

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

QUATRIÈME SESSION DU DIX-NEUVIÈME PARLEMENT

7-8 GEORGE VI, A.D. 1943-44

VOLUME LXXXIII



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1944

TABLE DES MATIÈRES

PROCLAMATION

CANADA



ATHLONE
[G.S.]

GEORGE SIX par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos très-aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

F.-P. VARCOE,
Sous-ministre de la justice,
Canada.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé jusqu'au vingt-huitième jour du mois de janvier 1943, Nous vous enjoignons et vous commandons donc par ces présentes, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa, le jeudi vingt-huitième jour de janvier 1943, à trois heures du soir, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller, Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honoraire de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, ce vingt-septième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent quarante-trois, le septième de Notre Règne.

Par ordre,

E.-H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

No 1

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 28 janvier 1943

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, pour la quatrième session du dix-neuvième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Bench, Black, Blondin, Buchanan, Calder, Cantley, Chapais (sir Thomas), Copp, Coté, David, Davies, Dennis, Duff, Du Tremblay, Euler, Fafard, Foster, Gouin, Griesbach, Haig, Harmer, Horner, Howard, Hugessen, Hushion, Jones, King, Léger, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McRae, Michener, Molloy, Murdock, Paquet, Paterson, Pope, Prévost, Quinn, St-Père, Sauvé, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Stevenson, Sutherland, Tanner, Vien, White.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu du Secrétaire du Gouverneur général la communication suivante:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA

OTTAWA

Le 8 janvier 1943.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à trois heures de l'après-midi, le jeudi, 28 janvier 1943, et que, lorsqu'on l'aura avisé que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la quatrième session du Dix-neuvième Parlement du Canada.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Président,
Votre obéissant serviteur,

A. S. REDFERN,
Secrétaire du Gouverneur général.

L'Honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de Lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

En abordant votre tâche, au début de cette nouvelle année, vous devez vous sentir encouragés par l'amélioration survenue dans la situation des Nations Unies.

La première année de la guerre, la plupart des pays d'Europe perdirent leur liberté et devinrent les victimes de l'occupation et de l'oppression nazies. La deuxième année, l'Italie, déjà en guerre, lia partie avec l'Allemagne afin de s'emparer de nouveaux territoires, aussi bien en Afrique qu'en Europe. La

troisième année, le Japon entra dans le conflit mondial avec l'espoir d'obtenir la maîtrise de l'Orient. Autant d'actes qui dévoilaient le programme de domination mondiale arrêté d'avance par les puissances de l'Axe. A l'heure convenue, chacune de ces nations se rua sur ses voisins inoffensifs.

Au cours de ces années, les nations assaillies et d'autres, demeurées libres, furent contraintes de se tenir sur la défensive. Trois ans durant, les nations libres continuèrent d'accumuler des forces, tout en se portant les secours mutuels que leur permettaient les circonstances.

Dans leur tentative de conquérir le monde, les forces de l'agression poursuivent encore leurs campagnes de terreur et de violence. Cependant, la scène mondiale diffère prodigieusement de ce qu'elle était il y a un an. Partout, les forces ennemies ont été tenues en échec par une résistance opiniâtre et réussie. Dans maintes parties du globe, les puissances alliées ont pris l'offensive.

A Casablanca, en Afrique du Nord, vient de se terminer une réunion sans précédent dans l'histoire, entre le Premier ministre de la Grande-Bretagne et le Président des Etats-Unis. Durant leur conférence, ils se sont tenus en communication avec le Premier de l'Union soviétique et le Généralissime de la Chine. A cette conférence, les chefs de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, tant militaires que civils, ont arrêté pour 1943 un plan de campagne en vue de conserver l'initiative sur tous les théâtres de guerre.

Dans l'hémisphère occidental, les peuples présentent maintenant un front virtuellement uni contre les puissances de l'Axe.

Le Gouvernement a entretenu d'étroites relations avec les nations auxquelles le Canada est uni dans la lutte commune. Une représentation diplomatique directe a resserré nos rapports avec la Chine et l'Union soviétique de même qu'avec les divers gouvernements alliés en résidence provisoire dans le Royaume-Uni. L'envoi de missions diplomatiques auprès de diverses nations des Amériques élargit les rapports d'amitié entre ces pays et le Canada.

Nos forces armées sont en service actif sur tous les points du globe. Leurs effectifs n'ont cessé de s'accroître. Elles sont pourvues des engins de guerre les plus perfectionnés et les plus efficaces. Au feu, elles ont servi avec distinction et vaillance.

L'expansion progressive des forces navales se poursuivra cette année. Le programme de l'Armée comprendra l'entretien et le renforcement des deux corps de notre armée d'outre-mer, ainsi que l'entretien des unités et des formations requises pour la défense territoriale et côtière du Canada et de certaines autres régions de l'hémisphère occidental. Le corps d'aviation continuera de remplir sa triple mission: entraînement aérien, surveillance de nos littoraux et de nos eaux côtières, participation aux combats aériens d'outre-mer. On assumera des responsabilités plus grandes en ce qui concerne l'entretien des aviateurs canadiens et des escadrilles canadiennes qui servent hors du pays.

Le ravitaillement en navires, aéronefs, armes, munitions et autres approvisionnements, continuera de faire partie intégrante de l'effort de guerre total du Canada, non seulement pour le bénéfice des armées canadiennes, mais encore, en vastes quantités, pour celui des armées de nos alliés combattants. En vue d'assurer le financement et la répartition entre les Nations Unies de la production de guerre du Canada, une mesure tendant à l'établissement d'une Commission canadienne d'allocation des approvisionnements de guerre sera soumise à votre approbation.

On a convenu d'établir un comité conjoint représentant les ministères de l'Agriculture du Canada et des Etats-Unis, chargé de coordonner les efforts des deux nations en ce qui concerne la production de vivres pour les Nations Unies.

Les Nations Unies se donnent pour objectif immédiat de vaincre les puissances de l'Axe. L'organisation conjointe d'opérations d'envergure mondiale a été menée de pair avec les préparatifs effectués en vue d'une guerre intensive. Les Nations Unies visent en outre à rendre désormais impossibles les guerres

d'agression. En plus d'établir conjointement leurs plans pour la poursuite de la guerre, leurs gouvernements ont déjà entamé des pourparlers sur les problèmes d'après-guerre. Or la réalisation de leurs objectifs présuppose l'établissement de conditions où toutes les nations puissent bénéficier d'avantages égaux et jouir d'un sentiment de sécurité.

Il importe de ne rien négliger pour que, à la fin des hostilités, les hommes et femmes de nos forces armées et de nos industries de guerre soient placés dans des emplois utiles et rémunérateurs. Mes ministres ont déjà commencé l'étude des conventions internationales et des mesures domestiques qui contribueront à assurer des revenus suffisants aux producteurs primaires ainsi que du travail à tous après la guerre. Avec votre assentiment, le comité spécial de la restauration et du rétablissement, nommé au cours de la dernière session, sera reconstitué.

Il est d'intérêt général de mettre tous les citoyens à l'abri de la crainte et à l'abri du besoin. Pour atteindre ce but, il est indispensable d'établir un plan national pourvoyant à l'assurance contre les conséquences inévitables des principaux risques économiques et sociaux.

Au Canada, on a déjà considérablement pourvu à la sécurité sociale par des mesures fédérales établissant des rentes viagères, l'assurance-chômage, les pensions aux vieillards, aux aveugles et aux anciens soldats invalides, puis par des mesures provinciales relatives aux accidents, à la maladie, à l'hospitalisation, aux pensions des mères et des veuves et aux secours de maternité. Cependant, on n'a pas encore abordé la question d'établir un plan de sécurité sociale pour l'ensemble de la nation.

Mes ministres estiment qu'il y a lieu d'élaborer immédiatement un système national complet d'assurances sociales qui constituerait une charte de sécurité sociale pour tout le Canada.

Le Gouvernement se propose donc de recommander la nomination prochaine d'un comité spécial chargé de faire une étude et de préparer un rapport sur les mesures les plus réalisables d'assurance sociale ainsi que sur les moyens requis pour les inclure dans un plan national. L'établissement d'un système national d'assurance-maladie sera au nombre des questions qui seront confiées à l'examen et à l'étude de ce comité.

En conformité des dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, vous serez invités à étudier un bill tendant à remanier la représentation à la Chambre des communes.

Il vous sera demandé d'autoriser la nomination d'adjoints parlementaires à ceux de mes ministres dont les travaux sont devenus particulièrement lourds en raison des exigences de la guerre.

Membres de la Chambre des communes,

Il vous sera demandé de voter les crédits nécessaires pour permettre à notre pays de contribuer dans toute la mesure de ses moyens à la poursuite victorieuse de la guerre.

Vous serez invités à étudier le plus tôt possible, les propositions financières du Gouvernement. Celles-ci comporteront l'extension du régime permettant aux particuliers d'acquitter leur impôt sur le revenu l'année même où ils le reçoivent, ce qui mènerait à sa conclusion logique la méthode inaugurée l'an dernier de percevoir les impôts au fur et à mesure.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La situation améliorée des Nations Unies est de nature à nous inspirer un sentiment de vive reconnaissance. Gardons-nous bien, cependant, de nous abuser sur de récents succès. Loin de diminuer, la menace sous-marine s'aggrave. Il reste à livrer et à gagner des batailles décisives. Depuis quelque temps, les

opérations sous-marines ont sérieusement entravé le transport des munitions et des approvisionnements outre-mer. Tant que cette grave menace ne sera pas effectivement maîtrisée, il reste toujours le danger que les renforts et les approvisionnements ne parviennent pas en quantité suffisante aux zones de combat. A mesure que se circonscriront les théâtres du conflit, la lutte gagnera en intensité et en férocité. Les batailles les plus âpres, les sacrifices les plus onéreux sont peut-être à venir. Seul l'effort le plus soutenu de la part des Nations Unies assurera la défaite des puissances de l'Axe.

En vous invitant de nouveau à étudier attentivement les questions éminemment importantes qui fixeront votre attention, je prie la divine Providence de guider et de bénir vos délibérations.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur King présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les Chemins de fer".

Ledit bill est lu pour la première fois.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

Son Honneur le Président en donne lecture.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur Général soit pris en considération mardi prochain.

Son Honneur le Président présente au Sénat le rapport du bibliothécaire du Parlement pour l'année 1942.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Rapport du bibliothécaire pour 1942

A l'honorable Président du Sénat,

Le Bibliothécaire général du Parlement a l'honneur de vous présenter le rapport de la bibliothèque pour l'année 1942.

Le Supplément au Catalogue de la bibliothèque contenant la liste des livres achetés et reçus en don, est actuellement sous presse, et la distribution s'en fera prochainement.

Le Bibliothécaire général souligne avec reconnaissance les dons nombreux et intéressants des douze derniers mois, et remarque avec plaisir l'accroissement notable des ouvrages protégés par le droit d'auteur.

L'envoi des publications provenant de l'Angleterre et des Etats-Unis a subi des retards, mais les différentes sections de la bibliothèque se sont enrichies, dans la mesure du possible, des œuvres les plus marquantes de l'année.

Une sensible amélioration s'est produite dans la parution des livres français. Si la France ne nous en a pas encore expédié, les Etats-Unis et le Canada, par contre, nous en fournissent un plus grand nombre que par le passé.

Notre service s'est occupé tout spécialement de l'achat des livres ayant trait à la guerre sous ses divers aspects; quant aux ouvrages purement historiques ou littéraires jugés indispensables, la bibliothèque s'est procuré le nombre requis pour répondre aux exigences des membres des deux Chambres.

La Bibliothèque s'est abonnée au Catalogue des imprimés de la Bibliothèque du Congrès. Ce catalogue est une liste par auteur des livres qu'elle contient, et comprendra, une fois la publication terminée, environ 160 volumes. Nous avons reçu dernièrement le volume 35 du Catalogue général des imprimés du British Museum, de sorte que cette série en est rendue maintenant au mot "Charles".

Durant plusieurs mois, le système d'éclairage a fait grandement défaut en raison de la difficulté à se procurer les ampoules voulues.

Le Bibliothécaire désire attirer l'attention des honorables messieurs du Sénat et de la Chambre des communes sur l'importance de retourner, dans un délai raisonnable ou sur réception d'avis, les livres empruntés de la bibliothèque. Tout manquement à cet égard devient une source d'ennui pour leurs collègues désireux de se procurer ces volumes.

Le soussigné se fait un agréable devoir de reconnaître la courtoisie que lui a témoignée, dans l'exercice de ses fonctions, feu le Président du Sénat, l'honorable Georges Parent, c.r., décédé subitement le 14 décembre 1942.

Respectueusement soumis,

(Signé) FÉLIX DESROCHERS,
Bibliothécaire général.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session forment un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les divers comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables sénateurs Ballantyne, Beaubien (Montarville), Buchanan, Copp, Haig, Hugessen, Sinclair, White et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, appuyé par l'honorable sénateur Ballantyne, il est

Ordonné: Que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de Son Honneur le Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui

détermine cet ajournement, Son Honneur le Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 2

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 2 février 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Davies,
Dennis,
Donnelly,
Duff,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat en date du 29 juillet 1942 pour la production d'un état montrant:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour les services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

(*a*) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
(*b*) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
(*c*) le coût de l'ameublement en chaque cas,
(*d*) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
(*e*) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, ont été utilisés ou devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et ont été occupés par l'administration de guerre pour augmenter l'espace de ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information qui apparaît au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

Rapport du ministère des Affaires extérieures pour l'année se terminant le 31 décembre 1942.

Notes échangées entre le Canada et le Chili, datées le 23 septembre, le 9 et le 12 octobre 1942, prolongeant l'application provisoire de l'accord commercial du 10 septembre 1941. (Versions anglaise et française).

Notes échangées entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, datées le 30 septembre 1942, touchant le service militaire des citoyens des Etats-Unis résidant au Canada. (Versions anglaise et française).

Notes échangées entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, datées les 2 et 4 novembre 1942, comportant un accord qui concerne l'assurance contre les accidents du travail et l'assurance-chômage. (Versions anglaise et française).

Notes échangées entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, datées le 30 novembre 1942, comportant un accord qui concerne la restauration économique d'après-guerre. (Versions anglaise et française).

Notes échangées entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, datées le 10 novembre 1941, comportant un accord qui prévoit le rehaussement provisoire du niveau du lac Saint-François pendant les périodes de basses eaux. (Versions anglaise et française).

Notes échangées entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, datées le 5 et le 9 octobre 1942, prolongeant au 1er octobre 1943 l'accord relatif à l'élévation temporaire du niveau des eaux du lac Saint-François, daté le 10 novembre 1941. (Versions anglaise et française).

Texte du communiqué émis le 10 novembre 1942, relatif à la participation canadienne dans la Commission mixte de la production et des ressources. (Versions anglaise et française).

Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française).

Ordonnances générales (Armée) du 1er octobre 1941 au 14 novembre 1942.

Ordonnances générales promulguées pour la Marine canadienne, du 1er août 1942 au 23 janvier 1943.

Ordonnances promulguées pour la Force royale canadienne de l'air, du 23 janvier 1942 au 22 janvier 1943.

Premier rapport de la Commission de l'assurance-chômage pour l'année financière se terminant le 31 mars 1942.

Rapport de la Commission canadienne des prêts agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1942.

Rapport du ministère du Revenu national contenant des relevés relatifs aux revenus des douanes et de l'accise et à autres impôts aux ports d'entrée et de sortie; l'accise et le revenu du Dominion du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française).

Relevé des répartitions et des ajustements des grains de semence, du fourrage et des dettes pour assistance, indiquant les détails des acquittements, des libérations, etc., pour la période s'étendant du 2 janvier au 19 décembre 1942, tel que requis par l'article 2 de la Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne.

Rapport du ministère des Mines et des ressources, comprenant le rapport de l'établissement des soldats du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française).

Rapport annuel des permis accordés, tel qu'exigé par l'article 4 de la Loi d'immigration.

Rapport concernant les prêts consentis durant l'année civile 1942 à même le Fonds automatiquement renouvelable établi sous l'autorité du paragraphe 1 de l'article 94 (*b*) de la Loi des Indiens, et les sommes dues sur le principal et l'intérêt au 31 décembre 1942.

Relevé des Indiens affranchis sous l'autorité des dispositions de la Loi des Indiens durant l'année financière terminée le 31 mars 1942, indiquant l'octroi accordé à chaque Indien ainsi affranchi.

Relevé des ventes, baux et permis de terrains annulés durant la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 1942.—Loi des Indiens.

Copies des arrêtés en conseil adoptés depuis le dernier rapport au Parlement, sous l'autorité de la Loi des terres fédérales.

Relevé concernant les permis de liqueurs alcooliques émis durant la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 1942, tel qu'exigé par l'article 93 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest.

Copies des règlements édictés par arrêtés en conseil depuis le dernier rapport au Parlement sous l'autorité de la Loi des oiseaux migrateurs.

Copies des ordonnances établies par le Commissaire en conseil des Territoires du Nord-Ouest.

Copies des règlements adoptés conformément à l'arrêté en conseil C.P. 11138, daté le 8 décembre 1942. Loi des terres des vétérans, 1942.

Relevé indiquant que durant l'année passée aucun ouvrage de drainage n'a été construit sous l'autorité de la Loi de l'assainissement; aussi que durant cette période aucune somme n'a été perçue pour la vente ou la location de terres assainies du Dominion.

Relevé des baux, permis ou autres autorisations annulés depuis le dernier rapport au Parlement. Loi des terres fédérales.

Rapport du ministère de l'agriculture pour l'année financière terminée le 31 mars 1942.

Rapport des activités exercées sous l'empire de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, pour l'année-récolte 1941-1942.

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1942 des accords conclus en application de la Loi de 1939 sur la vente coopérative des produits agricoles, telle qu'amendée. (Versions anglaise et française).

72544—2½

Rapport du ministère des pensions et de la santé nationale, de la Commission canadienne des allocations aux anciens combattants et de la défense passive pour l'année close le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française).

Copies des règlements établis sous l'autorité de la Loi du ministère des pensions et de la santé nationale. (Versions anglaise et française).

Règlements établis sous l'autorité de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés. (Versions anglaise et française).

Relevé concernant le traitement des marins malades:—Revenus et dépenses pour l'année financière terminée le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française).

Relevé concernant les règlements adoptés en vertu de la Loi de l'hygiène dans les chantiers publics. (Versions anglaise et française).

Rapport du surintendant des pénitenciers pour l'exercice terminé le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française).

Royale gendarmerie à cheval du Canada, Rapport de l'année terminée le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française).

Notes échangées entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique relatives à la disposition après la guerre des différentes installations de défenses en voie de construction ou qui seront construites au Canada par le Gouvernement des Etats-Unis, le 27 janvier 1943. (Versions anglaise et française).

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française).

Rapport du département des impressions et de la papeterie publiques pour l'année financière terminée le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française).

Rapport du Commissaire des brevets pour l'année budgétaire terminée le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française).

Ordonnances concernant le territoire du Yukon adoptées par le Conseil du Yukon au cours de l'année 1942.

Rapport du Surintendant des faillites pour l'année civile 1941. (Copie dactylographiée).

L'honorable sénateur DuTremblay propose, appuyé par l'honorable sénateur Davies,

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

> A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

> Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 3

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 3 février 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Davies,
Dennis,
Donnelly,
Duff,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:

Par l'honorable sénateur Hugessen:

De Charles B. Lang, de Beaurepaire, Québec, et autres d'ailleurs; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Montreal Shriners' Hospital Foundation".

Par l'honorable sénateur Moraud:

De Pierre J. Perrin, de Montréal, Québec, et autres; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de la "Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne".

L'honorable sénateur Copp, président du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 3 février 1943.

Le comité de Sélection, chargé de désigner des sénateurs pour faire partie des divers comités permanents de la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qui ont été désignés pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir:

Comité mixte de la Bibliothèque

Son Honneur le Président, les honorables sénateurs Aseltine, Sir Allen Aylesworth, Beaubien *(Montarville)*, Bench, Blais, Cantley, Sir Thomas Chapais, David, Fallis, Gouin, Griesbach, Jones, Lambert, Logan, MacLennnan et Wilson.—17.

Comité mixte des Travaux d'impression

Les honorables sénateurs Beaubien *(St-Jean-Baptiste)*, Sir Thomas Chapais, Davies, Dennis, Donnelly, Euler, Fallis, Foster, Green, Harmer, Lacasse, Macdonald *(Cardigan)*, McDonald *(Shédiac)*, Moraud, Mullins, Pope, Prévost, St-Père, Sinclair, Stevenson et White.—21.

Comité mixte du Restaurant

Son Honneur le Président, les honorables sénateurs Beaubien *(Montarville)*, Fallis, Haig, Hardy, King et Robinson.—7.

Comité des Ordres permanents

Les honorables sénateurs Beaubien *(St-Jean-Baptiste)*, Buchanan, Duff, DuTremblay, Hayden, Jones, Macdonald *(St. Peters)*, St-Père et White.—9.

Comité des Banques et du commerce

Les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Ballantyne, Barnard, Beaubien *(Montarville)*, Beauregard, Black, Blondin, Buchanan, Copp, David, Donnelly, DuTremblay, Euler, Farris, Foster, Gouin, Griesbach, Haig, Hardy, Howard, Hugessen, King, Léger, Little, MacArthur, Macdonald *(Cardigan)*, Marcotte, McGuire, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paterson, Quinn, Raymond, Riley, Robinson, Sinclair, Tanner, White et Wilson.—42.

Comité des Chemins de fer, télégraphes et havres

Les honorables sénateurs Ballantyne, Barnard, Beaubien *(Montarville)*, Bench, Black, Blais, Bourque, Calder, Cantley, Copp, Dennis, Duff, Duffus, Fafard, Farris, Gouin, Green, Griesbach, Hardy, Harmer, Hayden, Horner, Hugessen, Hushion, Jones, King, Lacasse, Lambert, MacArthur, Macdonald *(St-Peters)*, MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald *(Shédiac)*, McGuire, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paterson, Raymond, Robicheau, Robinson, Sauvé, Sinclair, Smith *(Victoria-Carleton)*, Stevenson, Sutherland et Turgeon.—50.

Comité des Bills privés

Les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Barnard, Beaubien *(St-Jean-Baptiste)*, Beauregard, Black, Cantley, David, Duff, Duffus, Euler, Fafard, Griesbach, Harmer, Hayden, Howard, Hushion, Lambert, Léger, Marshall, McRae, Mullins, Quinn, Sauvé, Smith *(Victoria-Carleton)* et Tanner.—25.

Comité de Régie interne et des dépenses imprévues

Les honorables sénateurs Ballantyne, Beaubien *(St-Jean-Baptiste)*, Blondin, Cantley, Sir Thomas Chapais, Copp, Fafard, Fallis, Foster, Haig, Hayden, Howard, King, Lambert, Little, Logan, MacLennan, Marcotte, McRae, Michener, Murdock, Prévost, Quinn, Vien (Président) et White.—25.

Comité des Affaires extérieures

Les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Beaubien *(Montarville)*, Black, Buchanan, Calder, Sir Thomas Chapais, Copp, David, Donnelly, Fafard, Farris, Gouin, Griesbach, Hardy, Hugessen, King, Lambert, Léger, Little, MacArthur, McGuire, McRae, Prévost, Tanner et White.—25.

Comité des Finances

Les honorables sénateurs Aseltine, Beauregard, Buchanan, Davies, Duff, Farris, Hugessen, Hushion, Lacasse, MacArthur, Michener, Paterson, Pope, Prévost, Robicheau, Smith *(Wentwork)* et Turgeon.—17.

Comité du Tourisme

Les honorables sénateurs Buchanan, Davies, Dennis, Duffus, DuTremblay, Green, Horner, MacArthur, Marshall, Murdock, Paquet et St-Père.—12.

Comité des Débats et des comptes rendus

Les honorables sénateurs Aseltine, Beauregard, Sir Thomas Chapais, Fallis, Howard, Lacasse, Prévost, St-Père et Sauvé.—9.

Comité des Divorces

Les honorables sénateurs Aseltine, Copp, Euler, Haig, Howard, King, Stevenson, Robinson et Sinclair.—9.

Comité de l'Agriculture et des forêts

Les honorables sénateurs Black, Donnelly, Marshall, Raymond, Riley, Sinclair, Smith *(Wenworth)*, Stevenson et Sutherland.—9.

Comité de l'Immigration et du travail

Les honorables sénateurs Blais, Bourque, Calder, Donnelly, Hushion, McDonald *(Shédiac)*, Molloy, Murdock et Turgeon.—9.

Comité du Commerce et des relations commerciales du Canada

Les honorables sénateurs Euler, Gouin, Haig, Macdonald *(Cardigan)*, MacLennan, Moraud, Paterson, Riley et Robicheau.—9.

Comité de la Santé publique et de l'inspection des aliments

Les honorables sénateurs Blais, Bourque, King, Lacasse, Léger, Macdonald *(St. Peters)*, Molloy, Paquet et Wilson.—9.

Comité d'administration du service civil

Les honorables sénateurs Copp, Gouin, Griesbach, Marcotte, McRae, Prévost, Quinn, Robinson et Wilson.—9.

Comité des Edifices et des terrains publics

Les honorables sénateurs Black, Fallis, Harmer, Lambert, McGuire, Sinclair, Smith *(Victoria-Carleton)*, Smith *(Wentworth)* et Wilson.—9.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,

A. B. COPP.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est
Ordonné: Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, pour faire enquête et rapport sur les diverses questions qui peuvent de temps à autre leur être soumises; et le comité des ordres permanents est autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, lorsque requis; et que le comité de régie interne et des dépenses imprévues ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie interne du Sénat, et à l'égard de laquelle Son Honneur le Président n'a pas à intervenir aux termes de la Loi du service civil, et que ce comité fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, pour qu'il y soit donné suite.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion du très honorable sénateur King, il est
Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Beaubien *(Montarville)*, Bench, Blais, Cantley, Chapais (sir Thomas), David, Fallis, Gouin, Griesbach, Jones, Lambert, Logan, MacLennan et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur King, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que les honorables sénateurs Beaubien *(St-Jean-Baptiste)*, Chapais (sir Thomas), Davies, Dennis, Donnelly, Euler, Fallis, Foster, Green, Harmer, Lacasse, Macdonald *(Cardigan)*, McDonald *(Shédiac)*, Moraud, Mullins, Pope, Prévost, St-Père, Sinclair, Stevenson et White ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur King, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Beaubien *(Montarville)*, Fallis, Haig, Hardy, King et Robinson ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur DuTremblay appuyé par l'honorable sénateur Davies; demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 4

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 4 février 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Davies,
Dennis,
Donnelly,
Duff,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (2), intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant le juge en chef du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Après débat, et,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu la deuxième et la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable président du comité permanent des Divorces.

De Freda Sybil Nisbet Baldwin, de Montréal, Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Walter Baldwin.

De Claire MacLaren Hunter Barlow, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Elder Barlow.

De Rose Hausberg Brooks, d'Outremont, Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Brooks.

De George Louis Bush, de Montréal, Québec, employé de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude Anderson Henderson Bush.

De Charles Cardin, de Montréal, Québec, commis de banque, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Blanche Eva Cloutier Cardin.

De William James Chafe, de Montréal, Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Judith May Dooley Chafe.

De Marion Ellen Topp Doré, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter J. Doré.

De Beatrice Ashwell Dyson, de la cité de Montréal, province de Québec, actuellement domiciliée à Amsdale, dans le comté de Lancaster, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Brooks Dyson, de ladite cité de Montréal.

De Margaret Heddrick Lieth Gauld, de Montréal, Québec, serveuse domestique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Grant Gauld.

De Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis, de la ville de Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Edward Lewis.

De Marjorie Florence Gray Lever, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy James Cliff Lever.

De Frederick Charles Shankland, de Montréal, Québec, opérateur de raffinerie d'huile, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maude Josephine Cecelia Jones Shankland.

De Max Shulman, de Montréal, Québec, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ray Hymovitch Shulman.

De Dorothy Platt Vaz, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Morton Vaz.

De Samuel William Simon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Celia Glasberg Simon.

De Frances Helen Shand Howell, de Montréal, Québec, actuellement domiciliée dans la cité de Port d'Espagne, Trinidad, dans les Indes Occidentales Britanniques, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Edward Howell, de ladite cité de Montréal.

De Léopold Boucher, de Montréal, Québec, expéditeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maria Gordechuck Boucher.

De Marion Catherine Bremner, du canton de Hull Sud, dans la province de Québec, actuellement domiciliée dans la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Donald Edward William Bremner, dudit canton de Hull Sud.

De Edith Rose Smith Gendron, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Philippe Gendron.

De James William McDonald, de Ville St-Pierre, Québec, électricien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jean McKenzie Redfern McDonald.

De Sonia Litvack Shalinsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ephraim Shalinsky.

De Elizabeth Gunn Sparling de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon Sparling.

De Nettye Steinberg Litner, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Litner.

De Gerald Clarkin, de Montréal, Québec, sergent détective, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Therèse Laurette Larocque Clarkin.

De Eva Pearl Gilbert, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Emerson Gilbert.

De Feodor Karpenko, de Montréal, Québec, ouvrier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Akulina Lambutski Karpenko.

De Maude May Frances Adlam Clare, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Ernest Clare.

De Sheila Joan Milligan Hodgson, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Peart Hodgson.

De Bella Lerner Efros, de Montréal, Québec, opératrice, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Efros.

De Kathleen Ena Ball Royer, de Knowlton's Landing, municipalité d'Austin, comté de Brôme, dans la province de Québec, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Earl James Royer.

De Joseph Fernand St-Louis, de Hull, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Phyllis Steele St-Louis.

De Norma Mady Albert Chamandy, de la cité de Montréal, province de Québec, actuellement domiciliée dans la ville de Garson Mine, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elias George Chamandy.

De Gladys Mae Bond Jarvis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Douglas Bruce Jarvis.

De Alice Bernadette Choinière Horner, de Montréal, Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Leon Horner.

De Zina Sarah Fletcher Tannenbaum, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hyman Tannenbaum.

De Muriel Anna Chapman Longmore, de Montréal, Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Longmore.

De Laurette Jobin Lalumière, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Armand Lalumière.

De Emma Cowsill Hill, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Albert Hill.

De Frederick Hubert Fairbanks, de la ville de Mont-Royal, Québec, agent de change, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Lillian Vallance Fairbanks.

De Helen Alissamen Wheeler Baker Macoun, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bruce Frederick Macoun.

De Mollie Jaslow Mitnick, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isaac Mitnick.

De Celia Lazarowitz Cohen, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edgar Horace Cohen.

De Mary Sophia Viora St-Pierre Malhiot, autrement connue sous le nom de Mary Sophia Viora St-Pierre Mayotte, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leo B. Mayotte.

De Carmen Hilda Olesker Gold, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Solomon Gold.

De Maitland Richardson Silvester, du village de Georgeville, dans le comté de Stanstead, Québec, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jessie Eileen Bronson Silvester.

De Leo Guay, de Henrysburg, St-Bernard de Lacolle, dans le district d'Iberville, Québec, mécanicien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pauline Remillard Guay.

De David Joseph Kennedy, de Montréal, Québec, agent forestier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Blanche Chatelle Kennedy.

De Violet Victoria Green Auclair, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Emile Auclair.

De Walter Pestun, autrement connu sous le nom de Walter Preston, de Montréal, Québec, dessinateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Tekla Stefaniw Pestun, autrement connue sous le nom de Thelia Stefaniw Preston.

De Maria Fernande Broca Taisne, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leonard Auguste Maurice Taisne.

De René Léo Doré, du village de St-Hilaire, dans le comté de Rouville, Québec, agent de publicité, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva May Beaudreau Williamson Doré.

De John Elliott Cokerline, de Montréal, Québec, mécanicien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Freda Savage Kemp Cokerline.

De Eleanore Jeanne Lon Yanofsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sam Yanofsky.

De Arthur Charles Duffy, de Montréal, Québec, tele-typographiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Winifred Hockley Duffy.

De Marie Béatrice Arsenault Thériault, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henri Georges Joseph Thériault.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent de la Banque et du commerce demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

F. B. BLACK.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. B. COPP.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Divorces, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception des dépositions sous serment relativement aux faits énoncés dans les pétitions en obtention de bills de divorce.

2. Votre comité recommande aussi que permission lui soit donnée de siéger durant tous les ajournements du Sénat, ainsi que durant les séances du Sénat.

3. Votre comité recommande aussi que, outre le président qu'il élit, il soit aussi autorisé à élire, en tout temps, un vice-président, lequel sera revêtu de tous les pouvoirs du président.

Le tout respectueusement soumis.

Le président suppléant,

A. B. COPP.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des Dépenses imprévues, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent de la Régie interne et des Dépenses imprévues, demande la permission de présenter son premier rapport, comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Sauvé, du comité permanent des Débats et des comptes rendus, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent des Débats et des comptes rendus demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

ARTHUR SAUVÉ.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le premier rapport dudit comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité demande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. A. BUCHANAN.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, présente le premier rapport dudit comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent des Bills privés demande la permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité demande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

CHAS. E. TANNER.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent des Finances demande permission de présenter le premier rapport de ce comité comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

E. BEAUREGARD.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Bourque, du comité permanent de la Santé publique et de l'inspection des aliments, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent de la Santé publique et de l'inspection des aliments demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

T. J. BOURQUE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Wilson, du comité permanent des Edifices et des terrains publics, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent des Edifices et des terrains publics demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

CAIRINE R. WILSON.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Marcotte, du comité permanent d'Administration du Service civil, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent d'Administration du Service civil demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

ARTHUR MARCOTTE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Euler, du comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. D. EULER.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des forêts, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent de l'Agriculture et des forêts demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

J. J. DONNELLY.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Copp, il est
Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes demandant à cette Chambre de retourner au Sénat les témoignages rendus devant le comité des Divorces durant la dernière session du Parlement, lesquels témoignages ont motivé les bills suivants, savoir:

Bill (C-4), "Loi pour faire droit à Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard".
Bill (D-4), "Loi pour faire droit à Ada Lahn Corber".
Bill (E-4), "Loi pour faire droit à William Taffert".

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présetne session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur DuTremblay appuyé par l'honorable sénateur Davies; demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier Grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est
Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 5

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 5 février 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Chapais (Sir Thomas),
Copp,
David,
Dennis,
Donnelly,
Duff,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Little,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Riley,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 4 février 1943.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, demain, le vendredi 5 février, à trois heures de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

La Chambre des communes, par son greffier, transmet le message suivant:

JEUDI, le 4 février 1943.

Résolu: Qu'un message soit adressé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre agrée à la demande qu'ils ont formulée de leur renvoyer la preuve déposée devant le comité des Divorces du Sénat au cours de la dernière session du Parlement, preuve qui a servi de base aux bills suivants, à savoir:—

Bill No 118, (Lettre C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie McKenzie Whiteley Willard".

Bill No 119, (Lettre D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Lahn Corber".

Bill No 125, (Lettre E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Attesté:

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes

Ordonné: Que ledit message repose sur la Table.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que les rapports du Comité des divorces, déposés au cours de la dernière session du Parlement, et portant les numéros 77, 78 et 80, soient renvoyés au Comité des divorces, et que ledit comité soit autorisé à prendre en considération tous les témoignages qui lui ont été soumis, relativement auxdits rapports, au cours de la dernière session du Parlement.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône,

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir du très honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le greffier lit alors le titre du bill qui doit être sanctionné, savoir:

Loi modifiant la Loi concernant le juge en chef du Canada.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill est sanctionné:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général sanctionne ce bill".

Après quoi, il plaît à l'honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De Pierre J. Perrin, de Montréal, Québec, et autres; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Canadian Alliance Insurance Company", et, en français "La Compagnie d'Assurances Alliance Canadienne".

De Charles B. Lang, de Beaurepaire, Québec, et autres d'ailleurs; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Montreal Shriners's Hospital Foundation".

L'honorable sénateur Murdock, du comité permanent de l'Immigration et du travail, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI, 4 février 1943.

Le comité permanent de l'Immigration et du travail demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

JAMES MURDOCK.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur DuTremblay appuyé par l'honorable sénateur Davies; demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier Grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

La question d'agrément étant posée sur ladite motion, elle est résolue par l'affirmative, et

Ordonné: Que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres de l'honorable Conseil privé.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le deuxième jour de mars prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 6

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 16 février 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Harmer,	Little,	Sinclair,
Bench,	Hayden,	MacLennan,	Smith (Victoria-Carleton),
Calder,	Howard,	Marcotte,	Tanner,
Duffus,	Hugessen,	Michener,	Vien,
Du Tremblay,	Hushion,	Murdock,	White,
Fafard,	King,	Robicheau,	Wilson.
Foster,	Lambert,	St-Père,	
Gouin,	Léger,	Sauvé,	

Le Sénat s'étant ajourné jusqu'à mardi le 2 mars courant s'est réuni ce jour, conformément à la résolution qu'il a adoptée le vingt-huit janvier dernier.

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son greffier, transmet un message, avec un bill (6), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", pour lequel elle demande l'adhésion du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la deuxième et la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 16 février 1943.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très Honorable Sir Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à cinq heures cinquante-cinq de l'après-midi afin de donner la sanction royale à un certain Bill.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général

Son Honneur
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

LE LUNDI 15 février 1943.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Son Honneur le Président, ainsi que Messieurs Black (Yukon), Dupuis, Edwards, Farquhar, Furniss, Goulet, Howden, Jaques, Laflamme, Lafontaine, Macdonald (Ville de Brantford), MacInnis, McGregor, McIvor, Mayhew, Pinard, Purdy, Rhéaume, Thauvette, Tucker et Tustin, pour

former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des communes, et pour agir au nom de la Chambre des communes comme membres d'un comité mixte du restaurant.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message repose sur la Table.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le deux mars prochain, à huit heures du soir.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:
Copies d'Ordonnances de la Marine 2524-2537, datées le 30 janvier 1943.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Quelque temps après, le très honorable Sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir du très honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Son Honneur le Président de la Chambre des communes s'adresse comme suit au très honorable Député du Gouverneur général:

Qu'il plaise à Votre Honneur:

"La Chambre des communes du Canada a voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de défrayer les dépenses du service public".

Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales".

"Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill."

Le greffier ayant donné lecture du titre de ce bill.

Le greffier proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill".

Après quoi, il plaît au très honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi, le deuxième jour de mars prochain, à huit heures du soir.

No 7

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 2 mars 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Davies,
Donnelly,
Duffus,
Du Tremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Green,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Raymond,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat que, conformément à la règle 103, le greffier a déposé sur la table les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'année financière close le 31 mars 1942.

Ordonné: Que lesdits comptes et pièces justificatives soient renvoyés au comité permanent de la Régie interne et des comptes imprévus du Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat que le greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada des certificats attestant que—

Wishart McL. Robertson, Ecuyer,
L'honorable James P. McIntyre, et
Gordon Peter Campbell, C.R.,

respectivement, ont été appelés au Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat que des sénateurs attendent d'être présentés.

L'honorable sénateur GORDON PETER CAMPBELL est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King, et par l'honorable sénateur Lambert, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le greffier, comme suit:

ATHLONE

SCEAU

CANADA

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé Gordon Peter Campbell, de la cité de Toronto, province de l'Ontario, écuyer, l'un de Nos conseillers versés dans la science du droit,

SALUT:

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre

Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce dix-neuvième jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-trois et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Campbell s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Campbell a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur JAMES PETER McINTYRE est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King, et par l'honorable sénateur Sinclair, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le greffier, comme suit:

ATHLONE

SCEAU

CANADA

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé l'honorable James Peter McIntyre, de Mount Stewart, Ile du Prince-Edouard, ministre des Travaux publics et de la Voirie de la Province de l'Ile du Prince-Edouard,

SALUT:

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce dix-neuvième jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-trois et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur McIntyre s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur McIntyre a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur WISHART McL. ROBERTSON est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King, et par l'honorable sénateur MacLennan, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le greffier, comme suit:

ATHLONE

SCEAU

CANADA

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé Wishart McL. Robertson, de la cité de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, écuyer,

SALUT:

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

Témoin: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce dix-neuvième jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-trois et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Robertson s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Robertson a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

Le mardi 16 février 1943.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé son Honneur l'Orateur, ainsi que Messieurs Adamson, Aylesworth, Black (Châteauguay-Huntingdon), Bruce, Cardiff, Casselman (Grenville-Dundas), Castleden, Coldwell, Emmerson, Eudes, Factor, Farquhar, Fontaine, Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Gershaw, Goulet, Graham, Green, Hansell, Henderson, Howden, Hurtubise, Jaques, Jean, Lizotte, Macdonald (Halifax), MacKenzie (Neepawa), MacKenzie (Lambton-Kent), Macmillan, Marier, Martin, Mayhew, Moore, Poirier, Pouliot, Purdy, Raymond, Reid, Rickard, Ross (St. Paul's), Thauvette, Warren, Winkler et Wood, pour former un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre, et pour agir au nom de la Chambre des communes comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

Le MARDI 16 février 1943.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les Membres du comité mixtes des Impressions, savoir: Messieurs Bertrand (Terrebonne), Bonnier, Bourget, Casselman (Grenville-Dundas), Chambers, Chevrier, Corman, Crète, d'Anjou, Denis, Dubois, Dupuis, Durocher, Edwards, Emmerson, Esling, Evans, Fauteux, Ferland, Fraser (Peterborough-ouest), Furniss, Gillis, Goulet, Grant, Green, Healy, Hlynka, Hoblitzell, Hurtubise, Kuhl, Leader, MacDiarmid, MacKinnon (Kootenay-est), MacLean (Cape-Breton-Nord-Victoria), McGregor McNevin (Victoria, Ont.), Mills, Moore, Mulock, Nicholson, Purdy, Rhéaume, Ross (St. Paul's), Sinclair, Sissons, Soper, Tripp, Tucker, Tustin, Weir, White, Whitman, Winkler et Wood, agiront de la part de la Chambre des communes comme membres dudit comité mixte.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable président du comité permanent des Divorces:

De Evelyn Margaret Cooke Phippard, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Joseph Phippard.

De Alexander Morgan, de la ville de Riverbend, Québec, fabricant de papier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Ann Thomson Morgan.

De Margaret Varga Csabi, de Montréal, Québec, couturière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stephen Csabi.

De Constance Maxime Keating Noseworthy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Clarence Noseworthy.

De Robert Gordon Shaw, du village de Brackley Beach, dans le comté de Queens, Ile du Prince-Edouard, hôtellier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Muriel Claudine Shaw.

De Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eugene Wallace Willard.

De Ada Lahn Corber, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Julius Corber.

De William Taffert, de Montréal, Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Gross Taffert, autrement connue sous le nom de Amy Gross Taffert.

De Eileen Grace Shearer Taylor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Nutting Taylor.

De Patrick John Shanahan, de Montréal, Québec, sergent de police, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Irja Alina Agnes Vaisanen Shanahan.

De Sam Hadis, de Montréal, Québec, tailleur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sprinta Glasser Hadis.

De Alvina Antoinette Bouchard Winterson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Wesley Winterson.

De Doris Mae Sangster Webster, de la cité de Montréal, Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Meredith Webster.

De Geraldine Charlotte Wrangel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cyrille Wrangel.

De Uuno Ojalammi, de Montréal, Québec, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lydia Ojalammi.

De Adele LeRoy Fuller Hardy, de la ville de Cowansville, dans le comté de Brome-Missisquoi, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Errol Drysdace Hardy.

De Bernice Evelyn Berman Sholomenko, de Montréal, Québec, commis de bureau, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isedor Sholomenko, autrement connu sous le nom de Joseph Smith.

De J. Aloysius Lavigueur, de Montréal, Québec, professeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elaine Bourdon Lavigueur.

De Katherine Scott Thacher, de Hull, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Lewis Carlton Thacher.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française.)

Rapport annuel du ministère des Transports pour l'année financière terminée le 31 mars 1942. (Versions anglaise et française.)

Copie des ordonnances de la Marine 2538-2556, en date du 6 février 1943.

Copies des règlements gouvernant les appels dans les causes criminelles, édictées par la Cour d'Appel de la Colombie-Britannique, en vertu de la partie XIX, article 1021, du Code criminel, approuvés le 2 février 1943.—Appels après conviction sur mises en accusation.

Rapport de la Commission du Service civil sur les positions exclues de l'opération de la Loi du Service civil, pour l'année civile 1942.

Rapport de la Commission des Transports du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1942.

Le Sénat s'ajourne.

No 8

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 3 mars 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Davies,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Green,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Raymond,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 3 mars 1943.

Le Comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport, comme suit:

Le Comité recommande:

1. Que les délais fixés pour la réception des pétitions pour les bills privés soient prolongés jusqu'à vendredi le 16 avril 1943.
2. Que les délais fixés pour la présentation des bills privés soient prolongés jusqu'à vendredi le 30 avril 1943.
3. Que les délais fixés pour la réception des rapports de tout comité permanent ou spécial relatif à un bill privé soient prolongés jusqu'à vendredi le 14 mai 1943.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 3 mars 1943.

Le Comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Pierre-J. Perrin, de Montréal, Québec, et autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "La Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne", et en anglais "Canadian Alliance Insurance Company".
2. Durant la dernière session du Parlement, un bill établi d'après une pétition semblable a été adopté par le Sénat, mais la prorogation du Parlement a empêché que les procédures sur le bill soient complétées.
3. Le comité recommande que la taxe parlementaire et les frais d'impression versés au cours de la dernière session s'appliquent au bill de cette session, sans versement supplémentaire; et que la publication des avis faite pour la dernière session soit acceptée comme étant suffisamment conformes à la Règle 107 pour la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 3 mars 1943.

Le Comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Votre Comité a examiné la pétition suivante et a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards:
De Charles B. Lang, de Beaurepaire, Québec, et autres d'ailleurs, demandant d'être constitués en corporation sous le le nom de "*Montreal Shriners' Hospital Foundation*".

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable sénateur Hugessen présente au Sénat un bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation l'établissement d'hospitalisation dotée par les Shriners de Montréal".

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Moraud présente au Sénat un bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation la "Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne".

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur King propose:

Qu'un Comité spécial soit constitué pour étudier les problèmes qu'imposeront les conditions d'après-guerre et ensuite faire rapport, particulièrement en ce qui a trait aux problèmes de restauration et de rétablissement et à un projet d'assurance sociale et d'assurance contre la maladie; et que ledit comité soit autorisé à requérir des témoins, des documents et des dossiers.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que le comité permanent des Finances soit autorisé à examiner les dépenses contenues dans les crédits soumis au Parlement et celles encourues en vertu de résolutions concernant la guerre et autres mesures financières projetées pour lesquelles avis a été donné au Parlement, en prévision des bills établis sur lesdits crédits et résolutions qui parviendront au Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 9

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 4 mars 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Davies,
Donnelly,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Green,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Turgeon,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable sénateur Farris:

De John A. Harris, et autres, de Vancouver, C.-B., demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "The Church of God".

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Ordonnances de la Marine 2557-2570, en date du 13 février 1943.

Rapport du travail accompli et des dépenses encourues jusqu'au 31 décembre 1942, en même temps que les dépenses prévues pour 1943, sous l'empire du chapitre 12, Statuts du Canada, 1929, pour la construction par le réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada d'aménagement de terminus, de voies d'arrivée, ainsi que d'autres travaux, à et dans les environs de la ville de Montréal.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur la motion de l'honorable sénateur King:

Qu'un Comité spécial soit constitué pour étudier les problèmes qu'imposeront les conditions d'après-guerre et ensuite faire rapport, particulièrement en ce qui a trait aux problèmes de restauration et de rétablissement et à un projet d'assurance sociale et d'assurance contre la maladie; et que ledit comité soit autorisé à requérir des témoins, des documents et des dossiers.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 10

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 5 mars 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Bench,
Black,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Copp,
Davies,
Donnelly,
Fallis,
Farris,
Foster,
Green,
Harmer,
Horner,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McIntyre,
Michener,
Mullins,
Paquet,
Paterson,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Gladys Irene Harrison Mathers, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Willie Mathers.

De Joseph Henri Veaudry, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rose-Eva Bouchard Veaudry.

De Pierre Henri Honoré Paré, de Montréal, Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Jeanne-Simonne Durocher Paré.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Etablissement d'hospitalisation de Montréal doté par les Shriners", il est:

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit renvoyé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne", il est:

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit renvoyé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur King:—Qu'un comité spécial soit nommé pour étudier les problèmes de l'après-guerre, particulièrement ceux concernant la restauration et le rétablissement et un plan d'assurance sociale et d'assurance contre la maladie; et pour en faire rapport; et que ledit comité soit autorisé à requérir des témoins, des documents et des dossiers.

Après débat, et

La question étant posée sur ladite motion, elle est

Résolue par l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est:

Ordonné: Que le Comité spécial nommé pour étudier les problèmes de l'après-guerre particulièrement ceux concernant la restauration et le rétablissement et un plan d'assurance sociale et d'assurance-maladie, et pour en faire rapport, soit composé de 38 membres, à savoir les honorables sénateurs: Aseltine, Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beaubien (Saint-Jean-Baptiste), Blais, Buchanan, Copp, David, Donnelly, DuTremblay, Fallis, Farris, Gouin, Haig, Horner, Howard, Hugessen, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, Macdonald (Cardigan), Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), MacLennan, McRae, Marshall, Michener, Murdock, Paterson, Paquet, Robertson, Robicheau, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Stevenson, White et Wilson.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Lambert, du Comité spécial nommé pour étudier les problèmes de l'après-guerre, particulièrement ceux concernant la restauration et le rétablissement, et un plan d'assurance sociale et d'assurance-maladie, a l'honneur de présenter le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 5 mars 1943.

Le Comité spécial nommé pour étudier les problèmes de l'après-guerre, particulièrement ceux concernant la restauration et le rétablissement, et un plan d'assurance sociale et d'assurance-maladie, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre Comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit à quatorze membres.

2. Qu'il lui soit donné permission de s'assembler durant les ajournements du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

N. P. LAMBERT,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le vingt-troisième jour de mars, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 11

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 23 mars 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (Montarville),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Blondin,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Donnelly,
Duff,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Green,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White.
Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues séparément:

Par l'honorable sénateur Hayden:

De *The Canada North-West Land Company Limited.*

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De May Gertrude Russell McCarthy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leonard David McCarthy.

De Elias Shapiro, de Montréal, Québec, fourreur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Toba Mariam Blitz Shapiro.

De Fannie Rubin Segal, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Segal.

De John Preble MacIntosh, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Agnes McCulloch MacIntosh.

De Jean Sylvia Murley, du village de Argyle Shore, comté de Queens, province de l'Ile du Prince-Edouard, demeurant actuellement en la ville de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Archibald Daniel Murley, dudit village de Argyle Shore.

De Agnes May Jack Jackson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cameron Pollard Jackson.

De Irene Maud Pardellian Wright, de la cité de Montréal, province de Québec, demeurant actuellement en la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Dron Wright, de ladite cité de Montréal.

De Ethel Wendman Lebenstein, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Lebenstein, autrement connu sous le nom de Louis Levett.

De Glendon Malcolm Robert MacCallum, du village de Noyan, district de Bedford, Québec, camionneur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alma Elizabeth Bagsley MacCallum.

De Gertrude Mantha Hore, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alfred Edmund Hore.

De Marion Mathilda Heversage Jost Hooper, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Watson Hooper.

De Charles Joseph Wilfrid Rousseau, de Montréal, Québec, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gérarda Béatrice Gariépy Rousseau.

De Gilberte Piché Ouimet, de Montréal, Québec, coiffeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Georges Ouimet.

La pétition suivante est lue et reçue:

De John A. Harris et autres de Vancouver, C.B., demandant leur constitution en corporation sous le nom de "*The Church of God*".

L'honorable sénateur McRae, du comité permanent des Relations extérieures, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le JEUDI 4 février 1943.

Le comité permanent des Relations extérieures demande la permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité demande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. D. McRAE.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 3 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sheila Joan Milligan Hodgson, de la cité de Westmount, province de Québec, dessinateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Peart Hodgson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 3 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Elliott Cockerline, de la cité de Montréal, province de Québec, fabricant d'outils, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Freda Savage Kemp Cockerline, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 3 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de James William McDonald, de Ville St-Pierre, province de Québec, électricien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jean McKenzie Redfern McDonald, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 3 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William James Chafe, de la cité de Verdun, province de Québec, vendeur, demandant l'adoption d'un loi qui dissolve son mariage avec Judith May Dooley Chafe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 3 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Nettye Steinberg Litner, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec David Litner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 3 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mollie Jaslow Mitnick, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isaac Mitnick, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 3 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:

1. Concernant la pétition de Rose Hausberg Brooks, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Brooks.

2. Une demande ayant été faite pour obtenir l'autorisation de retirer la pétition, le Comité recommande que l'autorisation soit accordée en conséquence.

3. Le comité recommande que les taxes parlementaires payées en vertu de la Règle 140 soient remises à la pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 3 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ada Lahn Corber, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Julius Corber,

2. Au cours de la dernière session du Parlement, le Comité a recommandé l'adoption d'un bill de divorce en cette affaire; mais la prorogation du Parlement a empêché que les procédures sur ledit bill soient complétées.

3. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage, laquelle loi sera basée sur les témoignages rendus devant le comité à la dernière session du Parlement et qui sont soumis ci-après.

4. Le comité recommande que la taxe parlementaire versée avec la pétition lors de la dernière session s'applique à la pétition de la présente session sans versement supplémentaire, et que l'avis, et la signification de l'avis, etc., tels qu'exécutés pour la dernière session, soient acceptés comme suffisamment conformes aux règles du Sénat pour la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 3 mars 1943.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eugene Wallace Willard, fils.

2. Au cours de la dernière session du Parlement, le comité a recommandé l'adoption d'un bill de divorce en cette affaire; mais la prorogation du Parlement a empêché que les procédures sur ledit bill soient complétées.

3. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage, laquelle loi sera basée sur les témoignages rendus devant le comité à la dernière session du Parlement et qui sont soumis ci-après.

4. Le comité recommande que la taxe parlementaire versée avec la pétition lors de la dernière session s'applique à la pétition de la présente session sans versement supplémentaire, et que l'avis, et la signification de l'avis, etc., tels qu'exécutés pour la dernière session, soient acceptés comme suffisamment conformes aux règles du Sénat pour la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 4 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marion Catherine Bremner, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Donald Edward William Bremner, du canton de Hull Sud, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 4 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Feodor Karpenko, de la cité de Montréal province de Québec, opérateur de machine, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Akulina Lambutski Karpenko, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 4 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Platt Vaz, de la cité d'Outremont, province de Québec, dessinatrice de modes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Morton Vaz, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 4 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marion Ellen Topp Doré, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter James Dore, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 4 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Celia Lazarowitz Cohen, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edgar Horace Cohen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frederick Hubert Fairbanks, de la ville de Mont-Royal, province de Québec, agent de change, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Grace Lillian Vallance Fairbanks, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Maude May Frances Adlam Clare, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Ernest Clare, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gladys Mae Bond Jarvis, de la cité de Montréal, province de Québec, opérateur de machine de comptabilité, demandant

l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Douglas Bruce Jarvis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Max Shulman, de la cité de Montréal, province de Québec, colporteur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ray Hymovitch Shulman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Walter Pestun, autrement connu sous le nom de Walter Preston, de la cité de Montréal, province de Québec, dessinateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Tekla Stefaniw Pestun, autrement connue sous le nom de Thelia Stefaniw Preston, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-et-unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 5 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-et-unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sonia Litvack Shalinsky, de la cité de Montréal, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ephraim Shalinsky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 9 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Evelyn Margaret Cooke Phippard, de la cité de Verdun, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Joseph Phippard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 9 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Muriel Anna Chapman Longmore, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Longmore, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 9 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joseph Fernand St-Louis, de la cité de Hull, province de Québec, garçon de table, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Thérèse Phyllis Steele St-Louis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 9 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alexander Morgan, de la ville de Riverbend, province de Québec, fabricant de papier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Ann Thomson Morgan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mardi 9 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Norma Mady Albert Chamandy, de la ville de Garson Mine, province d'Ontario, comptable, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elias George Chamandy, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mardi 9 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gerald Clarkin, de la cité de Montréal, province de Québec, sergent détective, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Thérèse Laurette Larocque Clarkin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mercredi 10 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edith Rose Smith Gendron, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Joseph Philippe Gendron, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 10 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alice Bernadette Choiniere Horner, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Leon Horner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $150.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trentième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 10 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eva Pearl Gilbert, de la cité de Verdun, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Emerson Gilbert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-et-unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 10 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-et-unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Emma Cowsill Hill, de la ville de Ste-Agathe, province de Québec, ouvrière d'usine de munitions, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Albert Hill, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 10 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de David Joseph Kennedy, de la cité de Montréal, province de Québec, agent en industrie forestière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Blanche Chatel Kennedy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 10 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Leopold Boucher, de la cité de Montréal, province de Québec, expéditeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maria Gordechuck Boucher, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 12 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Beatrice Ashwell Dyson, de Amsdale, comté de Lancaster, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Brooks Dyson, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 12 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Freda Sybil Nisbet Baldwin, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Walter Baldwin, le comité a constaté que les prescription des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 12 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sam Hadis, de la cité de Montréal, province de Québec, tailleur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sprinta Glasser Hadis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 12 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Carmen Hilda Olesker Gold, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Solomon Gold, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 12 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Léo René Doré, du village de St-Hilaire, comté de Rouville, dans la province de Québec, agent en publicité, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva May Boudreau William-

son Doré, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le trente-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 16 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Sophia Viora St-Pierre Malhiot, autrement connue sous le nom de Maria Sophia Viora St-Pierre Mayotte, de la cité de Montréal, province de Québec, télégraphiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léo François Bernard Malhiot, autrement connu sous le nom de Léo François Bernard Mayotte, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP.
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 16 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Violet Victoria Green Auclair, de la cité de Verdun, province de Québec, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Emile Auclair, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 16 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Laurette Jobin Lalumière, de la cité de Montréal, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Armand Lalumière, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 16 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Gunn Sparling, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon Sparling, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 17 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bella Lerner Efros, de la cité de Montréal, province de Québec, expéditrice de sacs à main, demandant l'adoption d'une loi

qui dissolve son mariage avec Frank Efros, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le mercredi 17 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eleanora Jeanne Lonn Yanofsky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sam Yanofsky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Ordonnances de la Marine 2609-2619, en date du 13 mars 1943.
Ordonnances de la Marine 2571-2583, en date du 20 février 1943.
Ordonnances de la Marine 2584-2595, en date du 27 février 1943.
Ordonnances de la Marine 2506-2608, en date du 6 mars 1943.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation la Fondation hospitalière des Shriners de Montréal", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Le Sénat s'ajourne.

No 12

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 24 mars 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Beaubien (Montarville), Beauregard, Bench, Black, Blais, Blondin, Bourque, Calder, Campbell, Cantley, Chapais (sir Thomas), Copp, David, Donnelly, Duff, DuTremblay, Euler, Fafard, Fallis, Farris, Foster, Gouin, Green, Hardy, Harmer, Hayden, Horner, Howard, Hugessen, Hushion, Jones, King, Lambert, Léger, Little, Logan, MacArthur, Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, McRae, Michener, Moraud, Mullins, Murdock, Paquet, Paterson, Prévost, Quinn, Riley, Robertson, Robicheau, Robinson, St-Père, Sauvé, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Stevenson, Sutherland, Tanner, Turgeon, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable sénateur Howard, pour l'honorable sénateur Molloy:

De Mary Tocki, et autres, de Grandview, Manitoba, demandant leur constitution en corporation sous le nom de *The Felician Sisters of Winnipeg.*

Par l'honorable sénateur Howard, pour l'honorable sénateur Beaubien (St-Jean-Baptiste):

De Wasyl Dowhanyk, et autres, de Winnipeg, Manitoba, demandant leur constitution en corporation sous le nom de *Ukrainian Fraternal Society of Canada.*

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De John Whitehead Casement, de Verdun, Québec, surintendant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Faith Catherine Collins Davies Casement.

De Elaine Alice McCormick Desrosiers, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Paul Hervé Desrosiers.

De Phyllis Beatrice Barnett Woodham, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sidney James Valentine Woodham.

Sur motion de l'honorable sénateur Sauvé, il est

Ordonné: Qu'un Ordre du Sénat soit émis pour la production d'une copie de toutes représentations, lettres, documents, télégrammes échangés entre le gouvernement fédéral et tout gouvernement provincial, relativement au rationnement de l'essence ou tout autre sujet se rapportant aux véhicules moteurs, tel que la perte de revenus provinciaux causée par ledit rationnement, ainsi qu'aux droits provinciaux et ceux du Dominion.

L'honorable sénateur King, dépose sur la table,—

Ordonnances générales (Armée) du 19 décembre 1942 au 4 février 1943.

Ordonnances pour la Marine 2620-2631, en date du 20 mars 1943.

Rapport des administrateurs des Lignes Aériennes Trans-Canada pour l'année se terminant le 31 décembre 1942. (Versions anglaise et française).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du premier rapport du comité permanent des Relations extérieures.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Sheila Joan Milligan Hodgson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de John Elliott Cockerline, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de James William McDonald, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de William James Chafe, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Nettye Steinberg Litner, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mollie Jaslow Mitnick, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces concernant la pétition de Rose Hausberg Brooks.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ada Lahn Corber, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marion Catherine Bremner, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Feodor Karpenko, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy Platt Vaz, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marion Ellen Topp Doré, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Celia Lazarowitz Cohen, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du seizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Frederick Hubert Fairbanks, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Maude May Frances Adlam Clare, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gladys Mae Bond Jarvis, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Max Shulman, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Walter Pestun, autrement connu sous le nom de Walter Preston, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-et-unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Sonia Litvack Shalinsky, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Evelyn Margaret Cooke Phippard, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Muriel Anna Chapman Longmore, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Joseph Fernand St-Louis, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alexander Morgan, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Norma Mady Albert Chamandy, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gerald Clarkin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Edith Rose Smith Gendron, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alice Bernadette Choinière Horner, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Eva Pearl Gilbert, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la priseen considération du trente-et-unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Emma Cowsill Hill, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de David Joseph Kennedy, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Léopold Boucher, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Beatrice Ashwell Dyson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Freda Sybil Nisbet Baldwin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Sam Hadis, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Carmen Hilda Olesker Gold, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Léo René Doré, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Sophia Viora St-Pierre Mailhot, autrement connue sous le nom de Mary Sophia Viora St-Pierre Mayotte, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarantième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Violet Victoria Green Auclair, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-et-unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Laurette Jobin Lalumière, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Elizabeth Gunn Sparling, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Bella Lerner Efros, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Eleanore Jeanne Lonn Yanofsky, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:—

Bill (D), intitulé: "Loi pour faire droit à Sheda Joan Milligan Hodgson".
Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à John Elliott Cockerline".
Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à James William McDonald".
Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Chafe".
Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Nettye Steinberg Litner".
Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Jaslow Mitnick".
Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanore Jeanne Lonn Yanofsky".
Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Lahn Corber".
Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard".
Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Catherine Bremner".
Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Feodor Karpenko".
Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Platt Vaz".
Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Ellen Topp Dore".
Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Lazarowitz Cohen".
Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Hubert Fairbanks".
Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Maude May Frances Adlam Clare".
Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Mae Bond Jarvis".
Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Shulman".
Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Pestun, autrement connu sous le nom de Walter Preston".

Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Litvack Shalinsky".
Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Margaret Cooke Shippard".
Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Anna Chapman Longmore".
Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Fernand St-Louis".
Bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Morgan".
Bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mady Albert Chamandy".
Bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Clarkin".
Bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Rose Smith Gendron".
Bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Bernadette Choinière Horner".
Bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Pearl Gilbert".
Bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Cowsill Hill".
Bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à David Joseph Kennedy".
Bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Léopold Boucher".
Bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Ashwell Dyson".
Bill (K2), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Sybil Nisbet Baldwin".
Bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Hadis".
Bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Carmen Hilda Olesker Gold".
Bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Léo René Doré".
Bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Sophia Viora St-Pierre Malhiot, autrement connue sous le nom de Mary Sophia Viora St-Pierre Mayotte".
Bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Victoria Green Auclair".
Bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Jobin Lalumière".
Bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gunn Sparling".
Bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Lerner Efros".

Lesdits bills sont lus la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 13

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 25 mars 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (Montarville),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Blondin,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Green,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable Président du comité des Divorces:

D'Anne-Marie Garon Brown, de Montréal, Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Miller Brown.

La pétition suivante est lue et reçue:

De la *Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à responsabilité limitée)*, demandant l'adoption d'une loi modifiant sa constitution en corporation relativement à l'éligibilité d'un membre au Conseil d'administration.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que d'ici la fin de la présente session le nombre de membres qui composent le comité permanent des Finances soit augmenté de dix-sept à vingt-cinq membres et que les sénateurs dont les noms suivent soient ajoutés à la liste des membres siégeant sur ledit comité: Les honorables sénateurs Black, DuTremblay, Foster, Hayden, Howard, King, McRae et Moraud.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément pour la deuxième fois:

Bill (D), intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Joan Milligan Hodgson".
Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à John Elliott Cockerline".
Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à James William McDonald".
Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Chafe".
Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Nettye Steinberg Litner".
Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Jaslow Mitnick".
Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanore Jeanne Lonn Yanofsky".
Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Lahn Corber".
Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard".
Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Catherine Bremner".
Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Feodor Karpenko".
Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Platt Vaz".
Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Ellen Topp Dore".
Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Lazarowitz Cohen".
Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Hubert Fairbanks".
Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Maude May Frances Adlam Clare".
Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Mae Bond Jarvis".
Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Shulman".
Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Pestun, autrement connu sous le nom de Walter Preston".
Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Litvack Shalinsky".
Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Margaret Cooke Phippard".
Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Anna Chapman Longmore".
Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Fernand St-Louis".
Bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Morgan".
Bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mady Albert Chamandy".

Bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Clarkin".
Bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Rose Smith Gendron".
Bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Bernadette Choinière Horner".
Bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Pearl Gilbert".
Bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Cowsill Hill".
Bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à David Joseph Kennedy".
Bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Léopold Boucher".
Bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Ashwell Dyson".
Bill (K2), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Sybil Nisbet Baldwin".
Bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Hadis".
Bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Carmen Hilda Olesker Gold".
Bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Léo René Doré".
Bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Sophia Viora St-Pierre Malhiot, autrement connue sous le nom de Mary Sophia Viora St-Pierre Mayotte".
Bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Victoria Green Auclair".
Bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Jobin Lalumière".
Bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gunn Sparling".
Bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Lerner Efros".

Avec la permission du Sénat,
Lesdits bills sont, sur division, lus séparément une troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.
Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 14

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 29 mars 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	DuTremblay,	Léger,	Quinn,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),	Fallis,	Little,	Raymond,
Beauregard,	Farris,	MacArthur,	Robertson,
Bench,	Foster,	Macdonald (Cardigan),	Robicheau,
Black,	Gouin,	MacLennan,	Robinson,
Blais,	Green,	Marcotte,	St-Père,
Bourque,	Haig,	Marshall,	Sauvé,
Calder,	Harmer,	McGuire,	Sinclair,
Cantley,	Horner,	McIntyre,	Smith (Victoria-Carleton),
Chapais (sir Thomas),	Howard,	Michener,	Stevenson,
Copp,	Hugessen,	Molloy,	Tanner,
Duff,	Jones,	Moraud,	Vien,
Duffus,	King,	Paquet,	White,
	Lacasse,	Paterson,	Wilson.
	Lambert,		

Prières.

L'honorable Président présente au Sénat le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel:—

Athlone

Aux honorables membres du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, le 24 mars 1943.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (9), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (10), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Vera Venning Prestt, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rowland Gaskell Presst.

De Theodore Panos, d'Outremont, Québec, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evelyn Frances Field Panos.

De Norma Segal Katz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Israel Katz.

De Mary Constance Keys Helena Bates, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Stanley Bates.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:—

De Mary Tocki et autres de Grandview, Manitoba, demandant leur constitution en corporation sous le nom de *The Felician Sisters of Winnipeg.*

De Wasyl Dowhanyk, et autres, de Winnipeg, Manitoba, demandant leur constitution en corporation sous le nom de *Ukrainian Fraternal Society of Canada.*

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le vendredi 26 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kathleen Ena Bell Royer, de Knowlton's Landing, dans la municipalité d'Austin, comté de Brôme, province de Québec, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Earl

James Royer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sous la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 26 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Heddrick Lieth Gould, de la cité de Montréal, province de Québec, riveur, usine d'aéroplanes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Grant Gauld, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 26 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis, de la ville de Mont-Royal, dans la province de Québec, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Edward Lewis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 26 mars 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joseph Aloysius Lavigueur, de la cité de Montréal, province de Québec, professeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elaine Bourdon Lavigueur, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Rapport des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1942. (Editions anglaise et française).

Rapport de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* pour l'année terminée le 31 décembre 1942. (Editions anglaise et française).

Rapport du Trust des Titres des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année finissant le 31 décembre 1942. (Editions anglaise et française).

Rapport au Parlement de la firme George A. Touche & Company, vérificateurs des comptes du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1942. (Editions anglaise et française).

Le Sénat s'ajourne.

No 15

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 30 mars 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Blondin,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Green,
Haig,
Harmer,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Raymond,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

LE MARDI 30 mars 1943.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport, comme suit:

Votre Comité a examiné la pétition suivante et a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De John A. Harris et autres de Vancouver, C.-B., demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Church of God.*

De Wasyl Dowhanyk, et autres, de Winnipeg, Manitoba, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Ukrainian Fraternal Society of Canada.*

De la *Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à responsabilité limitée)*, demandant l'adoption d'une loi modifiant sa constitution en corporation relativement à l'éligibilité d'un membre au Conseil d'administration.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

LE MARDI 30 mars 1943.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Tocki et autres de Grandview, Manitoba, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Felician Sisters of Winnipeg.*

2. Durant la dernière session du Parlement, un bill établi d'après une pétition semblable a été adopté par le Sénat, mais la prorogation du Parlement a empêché que les procédures sur ce bill soient adoptées.

3. Le comité recommande que la taxe parlementaire et les frais d'impression versés au cours de la dernière session, s'appliquent au bill de la présente session, sans versement supplémentaire; et que la publication des avis faite pour la dernière session soit acceptée comme étant suffisamment conforme à la Règle 107 pour la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne*", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Haig présente au Sénat un bill (T2), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Felician Sisters of Winnipeg*".
Ledit bill est lu la première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Paterson, pour l'honorable sénateur Hayden, présente au Sénat un bill (U2), intitulé: "Loi concernant *The Canada North-West Land Company Limited*".
Ledit bill est lu la première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Beaubien (St-Jean-Baptiste), présente au Sénat un bill (V2), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Société Fraternelle Ukrainienne du Canada*".
Ledit bill est lu la première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Fondation hospitalière des Schriners de Montréal*", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 3, lignes 3 et 4. Aux mots "aux fins de définir et de déterminer", substituer le mot "concernant".

2. Page 3, ligne 4. Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

3. Page 3, ligne 30. Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

4. Page 3, ligne 31. Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

5. Page 4, ligne 16. Au mot "ou", substituer "et".

Lesdits amendements sont agréés, et,
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Farris, présente au Sénat un bill (W2), intitulé: "Loi autorisant une personne mariée dans certaines circonstances à s'adresser à un tribunal compétent pour faire rendre une déclaration que la partie conjointe doit être présumée décédée et pour obtenir une dissolution de mariage".

Ledit bill est lu la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (9), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (10), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Kathleen Ena Ball Royer, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Heddrick Lieth Gauld, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Joseph Aloysius Lavigueur, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et,
Sur motion, il est
Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

No 16

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 31 mars 1943

Deux heures et demie de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Blondin,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Cantley,
Copp,
David,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Green,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Farris présente au Sénat un bill (X-2), intitulé: "Loi constituant en corporation *L'Eglise de Dieu*".

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Kathleen Ena Ball Royer, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Heddrick Lieth Gauld, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Joseph Aloysius Lavigueur, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (T-2), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Felician Sisters of Winnipeg*", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes, et l'informe que le Sénat a approuvé ce bill, auquel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (U-2), intitulé: "Loi concernant la *Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada* (*à responsabilité limitée*), est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (V-2), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Société Fraternelle Ukrainienne du Canada*", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (W-2), intitulé: "Loi autorisant, en certaines circonstances, une personne mariée de s'adresser à un tribunal compétent pour obtenir une déclaration de présomption de décès du conjoint et de dissolution de mariage", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et,

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

No 17

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 1er avril 1943

Deux heures et demie de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Ballantyne, Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bench, Black, Blais, Blondin, Bourque, Buchanan, Calder, Campbell, Cantley, Copp, David, Donnelly, Duff, Duffus, Euler, Fafard, Fallis, Farris, Foster, Green, Haig, Hardy, Harmer, Hayden, Horner, Howard, Hugessen, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, Little, MacArthur, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McIntyre, Michener, Molloy, Mullins, Murdock, Paquet, Paterson, Prévost, Quinn, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sauvé, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Stevenson, Sutherland, Tanner, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable sénateur Hugessen, il est

Ordonné: Que les taxes supplémentaires versées relativement au bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Fondation Hospitalière des Shriners de Montréal"*, soient remboursées à M. H. M. Daly, C.R., procureur des pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Kathleen Ena Ball Royer, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Heddrick Lieth Gauld, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Joseph Aloysius Lavigueür, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (W-2), intitulé: "Loi autorisant, en certaines circonstances, une personne mariée de s'adresser à un tribunal compétent pour obtenir une déclaration de présomption de décès du conjoint et de dissolution de mariage", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (X-2), intitulé: "Loi constituant en corporation *L'Eglise de Dieu"*, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 18

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 2 avril 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Bench,
Black,
Blais,
Blondin,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Copp,
Duff,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Green,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table.
Ordonnances Navales 2632-2646, en date du 27 mars 1943.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, appuyé par l'honorable sénateur Foster, il est

Ordonné: Que le discours prononcé par le très honorable Anthony Eden, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et Leader de la Chambre des communes de la Grande-Bretagne, devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada réunis dans la salle des séances de la Chambre, ce jeudi, 1er avril 1943, soit consigné dans les Débats de la Chambre et fasse partie des archives permanentes du Parlement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Kathleen Ena Ball Royer, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Heddrick Lieth Gauld, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition d'Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la prise en considération du quarante-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Joseph Aloysius Lavigueur, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Farris propose que le bill (W-2), intitulé: "Loi autorisant, en certaines circonstances, une personne mariée à s'adresser à un tribunal compétent pour obtenir une déclaration de présomption de décès du conjoint et de dissolution de mariage", soit maintenant lu une deuxième fois.
Après débat, il est

Ordonné: Que le débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (X-2), intitulé: "Loi constituant en corporation l'*Eglise de Dieu*", est lu une deuxième fois, et
Renvoyé au Comité permanent des Bills privés.

L'honorable sénateur Sinclair, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants, savoir:—

Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Ena Ball Royer".

Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Heddrick Lieth Gauld".

Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis".

Lesdits bills son lus la première fois, et,

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour subir une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures trente.

8.30 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

No 19

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 5 avril 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Black,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Duff,
Fafard,
Farris,
Foster,
Gouin,
Green,
Hardy,
Harmer,
King,
Lacasse,
Lambert,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLennan,
Marcotte,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (57), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Joseph Aloysius Lavigueur, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (B-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Aloysius Lavigueur".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors, sur division, lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la reprise du débat sur la motion pour la deuxième lecture du bill (W-2), intitulé: "Loi autorisant, en certaines circonstances, une personne mariée à s'adresser à un tribunal compétent pour obtenir une déclaration de présomption de décès du conjoint et de dissolution de mariage", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément pour la deuxième fois:

Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Ena Ball Royer".

Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Heddrick Lieth Gauld".

Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire Adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est alors lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 5 avril 1943.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable Sir Lyman Poore Duff, Juge en chef du Canada, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, lundi, le 5 avril, à 5.45 heures p.m., pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire Adjoint du Gouverneur général.

Son Honneur
Le Président du Sénat,
Ottawa, Ont.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la table.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le treizième jour d'avril, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir du très honorable substitut du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable substitut du Gouverneur général comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public."

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944.

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills.

Le greffier ayant donné lecture des titres de ces bills,

A ces bills, le greffier du Sénat accorde la sanction royale dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable substitut du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills".

Après quoi, il plaît au très honorable substitut du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à mardi, le treizième jour d'avril prochain, à huit heures du soir.

No 20

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 13 avril 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Blondin,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Copp,
David,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
Euler,
Fafard,
Foster,
Green,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lambert,
Léger,
Little,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat, et,

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'un Ordre du Sénat soit émis pour la production d'un état montrant:—

1. Combien de gallons d'huile de morue crue ou ordinaire ont été extraits de foies de poissons par des pêcheurs et autres, pour chacune des années 1939 à 1942 inclusivement?

2. Combien de gallons d'huile de morue crue ou ordinaire ont été importés au Canada durant chacune des années ci-haut mentionnées?

3. Combien de gallons de ladite huile ont été raffinés pour fins médicinales ou autres durant chacune desdites années?

4. Combien de gallons d'huile de hareng ont été extraits pour chacune des années 1939, 1940, 1941 et 1942?

5. Combien de gallons d'huile ou d'autres produits ont été extraits de foies de flétan durant chacune des années ci-haut mentionnées?

6. Combien de gallons d'huile de phoque ont été importés ou apportés au Canada durant chacune desdites années?

7. Combien de gallons d'huile de baleine ont été importés ou apportés au Canada durant chacune des années 1939, 1940, 1941 et 1942?

8. Après leur production ou leur importation au Canada, quelle quantité des huiles ci-haut mentionnées, savoir: huile de morue, de hareng, de flétan, de phoque et de baleine a été exportée, durant lesdites années, aux Etats-Unis d'Amérique ou à d'autres pays, et quels sont ces pays?

L'honorable sénateur King dépose immédiatement sur la table ledit état.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (66), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1942 sur la réduction des emblavures", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:—

Ordonnances de la Marine 2647-2668, en date du 3 avril 1943.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 11397, en date du 19 novembre 1942, adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, sous forme dactylographiée. (Versions anglaise et française).

Copies des arrêtés en conseil et des proclamations adoptés durant les mois de janvier, février et mars 1943, en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, sous forme dactylographiée. (Versions anglaise et française).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur la motion pour deuxième lecture du bill (W-2), intitulé: "Loi autorisant, en certaines circonstances, une personne mariée à s'adresser à un tribunal compétent pour obtenir une déclaration de présomption de décès du conjoint et de dissolution de mariage".

Après plus ample débat, et

Etant posée la question d'agrément sur ladite motion,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	King,	Sinclair,
Ballantyne,	Hardy,	Little,	Smith (Victoria-Carleton),
Calder,	Harmer,	Michener,	Stevenson,
Copp,	Hugessen,	Paterson,	White—19.
Euler,	Jones,	Robinson,	

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Beaubien (St-Jean-Baptiste),	David,	Léger,	McIntyre,
Beauregard,	Duff,	Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),	Molloy,
Bench,	Duffus,	Marcotte,	Paquet,
Blais,	Fafard,	McDonald (Shédiac),	Prévost,
Blondin,	Howard,	McGuire,	Quinn,
Bourque,	Hushion,		St-Père,
Campbell,	Lambert,		Sauvé,
			Vien—27.

Elle est conséquemment résolue par la négative.

Le Sénat s'ajourne.

No 21

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 14 avril 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Blondin,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Copp,
David,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
Euler,
Fafard,
Foster,
Green,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (U-2), intitulé: "Loi concernant la *Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à responsabilité limitée)*", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Donnelly, pour l'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (V-2), intitulé: "Loi constituant en corporation la Société fraternelle Ukrainienne du Canada" rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec plusieurs amendements qu'il est prêt à lui soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Page 3, lignes 1 à 23. Aux clauses 6 et 7, substituer les suivantes:

"6. (1) La Société est gouvernée par une Convention qui constitue le souverain corps législatif et dirigeant de la Société.

(2) La Convention se compose des membres du Conseil d'administration et, en plus:

(*a*) des membres du bureau des vérificateurs;

(*b*) des membres du tribunal suprême d'arbitrage;

(*c*) de délégués représentant les diverses succursales, nommés ou élus conformément aux règlements de la Société.

7. (1) Les affaires de la Société sont administrées par un Conseil d'administration qui se compose du président, du vice-président, du secrétaire-archiviste, du secrétaire-financier, du trésorier et d'autant d'autres administrateurs que le nombre de provinces où il existe des succursales de la Société.

(2) Les membres du Conseil d'administration autres que les membres *ex officio* sont élus par la Convention et restent en fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs."

Lesdits amendements sont agréés, et,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King, propose que le bill (66), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1942 sur la réduction des emblavures", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 22

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 15 avril 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Blais,
Blondin,
Bourque,
Campbell,
Copp,
David,
Donnelly,
Duff,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Foster,
Gouin,
Green,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
Logan,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Lambert, du Comité spécial nommé pour étudier les problèmes d'après-guerre, particulièrement ceux concernant la restauration et le rétablissement et un plan d'assurance sociale et d'assurance contre la maladie, et pour en faire rapport, a maintenant l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

LE MERCREDI 14 avril 1943.

Le comité spécial nommé pour étudier les problèmes d'après-guerre, particulièrement ceux concernant la restauration et le rétablissement et un plan d'assurance sociale et d'assurance contre la maladie, et pour en faire rapport, a maintenant l'honneur de présenter son deuxième rapport, comme suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer au fur et à mesure 800 exemplaires anglais et 200 exemplaires français des témoignages rendus devant le Comité, et que la Règle 100 soit suspendue en ce qui concerne lesdites impressions.

Le tout respectueusement soumis.

N. P. LAMBERT,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Little, propose qu'il soit

Résolu: Que cette Chambre considère avec indignation et horreur les traitements barbares infligés par l'Allemagne nazie aux peuples de l'Europe occupée, qu'elle exprime sa sympathie aux victimes malheureuses, et qu'elle demande qu'une dure punition soit infligée à ceux qui sont responsables de ces crimes envers l'humanité.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Sur motion de l'honorable sénateur Sauvé, il est

Ordonné: Qu'un ordre du Sénat soit émis pour la production de copie de tous documents, lettres, télégrammes et ordres, de janvier 1942 à mars 1943, échangés entre le gouvernement ou ses représentants et toutes personnes formulant des griefs contre l'administration des Abattoirs de Montréal et les traitements subis par les cultivateurs ou producteurs sur ces marchés publics.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (66), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1942 sur la réduction des emblavures", est lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Le Sénat s'ajourne.

No 23

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 16 avril 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Foster,	Lambert,	Paquet,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),	Gouin,	Léger,	Paterson,
Beauregard,	Green,	Marcotte,	Robinson,
Bench,	Hardy,	Marshall,	St-Père,
Blais,	Harmer,	McDonald (Shédiac),	Sauvé,
Blondin,	Howard,	McIntyre,	Sinclair,
Calder,	Hugessen,	Michener,	Stevenson,
Copp,	Jones,	Molloy,	Sutherland,
Donnelly,	King,	Murdock,	Tanner,
Fafard,	Lacasse,		Vien,
			White.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (58), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (59), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (60), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Little, qu'il soit

Résolu: Que cette Chambre considère avec indignation et horreur les traitements barbares infligés par l'Allemagne nazie aux peuples de l'Europe occupée, qu'elle exprime sa sympathie aux victimes malheureuses, et qu'elle demande qu'une dure punition soit infligée à ceux qui sont responsables de ces crimes envers l'humanité.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et,

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 24

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 19 avril 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Blais,
Blondin,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Davies,
Donnelly,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Green,
Harmer,
Howard,
Hugessen,
King,
Lambert,
Léger,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Stevenson,
Tanner,
Vien,
White.

PRIÈRES.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quarante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 13 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Helen Alissamon Wheeler Baker Macoun, de la cité de Westmount, province de Québec, surveillante de dossiers, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bruce Frederick Macoun, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 13 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Adèle LeRoy Fuller Hardy, de la ville de Cowansville, dans le comté de Brome-Missisquoi, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Errol Drysdace Hardy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-et-unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 13 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-et-unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Constance Maxine Keating Noseworthy, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Henry Clarence Noseworthy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 13 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alvina Antoinette Bouchard Winterson, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Wesley Winterson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 14 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bernice Evelyn Berman Sholomenko, de la cité de Montréal, province de Québec, commis de bureau, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isedor Sholomenko, autrement connu sous le nom de Joseph Smith, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 14 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marjorie Florence Gray Lever, de la cité d'Outremont, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy James Cliff Lever, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant la paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 14 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Robert Gordon Shaw, du village de Brackley Beach, comté de Queens, province de l'Ile-du-Prince-Edouard, propriétaire d'hôtel, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Muriel Claudine Shaw, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 14 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Taffert, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Gross Taffert autrement connue sous le nom de Amy Gross Taffert.

2. Au cours de la dernière session du Parlement, le Comité a recommandé l'adoption d'un bill de divorce en cette affaire; mais la prorogation du Parlement a empêché que les procédures sur ledit bill soient complétées.

3. Après avoir écouté des témoins supplémentaires en faveur du pétitionnaire et de la partie défenderesse, le comité recommande de nouveau l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage, laquelle loi sera basée sur les témoignages rendus devant le comité au cours de la dernière session et sur les témoignages supplémentaires rendus devant le comité au cours de la présente session, et qui sont soumis ci-après.

4. Le comité recommande que la taxe parlementaire versée avec la pétition lors de la dernière session s'applique à la pétition de la présente session sans versement supplémentaire, et que l'avis, la signification de l'avis, etc., tels qu'exécutés pour la dernière session, soient acceptés comme suffisamment conformes aux règles du Sénat pour la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 14 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Uuno Ojalammi, de la cité de Montréal, province de Québec, commis de magasin, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lydia Ojalammi, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 14 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Léo Guay, de la cité de St-Jean, province de Québec, mécanicien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage

avec Apolline Remillard Guay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le cinquante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MERCREDI 14 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Patrick John Shanahan, de la cité de Montréal, province de Québec, sergent détective, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Irja Alina Agnes Vaisamen Shanahan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le Comité recommande que cette pétition ne soit pas accordée.

3. Le comité recommande la remise au pétitionnaire de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 15 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie Béatrice Arsenault Thériault, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henri Georges Joseph Thériault, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 15 avril 1943.

Le comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-et-unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Varga Csabi, de la cité de Montréal, province de Québec, couturière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stephen Csabi, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 15 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frances Helen Shand Howell, de la ville de Port d'Espagne, Trinidad, dans les Indes anglaises occidentales, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Edward Howell, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 15 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charles Cardin, de la cité de Montréal, province de Québec, employé de banque, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Marie Blanche Eva Cloutier Cardin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 15 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gladys Irene Harrison Mathers, de la cité de Montréal, province de Québec, femme de journée, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Willie Mathers, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 15 avril 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eileen Grace Shearer Taylor, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Nutting Taylor, junior, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Copies d'arrêtés en Conseil adoptés en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales, comme suit:

C.P. 2586, en date du 1er avril 1943.
C.P. 2665, en date du 2 avril 1943.
C.P. 2821, en date du 7 avril 1943.
C.P. 2907, en date du 12 avril 1943.
C.P. 3097, en date du 15 avril 1943.
Copies d'ordonnances de la Marine 2669-2694, en date du 10 avril 1943.
Copies d'ordonnances de la Marine 2695-2713, en date du 17 avril 1943.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Little, qu'il soit

Résolu: Que cette Chambre considère avec indignation et horreur les traitements barbares infligés par l'Allemagne nazie aux peuples de l'Europe occupée, qu'elle exprime sa sympathie aux victimes malheureuses, et qu'elle demande qu'une dure punition soit infligée à ceux qui sont responsables de ces crimes envers l'humanité.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (58), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", est lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Finances.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (59), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934", est lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Finances.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (60), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", est lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Finances.

Le Sénat s'ajourne.

No 25

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 20 avril 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Blais,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Davies,
Donnelly,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Harmer,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
King,
Lambert,
Léger,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Stevenson,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

Prières.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances, auquel a été renvoyé le bill (58), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.
Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances, auquel a été renvoyé le bill (59), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.
Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances, auquel a été renvoyé le bill (60), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", rapporte que le Sénat a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.
Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est
Ordonné: Que les Règles 23, 24 et 63 soient suspendues en tant qu'elles se rapportent au bill intitulé: "Loi amendant la Loi des Impôts de guerre sur le revenu".

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (7), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le ministère des Munitions et approvisionnements", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois, et
Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (69), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu la deuxième fois et
Renvoyé au comité permanent des Finances.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (70), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Après débat, et,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes l'informant que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour le reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Little, qu'il soit

Résolu: Que cette Chambre considère avec indignation et horreur les traitements barbares infligés par l'Allemagne nazie aux peuples de l'Europe occupée, qu'elle exprime sa sympathie aux victimes malheureuses, et qu'elle demande qu'une dure punition soit infligée à ceux qui sont responsables de ces crimes envers l'humanité.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération des quarante-neuvième à soixante-cinquième rapports, tous deux inclusivement, du comité permanent des Divorces, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Comme il est six heures, l'honorable Président quitte son fauteuil pour le reprendre à huit heures.

Huit heures.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à onze heures de la matinée.

Le Sénat s'ajourne.

No 26

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 21 avril 1943

Onze heures de la matinée.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne, Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bench, Blais, Calder, Chapais (sir Thomas), Davies, Donnelly, DuTremblay, Fafard, Fallis, Foster, Gouin, Harmer, Hayden, Hugessen, Hushion, King, Léger, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McIntyre, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Robinson, St-Père, Sauvé, Stevenson, Tanner, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Little, qu'il soit

Résolu: Que cette Chambre considère avec indignation et horreur les traitements barbares infligés par l'Allemagne nazie aux peuples de l'Europe occupée, qu'elle exprime sa sympathie aux victimes malheureuses, et qu'elle demande qu'une dure punition soit infligée à ceux qui sont responsables de ces crimes envers l'humanité.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération des cinquante-neuvième à soixante-cinquième rapports, tous deux inclusivement, du comité permanent des Divorces, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajouné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (7), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le ministère des Munitions et approvisionnements", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, et

Etant posée la question d'agrément sur ladite motion,

L'honorable sénateur Ballantyne propose en amendement que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois mais qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour la deuxième lecture après l'ajournement de la période de Pâques.

Etant posée la question d'agrément sur ladite motion en amendement,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Fallis,	McRae,	Paquet,
Calder,	Marcotte,	Michener,	Sauvé,
Chapais (sir Thomas),	McDonald (Shédiac),	Moraud,	Tanner,
Donnelly,			White—14.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Beaubien (St-Jean-Baptiste),	DuTremblay,	Hayden,	McIntyre,
	Fafard,	Hugessen,	Paterson,
Beauregard,	Foster,	Hushion,	Robinson,
Blais,	Gouin,	King,	Stevenson,
Davies,	Harmer,	Marshall,	Wilson—19.

Elle est résolue par la négative.

Etant posée la question d'agrément sur la motion principale pour la deuxième lecture du bill,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Finances.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances, auquel a été renvoyé le bill (69), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec plusieurs amendements, qu'il sera prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 1, ligne 3. Au mot "L'article", substituer: "Le premier paragraphe de l'article".

2. Page 1, lignes 7 et 8. Aux mots "à l'égard du revenu défini au", substituer: "sous l'autorité du".

3. Page 2, ligne 18. Au mot "cependant", substituer "Toutefois".

Lesdits amendements sont agréés.

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Comme il est une heure, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures et demie de l'après-midi.

Trois heures et demie.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances, auquel a été renvoyé le bill (7), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Munitions et approvisionnements", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 7, ligne 38. Au mot "sept", substituer "huit".

Ledit amendement est agréé.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur King propose que ce bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Ballantyne propose que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé comme suit:

Page 8, lignes 17 à 34, inclusivement, et page 9, lignes 1 à 10 inclusivement.

A la clause neuf, substituer la clause suivante:

"9. (1) Est abrogé l'article dix-sept de ladite Loi, tel qu'édicté par l'article dix du chapitre trente et un des statuts de 1940, et le suivant lui est substitué:

'17. Les dispositions précédentes de la présente Loi continueront d'être en vigueur pour une période de cinq années à partir du neuvième jour d'avril 1940, et leur application cessera alors.'

(2) Est en outre modifiée ladite Loi par l'addition de l'article suivant à titre d'article dix-sept A:

Aucune personne n'a droit à des dommages-intérêts, à une indemnité ni à une autre allocation pour la perte de bénéfices directs ou indirects résultant de la résiliation ou de l'expiration de

a) tout marché conclu, le ou après le neuf avril mil neuf cent quarante, par cette personne avec le Ministre pour le compte ou au nom de Sa

Majesté le Roi du droit du Canada, le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tout autre des gouvernements de Sa Majesté, ou le gouvernement de toute puissance alliée ou associée;

b) tout marché conclu le ou après le neuf avril mil neuf cent quarante par cette personne avec toute compagnie dont le Ministre détient en dépôt tout le capital-actions émis (sauf les actions de garantie des administrateurs) pour le compte de Sa Majesté le Roi du droit du Canada ou pour l'un des gouvernements mentionnés à l'alinéa *a*) du présent article; ou de

c) tout marché conclu le ou après le neuf avril mil neuf cent quarante avec toute personne pour des fins se rapportant ou se rattachant directement à l'exécution de tout marché décrit aux alinéas *a*) ou *b*) du présent article,

si ledit marché est ainsi résilié ou résolu, en tout temps avant son achèvement complet, en conformité d'une autorisation y contenue ou dévolue actuellement ou par la suite au gouverneur en conseil ou au Ministre sous l'autorité des lois du Canada."

Après débat, et

Etant posée la question d'agrément sur la motion en amendement,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Donnelly,	McDonald (Shédiac),	Moraud,
Calder,	Fallis,	McRae,	Sauvé,
Chapais (sir Thomas),	Marcotte,	Michener,	Tanner—12.

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Beaubien (St-Jean-Baptiste),	DuTremblay,	Hushion,	Murdock,
	Fafard,	King,	Paterson,
Beauregard,	Foster,	Marshall,	Robinson,
Blais,	Gouin,	McIntyre,	St-Père,
Davies,	Hugessen,	Molloy,	Stevenson,
			Wilson—20.

Elle est résolue par la négative.

Etant posée la question d'agrément sur la motion principale pour la troisième lecture de ce bill, tel qu'amendé,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, auquel il sollicite son agrément.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (73), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté une certaine somme d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944", auquel il sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et,
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 21 avril 1943.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable sir Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à cinq heures et quarante-cinq minutes de l'après-midi afin de donner la sanction royale à certains Bills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Son Honneur
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (7), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Munitions et approvisionnements", et informe le Sénat qu'il accepte son amendement audit bill, sans amendement.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mercredi le cinquième jour de mai prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir du trés honorable député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi modifiant la Loi de 1942 sur la réduction des emblavures.
Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.
Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.
Loi modifiant le Tarif des douanes.
Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa.
Loi modifiant la Loi sur le ministère des Munitions et approvisionnements.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable député du Gouverneur général sanctionne ces bills".

Alors l'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable député du Gouverneur général comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté une certaine somme d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill".

Le greffier ayant donné lecture du titre de ce bill.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill".

Après quoi il a plu au très honorable député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à mercredi le cinquième jour de mai prochain, à huit heures du soir.

No 27

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 5 mai 1943

Huit heures du soir.

L'honorable CLIFFORD W. ROBINSON, Président suppléant

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Black, Bourque, Buchanan, Calder, Campbell, Cantley, Copp, David, Davies, Donnelly, Duffus, Euler, Fafard, Fallis, Gouin, Griesbach, Hardy, Harmer, Hayden, Howard, Hugessen, Jones, King, Léger, Little, MacArthur, MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, Michener, Moraud, Mullins, Murdock, Paquet, Paterson, Prévost, Robertson, Robicheau, Robinson, St-Père, Sauvé, Sinclair, Sutherland, Tanner, White, Wilson.

Le greffier à la Table informe le Sénat que Son Honneur le Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur King propose, appuyé par l'honorable sénateur Copp:

Que, durant l'absence de Son Honneur le Président, l'honorable sénateur Robinson le remplace au fauteuil de la présidence.

Etant posée la question d'agrément, le greffier déclare que ladite motion est résolue par l'affirmative.

En conséquence, l'honorable sénateur Robinson prend le fauteuil.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Copies des arrêtés en Conseil C.P. 3167, 3168 et 3208, en date du 19 avril 1943; C.P. 3238 et 3243, en date du 20 avril 1943, et C.P. 70/3303, en date du 23 avril 1943, adoptés en vertu de la Loi des Mesures de guerre. (Dactylographiées.)

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que le nom de l'honorable sénateur Ballantyne soit substitué à celui de l'honorable sénateur Pope sur la liste des membres du comité permanent des Finances.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (72), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du bill (69), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Little, qu'il soit

Résolu: Que cette Chambre considère avec indignation et horreur les traitements barbares infligés par l'Allemagne nazie aux peuples de l'Europe occupée, qu'elle exprime sa sympathie aux victimes malheureuses, et qu'elle demande qu'une dure punition soit infligée à ceux qui sont responsables de ces crimes envers l'humanité.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Helen Alissamon Wheeler Baker Macoun, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquantième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Adèle LeRoy Fuller Hardy, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-et-unième rapport du comité permanetn des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Constance Maxine Keating Noseworthy, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alvina Antoinette Bouchard Winterson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Bernice Evelyn Berman Sholomenko, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marjorie Florence Gray Lever, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Robert Gordon Shaw, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de William Taffert, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Uuno Ojalammi, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Léo Guay, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Patrick John Shanahan.
Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixantième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marie Beatrice Arsenault Thériault, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-et-unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Varga Csabi, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Frances Helen Shand Howell, ainsi que des témoignages rendus devant ledti comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Charles Cardin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de de Gladys Irene Harrison Mathers, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Eileen Grace Shearer Taylor, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:
Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Alissamon Wheeler Baker Macoun".
Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Adèle LeRoy Fuller Hardy".
Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Maxine Keating Noseworthy".
Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvina Antoinette Bouchard Winterson".
Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Evelyn Berman Sholomenko".

Bill (H-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Florence Gray Lever".
Bill (I-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Gordon Shaw".
Bill (J-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".
Bill (K-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Uuno Ojalammi".
Bill (L-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Léo Guay".
Bill (M-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Béatrice Arsenault Thériault".
Bill (N-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Varga Csabi".
Bill (O-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Shand Howell".
Bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Cardin".
Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Irene Harrison Mathers"
Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Grace Shearer Taylor".

Lesdits bills, sur division, sont lus séparément pour la première fois, et

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 28

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 6 mai 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Black,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Cantley,
Copp,
David,
Davies,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Gouin,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Léger,
Little,
MacArthur,
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
Michener,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Copie des Règlements établis sous l'empire de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale, par arrêté en Conseil en date du 20 avril 1943. (C.P. 3/3241). (Versions anglaise et française).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du bill (69), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Little, qu'il soit

Résolu: Que cette Chambre considère avec indignation et horreur les traitements barbares infligés par l'Allemagne nazie aux peuples de l'Europe occupée, qu'elle exprime sa sympathie aux victimes malheureuses, et qu'elle demande qu'une dure punition soit infligée à ceux qui sont responsables de ces crimes envers l'humanité.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (72), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Finances.

Le Sénat s'ajourne.

No 29

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 7 mai 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Black, Bourque, Buchanan, Calder, Campbell, Cantley, Copp, David, Davies, Donnelly, Fafard, Fallis, Griesbach, Harmer, Hayden, Hugessen, Hushion, Jones, King, Lambert, Léger, Little, MacArthur, MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, Michener, Mullins, Murdock, Paterson, Prévost, Robertson, Robicheau, Robinson, St-Père, Sinclair, Sutherland, Tanner, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Finances, auquel a été renvoyé le bill (72), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu", rapporte que le comité a étudié ledit bill et qu'il l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à lui soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

1. Page 2, ligne 18. Supprimer les mots "(seconde session)".

2. Page 3, ligne 2. Au mot ";toutefois", substituer ".Toutefois,".

3. Page 3, ligne 9. Aux mots "en outre", substituer ".De plus".

4. Page 3, ligne 22. Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

5. Page 3, ligne 32. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

6. Page 3, ligne 48. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

7. Page 4, lignes 9 et 10. Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

8. Page 5, ligne 19. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

9. Page 5, ligne 27. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

10. Page 5, ligne 48. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

11. Page 6, ligne 6. Au chiffre "1943", substituer "l'année mil neuf cent quarante-trois".

12. Page 8, ligne 13. Au mot "neuf", substituer "douze".

13. Page 8, ligne 14 Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

14. Page 7, ligne 45 Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

15. Page 8, ligne 23. Au point final, substituer un point et virgule.

16. Page 8, ligne 26. Au chiffre "1933", substituer "1932-33".

17. Page 10, ligne 22 Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

18. Page 11, ligne 17. Supprimer les mots "(seconde session)".

19. Page 12, ligne 34. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

20. Page 12, ligne 45. Aux mots "1940 (seconde session)", substituer "1940-41".

21. Page 13, ligne 7. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

22. Page 14, ligne 22. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

23. Page 18, ligne 20. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

24. Page 17, ligne 1. Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

25. Page 17, ligne 7. Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

26. Page 19, lignes 22 et 23. Aux mots "Est modifié l'article quatre-vingt-quatre de ladite loi par l'adddition du paragraphe suivant:", substituer "L'article quatre-vingt-quatre de ladite loi, tel qu'édicté par l'article seize du chapitre quarante et un des statuts de 1942-43, et tel que modifié par l'article vingt-sept du chapitre vingt-huit des statuts de 1942-43, est en outre modifié par l'addition du paragraphe suivant:".

27. Page 19, ligne 30. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

28. Page 19, ligne 36. Aux mots "les paragraphes deux et neuf", substituer "le paragraphe deux, tel qu'édicté par l'article trente et un du chapitre vingt-huit des statuts de 1942-43, et le paragraphe neuf".

29. Page 20, lignes 16 et 17. Aux mots "Est modifié l'alinéa *a*) du paragraphe onze dudit article quatre-vingt-douze", substituer "L'alinéa *a*) du paragraphe onze dudit article quatre-vingt-douze, tel qu'édicté par l'article trente et un du chapitre vingt-huit des statuts de 1942-43, est modifié".

30. Page 21, ligne 25. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

31. Page 22, ligne 14. Au chiffre "1942", substituer "1942-43".

32. Page 22, ligne 45. Au chiffre "1942", substituer 1942-43".

33. Page 23, lignes 33-34-35. Aux mots "cette solde et ces allocations (à l'exclusion des allocations de subsistance jusqu'à concurrence de $1.70 par jour et des allocations conjugales et familiales)", substituer "la solde et les allocations imposables d'un tel membre".

34. Page 24, lignes 7, 8 et 9. Aux mots "(à l'exclusion des allocations de subsistance jusqu'à concurrence de $1.70 par jour et des allocations conjugales et familiales)", substituer "imposables à un taux qui dépasse $1,600.00 par année".

35. Page 24, ligne 34. Après le mot "vingt-deux", insérer "de la présente loi".

36. Page 24, ligne 36. Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

37. Page 24, ligne 38. Après le mot "trente-deux", insérer "de la présente loi".

38. Page 24, ligne 47. Après les mots "trente-et-un", insérer "de la présente loi".

39. Page 23, ligne 20. Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

40. Page 25, ligne 20 Au mot "L'article", substituer "Le paragraphe cinq de l'article huit de la *Loi de l'impôt de guerre sur le revenu*, tel qu'édicté par l'article".

Lesdits amendements sont agréés, et
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, auxquels il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (69), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices" est lu la troisième fois tel que modifié.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel que modifié, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ledit bill avec plusieurs amendements auxquels il demande son concours.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Little, qu'il soit

Résolu: Que cette Chambre considère avec indignation et horreur les traitements barbares infligés par l'Allemagne nazie aux peuples de l'Europe occupée,

qu'elle exprime sa sympathie aux victimes malheureuses, et qu'elle demande qu'une dure punition soit infligée à ceux qui sont responsables de ces crimes envers l'humanité.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément une deuxième fois, savoir:

Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Alissamon Wheeler Baker Macoun".

Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Adèle LeRoy Fuller Hardy".

Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Maxine Keating Noseworthy".

Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvina Antoinette Bouchard Winterson".

Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Evelyn Berman Sholomenko".

Bill (H-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Florence Gray Lever".

Bill (I-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Gordon Shaw".

Bill (J-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".

Bill (K-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Uuno Ojalammi".

Bill (L-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Léo Guay".

Bill (M-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Béatrice Arsenault Thériault".

Bill (N-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Varga Csabi".

Bill (O-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Shand Howell".

Bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Cardin".

Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Irene Harrison Mathers".

Bill ((R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Grace Shearer Taylor".

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Ordonnances de la Marine 2714-2731, en date du 24 avril 1943.

Ordonnances de la Marine 2732-2746, en date du 1er mai 1943.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mercredi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 30

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 12 mai 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Copp,	Lacasse,	Raymond,
Beaubien (Montarville),	Donnelly,	Léger,	Riley,
Black,	DuTremblay,	MacArthur,	Robicheau,
Blondin,	Fafard,	Marcotte,	Robinson,
Bourque,	Fallis,	McDonald (Shédiac),	St-Père,
Buchanan,	Gouin,	McGuire,	Sinclair,
Calder,	Griesbach,	McIntyre,	Stevenson,
Cantley,	Hardy,	Michener,	Tanner,
Chapais (sir Thomas),	Harmer,	Murdock,	Vien,
	Hushion,	Paquet,	White,
	King,		Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE JEUDI 6 mai 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Maitland Richardson Silvester, du village de Georgeville, comté de Stanstead, province de Québec, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jessie Ellen Bronson Silvester, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE JEUDI 6 mai 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Agnes May Jack Jackson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cameron Pollard Jackson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE JEUDI 6 mai 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie Fernande Broca Taisne, de la cité de Montréal, province de Québec, employée d'hôtel, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leonard Auguste Maurice Taisne, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE JEUDI 6 mai 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Samuel William Simon, de la cité de Montréal, province de Québec, ouvrier-tôlier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Celia Glasberg Simon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE JEUDI 6 mai 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vera Venning Prestt, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage

avec Rowland Gaskell Prestt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-et-onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 7 mai 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-et-onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Katherine Scott Thacher, de la cité de Hull, province de Québec, commis de bureau, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Lewis Carlton Thacher, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140 soit réduite à $50.00 et que le surplus de $50.00 soit remboursé au pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 7 mai 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elias Shapiro, de la cité de Montréal, province de Québec, fourreur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Toba Mariam Blitz Shapiro, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le VENDREDI 7 mai 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Fannie Rubin Segal, de la cité de Montréal, province de Québec, teneuse de livres, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Segal, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise au pétitionnaire de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $150.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 11 mai 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Doris Mae Sangster Webster, de la cité de Québec, province de Québec, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Meredith Webster, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 11 mai 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charles Joseph Wilfrid Rousseau, de la cité de Montréal, province de Québec, marchand, demandant l'adoption d'une

loi qui dissolve son mariage avec Geralda Béatrice Gariépy Rousseau, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 15 avril 1943, pour la production de copie de tous les documents, lettres, télégrammes et ordres, de janvier 1942 à mars 1943 inclusivement échangés entre le gouvernement ou ses représentants et toutes personnes formulant des griefs contre l'administration des Abattoirs de Montréal et les traitements subis par les cultivateurs ou producteurs sur ces marchés publics.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Little, qu'il soit

Résolu: Que cette Chambre considère avec indignation et horreur les traitements barbares infligés par l'Allemagne nazie aux peuples de l'Europe occupée, qu'elle exprime sa sympathie aux victimes malheureuses, et qu'elle demande qu'une dure punition soit infligée à ceux qui sont responsables de ces crimes envers l'humanité.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants, sur division, sont lus séparément la troisième fois, savoir:

Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Alissamon Wheeler Baker Macoun".

Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Adèle LeRoy Fuller Hardy".

Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Maxine Keating Noseworthy".

Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvina Antoinette Bouchard Winterson".

Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Evelyn Berman Sholomenko".

Bill (H-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Florence Gray Lever".

Bill (I-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Gordon Shaw".

Bill (J-3), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".

Bill (K-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Uuno Ojalammi".

Bill (L-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Léo Guay".

Bill (M-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Béatrice Arsenault Thériault".

Bill (N-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Varga Csabi".

Bill (O-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Shand Howell".

Bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Cardin".
Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Irene Harrison Mathers".
Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Grace Shearer Taylor".

Etant posée la question de savoir si ces bills sont adoptés,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Le Sénat s'ajourne.

No 31

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 13 mai 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	DuTremblay,	Lambert,	Prévost,
Beaubien (Montarville),	Fafard,	Léger,	Raymond,
Black,	Fallis,	MacArthur,	Riley,
Blondin,	Gouin,	Marcotte,	Robicheau,
Bourque,	Griesbach,	McDonald (Shédiac),	Robinson,
Buchanan,	Hardy,	McGuire,	St-Père,
Calder,	Harmer,	McIntyre,	Sinclair,
Cantley,	Hayden,	Michener,	Stevenson,
Chapais (sir Thomas),	Hugessen,	Murdock,	Tanner,
Copp,	Hushion,	Paquet,	Vien,
	King,	Paterson,	White,
	Lacasse,		Wilson.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable sénateur King, appuyé par l'honorable sénateur Ballantyne, il est

Résolu: Que nous, membres du Sénat du Canada, en séance du Parlement, désirons exprimer la profonde satisfaction que nous cause la victoire décisive par laquelle les Nations Unies ont rompu l'emprise de l'Axe sur le continent africain.

Nous voulons aussi exprimer notre admiration du courage et de l'habileté des armées de mer, de terre et de l'air des Nations Unies qui ont su coordonner si admirablement leur action pour ne former qu'une seule armée combattante.

Nous désirons également offrir au Premier Ministre de Grande-Bretagne, au Président des Etats-Unis, au Commandant en chef, le général Eisenhower, ainsi qu'aux commandants alliés, et à tous les officiers et soldats placés sous leurs ordres, nos félicitations pour les résultats décisifs obtenus grâce à la préparation soigneuse et à la coordination efficace des efforts alliés en Afrique.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Little, qu'il soit

Résolu: Que cette Chambre considère avec indignation et horreur les traitements barbares infligés par l'Allemagne nazie aux peuples de l'Europe occupée, qu'elle exprime sa sympathie aux victimes malheureuses, et qu'elle demande qu'une dure punition soit infligée à ceux qui sont responsables de ces crimes envers l'humanité.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Maitland Richardson Silvester, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Agnes May Jack Jackson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marie Fernande Broca Taisne, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Samuel William Simon, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Vera Venning Prestt, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-et-onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Katherine Scott Thacher, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Elias Shapiro, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Fannie Rubin Segal, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-quatorzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Doris Mae Sangster Webster, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Charles Joseph Wilfrid Rousseau, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:

Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Maitland Richardson Silvester".
Bill (T-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes May Jack Jackson".
Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Fernande Broca Taisne".
Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel William Simon".
Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Venning Prestt".
Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Scott Thacher".
Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elias Shapiro".
Bill (Z-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Fannie Rubin Segal".
Bill (A-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mae Sangster Webster".
Bill (B-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Joseph Wilfrid Rousseau".

Lesdits bills, sur division, sont lus séparément la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Copies dactylographiées des arrêtés en Conseil adoptés sous l'autorité de la Loi des mesures de guerre du 1er au 30 avril 1943. (Versions anglaise et française).

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (69), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénfices", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autres, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (72), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu" ,et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autres, les amendements du Sénat audit bill.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 32

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 18 mai 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Bourque, Buchanan, Calder, Copp, Duffus, DuTremblay, Euler, Fafard, Gouin, Harmer, Hugessen, King, Lacasse, Lambert, Léger, MacArthur, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, Michener, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Prévost, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sauvé, Sinclair, Stevenson, Sutherland, Tanner, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président du Comité permanent des divorces présente le soixante-seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 18 mai 1943.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-seizième rapport comme suit:

Le Comité recommande que les délais prescrits pour recevoir les pétitions en divorce soient prolongés jusqu'au mardi, 15 juin 1943.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président suppléant du Comité permanent des divorces.

De Ruth Usher Garson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Benjamin Alexander Garson.

De Pearl Anneta Benn Russell, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Joseph Russell.

De Margaret Anne Richards Johnstone, de la cité de Montréal, province de Québec, et actuellement demeurant en la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Norman Johnstone, de ladite cité de Montréal.

De Freda Altman Scheien, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank P. Scheien.

De Béatrice Belodubrofsky Schiller, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Norman Schiller.

De Sonia Libenstein Kolber, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Kolber.

De Joseph-Ulric-Edouard Burns, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Angelina-Graziella Ducasse Burns.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un bill (76), intitulé: "Loi accordant de l'aide à Sa Majesté pour mettre à la dispositions des Nations Unies les fournitures de guerre canadiennes", pour lequel elle sollicite le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un bill (95), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944", pour lequel elle sollicite le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un bill (96), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", pour lequel elle sollicite le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie des Ordonnances de la Marine 2747-2766, en date du 8 mai 1943.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la deuxième fois:

Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Maitland Richardson Silvester".
Bill (T-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes May Jack Jackson".
Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Fernande Broca Taisne".
Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel William Simon".
Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Venning Prestt".
Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Scott Thacher".
Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elias Shapiro".
Bill (Z-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Fannie Rubin Segal".
Bill (A-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mae Sangster Webster".
Bill (B-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles-Joseph-Wilfrid Rousseau".

Avec la permission du Sénat, lesdits bills sont, sur division, lus la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills sont adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Little, qu'il soit

Résolu: Que cette Chambre considère avec indignation et horreur les traitements barbares infligés par l'Allemagne nazie aux peuples de l'Europe occupée, qu'elle exprime sa sympathie aux victimes malheureuses, et qu'elle demande qu'une dure punition soit infligée à ceux qui sont responsables de ces crimes envers l'humanité.

Après débat, et

La question étant posée sur ladite motion, elle est

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

No 33

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 19 mai 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beauregard, Bench, Bourque, Buchanan, Copp, Duffus, DuTremblay, Euler, Fafard, Foster, Gouin, Griesbach, Harmer, Howard, Hugessen, King, Lacasse, Lambert, Léger, MacArthur, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, Michener, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Prévost, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sauvé, Sinclair, Stevenson, Sutherland, Tanner, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Copie de l'arrêté en Conseil C.P. 4091, en date du 17 mai 1943, et copie de la Proclamation qui le concerne.

Copie de l'arrêté en Conseil C.P. 4092, en date du 17 mai 1943, adopté sous l'autorité de la Loi des Mesures de guerre.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (76), intitulé: "Loi accordant de l'aide à Sa Majesté pour mettre à la disposition des Nations Unies les fournitures de guerre canadiennes", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Finances.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (95), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (96), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales" est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Le Sénat s'ajourne.

No 34

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 20 mai 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beauregard, Bench, Bourque, Buchanan, Calder, Copp, Davies, DuTremblay, Euler, Fafard, Foster, Gouin, Griesbach, Harmer, Howard, Hushion, King, Lacasse, Lambert, Léger, MacArthur, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Marcotte, Marshall, McGuire, McIntyre, Michener, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Prévost, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sauvé, Sinclair, Stevenson, Sutherland, Tanner, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances, auquel a été renvoyé le bill (76), intitulé: "Loi accordant de l'aide à Sa Majesté pour mettre à la disposition des Nations Unies les fournitures de guerre canadiennes", rapporte que le comité a étudié ce bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable sénateur Prévost, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, propose: Que cette Chambre croit opportun d'attirer l'attention du gouvernement sur le sort des Canadiens incarcérés en France par les autorités allemandes, uniquement parce qu'ils sont des sujets britanniques, alors que les Allemands qui respectent les lois de notre pays, jouissent en paix de leur liberté, au Canada.

Que cette Chambre croit et espère que les autorités canadiennes pourront, par des démarches appropriées, obtenir la libération de nos malheureux compatriotes.

Après débat, il est

Ordonné: Que le débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le huitième jour de juin prochain, à huit heures du soir.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 20 mai 1943.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable sir Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, le 20 mai, à cinq heures et quarante-cinq minutes de l'après-midi afin de donner la sanction royale à certains Bills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Voter obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Son Honneur
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir du très honorable député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills".

Son Honneur le Président des Communes s'adresse alors au très honorable député du Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté les crédits nécessaires pour permettre au Gouvernement de défrayer certaines dépenses du service public.

Au nom de la Chambre des communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi accordant de l'aide à Sa Majesté pour mettre à la disposition des Nations Unies les fournitures de guerre canadiennes.

Loi allouant à Sa Majesté une certaine somme d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944.

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

A ces bills, je demande humblement la sanction de Votre Honneur.

Le Greffier ayant donné lecture du titre de ces bills.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bill".

Après quoi il a plu au très honorable député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à mardi, le huitième jour de juin prochain à huit heures du soir.

No 35

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 8 juin 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Blais,
Blondin,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Davies,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gouin,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

Prières.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces.

De Diana Lenore Tenenhouse, de Montréal, Québec, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Moses Tenenhouse.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'un ordre du Sénat soit émis pour la production d'un état montrant:

1. Quel usage fait-on du mazout transporté par les navires qui arrivent à Halifax, Nouvelle-Ecosse, avant qu'ils s'équipent pour la mer ou partent pour de nouveaux voyages?
2. Quelles facilités possèdent les cales sèches et les ateliers de réparation pour récupérer l'huile?
3. Est-ce l'usage de jeter à la mer l'huile qui peut être récupérée?
4. Cet usage se pratique-t-il encore?
5. S'il a été abandonné, quand l'a-t-on fait?
6. Quelle quantité d'huile récupérée ou qui peut être utilisée de nouveau, s'il en est, a été jetée à la mer?
7. Quelle est la façon de procéder en ce cas?
8. Lesdites cales sèches et ateliers de réparation se servent-ils de mazout pour faire fonctionner leurs usines?
9. Si elle était récupérée, cette huile serait-elle disponible et utile pour faire fonctionner des usines?
10. Quel prix doivent payer lesdits ateliers pour un gallon d'huile ordinaire?
11. Quel est le prix, par gallon, de l'huile récupérée?
12. Si l'on utilisait cette huile récupérée, quelle somme épargnerait-on par année?
13. Quel est le coût total actuel de l'huile neuve utilisée par lesdits ateliers de réparation et les cales sèches à Halifax?
14. Si l'on utilisait des huiles récupérées, quel serait le coût total durant la même période de temps?
15. Comment récupère-t-on et traite-t-on l'excédent d'huile?
16. Quel en est le coût?
17. S'il y a eu quelque changement à cet égard, quel était l'usage antérieur?
18. Quel est l'usage actuel?
19. A-t-on établi quelques améliorations, récemment, dans les facilités à cet égard?
20. Dans l'affirmative, quelles sont ces facilités?
21. Dans la négative, pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

L'honorable sénateur King dépose immédiatement sur la table la réponse à cet Ordre.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, appuyé par l'honorable sénateur Copp, il est

Ordonné: Que le discours prononcé le 3 juin 1943 par Son Excellence M. Edouard Bénès, Président de la République tchécoslovaque, devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes, ainsi que les discours du très honorable Premier Ministre, de l'honorable Président du Sénat et de l'honorable Président de la Chambre des communes, soient imprimés en appendice au rapport officiel des Débats du Sénat et fassent partie des archives permanentes de cette Chambre.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 3205, en date du 31 mai 1943: approuvant un Ordre qui établit les conditions auxquelles sont soumises les forces militaires qui pourront participer à des activités politiques.

Copie des ordonnances de la Marine 2767-2792, en date du 15 mai 1943.

Copie des ordonnances de la Marine 2793-2808, en date du 22 mai 1943.

Copie des ordonnances de la Marine 2809-2821, en date du 29 mai 1943.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Prévost:

Que cette Chambre croit opportun d'attirer l'attention du gouvernement sur le sort des Canadiens incarcérés en France par les autorités allemandes, uniquement parce qu'ils sont des sujets britanniques, alors que les Allemands qui respectent les lois de notre pays, jouissent en paix de leur liberté, au Canada.

Que cette Chambre croit et espère que les autorités canadiennes pourront, par des démarches appropriées, obtenir la libération de nos malheureux compatriotes.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 36

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 9 juin 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Black, Blais, Blondin, Bourque, Buchanan, Calder, Chapais (sir Thomas), Copp, David, Davies, Donnelly, Duffus, DuTremblay, Fafard, Fallis, Farris, Foster, Gouin, Harmer, Hayden, Horner, Howard, Hugessen, Hushion, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, MacArthur, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Prévost, Quinn, Riley, Robicheau, Robinson, St-Père, Sauvé, Smith (Victoria-Carleton), Stevenson, Sutherland, Tanner, Vien, White, Wilson,

Prières.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Prévost:

Que cette Chambre croit opportun d'attirer l'attention du gouvernement sur le sort des Canadiens incarcérés en France par les autorités allemandes, uniquement parce qu'ils sont des sujets britanniques, alors que les Allemands qui respectent les lois de notre pays, jouissent en paix de leur liberté, au Canada.

Que cette Chambre croit et espère que les autorités canadiennes pourront par des démarches appropriées, obtenir la libération de nos malheureux compatriotes.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 37

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Jeudi 10 juin 1943

Trois heures de l'après-midi

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Bench,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Copp,
Davies,
Donnelly,
Duffus,
Fafard,
Fallis,
Farris,
Foster,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White.

PRIÈRES.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 8 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jean Sylvia Murley, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Archibald Daniel Murley, du village d'Argyle Shore, comté de Queens, province de l'Ile-du-Prince-Edouard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 8 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gertrude Mantha Hore, de la cité de Montréal, province de Québec, téléphoniste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alfred Edmund Hore, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le soixante-dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 8 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Claire MacLaren Hunter Barlow, cité de Montréal, province de Québec, commis aux comptes, demandant l'adoption

d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Elder Barlow, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 8 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Constance Helena Keys Bates, de la cité de Montréal, province de Québec, éditrice, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Stanley Bates, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 8 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Anne Richards Johnstone, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Norman Hope Johnstone, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur White, du comité mixte des deux Chambres sur les Travaux d'impression du Parlement, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE JEUDI 10 juin 1943.

Le comité mixte des deux Chambres sur les Travaux d'impression a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité a étudié la liste ci-jointe des documents déposés au Sénat et à la Chambre des communes durant la présente session et recommande qu'ils ne soient pas imprimés.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

2. Rapport des délibérations de la Commission de Régie interne de la Chambre pour les années 1940-42, inclusivement.

3. Rapport du directeur général des élections en vertu des dispositions de l'article 58 de la loi des élections fédérales, 1938.

6. Arrêté en conseil C.P. 1752, en date du 5 mars 1943: transfert des fonctions de la Commission nationale du combustible au Contrôleur du charbon et des fonctions du ministre des Finances relatives à ce sujet au ministre des Munitions et approvisionnements.

6a. Arrêté en conseil C.P. 70-3303, approuvé le 23 avril 1943: transfert du personnel de la Commission fédérale du combustible de la juridiction de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, ministère des Finances, au Contrôleur du combustible.

9. Quels arrêts a-t-on rendus en vertu de la Loi de la cour de l'Echiquier, chapitre trente-quatre des Statuts revisés du Canada, au cours de l'année 1942?

11. Rapport du ministre de la Justice en conformité du paragraphe 3, de l'article 21 des règlements de la défense du Canada. (Détention de personnes.)

11a. Etat montrant:

1. Combien de personnes sont-elles détenues en vertu des ordonnances édictées en exécution de l'article 21 des Règlements concernant la Défense du Canada?

2. De ce nombre, combien sont des sujets britanniques?

3. De ces sujets britanniques, combien le sont de naissance et combien par naturalisation?

4. A-t-on révoqué les certificats de naturalisation de quelques-unes des personnes mentionnées aux questions deux et trois?

5. A-t-on révoqué les certificats de naturalisation de quelques personnes condamnées sous l'empire des Règlements concernant la Défense du Canada, et, si oui, combien?

11b. Rapport du ministre de la Justice en conformité du paragraphe 3 de l'article 21 des Règlements de la Défense du Canada.

11c. Rapport du ministre de la Justice conformément au paragraphe 3 de l'article 21 des Règlements de la Défense du Canada.

11d. Etat montrant:

1. A-t-on donné suite à la recommandation du comité spécial chargé de faire l'étude des Règlements concernant la Défense du Canada, soumise dans le

quatrième et dernier rapport du comité, présenté le mercredi 4 juin 1941, et proposant de grouper dans des centres distincts de détention les diverses catégories de personnes détenues en vertu de l'article 21 des règlements?

2. Une grave émeute s'est-elle produite parmi les civils internés au camp de détention de Fredericton le ou vers le 6 février?

3. Quelles catégories de civils sont détenus dans ce camp?

4. Combien d'entre eux ont été blessés?

5. Combien d'entre eux ont dû se faire soigner à l'hôpital?

6. Quelle a été la cause de cette émeute?

7. Avant l'émeute, les détenus ont-ils porté à l'attention du commandant du camp des causes possibles de désordre?

8. Quelles mesures prendra-t-on pour faire disparaître les causes d'émeute à l'avenir?

11e. Etat montrant:

Détention de personnes.

11f. Etat montrant:

1. Depuis le commencement de la guerre, a-t-on intenté au Canada, des poursuites pour les violations de la loi qui exige la désignation de l'imprimeur et de la société sur les imprimés que l'on distribue et qui traitent de sujets politiques, sociaux et religieux?

2. Le cas échéant, combien de poursuites a-t-on intentées, et quels sont les noms de ceux qui ont été l'objet de ces poursuites?

3. De combien d'imprimés s'agissait-il dans chaque poursuite?

4. A-t-on intenté des poursuites pour toutes les violations de cette loi?

5. A-t-on fait quelques exceptions? Le cas échéant, quelles sont-elles?

20. Revue du fonctionnement de la Commission de contrôle du change étranger, l'année terminée le 31 décembre 1942.

21. Etat des dépenses tirées du vote pour dépenses imprévues, item 67, loi des appropriations 1942-43, Statuts du Canada, 1941, C. 3.

22. Copie de tous les mandats de Son Excellence le Gouverneur général émis depuis le 1er janvier 1942.

23. Rapports du classement des prêts et dépôts des banques à charte du Canada, au 31 octobre 1942, conformément à l'article 144, (12) de la Loi des banques, chapitre 24 du Statut de 1934.

24. Liste des soldes de comptes, etc., des banques à charte du Dominion du Canada au 31 décembre 1942, en vertu de l'article 144, chapitre 24, 24-25 George V.

25. Liste des actionnaires des banques à charte du Dominion du Canada au 31 décembre 1942.

26. Liste des soldes de comptes, etc., dans les banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1942, en vertu de l'article 10 du chapitre 39, 24-25 George V.

27. Liste des actionnaires des banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1942.

29. Cinquième rapport annuel du fonctionnement de la loi pour favoriser les améliorations municipales, terminée le 31 décembre 1942.

30. (A) Etat des allocations accordées à des fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1942.

(B) Etat des allocations accordées aux personnes à charge de fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1942.

(C) Etat montrant le montant des avantages accordés en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1942.

31. Etat préparé par le surintendant de l'Assurance relatif à l'application de la Loi d'assurance du service civil, pour l'année terminée le 31 mars 1942 en vertu de l'article 21 du chapitre 23, S.R.C., 1927.

33. Rapport de l'auditeur sur l'état financier de la Commission canadienne du prêt agricole pour l'année terminée le 31 mars 1942, y compris le rapport de l'auditeur sur le fonctionnement de la loi canadienne du prêt aux pêcheurs pour l'année terminée le 31 mars 1942.

35a. Arrêté en conseil C.P. 23-11160, approuvé le 9 décembre 1942: modifiant les règlements adoptés en conformité de la Loi des pensions de vieillesse.

35b. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 17-1280, en date du 17 février 1943, modifiant les règlements mis en force par l'arrêté en conseil C.P. 1-3050, en date du 9 décembre 1937, en vertu des dispositions de la Loi des pensions de vieillesse, article 20 (2), chapitre 156, S.R.C., 1927.

35c. Etat montrant:

1. Des $76,150 que la province de la Colombie-Britanique a recouvrés de la succession de particuliers ayant retiré des pensions de vieillesse, au cours de l'année civile 1942, quel montant a été versé au gouvernement fédéral?

2. Quel montant de cet argent, s'il y a lieu, est recouvrable par le gouvernement fédéral?

3. Des sommes d'argent perçues de la succession de particuliers ayant reçu des pensions de vieillesse, quel montant, s'il y a lieu, chacune des provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta, de l'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard a-t-elle versé au gouvernement fédéral au cours de chacune des années 1940, 1941 et 1942?

4. Le gouvernement fédéral exige-t-il des provinces qu'elles enregistrent opposition à la propriété détenue par des particuliers recevant des pensions de vieillesse?

35d. Copie de tous les documents et autres communications échangés, du 1er janvier 1941 jusqu'aujourd'hui, entre le gouvernement fédéral, y compris tout ministère ou l'un de ses fonctionnaires, et les gouvernements des diverses provinces du Canada, relativement aux sujets suivants: (*a*) augmentation du montant de la pension de vieillesse, (*b*) abaissement de l'âge où la pension s'applique et (*c*) modifications à la loi des pensions de vieillesse.

35e. Arrêté en conseil C.P. 19-2590, approuvé le 31 mars 1943; modifiant les règlements adoptés en vertu des dispositions de l'article 20 (2), chapitre 156, S.R.C., 1927, Loi des pensions de vieillesse.

36. Rapport annuel du ministre des Finances et Etat des comptes de la Banque hypothécaire centrale, pour la période qui s'est terminée le 31 décembre 1942. Statut du Canada de 1939, chapitre 40, article 26.

37. Etat du surintendant de l'Assurance sur le fonctionnement de la Loi concernant l'assurance des anciens combattants, durant l'année terminée le 31 mars 1942, en conformité des dispositions des Statuts du Canada, 1920, c. 54, s. 19.

38. Rapport annuel du fonctionnement de la loi du concordat agricole pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1942.

39. Copies des accords conclus en vertu des dispositions de la loi sur la conservation du change en temps de guerre, chapitre 2, article 8, Statuts du Canada,

Nos 39a, 39b, 39c, 39d, 39e, 39f, 39g, 39h.

42. Rapport annuel des permis accordés au cours de l'année civile 1942, tel qu'exigé par le paragraphe 2, article 4 de la Loi d'immigration.

44. Rapport concernant les grains de semence et les dettes pour assistance en vertu des dispositions de l'article 2 du chapitre 51, 17 George V intitulé: "Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne", du 2 janvier 1942 au 19 décembre 1942.

45. Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des terres fédérales, S.R.C., 1927, chapitre 113, article 75, depuis l'élection du Parlement.

46. Rapport en vertu de l'article 7 de la Loi de l'assainissement, S.R.C., 1927, chapitre 175, au sujet de la construction de travaux de drainage au cours de la présente année.

47. Liste des baux, permis ou autres autorités annulés depuis le dernier rapport au Parlement en vertu des dispositions des S.R.C., 1927, chapitre 113, article 96.

48. Etat relatif à la vente et à la location de certains terrains annulées par le département des affaires indiennes, ministère des Mines et des Ressources, du 1er janvier 1942 au 31 décembre 1942.

49. Relevé montrant le nombre d'affranchissements sous la Loi des Indiens durant l'année financière terminée le 31 mars 1942, conformément aux dispositions du chapitre 98, article 113, des Statuts revisés, 1927.

50. Relevé relatif aux prêts consentis aux Indiens, durant l'année civile 1942, à même le fonds du Revenu consolidé du Canada, tel que défini par la clause 1 de l'article 94 (*b*) de la Loi des Indiens, chapitre 31, Statuts du Canada, 1938.

51. Etat montrant le nombre de permis accordés pour faire entrer des liqueurs alcooliques dans les Territoires du Nord-Ouest, pendant l'année qui s'est écoulée du 1er janvier au 31 décembre 1942, en conformité des dispositions des Statuts revisés, 1927, chapitre 142, article 93.

52. Copie des ordonnances adoptées en vertu des dispositions de l'article 13 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, S.R.C., 1927,—Modification de l'ordonnance concernant la vente des métaux bruts; modification de l'ordonnance concernant le district d'administration locale; modification de la Loi relative à l'importation des liqueurs dans les Territoires.

53. Copie de tous les arrêtés en conseil adoptés depuis l'élection du Parlement relatifs à la Loi concernant la Convention des oiseaux migrateurs, chapitre 16. Statuts du Canada,1932-33.

61. Rapport de la Commission du service civil sur les positions exclues du fonctionnement de la loi du service civil pendant l'année civile 1942, en conformité de l'article 59 de ladite loi, chapitre 22, S.R.C., 1927.

64. Rapport annuel du surintendant des faillites pour l'année régulière 1941.

66. Rapport sur l'application de la loi d'assistance à l'agriculture dans les Prairies pour l'année financière terminée le 31 mars 1942.

67. Rapport sur l'application de la loi d'assistance à l'agriculture dans les Prairies durant l'année-récolte 1941-42.

67a. Etat montrant:—Quels sont les noms, avec leurs salaires, frais de voyage et allocations de subsistance, (*a*) des enquêteurs, (*b*) des inspecteurs embauchés, du 16 février 1942 au 31 janvier 1943, sous l'autorité de la loi de la réduction des emblavures, de la loi d'assistance à l'agriculture des Prairies et des règlements sur le revenu des fermes des Prairies?

68. Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre et de la Loi de la mobilisation des ressources nationales, 1940, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2586, approuvé le 1er avril 1943: modification des règlements concernant le service sélectif national des civils, dispositions pour conserver les avantages de l'assurance en groupe et du régime des services médicaux.

Arrêté en conseil, C.P. 2665, approuvé le 2 avril 1943: modification des règlements concernant le service sélectif national des civils,—transfert des employés à des besognes essentielles.

Arrêté en conseil C.P. 2907, approuvé le 12 avril 1943: modification des règlements concernant le service sélectif national des civils,—transfert à des emplois essentiels.

Arrêté en conseil C.P. 3097, approuvé le 15 avril 1943: pourvoyant à la mise en vigueur le 1er mai 1943, des règlements concernant la mobilisation du service sélectif national et des règlements concernant le service sélectif national des civils, tels que définis par l'arrêté en conseil C.P. 2821, adopté le 7 avril 1943.

Arrêté en conseil C.P. 2821, approuvé le 7 avril 1943: modifiant les règlements concernant la mobilisation du service national sélectif et concernant le service sélectif national des civils,—Service des Doukhobors, des Mennonites et des objecteurs de conscience.

68a. Arrêté en conseil C.P. 3208, approuvé le 19 avril 1943: modifiant les règlements du service national sélectif pour les civils,—disposition pour désigner certains employeurs qui jouiront du droit d'administrer les serments et de prendre des affidavits sous serment.

71. Arrêté en conseil C.P. 2770, approuvé le 6 avril 1943: renouvellement d'un prêt au montant de $1,938,881.59, consenti à la province de la Colombie-Britannique, et acceptation d'un bon du Trésor de ladite province en garantie avec intérêt au taux de 3 pour cent par année.

71a. Arrêté en conseil C.P. 2896, approuvé le 9 avril 1943: renouvellement d'un prêt au montant de $1,861,500.00 consenti à la province de l'Alberta, et acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent.

71b. Arrêté en conseil C.P. 3231, approuvé le 29 avril 1943: renouvellement de la garantie d'un prêt pour une période d'un an à partir du 1er mai 1943, pour une somme de $4,805,722.62 consenti à la province du Manitoba, afin de répondre pour des prêts s'élevant à $5,894,127.49 avancés par la Banque Royale du Canada qui ont permis à ladite province de faire face à ses obligations échues à New-York.

71c. Arrêté en conseil C.P. 3528, approuvé le 30 avril 1943: renouvellement d'un prêt au montant de $1,850,000 consenti à la province de la Colombie-Britannique, acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de trois pour cent par année.

71d. Arrêté en conseil C.P. 4265, approuvé le 24 mai 1943; renouvellement d'un prêt de $2,448,000.00 consenti à la province de l'Alberta, acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de trois pour cent par année.

72. Premier rapport de la Commission d'assurance-chômage, pour l'année financière terminée le 31 mars 1942.

72a. Copies des règlements adoptés et approuvés en vertu des dispositions de la Loi d'assurance-chômage, 1940, du 13 novembre 1941, au 8 février 1943.

72b. Etat montrant:

1. Quel est, dans tout le pays, le nombre total des positions permanentes dans le département de l'assurance-chômage?

2. En faisant ces nominations permanentes, la Commission du service civil a-t-elle interdit à tout particulier qui ne fait pas partie du service civil de prendre part aux concours d'examen?

3. Qui a autorisé la Commission du service civil à interdire aux candidats qui ne font pas partie du service civil de prendre part à ces examens?

4. Les fonctionnaires temporaires relevant du bureau du directeur de l'enregistrement national pour les secours aux chômeurs ont-ils été nommés en groupe aux positions permanentes de la Commission de l'assurance-chômage? Si oui en quel nombre, et pourquoi?

5. Quel est le nom et quelle est la position actuelle au service civil de l'ancien directeur de l'enregistrement national pour les secours aux chômeurs?

72c. Copie des règlements promulgués par la Commission d'assurance-chômage en vertu des dispositions de la Loi d'assurance-chômage 1940, et approuvés par l'arrêté en conseil C.P. 2587, en date du 1er avril 1943.

76a. Copie de toutes ententes conclues entre la Commission canadienne du blé et (*a*) les compagnies exploitant des élévateurs intérieurs et terminus, (*b*) les minoteries, (*c*) les coopératives de blé, (*d*) les exportateurs et (*e*) les courtiers, relativement à l'écoulement et la manutention des récoltes de 1942-1943 et de 1943-1944.

76b. Copie de tous mémoires, correspondance et autres documents reçus du comité consultatif de la Commission du blé, des sociétés agricoles et coopératives relativement à l'organisation du marché de la récolte de blé 1943-1944.

82. Copie des règlements adoptés en vertu des dispositions de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé Nationale (C.P. 11144 adopté le 8 décembre 1942). (Version anglaise et française.)

82a. Règlements adoptés en vertu des dispositions de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale par l'arrêté en conseil C.P. 3/3241, approuvé le 20 avril 1943,—hospitalisation.

83. Rapport relatif aux règlements établis en vertu de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, chapitre 151, S.R.C., 1927, depuis le 21 janvier 1942. (Anglais et français.)

84. Etat des recettes et des dépenses pour les marins malades ou dans la misère durant l'année financière terminée le 31 mars 1942. (Anglais et français.)

85. Etat relatif à la Loi de la Santé sur les chantiers de construction, chapitre 91, article 5, S.R.C., 1927, depuis le 21 janvier 1942. (Anglais et français.)

92. Etat montrant les terrains vendus par la compagnie de chemin de fer du Pacifique canadien pendant l'année qui s'est terminée le 30 septembre 1942, avec le nom des acquéreurs, en vertu des dispositions de l'article 8, chapitre 9, Victoria 49.

100. Rapport du travail accompli et des dépenses faites jusqu'au 31 décembre 1942, en même temps que les dépenses prévues pour 1943, sous l'empire du

chapitre 12, des Statuts du Canada, 1929, pour la construction par le réseau du Canadien-National d'aménagement de terminus, et de voies d'arrivée, ainsi que d'autres travaux, à et dans les environs de la ville de Montréal.

104. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 9468, approuvé le 20 octobre 1942: relatif à l'émission des permis aux navires de pêche des Etats-Unis sur la côte atlantique pour l'achat de boëtte, glace, seines, lignes et autres agrès et approvisionnements.

105. Copie d'un arrêté en conseil C.P. 1391, daté le 23 février 1942, autorisant la distribution et le paiement de primes de pêche pour l'année financière 1935-36, en vertu des dispositions des S.R.C., 1927, chapitre 74, intitulé: "Loi des pêches maritimes".

106. Un exemplaire du graphique descriptif des cadres du ministère des Munitions et approvisionnements, y compris une nomenclature des diverses subdivisions de ce ministère, et de certains fonctionnaires supérieurs qui y sont attachés.

106a. Copie de l'arrêté en conseil permettant au ministère des Munitions et approvisionnements de continuer d'exister pendant la durée de la présente session parlementaire.

108. Arrêté en conseil C.P. 1141, approuvé le 11 février 1943: modifiant l'ordonnance du contrôle des prix en temps de guerre relativement à la composition du conseil national du travail de guerre.

108b. Arrêté en conseil C.P. 11397, approuvé le 19 décembre 1942, concernant les matelots des navires marchands, 1941.

108c. Copie des arrêtés en conseil et des proclamations adoptés en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, du 1er avril 1943 au 30 du même mois.

111. Etat montrant:

1. De combien de livres la consommation du beurre a-t-elle augmenté au Canada au cours des cinq derniers mois, comparativement à la même période de l'année dernière?

2. De combien de livres la production du beurre a-t-elle diminué au Canada au cours des cinq premiers mois de l'année actuelle, comparativement à la même période de l'année dernière?

3. Dans le cas d'une augmentation sensible dans la consommation et d'une diminution sensible dans la production, le gouvernement a-t-il l'intention d'offrir un prompt remède, avant la fin de la saison de grosse production, pour éviter une grave disette de beurre au Canada?

111a. Etat montrant:

1. (*a*) Quelle quantité de beurre de beurrerie a-t-on produit (i) au Canada, (ii) dans chaque province, au cours de chacune des années écoulées de 1937 à 1942; (*b*) Quelle quantité de beurre de laiterie a-t-on produit, (i) au Canada, (ii) dans chaque province, au cours de chacune des années écoulées de 1937 à 1942 inclusivement?

2. (*a*) Combien de cultivateurs, (i) au Canada, (ii) dans chaque province, fournissent de la crème aux beurreries pendant toute l'année? (*b*) Combien de cultivateurs, (i) au Canada, (ii) dans chaque province, fournissent de la crème aux beurreries pendant une partie de l'année seulement? (*c*) Combien de cultivateurs, (i) au Canada, (ii) dans chaque province, produisent du beurre de laiterie pendant toute l'année?

3. (*a*) Quelle quantité de lait entier a-t-on produit, (i) au Canada, (ii) dans chaque province, au cours de chacune des années écoulées de 1937 à 1942 inclusivement? (*b*) Quelle quantité de lait entier a-t-on livré aux fromageries, (i) au Canada, (ii) dans chaque province, au cours de la même période? (*c*) Quelle quantité de lait entier produit au Canada, a-t-on vendu pour l'usage domestique, au cours de la même période, (i) au Canada et/ou aux Etats-Unis, (ii) dans chaque province? (*d*) Quelle quantité de lait entier, produit au Canada, a-t-on vendu, au cours de la même période, pour toutes fins autres que celles mentionnées dans (*b*) et (*c*), (i) au Canada et/ou aux Etats-Unis, (ii) dans chaque province?

112. Etat montrant:

Jeudi le 14 mai 1942, le ministre des Munitions et approvisionnements a déclaré, à la page 2649 (v.a.) des Débats de la Chambre: "Il accomplit une tâche formidable, mais on constata bientôt qu'il avait gâché plus de $3,000 de matériel et n'avait produit aucune pièce qui pût servir dans un avion";

1. Quand cet incident est-il survenu?
2. Quel était le matériel utilisé?
3. Sous quelle forme était ce matériel lorsqu'il a été confié à cet apprenti?
4. Le cas échéant, quel système suivait-on pour l'inspection du travail en cours ou pour l'examen des pièces immédiatement après qu'elles étaient terminées?
5. Quelle pièce ou article cet apprenti essayait-il de produire?
6. Quel est le nom de l'usine?
7. Quels sont les noms du président et du gérant général de la compagnie?

113. Etat montrant:

1. Quel a été le coût total du plébiscite?
2. Quel a été le coût des émissions radiophoniques relatives au plébiscite (*a*) sur les réseaux et (*b*) sur les postes particuliers?
3. Combien M. J. H. Fitzgerald et les membres de sa firme ont-ils reçu pour leur travail relatif au plébiscite?
4. Quel a été le coût des impressions relatives au plébiscite?
5. Combien a coûté le travail relatif au plébiscite accompli par le ministère des services nationaux de guerre par l'entremise du bureau de l'information publique?
6. Quels sont les noms de toutes les personnes employées par la commission nationale du plébiscite?
7. Combien chacun a-t-il reçu (*a*) en salaire, (*b*) en dépenses et (*c*) en frais de voyage?

113a. Etat montrant:

1. Combien a coûté ou coûtera au trésor public la tenue du plébiscite du 27 avril dernier?
2. Quelle a été la rémunération et quels ont été les frais de déplacement des officiers-rapporteurs de chaque comté?
3. Quelle a été la rémunération des sous-officiers rapporteurs?
4. Quelle était la location des bureaux de votation?
5. Quelle a été la rémunération des greffiers de bureaux de scrutin?

113b. Copie des arrêtés en conseil C.P. 2112, et C.P. 2113, approbation des honoraires et frais accordés aux officiers du plébiscite, en conformité du paragraphe 43 (2) des règlements du plébiscite.

114. Etat montrant:—Quelle est l'échelle des salaires en vigueur pour les ouvriers-menuisiers, les peintres et les plombiers sur les travaux du département des Travaux publics et de la Défense nationale?

115. Copie des règlements adoptés en conformité de l'arrêté en conseil C.P. 11138, tel qu'exigé par l'article 37, paragraphe (2), de la Loi des terres des vétérans, 1942.

116. Etat montrant:

1. L'honorable ministre des Finances était-il à Ottawa le ou vers le 25 juin 1941?

2. Si non, y avait-il un ministre intérimaire des Finances à cette date?

3. Si oui, était-ce l'honorable ministre de la Défense nationale?

4. Si oui, a-t-il rencontré soit sir Edward Peacock, soit sir Arthur Salter ou les deux vers cette date?

5. A cette occasion ou en d'autres occasions, l'honorable ministre des Munitions et approvisionnements a-t-il rencontré sir Edward Peacock et sir Arthur Salter aux Etats-Unis ou au Canada ou dans les deux pays?

117. Copie de tous télégrammes, lettres, rapports, mémoires, contrats et autres documents en la possession de quelque ministère du gouvernement relativement à l'achat d'un terrain pour l'établissement d'une école de métiers à Hamilton, et aussi relativement à la construction d'édifices sur cette propriété.

118. Etat montrant:

1. Quel était, au Canada, au 31 mars 1942, le nombre total disponible des effectifs, (*a*) en hommes, (*b*) en femmes?

2. Au 31 mars 1942, combien, (*a*) d'hommes, (*b*) de femmes étaient engagés, (i) dans les forces armées, (ii) dans les industries affectées à la fabrication des produits finis destinés à la guerre, (iii) dans les industries affectées à la fabrication de produits essentiels à la guerre, (iv) dans l'agriculture et (v) dans les industries et les services non essentiels à la poursuite de la guerre?

3. Combien (*a*) d'hommes, (*b*) de femmes le gouvernement compte-t-il affecter à ces catégories susmentionnées, (i) au 31 décembre 1942, (ii) au 31 décembre 1943?

119. Etat montrant:—Combien d'hommes d'âge militaire faisant du travail de bureau emploie-t-on dans les bureaux (*a*) de l'armée, (*b*) de la marine, (*c*) de l'aviation dans la ville d'Ottawa?

119a. Relevé indiquant: 1. Le nombre d'hommes, âgés de 17 à 45 ans, d'âge militaire, actuellement employés dans chaque département du gouvernement, sous chaque ministère distinct, et sous chaque commission distincte sous le contrôle de chaque ministère. 2. Le nombre de ceux qui ont été libérés pour s'enrôler dans les trois forces armées de Sa Majesté. 3. Le nombre de ceux qui ont été remplacés par des femmes ou par des membres de la division féminine de l'armée?

120. Etat montrant:

1. Le gouvernement doit-il fournir un quota de fromage pour l'Angleterre en 1942?

2. Le gouvernement peut-il dire quelle proportion de ce quota a été fournie à date?

3. Lorsque ce quota aura été atteint, le gouvernement a-t-il l'intention d'intensifier la production du beurre soit en enlevant le plafond des prix, soit en octroyant un bonus sur le gras du beurre?

121. Etat montrant:

1. Combien de juges des cours de comtés ont-ils été nommés à des commissions fédérales et provinciales en vertu des lois respectives d'enquête du fédéral et des provinces sur les affaires publiques, quels sont leurs noms, combien chacune de ces enquêtes fédérales a-t-elle coûté au gouvernement fédéral, et quels sont les détails du coût de chacune de ces enquêtes?

2. Combien de juges de la Cour Suprême du Canada, et des cours suprêmes ou des hautes cours des provinces ont-ils rempli des fonctions semblables, à quel endroit, et combien en a-t-il coûté au gouvernement fédéral et quel est le détail du coût total?

3. Quels sont les noms de ces juges, quelle est la durée de leur absence de la cour et combien a-t-on payé pour ces services spéciaux?

4. Qui accomplit les fonctions judiciaires de ces juges pendant leur absence?

122. Etat montrant:—Le gouvernement a-t-il l'intention de poursuivre la construction de logements dans les centres surpeuplés à cause des entreprises nécessitées par l'entraînement militaire?

122a. Etat montrant:—Quelle responsabilité, s'il y a lieu, le ministère de la Défense nationale ou tout autre ministère du gouvernement a-t-il assumée pour assurer des facilités suffisantes de logements aux familles des membres des forces armées postés loin de chez eux?

122b. Etat montrant:

1. A-t-on institué un comité de coordination du logement?
2. Si oui, quels en sont les membres?
3. Quelles sont les fonctions et les devoirs de ce comité?

122c. Etat montrant:—1. Les noms de tous les architectes enregistrés dont la *Wartime Housing Limited* a retenu les services; 2. le montant total versé en salaire et pour leurs dépenses à ces architectes, et 3. les noms et les adresses des architectes du Canada dont les services ont été retenus par *Wartime Housing Limited*, et les sommes qui ont été versées à chacun en salaire et pour ses dépenses.

122d. Etat montrant:

1. Quelle mesure a-t-on prise pendant l'intersession parlementaire pour apporter quelque solution au problème du logement au Canada?

2. Combien de logements pour le temps de la guerre la *Wartime Housing Limited*, a-t-elle construits, à quels endroits, et quelles sont les dépenses totales jusqu'aujourd'hui?

3. Le gouvernement étudiera-t-il l'opportunité de nommer un comité spécial de la Chambre pour étudier les problèmes de construction, de réfection et de logement.

4. Quelle mesure a-t-on prise pour résoudre le problème du logement à la ville, dans les banlieues et à la campagne pour les vétérans de la guerre?

122e. Etat montrant:

1. Combien de maisons de personnel la *Wartime Housing Company* a-t-elle construites et en quels endroits?

2. Quel a été, dans chaque cas, le coût (*a*) du terrain, (*b*) des égouts, (*c*) des fournitures de cuisine et (*d*) de salle à dîner, (*e*) de l'installation frigorifique et (*f*) des autres services?

3. Quel a été le coût à forfait de chaque maison de personnel?
4. Quel a été le coût de l'ameublement de chaque maison?
5. Qu'en coûte-t-il chaque mois pour le personnel de chaque maison?
6. Quel est le coût mensuel total d'entretien de chaque maison?
7. Quelle somme mensuelle verse-t-on au gérant de chaque maison?
8. Combien d'hommes ou de femmes paient loyer pour des chambres dans chaque maison de personnel?

122f. Etat montrant:

1. Quels sont les noms ou le nom social des concessionnaires qui voient à l'alimentation dans les diverses maisons de personnel de la *Wartime Housing*, *au Canada*, mentionnées dans le document parlementaire 122E?

2. A quelles conditions leur a-t-on laissé l'usage des maisons de personnel?

3. Pourvoient-ils au paiement, (*a*) des dégâts aux installations et à leur réparation, (*b*) des gages du personnel employé dans la salle à manger et à la cuisine?

4. Quels revenus la *Wartime Housing* a-t-elle retirés de chaque maison de personnel?

5. Quel est le revenu mensuel, par service, provenant de chaque maison de personnel?

122g. Etat montrant:

1. Au 31 décembre 1942, combien d'unités de logement la *Wartime Housing*, (*a*) avait-elle terminées, (*b*) était-elle à construire?

2. Quel est le coût moyen estimatif de l'unité, y compris les services?

3. Combien y a-t-il de chambres à coucher dans les diverses maisons de personnel construites par la *Wartime Housing Limited?*

4. Quel est le coût moyen estimatif de chaque chambre à coucher?

122h. Etat montrant:

1. Combien d'immeubles la *Wartime Housing Limited* occupe-t-elle?

2. Quel est l'emplacement de chacun de ces immeubles?

3. Quelle est l'aire de chacun de ces immeubles?

4. Quel est le prix du loyer?

5. De qui les a-t-on loués?

6. Quelle est la durée de chaque bail?

122i. Etat montrant:

1. Quel était, au 31 mars de chacune des années 1941, 1942 et 1943, le nombre total des employés de la *Wartime Housing Limited*, y compris les directeurs?

2. Quel a été le montant total payé en salaires ou en gages aux dates ci-haut mentionnées?

3. Quel a été le montant total versé en allocations à chacune des dates plus haut mentionnées?

4. Quel a été le montant total versé en frais de déplacement aux dates mentionnées plus haut?

5. Quel était le nombre de ceux qui ont reçu des gages ou un salaire de $3,000 et plus?

6. Quels sont leurs noms et positions, et quelle position occupaient-ils avant d'entrer au service de la *Wartime Housing Limited?*

7. Quelle rémunération a-t-on payée à chacun en salaire, gages, allocations de subsistance et frais de déplacement?

122j. Etat montrant:—Combien la *Wartime Housing Limited* charge-t-elle, (*a*) aux hommes, (*b*) aux femmes pour pension et chambre dans ses maisons de personnel?

122k. Etat montrant:

1. A quels endroits la *Wartime Housing Limited* a-t-elle entrepris la construction de logements?

2. Combien de maisons a-t-on construites à chaque endroit?

3. Quelle est la description de ces logements, en indiquant le nombre de chambres, le type de construction, les matériaux, etc.?

4. Quels services, tels que l'aqueduc, les égouts, etc., trouve-t-on à chaque endroit?

5. Quelle a été l'estimation du coût de construction de chaque unité à chaque endroit?

6. Quel a été le prix du contrat adjugé pour chaque endroit?

7. Le contrat a-t-il été accordé à forfait, en régie intéressée ou à l'entreprise?
8. Quel a été le coût réel de l'entreprise à chaque endroit?
9. Quel a été le coût réel de chaque unité à chaque endroit?
10. Quels ont été les frais d'administration à chaque endroit?

122l. Copie des plans et devis des maisons permanentes que la *Wartime Housing Limited* se propose de construire à Sarnia, Ontario.

122m. Etat montrant:
1. La *Wartime Housing Limited* construit-elle des logements permanents à Sarnia, Ontario?
2. Le cas échéant, quels sont les termes de l'entente régissant la construction de ces logements?
3. Combien de logements y construit-on?
4. Quel est le coût, l'unité, de ces logements.

123. Etat montrant:
1. Quels postes M. J. Borgus Coyne, C.R., actuellement d'Ottawa, autrefois de Winnipeg, a-t-il détenus au gouvernement ou à l'une de ses commissions?
2. Combien lui a-t-on versé, pour chacun de ces postes, en salaires, allocations de subsistance, frais de déplacement et toutes autres dépenses?
3. Quelques membres de sa famille travaillent-ils pour le gouvernement ou l'une de ses commissions? Si oui, combien, et combien chacun d'entre eux reçoit-il en tout?
4. Quelques-uns d'entre eux sont-ils des anciens combattants, ou quelques-uns ont-ils pris du service lors de la Grande Guerre ou au cours de la guerre actuelle?

124. Etat montrant:
1. Quelle est la valeur totale des contrats accordés par le ministère des Munitions et approvisionnements pour le compte, (*a*) du Canada, (*b*) du Royaume-Uni, (*c*) des autres pays alliés?
2. Quel est le montant des engagements financiers pris par le Canada pour le compte du Royaume-Uni à cause de notre participation à la guerre et depuis une telle participation?
3. Quel est le montant des mêmes engagements pris par le Canada pour le compte des autres pays alliés?

124a. Etat montrant:
1. (a) Quelle est, (à l'exception des dépenses ordinaires faites en temps de paix), la valeur totale des contrats adjugés par le ministère des Munitions et approvisionnements depuis septembre 1939? (*b*) Quelle est la valeur totale des avances de capitaux faites par le même ministère depuis septembre 1939? (*c*) Quelle est, par province, la valeur totale de ces contrats et des avances de capitaux accordées aux adjudicataires?
2. (*a*) Quelle est, (à l'exception des dépenses ordinaires faites en temps de paix), la valeur totale des contrats adjugés, depuis septembre 1939, par le ministère de la Défense nationale, (1) pour l'armée, (2) la marine, (3) l'aviation? (*b*) Ledit ministère a-t-il fait quelques avances de capitaux? (*c*) Quelle est, par province, la valeur totale de ces contrats?
3. (*a*) Quelle est, (à l'exception des dépenses ordinaires faites en temps de paix), la valeur totale des contrats adjugés par le ministère des Transports, depuis septembre 1939 pour (1) les aéroports, (2) la division de la marine marchande, (3) la Commission des ports nationaux, (4) les chemins de fer nationaux du Canada? (*b*) Quelles sont, s'il y a lieu, les avances totales de capitaux faites par ledit ministère? (*c*) Quelle est, par province, la valeur totale de ces contrats et des avances de capitaux?

4. (*a*) Quelle est, (à l'exception des dépenses ordinaires faites en temps de paix), la valeur totale des contrats adjugés par le ministère des Travaux publics, depuis septembre 1939? (*b*) Quelles sont, s'il y a lieu, les avances totales de capitaux faites par ledit ministère? (*c*) Quelle est, par province, la valeur totale de ces contrats et des avances de capitaux.

124b. Etat montrant:—Quelles sommes d'argent les ministères suivants ont-ils dépensés dans chacune des provinces depuis le commencement de la guerre: 1. le ministère des Munitions et approvisionnements: (*a*) en valeur de contrats en dollars, (*b*) en dépenses en immobilisations; 2. le ministère de la Défense nationale pour l'armée; 3. le ministère de la Défense nationale pour le service naval; 4. le ministère des Transports: (*a*) la division des aéroports, (*b*) la division des marins, (*c*) la Commission nationale des ports et (*d*) les chemins de fer nationaux du Canada; 5. le ministère des Travaux publics?

125. Etat montrant:

1. Quels sont les noms et adresses de ceux qui traitent les foies de morue, de merlan, d'églefin et de merluche en Nouvelle-Ecosse?

2. Combien de livres de foie de morue ces établissements ont-ils achetées ou traitées au cours de 1941 et, en 1942, jusqu'au 30 juin ou jusqu'à la période pour laquelle on a soumis un rapport?

3. Quel pourcentage de foies de morue propres à des fins médicinales, telles que déterminées par les formules de l'U.S.P., chacun de ces établissements a-t-il produit?

4. Quel pourcentage était à l'état naturel?

5. Quel pourcentage de foies à l'état naturel a été vendu pour servir à des fins médicinales?

6. Quel pourcentage était d'une qualité destinée aux fins de l'aviculture?

7. Quel prix a-t-on obtenu pour chaque qualité?

8. Quel pourcentage des produits de chaque qualité a été exporté aux Etats-Unis ou en d'autres pays?

9. Quel a été le prix payé pour les foies aux pêcheurs de Lunenburg, Halifax, Lockeport, Shelburne, Clark's Harbor, Port LaTour et Yarmouth?

10. Quels ont été les acheteurs à ces endroits?

11. Quels sont les divers prix demandés ou offerts par les acheteurs à ces endroits?

12. Quel est le nombre de ceux qui font l'achat des foies de morue, en Nouvelle-Ecosse, et qui ne les traitent pas?

13. Quels prix ces compagnies versent-elles aux pêcheurs et que reçoivent-elles de ceux qui les achètent pour les traiter?

14. Quels sont ceux, en Nouvelle-Ecosse, qui ont les installations voulues pour fabriquer de l'huile de foie de morue, propre à des fins médicinales, suivant les exigences de l'U.S.P.?

15. Quelle est la capacité de chacun de ces établissements et quel est le pourcentage de leur rendement actuel?

16. Quelle inspection ou surveillance exerce-t-on sur l'état des foies ainsi livrés?

17. Sur quelle base fixe-t-on les prix?

18. Est-ce que quelque marchand ou personne qui traite les foies a exercé quelque pression pour empêcher les pêcheurs de vendre ces foies?

19. Quel prix, (*a*) la *Lunenburg Sea Produce* et (*b*) la *Lockeport Cold Storage Company* accordent-elles pour les foies de morue, et laquelle de ces compagnies fabrique et vend de l'huile pouvant être utilisée pour des fins médicinales?

20. Quel pourcentage d'huile provenant des foies de morue doit être de qualité médicinale?

21. Les foies d'églefin, de merlan, de merluche et de morue ont-ils tous la même valeur?

22. Quel prix a-t-on versé aux pêcheurs faisant la vente des foies d'espadon dans l'Ile du Cap-Breton, au cours de 1941, et quels prix les marchands ont-ils reçus pour les mêmes produits?

125a. Etat montrant:

1. Quels prix verse-t-on aux pêcheurs pour les foies de morue, de flétan et d'espadon, aux endroits suivants: Westport, Freeport, Digby, Port Maitland, Yarmouth, Pubnieo, Woods Harbor, Clark's Harbor, Shelburne, Lockeport, Liverpool, Lunenburg, Halifax, Sydney-nord, Glace Bay et à tout ou tous autres endroits de l'Ile du Cap-Breton où ceux qui achètent le poisson ou les foies de morue maintiennent des comptoirs d'achat?

2. Quels sont les noms des compagnies ou des individus qui font l'achat des foies de poisson à Clark's Harbor, Lunenburg et Halifax? Si quelques-uns ne traitent pas les foies de poisson, à qui font-il la vente de ces foies?

3. Quels sont les noms des compagnies ou des individus qui traitent les foies de morue ou d'autres poissons en Nouvelle-Ecosse?

4. Quel pourcentage de l'huile provenant des foies de ces poissons est de qualité médicinale? Quel pourcentage d'huile médicinale obtient chacun de ceux qui traitent les poissons? Quel pourcentage est considéré comme huile naturelle?

5. En tenant compte des procédés modernes, quel pourcentage des foies de morue doit être de qualité médicinale?

6. Quel pourcentage de l'huile de foie de morue fabriquée en Nouvelle-Ecosse est expédié aux Etats-Unis?

7. Quel pourcentage est vendu au Canada?

8. Quel pourcentage de l'huile naturelle de foie de morue fabriquée au Canada est vendu aux Etats-Unis?

9. Quel pourcentage est vendu au Canada?

10. Quel est le prix de l'huile de foie de morue pouvant servir à des fins médicinales au Canada?

11. Quel en est le prix aux Etats-Unis?

12. Quel est le prix de l'huile naturelle de foie de morue au Canada et aux Etats-Unis?

13. Le ministère a-t-il essayé, en vertu des règlements de conservation des aliments ou autrement, d'améliorer la qualité des foies de morue amenés dans des ports où l'on peut en faire la vente au comptant?

14. Le ministère a-t-il quelques renseignements au sujet d'acheteurs de poissons frais ou de foies de morue donnant à entendre qu'à moins d'avoir tout le poisson ils n'achèteraient pas les foies? Si oui, a-t-il pris quelque mesure pour protéger les pêcheurs?

15. Combien y a-t-il d'acheteurs dans Lunenburg? Quel prix verse-t-on par seau de vingt-cinq livres?

16. Quel prix a-t-on versé, la livre, pour les foies d'espadon, aux pêcheurs du Cap-Breton, en 1941? Où a-t-on vendu ces foies achetés des pêcheurs et quel prix ont-ils reçu par livre?

126. Etat montrant:

1. Combien de demandes d'utilisation de la main-d'œuvre japonaise la Commission de sécurité de la Colombie-Britannique a-t-elle reçues de la part de compagnies ou sociétés de cette province?

2. Quelques-unes de ces requêtes ont-elles été accordées à des individus, compagnies ou sociétés dont l'établissement ou les établissements sont à l'intérieur des zones militaires prohibées de la Colombie-Britannique?

3. Combien de personnes de nationalité ou d'origine japonaises emploie-t-on actuellement dans la région de Vancouver et de sa banlieue, y compris le district de New-Wetsminster?

4. La Commission de sécurité de la Colombie-Britannique a-t-elle accordé des permis pour l'embauchage de personnes de nationalité ou d'origine japonaises dans les limites des deux districts dont il est parlé plus haut et, si oui, quels sont les noms des sociétés ou compagnies ayant à leur service ces personnes de nationalité japonaise?

126a. Etat montrant:

1. Après la lâche attaque du Japon contre Pearl Harbour, a-t-on enlevé aux Japonais de la Colombie-Britannique les appareils de radio qu'ils avaient en leur possession?

2. Depuis cet événement, a-t-on remis ces appareils aux Japonais de la Colombie-Britannique?

3. Dans l'affirmative, sur quelle recommandation, et combien d'appareils a-t-on remis?

126b. Etat montrant:

1. Quel est le personnel total actuel à la Commission de sécurité de la Colombie-Britannique, en en donnant le nom, la position et le salaire de chaque personne?

2. Où se trouvent les membres de ce personnel, et combien y en a-t-il, (*a*) à Vancouver, et (*b*) ailleurs?

3. Quelle réduction a-t-on effectuée dans le personnel depuis la fin de l'évacuation des Japonais des régions côtières?

4. Quel besoin existe-t-il à l'heure actuelle de maintenir tout le personnel employé?

126c. Etat montrant:—Au 31 décembre 1942, quel était le total de la somme impliquée dans l'évacuation des Japonais des régions côtières canadiennes?

126d. Copie du rapport d'un comité, présidé par l'honorable juge Sidney A. Smith, de Vancouver, nommé par l'arrêté en conseil C.P. 288, le 13 janvier 1942, pour décider du sort des navires immobilisés et de l'outillage possédés ou utilisés par des personnes de race japonaise en Colombie-Britannique.

126e. Etat montrant:

1. Comment paie-t-on en loyer pour le camp japonais de Tachme?

2. Quelle est l'évaluation de la propriété?

3. Quel est le montant des taxes?

4. Qui acquitte ces taxes?

5. Quelle somme d'argent a-t-on dépensée pour des changements ou des agrandissements aux édifices permanents?

6. Quelle somme d'argent a-t-on dépensée pour l'aqueduc?

7. A-t-on installé des radiateurs de calorifères et, si oui, dans quel but et à quel coût?

8. Quelle somme d'argent a-t-on dépensée pour le combustible: (*a*) le charbon, (*b*) le bois?

9. Quelle entente a-t-on conclue relativement à l'affectation des travaux d'amélioration aux édifices permanents et au système d'aqueduc à l'expiration du bail?

126f. Etat montrant:

1. Le comité de vente des navires de pêche japonais a-t-il dépensé ou engagé des sommes d'argent dépassant les $80,000 autorisés par l'arrêté en conseil C.P. 3737 du 5 mai 1942 pour le paiement des réclamations présentées au gouvernement pour des avaries subies par des navires appartenant à des personnes d'origine japonaise?

2. Si oui, dans quelle mesure, et comment a-t-on autorisé ces paiements?
3. Y a-t-il encore des réclamations à régler ou dont on envisage le paiement, ou le travail du comité est-il terminé?
4. S'il a été nécessaire de dépenser d'aussi fortes sommes pour mettre ces navires dans un état convenable de vente, a-t-on fait le partage de ces dépenses entre chaque propriétaire et a-t-on imputé ces frais sur la vente de chaque navire et sinon, pourquoi?
5. L'arrêté en conseil C.P. 6787, du 31 juillet 1942, pourvoyait au paiement des réclamations présentées pour les esquifs, chaloupes de sauvetage, ustensiles de cuisine et effets personnels: pourquoi a-t-il fallu effectuer des paiements pour la perte de certains de ces articles, si ces articles ne se trouvaient pas réellement dans les navires au moment de leur confiscation, et alors que les navires étaient sous le contrôle et la surveillance complète du gouvernement jusqu'à leur vente?
6. Quel est le montant des réclamations allouées en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 6787?

126g. Etat montrant:—Copie de l'entente ou du bail relatifs à la location du camp japonais de Tachme, en Colombie-Britannique, ainsi qu'un état indiquant la quantité de tuyauterie de fer achetée pour ce camp et le prix payé pour cet achat.

126h. Etat montrant:

1. A quelles personnes de race japonaise a-t-on permis de rester dans une zone protégée en Colombie-Britannique?
2. Pour quelle raison a-t-on accordé un permis à ces diverses personnes, et où résident actuellement ces particuliers?

126i. Copie de toutes les ententes conclues et de toutes les lettres échangées entre le Gouvernement du Canada et/ou la Commission de sécurité de la Colombie-Britannique et tout gouvernement provincial relativement à l'évacuation des personnes de race japonaise de leurs provinces respectives.

127. Etat montrant:—Au 30 avril 1942, combien en a-t-il coûté en tout au gouvernement du Canada pour maintenir les services suivants de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre: (*a*) salaires et traitements des employés; (*b*) loyers, frais de déplacements, ameublement et aménagement des bureaux; (*c*) publicité; (*d*) subventions (i) aux produits domestiques, (ii) aux importations?

127a. Etat montrant:

1. A quel endroit est situé le bureau de la commission des prix et du commerce en temps de guerre à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick?
2. Quel est le propriétaire de cet édifice, et quel montant paie-t-on en loyer?
3. Quels sont les noms, adresses permanentes, emplois antérieurs et fonctions actuelles de tous les particuliers qui sont à l'emploi de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et combien chacun d'entre eux reçoit-il en salaire?

127b. Copie de tous arrêtés en conseil relatifs aux attributions et aux pouvoirs de Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

127c. Etat montrant:

1. Quel est le ministre de la Couronne responsable pour les nombreux propos publics de M. Donald Gordon et des membres de son personnel et de ses bureaux de régisseurs ou de sous-régisseurs et de tous autres de ses employés au Canada, et ces discours sont-ils d'abord soumis à chacun des ministères?

2. Combien la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a-t-elle coûté, par année, depuis ses débuts?

3. Quels sont les salaires, allocations de subsistance, frais de voyage et autres allocations de chaque officier ou fonctionnaire des quartiers généraux de ladite Commission depuis sa nomination, et quelle était l'occupation antérieure de chacun?

4. De qui chacun reçoit-il des instructions dans l'accomplissement de ses fonctions?

5. Quel est le nombre des officiers relevant de chaque division de contrôle, et quelles sont les listes totales de salaires de la Commission et de ses fonctionnaires pour la dernière année où l'on peut obtenir ces renseignements?

127d. Etat montrant:

1. Quels sont les noms des membres de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre?

2. Combien parmi ces particuliers ont un intérêt direct ou indirect dans des entreprises d'approvisionnements en alimentation ou de restaurant?

3. La Commission avait-elle reçu quelques demandes d'augmentation dans le prix du thé et du café servis, (*a*) avec le repas, (*b*) sans le repas?

4. Si oui, en quel nombre et de la part de quels particuliers?

5. Les propriétaires de restaurants ont-ils profité de la subvention pour le thé et le café récemment annoncée par le ministre des Finances?

6. La Commission a-t-elle autorisé l'augmentation dans le prix du lait servi comme breuvage au cours d'un repas?

7. Si oui, quand a-t-on accordé cette autorisation?

8. Quel est le pourcentage de l'augmentation du coût des repas qui est réparti entre les employés des restaurants?

9. L'augmentation dans le coût des repas aura-t-elle quelque répercussion sur l'indice du coût de la vie?

10. Le gouvernement pourvoira-t-il immédiatement à la fixation d'un boni de vie chère de $4.50 par mois pour contre-balancer l'augmentation dans le coût des repas?

11. Le gouvernement considère-t-il cette augmentation comme un cas d'inflation des prix?

127e. Etat montrant:

1. Quel est le personnel de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Brockville?

2. Quel traitement reçoit chaque membre du personnel?

3. A quelle date chaque membre a-t-il été nommé, et sur quelle recommandation?

4. Quel est le personnel de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Pembroke?

5. Quel traitement reçoit chaque membre du personnel?

6. A quelle date chaque membre a-t-il été nommé, et sur quelle recommandation?

127f. Etat montrant:

1. Combien d'individus du sexe masculin, âgés de 18 à 45 ans, a-t-on nommés à des emplois à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre?

2. De ces personnes, (*a*) combien ont fourni la preuve de leur incapacité à servir dans les forces armées, (*b*) combien ont été nommés après l'émission d'un certificat déclarant que leur nomination était nécessaire dans l'intérêt public?

3. Quel est le nom, l'âge, le salaire et quelles sont les fonctions de chacun des individus dont il est fait mention à la question 2 (*b*)?

4. A-t-on nommé à des emplois à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre quelques individus du sexe masculin, âgés de 18 à 45 ans, qui ne sont pas compris dans les questions 2 (*a*) et 2 (*b*)?

5. Si oui, quel est le nom, l'âge, le salaire et quelles sont les fonctions de chacun?

127g. Etat montrant:

1. Au 15 mars 1943, quel était le nombre total de particuliers employés ou engagés, à quelque titre que ce soit, par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou dans quelqu'un de ses organismes?

2. A quelle date la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a-t-elle été instituée?

3. Combien de ces employés étaient des hommes?

4. Quel a été le montant total payé à ces particuliers?

127h. Etat montrant:

1. Quels sont les inspecteurs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, (*a*) pour la province de Québec, (*b*) pour chacune des autres provinces?

2. A quelle classe chacun appartient-il, et que reçoit-il en traitement?

127i. Etat montrant:

1. Quels sont les officiers juridiques ou autres, chargés de la mise en vigueur des ordonnances de la Commission des prix et du commerce à Toronto?

2. Quels sont leurs noms, que reçoivent-ils en traitement et autres émoluments, et combien sont des anciens soldats?

3. Le gouvernement a-t-il pris des dispositions pour rétablir le maximum des amendes imposées par les tribunaux de police, à Toronto, pour les infractions d'importance secondaire, d'ordre technique ou autre, aux ordonnances de la Commission?

4. Par province, combien a-t-on intenté de poursuites au cours de 1942 et, en 1943, jusqu'à la fin de février?

5. Loge-t-on ceux qui sont trouvés coupables dans les prisons municipales ou provinciales, et, par province, combien ont été emprisonnés?

6. Accorde-t-on un délai pour le paiement de ces amendes?

127j. Etat montrant:—Depuis son établissement jusqu'au 15 mars 1943, quelle somme d'argent la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a-t-elle dépensée: (*a*) en loyer pour des locaux, (*b*) en achat de locaux, (*c*) en fournitures de bureau, (*d*) en papeterie et autres accessoires de bureau?

127k. Etat montrant:

1. Dans la division de Brockville de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a-t-on accordé à des véhicules commerciaux privés, en vertu de l'ordonnance d'administrateur numéro A-314, une exemption leur permettant d'opérer au delà de la distance de trente-cinq milles de route?

2. Le cas échéant, combien en a-t-on accordé, quels sont les noms des particuliers à qui on a permis de dépasser cette limite, et quels sont les détails des trajets?

127l. Etat montrant:

1. Le certificat d'engagement émis par la Commission du Service civil en faveur de M. A. Forget, gérant local du bureau de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Mont-Laurier, a-t-il été révoqué ou annulé ou remis ou renouvelé? Dans l'affirmative, à quelle date?

2. Le certificat d'engagement émis par la Commission du Service civil en faveur de Mlle Lucille Forget, commis, classe 1, au bureau de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Mont-Laurier, a-t-il été révoqué ou annulé ou remis ou renouvelé? Dans l'affirmative, à quelle date?

127m. Copie de tous les comptes soumis à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, payés par elle et relatifs aux frais de voyage. d'hôtel et aux autres dépenses encourus par M. Alphonse Forget pendant qu'il était à l'emploi de ladite commission.

127n. Etat montrant:

1. Quelques-uns des particuliers suivants, tous de l'Ile du Prince-Edouard, sont-ils actuellement, ou ont-ils été à quelque moment, à l'emploi de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou de quelque organisme du gouvernement, à savoir: George H. Barbour, John P. Gordon, T. Gordon Ives, P. W. Turner, Ewen Nicholson, Bruce Wonnacott, Guy Scott, James Walker, Arthur Henry et Donald Stewart?

2. Si oui, combien chacun reçoit-il en traitement et allocations, ou en indemnité tenant lieu de salaire?

3. Quelques particuliers de l'Ile du Prince-Edouard ont-ils été nommés par quelque fonctionnaire fédéral aux opérations de la défense passive?

4. Si oui, qui sont ces fonctionnaires et quelle rémunération, s'il y a lieu, reçoivent-ils?

5. Morton Dew, R. S. McBeth, H. H. Cox et W. H. Poole sont-ils les fonctionnaires préposés aux opérations de la défense passive pour la province de l'Ile du Prince-Edouard?

6. Si oui, quels traitements, s'il y a lieu, reçoivent-ils, et s'ils ne reçoivent pas de traitement, verse-t-on quelques allocations de déplacement ou quelque autre rémunération à l'un ou l'autre d'entre eux?

7. L'honorable H. L. Palmer et J. P. Hooper, de l'Ile du Prince-Edouard, sont-ils, à quelque titre, à l'emploi de la division du service sélectif national?

8. Si oui, quel traitement ou quelles allocations quotidiennes, s'il y a lieu, chacun reçoit-il, ou quelle autre rémunération, s'il y a lieu, l'un ou l'autre de ces particuliers reçoit-il?

127o. Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions ou autres documents relatifs à l'ordonnance No 251, émise par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, et reçus par le gouvernement ou par la Commission des prix et du commerce du 22 mars 1943 jusqu'aujourd'hui.

127p. Etat montrant:

1. Quelle est la période qui sert de base à la fixation des prix par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre?

2. A-t-on exclu certaines denrées du principe du plafonnement des prix? Le cas échéant, (*a*) quelles sont ces denrées, et quand a-t-on établi ces exceptions, (*b*) quelle en a été la raison dans chaque cas?

3. Depuis la mise en vigueur du principe du plafonnement des prix, la commission a-t-elle autorisé des augmentations dans le prix de quelques denrées? Le cas échéant, quand et pour quelles denrées? Quelle a été l'augmentation du prix de chaque denrée à la suite de ce changement?

127q. Etat montrant:

1. Quels sont les membres de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre?

2. Qu'a-t-on payé en salaire, honoraires, allocations de subsistance ou autres et pour ses dépenses de voyage à chaque membre depuis sa nomination à la commission?

3. Combien d'employés compte-t-on à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre dans chacune des classes comportant les salaires suivants: (*a*) de $2,001 à $3,000; (*b*) de $3,001 à $4,000; (*c*) de $4,001 à $5,000; (*d*) de plus de $5,000?

4. Quelles ont été les dépenses totales de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, ou les dépenses totales faites par elle ou pour elle, depuis sa création, aux titres suivants: (*a*) salaires, honoraires et allocations de subsistance, (*b*) frais de déplacement, (*c*) impressions, (*d*) publicité, (*e*) programmes radiophoniques, (*f*) loyer, et (*g*) à tous les autres titres?

127r. Rapport de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, pour la période qui s'étend du 3 septembre 1939 au 31 mars 1943.

127s. Etat montrant:

1. Quelques-uns des particuliers suivants, tous de l'Ile du Prince-Edouard, sont-ils actuellement, ou ont-ils été à quelque moment, à l'emploi de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou de quelque organisme du gouvernement, à savoir: George H. Barbour, John P. Gordon, T. Gordon Ives, P. W. Turner, Ewen Nicholson, Bruce Wonnacott, Guy Scott, James Walker, Arthur Henry et Donald Stewart?

2. Si oui, combien chacun reçoit-il en traitement et allocations, ou en indemnité tenant lieu de salaire?

3. Quelques particuliers de l'Ile du Prince-Edouard ont-ils été nommés par quelque fonctionnaire fédéral aux opérations de la défense passive?

4. Si oui, qui sont ces fonctionnaires et quelle rémunération, s'il y a lieu, reçoivent-ils?

5. Morton Dew, R. S. McBeth, H. H. Cox et W. H. Poole sont-ils les fonctionnaires préposés aux opérations de la défense passive pour la province de l'Ile du Prince-Edouard?

6. Si oui, quels traitements, s'il y a lieu, reçoivent-ils, et s'ils ne reçoivent pas de traitement, verse-t-on quelques allocations de déplacement ou quelque autre rémunération à l'un ou l'autre d'entre eux?

7. L'honorable H. L. Palmer et J. P. Hooper, de l'Ile du Prince-Edouard, sont-ils, à quelque titre, à l'emploi de la division du service sélectif national?

8. Si oui, quel traitement ou quelles allocations quotidiennes, s'il y a lieu, chacun reçoit-il, ou quelle autre rémunération, s'il y a lieu, l'un ou l'autre de ces particuliers reçoit-il?

128. Etat montrant:

1. Combien la division féminine du Corps d'aviation royal canadien compte-t-elle d'officiers et de membres?

2. Au 1er juin 1942, quels contrats a-t-on accordés, et pour quel nombre, (*a*) pour les uniformes d'hiver, au complet, (*b*) pour les costumes d'été, au complet?

3. A qui a-t-on accordé ces contrats, et pour quel montant?

4. Est-il question d'apporter maintenant quelques changements à l'uniforme d'hiver que portent, (*a*) les officiers, (*b*) les autres membres? (*c*) Dans l'affirmative, quels sont ces changements, (*d*) par qui sont-ils recommandés, (*e*) pourquoi, (*f*) quels tailleurs ou fournisseurs ont présenté des modèles ou ont été invités à le faire?

5. Si l'on apporte quelques changements, qu'en coûtera-t-il, (*a*) aux officiers, (*b*) aux autres membres et (*c*) au Trésor public pour ces nouveaux uniformes?

6. Qu'adviendra-t-il, (*a*) des uniformes en magasin, (*b*) des uniformes actuellement portés?

7. Les conditions relatives aux matériaux, aux effectifs humains et à la production générale permettent-elles de justifier à l'heure actuelle les changements proposés?

129. Etat montrant:

1. Quel pourcentage des hommes appelés à subir l'instruction militaire répondent à l'appel et se présentent comme recrues dans chaque district militaire?

2. Quel pourcentage de ces hommes s'enrôlent dans les forces armées avant de répondre à l'appel et de se présenter aux centres d'instruction?

3. Quel pourcentage de ces hommes se sont enrôlés pour le service actif après s'être présentés aux centres d'instruction?

4. A quel pourcentage de ces hommes a-t-on accordé un sursis pour l'instruction militaire?

129a. Etat montrant:

1. Quelles classes, par groupe d'âge, dans chacun des treize districts militaires, ont effectivement reçu l'ordre de se présenter, pour le 15 juillet 1942, (*a*) à l'examen médical, (*b*) à l'instruction ou au service militaires en vertu des dispositions de la Loi de mobilisation des ressources nationales?

2. Combien de chaque classe, par groupe d'âge, par district, ont reçu l'ordre de se présenter, (*a*) à l'examen médical, (*b*) à l'inspection ou au service militaires?

3. Combien a-t-on accordé d'exemptions dans chaque classe, par groupe d'âge, par district?

129b. Etat montrant:

1. Combien de Canadiens d'âge militaire a-t-on poursuivis sous l'empire de la loi des services nationaux de guerre pour avoir négligé de se présenter à l'instruction militaire ou à un autre service de guerre?

2. Quelle peine a-t-on imposée dans chaque cas?

3. Quelle ligne de conduite le gouvernement a-t-il adoptée à l'égard de ceux qui, après avoir subi la peine qui leur avait été imposée pour avoir négligé de se présenter à l'instruction militaire, ont été relâchés de prison?

129c. Etat montrant:

1. Le ministère du Travail a-t-il donné des directives aux diverses Commissions des services nationaux à l'effet de permettre aux hommes appelés au service militaire et classés dans des catégories médicales inférieures à A-1 et A-2 de retourner dans leurs foyers?

2. Si oui, quand s'est opéré ce changement d'attitude?

3. Combien d'hommes enrôlés en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales sont-ils classés dans des catégories inférieures à A-2?

130. Etat montrant:

1. Combien de jours ou de période de temps a siégé la Commission Duff chargée de faire enquête sur Hong-Kong?

2. Quel a été, en détail, le coût total de cette enquête?

3. MM. George A. Campbell, R. L. Kellock et H. F. Fowler ont-ils présenté un compte spécifié pour leurs services et dépenses à l'enquête?

4. Dans l'affirmative, quels sont tous les détails de chaque compte qu'a soumis chacun desdits conseils?

5. Combien chacun des conseils a-t-il reçu, chaque jour, en frais d'avocat et allocations?

6. Quel fonctionnaire du ministère de la Justice a approuvé ces comptes et les a déclarés réguliers et acceptables?

7. L'un de ces trois conseils a-t-il été retenu pour d'autres enquêtes ou d'autres travaux du gouvernement au cours des quatre dernières années? Si oui, (*a*) pour quel travail particulier, (*b*) à quelle date, et (*c*) quels honoraires a-t-il chargés?

131. Etat montrant:

1. Le ministre de la Justice a-t-il ordonné des poursuites contre le colonel George A. Drew, de Toronto, sous forme d'acte d'accusation ou de dénonciation, et devant quel tribunal et sous quelle accusation?

2. Quel aviseur légal de la Couronne a recommandé ces poursuites?

3. A-t-on consulté le Procureur-Général de la province d'Ontario à propos de ces poursuites?

4. De quelle autorité relève la mise en vigueur des lois fédérales?

5. Qui dirige les poursuites dans cette cause?

6. Quel est, en détail, le coût total de l'enquête tenue, en vertu de la loi d'enquête sur les affaires publiques, dans cette affaire de Hong-Kong?

7. Qui a-t-on retenu comme avocat de la poursuite, et pourquoi n'a-t-on pas eu recours aux officiers légaux du ministère de la Justice?

8. Combien de poursuites, par province, a-t-on intentées, depuis le commencement de la guerre, pour préjudice causé au recrutement, en vertu de cet article des Règlements de la Défense du Canada ou en vertu de tout autre statut ou règlement?

132. Rapport des accords conclus en vertu de la loi de 1939 sur la mise sur le marché collective des produits agricoles, telle que modifiée, pour l'année terminée le 31 mars, 1942.

133. Etat montrant:

1. Combien y avait-il de services ruraux de transport des courriers au 1er juillet 1942?

2. Combien de services nouveaux a-t-on inaugurés au cours de (*a*) 1941, (*b*) 1942?

3. Quelles extensions a-t-on faites, s'il y en a eu, aux services actuels de transport au cours de (*a*) 1941, (*b*) 1942?

4. A-t-on fait quelque augmentation générale dans le tarif des contrats accordés pour le service postal rural, au cours de 1941 et 1942, par voie d'octroi de boni de vie chère? Si oui, quel a été le montant de cette augmentation?

5. Par province, combien de service postaux ruraux a-t-on mis en adjudication (*a*) en 1941, (*b*) en 1942?

6. Combien de ces services a-t-on mis en adjudication avant l'expiration du contrat actuel?

7. Combien de contrats a-t-on accordés, (1) en 1941, (2) en 1942, (*a*) à un prix inférieur à celui du contrat précédent, (*b*) au même prix que celui du contrat précédent, (*c*) à un prix plus élevé que celui du contrat précédent?

134. Etat montrant:

1. Le gouvernement fédéral a-t-il payé des honoraires pour services professionnels à M. Fernand Choquette, avocat, de Montmagny, P.Q., au cours des années écoulées de 1935 à 1940 inclusivement?

2. Dans l'affirmative, (*a*) pour quels services, (*b*) pour quels montants, et combien au cours de chaque année?

135. Etat montrant:

1. Dans la province du Manitoba, combien de demandes d'allocations a-t-on présentées en vertu, (*a*) des règlements sur la réduction des emblavures, (*b*) de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, (*c*) des règlements sur le revenu des fermes dans les Prairies?

2. Combien de ces réclamatinos ont-elles été approuvées?

3. Combien de ces réclamations ont-elles été actuellement payées, (*a*) en entier, (*b*) en partie?

4. Dans la province de la Saskatchewan, combien de demandes d'allocations a-t-on présentées en vertu, (*a*) des règlements sur la réduction des emblavures, (*b*) de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, (*c*) des règlements sur le revenu des fermes dans les Prairies?

5. Combien de ces demandes ont-elles été approuvées?

6. Combien de ces réclamations ont-elles été payées (*a*) en entier, (*b*) en partie?

7. Dans la province de l'Alberta, combien de demandes d'allocations a-t-on présentées en vertu, (*a*) des règlements sur la réduction des emblavures, (*b*) de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, (*c*) des règlements sur le revenu des fermes dans les Prairies?

8. Combien de ces demandes ont-elles été approuvées?

9. Combien de ces réclamations ont-elles été payées, (*a*) en entier, (*b*) en partie?

10. Quelles sommes a-t-on versées en allocations en vertu de chaque loi ou règlement, (*a*) au Manitoba, (*b*) en Saskatchewan, (*c*) en Alberta?

11. Quelle est l'estimation des sommes redevables et à être versées en vertu de chaque loi ou règlement (*a*) au Manitoba, (*b*) en Saskatchewan, (*c*) en Alberta?

12. En est-on venu à une décision touchant le sens des mots, (*a*) propriétaire d'un ranch, (*b*) occupation principale?

13. Si oui, quelle est-elle?

14. Si non, quand sera-t-elle rendue?

15. En est-on venu à la décision de verser des allocations séparées au père et au fils demeurant ensemble sous un même toit mais faisant l'exploitation de leurs terres comme deux entreprises indépendantes et possédant chacun une part des instruments agricoles?

16. Quels sont les membres du Bureau de revision?

17. L'un ou l'autre d'entre eux est-il un agriculteur de métier?

18. Quels sont les membres du Bureau du Trésor?

19. La décision du Bureau de revision est-elle obligatoire pour le Bureau du Trésor?

136. Etat montrant:

1. Quel est le nombre des hommes, dans chaque district militaire, qui, appelés à l'instruction militaire en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales, ont négligé de se présenter aux camps d'entraînement?

2. Combien a-t-on intenté de poursuites, dans chaque district militaire, contre ceux qui ont négligé de se présenter aux centres d'instruction militaire?

3. Quel est, dans chaque district militaire, le pourcentage de ceux qui se sont abstenus de se présenter aux centres d'instruction militaire?

136a. Copie de tous les arrêtés en conseil autorisant à désigner pour servir en dehors des frontières du Canada des hommes appelés au service militaire en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales.

136b. Etat montrant:

1. A quels endroits situés en dehors des frontières du Canada le ministre de la Défense nationale a-t-il été autorisé à envoyer les hommes appelés pour l'instruction, du service ou des fonctions en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales?

2. A quelles dates a-t-il été autorisé à envoyer ces hommes à chacun de ces endroits?

136c. Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents reçus par le ministre du Travail ou par M. MacNamara en réponse à la lettre No 1, datée de février 1943, donnant une interprétation de la Loi de mobilisation.

136d. Etat montrant:

1. Combien y a-t-il (i) de célibataires ou de veufs sans enfants, (ii) d'hommes mariés ou de veufs avec des enfants, âgés de 18 à 45 ans, (*a*) dans chaque province, (*b*) dans chaque district militaire, (*c*) dans chaque division administrative des services nationaux?

2. Par province, district militaire et/ou division administrative, combien de particuliers, (*a*) ont été appelés à faire leur service militaire en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales, (*b*) ont été trouvés inaptes au service après leur examen médical, (*c*) ont demandé l'ajournement de leur service militaire, (*d*) ont obtenu ce sursis, (*e*) ont été actuellement acceptés à faire leur service dans les centres élémentaires d'inspection militaire, (*f*) combien a-t-on expédié d'avis de se présenter à l'examen médical, (*g*) combien de ces avis ont été retournés parce qu'ils n'avaient pas été réclamés, (*h*) combien a-t-on expédié d'appels au service militaire, (*i*) combien de ces avis ont été retournés parce qu'ils n'avaient pas été réclamés?

3. (*a*) Combien de poursuites a-t-on intentées, dans chaque division administrative pour des infractions aux règlements de la Loi de mobilisation des ressources nationales, (*b*) combien de condamnations a-t-on effectuées?

4. Quel est le nombre des changements d'adresse qui ont été notifiés aux divers registraires des divisions administratives?

136e. Etat montrant:

1. Au 1er janvier 1943, et par le district militaire où chacun s'est inscrit en premier lieu, combien y avait-il, dans les forces armées, de recrues appelées en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales qui n'étaient pas disponibles pour service en quelque lieu que ce soit?

2. Depuis l'entrée en vigueur du service continu, combien de recrues a-t-on demandées dans chaque district militaire, en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales, et combien ont répondu à l'appel dans chacun de ces districts?

136f. Etat montrant:

Au 31 décembre 1942, combien d'hommes, dans chaque district militaire, (*a*) ont été appelés pour le service militaire, (*b*) ont demandé un sursis et (*c*) ont reçu un sursis de six mois ou plus?

136g. Etat montrant:

1. Quelles sont les diverses catégories dans lesquelles on place les hommes appelés au service militaire?

2. Ces mêmes catégories s'appliquent-elles à ceux qui s'enrôlent volontairement?

3. Lesquelles de ces catégories enrôle-t-on dans les services militaires, et auxquelles permet-on de retourner chez eux?

136h. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre et de la Loi de la mobilisation des ressources nationales, 1940, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 3238, approuvé le 20 avril 1943: au sujet de l'envoi de troupes canadiennes en Alaska.

137. Etat montrant:

1. Le major J. S. Yuill est-il à l'emploi du gouvernement dans les bureaux de la censure?

2. Si oui, depuis combien de temps?

3. Quel est son traitement mensuel?

4. Quelles ont été ses dépenses mensuelles totales (*a*) en 1941, (*b*) en 1942?

5. Quelles ont été les dépenses supplémentaires nécessitées par ses fonctions?

6. Combien lui a-t-on versé en traitement et en frais de dépenses jusqu'aujourd'hui, en donnant la date de son entrée en fonctions?

138. Relevé indiquant:

1. Les noms, grades, soldes et autres émoluments des officiers, sous-officiers brevetés et maîtres aux quartiers-généraux du service naval et à la caserne maritime Fort York à Toronto;

2. Le nombre des civils qui y sont employés, leurs noms, salaires et autres émoluments, qui les a nommés et en vertu de quelle autorité;

3. Les noms des officiers qui ont fait du service outre-mer ou sur mer au cours de cette guerre, et pour quelle période;

4. Tous changements apportés récemment au personnel des quartiers-généraux, les positions nouvelles créées, dans quel but, et si ceux qui y seront assignés feront du service en mer comme officiers;

5. L'expérience navale réelle, au cours de cette guerre, des membres du personnel susmentionné des quartiers-généraux.

139. Etat montrant:

1. Combien a-t-on recruté d'hommes pour l'armée dans la province de la Saskatchewan au cours de la guerre actuelle?

2. Combien de soldats de l'armée active canadienne reçoivent-ils l'instruction militaire en Saskatchewan en 1942?

3. Quel a été le nombre maximum de soldats ayant reçu leur instruction militaire en Saskatchewan au cours de chacune des années 1939, 1940 et 1941?

139a. Etat montrant:—Quel a été, par centres d'instruction militaire le pourcentage des recrues de la réserve qui ont passé à l'active pendant la période d'instruction militaire dans chaque centre élémentaire, depuis mars 1941?

139b. Etat montrant:—(*a*) le nombre total d'hommes, par district militaire, qui se sont enrôlés dans l'armée active du Canada, à la plus récente date possible; (*b*) le nombre total d'hommes, par district militaire, qui sont assermentés pour service militaire en tous lieux, mais sont actuellement en service au Canada à la plus récente date possible; (*c*) le nombre total d'hommes, par district militaire, en service dans l'armée canadienne de réserve, à la plus récente date possible; (*d*) le nombre total d'hommes, par district militaire, et/ou par division administrative, qui ont été appelés à l'entraînement et au service militaires en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales, à la plus récente date possible; (*e*) le nombre total d'hommes, par district militaire, et/ou par division administrative, appelés à l'entraînement et au service militaire en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales et qui se sont engagés pour service en tous lieux, et (*f*) le nombre total d'hommes qui ont été licenciés de l'armée active du Canada (1) pour mauvaise santé, (2) pour mauvaise conduite et (3) pour toutes les autres raisons.

139c. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il quelques bureaux de recrutement aux Etats-Unis?

2. Si oui, où sont-ils situés?

3. Quel a été, jusqu'aujourd'hui, le coût total de chacun de ces bureaux?

4. Quel est le salaire du personnel de chacun de ces bureaux à l'heure actuelle, et quel a été, jusqu'aujourd'hui, le montant total versé en salaires et pour leurs autres dépenses aux membres du personnel de chacun de ces bureaux?

5. Combien de recrues, a-t-on obtenues, jusqu'aujourd'hui, dans chaque bureau?

139d. Etat montrant:

1. Entre le 1er janvier 1942 et le 1er janvier 1943, a-t-on envoyé outre-mer des jeunes gens de l'Alberta âgés de moins de vingt ans?

2. Si oui, en quel nombre?

3. Combien avaient reçu une instruction militaire, (*a*) de moins de six mois, (*b*) de moins de cinq mois, (*c*) de moins de quatre mois?

140. Etat montrant:

1. Combien d'officiers de la force permanente de l'armée canadienne font-ils actuellement du service au Canada, et combien sont-ils en service outre-mer?

2. Quel est le nom de chaque officier de la force permanente de l'armée canadienne?

3. Quel rang détenait, et quelles soldes et allocations et/ou salaire recevait chacun de ces officiers au cours de l'année fiscale antérieure à l'ouverture des hostilités?

4. Quel rang détient actuellement chacun de ces officiers, et quelles sont la solde et les allocations totales et/ou le salaire de chacun à l'heure actuelle?

142. Etat montrant (du Sénat):

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour les services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

(*a*) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
(*b*) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
(*c*) le coût de l'ameublement en chaque cas,
(*d*) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
(*e*) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, ont été utilisés ou devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et ont été occupés par l'administration de guerre pour augmenter l'espace de ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information qui apparaît au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

144. Etat montrant:

1. Qu'en a-t-il coûté au gouvernement pour les agrandissements apportés aux élévateurs terminus de Fort-William au cours des années 1941 et 1942?

2. Quel a été le coût de ces agrandissements pour chaque élévateur terminus?

3. Quel a été le coût total de l'outillage installé dans lesdits élévateurs pendant la même période?

4. Quel a été le coût de l'outillage installé pour chaque élévateur?

144a. Etat montrant:—Combien a-t-on loué d'élévateurs intérieurs et terminus appartenant au gouvernement, à des compagnies particulières s'occupant de la vente des grains ou à des sociétés privées, et quels sont, dans chaque cas, les termes et les détails du bail?

145. Etat montrant:

1. A-t-on nommé une commission de la production du charbon en période de crise?

2. Si oui, quels sont les membres de cette commission?

3. Quels sont les devoirs et les fonctions de cette commission?

145a. Etat montrant:

1. Le ministère des Mines et ressources a-t-il conduit des enquêtes approfondies ou d'autre nature sur l'abondance des gisements de charbon et de minerai de fer dans la province de la Colombie-Britannique?

2. Si oui, quelle quantité de charbon pouvant être converti en coke le ministère estime-t-il qu'il existe ou qu'il y ait en réserve dans les bassins houillers de la Colombie-Britannique, y compris ceux de la région de Comox?

3. Quelle quantité de minerai de fer le ministère estime-t-il qu'il y ait de disponible ou en existence dans la Colombie-Britannique?

4. Dans quels districts se trouvent les divers gisements de minerai de fer, et (*a*) quelle est l'estimation de la quantité du minerai de fer dans chaque district, (*b*) quelle est l'analyse des divers minerais de fer?

5. Comment l'estimation faite par le ministère de la quantité du charbon pouvant être converti en coke et du minerai de fer existant dans la province de la Colombie-Britannique, concorde-t-elle avec l'estimaton préparée par le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique et par les compagnies privées?

6. A quelles dates les fonctionnaires du ministère des Mines et ressources ont-ils conduit ces enquêtes sur les gisements de minerai de fer et de charbon pouvant être converti en coke dans la province de la Colombie-Britannique?

145b. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4091, approuvé le 17 mars 1943; pour autoriser l'émission d'une proclamation déclarant qu'un état d'urgence nationale existe au Canada dans le cas de la production houillère.

145c. Arrêté en conseil C.P. 4092, approuvé le 17 mai 1943; modification des règlements du service sélectif national pour les civils (C.P. 246, approuvé le 19 janvier 1943), pour augmenter le nombre des mineurs à cause de l'état d'urgence nationale de la production houillère.

145d. Etat montrant:

1. Quelle a été la production réelle de la houille domestique au Canada au cours des périodes suivantes: (*a*) du 1er janvier au 31 mars de l'année 1941, (*b*) du 1er janvier au 31 mars de l'année 1942, (*c*) du 1er janvier au 31 mars 1943?

2. Quel a été le nombre réel de mineurs occupés à la production de la houille domestique au Canada au cours des périodes mentionnées à la première question?

3. Quelles sont les attributions de la Commission de la production du charbon en période de crise?

4. Quelles mesures le gouvernement et/ou la Commission de la production du charbon en temps de crise ont-ils prises pour assurer à la production de la houille domestique son plus haut rendement possible?

145e. Etat montrant:

1. Le gouvernement regarde-t-il ou juge-t-il comme une industrie privilégiée l'exploitation et la distribution du charbon et des autres sortes de combustibles?

2. Qu'offre le gouvernement fédéral en assistance financière ou en primes, en subvention ou en subside pour aider à l'augmentation de la production du charbon et du combustible au Canada?

146. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il reçu, en 1940, de M. C. L. Burton, de Toronto, un mémoire présentant quelques projets pour l'écoulement du surplus de blé canadien?

2. Dans l'affirmative, a-t-on pris quelques mesures pour donner suite à ces projets?

147. Copie de toute la correspondance échangée entre le Premier ministre ou quelque membre de son personnel, le ministre du Travail ou quelque fonctionnaire de son ministère, et les représentants des ouvriers et des patrons relativement à la grève dans les aciéries.

147a. Copie du rapport de la Commission, présidée par M. le juge Barlow, chargée de faire enquête sur les conditions de travail dans les aciéries, ainsi que la copie du rapport minoritaire.

148. Copie de tous les télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre M. Elliott Little et le ministre du Travail ou quelque fonctionnaire du ministère du Travail, le Premier ministre ou quelque membre de son personnel ou le Greffier du Conseil privé, relativement à la démission de M. Little du poste de Directeur du service sélectif.

148a. Etat montrant:—Copie de tous les arrêtés en conseil relatifs aux attributions et aux pouvoirs de M. E. M. Little, autrefois directeur du service sélectif national, au moment où il a démissionné des services de l'administration.

149. Relevé indiquant le nombre de particuliers inscrits comme chômeurs aux cinq bureaux régionaux de la division du service sélectif national aux dates suivantes: 1er novembre 1942, 15 novembre 1942, 1er décembre 1942, 15 décembre 1942, 1er janvier 1943, 15 janvier 1943.

150. Copie des conclusions de l'enquête faite par M. le juge Archibald, de Halifax, Nouvelle-Ecosse, sur le naufrage du bateau transbordeur *Charlottetown* au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse en 1941.

151. Copies des décisions rendues par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique concernant des appels interjetés dans des causes criminelles, en vertu des dispositions de l'article 1021, de la Partie XIX, du Code criminel, approuvées le 2 février 1943.—Appels d'un jugement de culpabilité ou d'une sentence.

152. Etat montrant:

1. Le Domaine de l'Esterel à Ste-Marguerite est-il occupé pour des fins d'administration militaire?
2. Dans l'affirmative, l'est-il en tout ou en partie?
3. Quelles sont ces fins, et depuis quand?
4. Quelles sont les conditions du bail et à qui ce loyer est-il payé?

153. Etat montrant:

1. A quels intervalles le gouvernement règle-t-il ses comptes avec la General Motors of Canada ou ses filiales?
2. Quel taux d'intérêt la General Motors charge-t-elle pour ses comptes redevables envers le gouvernement?
3. Quel est le solde mensuel moyen dû à la General Motors au cours de l'année 1942?
4. Quel taux d'intérêt la General Motors reçoit-elle sur les avances que lui consentent la Banque Dominion du Canada ou toute autre banque à charte?
5. Quel taux d'intérêt le gouvernement a-t-il payé sur ses emprunts à court terme ou sur les billets du Trésor en 1942?

154. Etat montrant:

1. Depuis le commencement de la guerre, combien de commissions a-t-on nommées et combien d'entre elles opèrent-elles actuellement sous l'autorité des ministères suivants: (*a*) Munitions et approvisionnements, (*b*) Commerce, (*c*) Agriculture, (*d*) Finances, (*e*) Pensions et Santé publique, (*f*) Travail et (*g*) Services nationaux de guerre?
2. Combien d'employés a-t-on nommés dans chaque commission dans chacune des neuf provinces?

154a. Etat montrant:

1. Quels sont les noms de tous les Offices, commissions ou corporations d'Etat institués depuis le commencement de la guerre?
2. Quels sont les noms de tous les membres ou directeurs de ces Offices, commissions ou corporations?
3. Quel est le représentant, (*a*) du Travail et (*b*) de l'Agriculture au sein de chacun de ces Offices, commissions ou corporations?

154b. Etat montrant:

1. Depuis le commencement de la guerre, combien a-t-on nommé de commissions intéressant directement les cultivateurs du Canada?

2. Quels sont les noms de ces commissions, et quels en sont les membres?

3. Quels sont les noms des véritables cultivateurs faisant partie de chacune de ces commissions?

4. Quels sont les noms des membres de ces commissions qui ont été recommandés par des organisations agricoles?

5. Qui a recommandé les autres membres, et quels sont leurs titres justificatifs?

155. Copie de tous télégrammes, lettres, dossier, mémoires et autres documents, datés depuis le 31 mars 1942, envoyés ou présentés par quelque représentant de quelque syndicat ouvrier national au Premier ministre, au ministre du Travail ou à quelque fonctionnaire du ministère du Travail, relativement à la politique ouvrière du gouvernement et, en particulier, relativement aux relations existant entre le ministre du Travail et le travail syndiqué.

155a. Etat donnant les noms et l'emplacement de toutes les usines canadiennes où fonctionnent, à l'heure actuelle, des comités composés de représentants des patrons et des ouvriers.

156. Etat montrant:

1. Au cours de 1942 a-t-on servi dans quelques camps de l'armée de la province d'Ontario des navets en provenance de Farnham, Québec?

2. Si oui, combien a-t-on payé le boisseau ou la tonne pour ces navets?

3. Pourquoi n'a-t-on pas fait l'achat de ces légumes en Ontario?

156a. Etat montrant:

1. Combien de tonnes de navets a-t-on cultivés au camp de concentration de Farnham, P.Q.?

2. A-t-on cultivé d'autres légumes à ce camp?

3. Si oui, quelles espèces de légumes, et en quelle quantité pour chacun, y a-t-on cultivés?

4. A qui a-t-on vendu ces navets et les autres légumes?

5. A quel prix ont-ils été vendus?

6. Le gouvernement a-t-il reçu les profits provenant de la vente de ces légumes?

7. Sinon, qui a reçu ces profits?

157. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il fait l'achat de quelques pigeons-voyageurs pour l'envoi de message?

2. Quelles mesures, s'il en est, le gouvernement a-t-il prises pour encourager l'élevage des pigeons-voyageurs?

158. Etat montrant:—Afin d'assurer la protection de la santé des femmes qui font partie de nos forces armées, combien y a-t-il de femmes médecins dans, (*a*) l'armée, (*b*) l'aviation et (*c*) le service naval?

159. Copie de tous rapports, correspondance, recommandations et autres documents que possède le ministère des Postes, datés depuis le 1er janvier 1941, relativement au changement du maître de postes à Endeavour, Saskatchewan.

160. Etat montrant:

1. Quel est le total des dépenses faites par la commission nationale du cinématographique pour l'année financière se terminant le 31 mars 1942?

2. Quel est le total des dépenses faites par cette commission jusqu'aujourd'hui pour l'année financière courante?

3. Quels films la commission nationale du cinématographe a-t-elle produits depuis le 31 mars 1942?

4. Quel a été le coût total de chacun de ces films?

161. Etat montrant:

1. Les autorités civiles ou autres ont-elles requis des soldats du district militaire No 2 pour faire l'enlèvement de la neige dans les rues de Toronto au cours de cet hiver?

2. Si oui, en quel nombre, de quel endroit, et ces soldats ont-ils reçu quelque compensation ou rémunération de la part de la ville?

3. Quelle pratique a-t-on suivie dans le passé et au cours de la dernière guerre à ce sujet?

4. Quelles sont les dispositions (*a*) du code criminel, et (*b*) de la Loi de la milice, relativement au pouvoir de l'autorité civile à réquisitionner les militaires pour quelque service?

5. Qui a autorisé l'affectation de ces troupes à l'enlèvement de la neige, et ce service a-t-il été volontaire ou obligatoire?

6. A-t-on affecté à ce travail des soldats venant du camp Borden? Si oui, en quel nombre?

161a. et b. Etat montrant:

1. A-t-on donné l'ordre aux membres des forces de Sa Majesté d'aider à l'enlèvement de la neige dans les cours du Pacifique-Canadien, dans la ville de Winnipeg, au cours des premiers jours de février 1943?

2. Si oui, en vertu de quelle autorisation?

3. Quel montant, le cas échéant, le Pacifique-Canadien a-t-il payé au ministère de la Défense nationale pour l'accomplissement de ce service?

4. Sur quelle base a-t-on calculé ce montant, le cas échéant?

5. A-t-on accordé quelque rétribution supplémentaire aux hommes qui ont accompli ce travail et, si oui, sur quelle base a-t-elle été calculée?

6. A-t-on donné l'ordre à des membres des forces de Sa Majesté de prêter leur concours, en toute autre occasion, à des compagnies particulières pour l'accomplissement de certaines tâches déterminées?

7. Quelle est la ligne de conduite du ministère de la Défense nationale à ce sujet?

162. Etat montrant:

1. Pourquoi a-t-on cessé les travaux de construction du champ de pratique des chars d'assaut à Meaford?

2. Quand ces travaux reprendront-ils?

3. Quelle somme d'argent a-t-on dépensée jusqu'aujourd'hui pour cette entreprise?

4. Quelle est l'évaluation du coût total de l'entreprise?

5. Maintient-on un bureau sur cette propriété pendant qu'on ne procède pas aux travaux?

6. Pourquoi fait-on faire à ces chars d'assaut le trajet entre Borden et Meaford pour les exercices hebdomadaires de pratique?

7. N'atteindrait-on pas le même but en laissant les chars d'assaut à Meaford, et en faisant effectuer le transport des mitrailleurs entre ces deux endroits dans les voitures de l'armée?

163. Etat montrant:

1. Quels sont les membres de la Commission canadienne de la marine marchande relevant du ministère du Commerce?

2. Quels en sont les principaux officiers, et où ont-ils résidé depuis le commencement de la guerre?

3. Quelle position M. MacDonald occupe-t-il ou a-t-il occupée dans cette commission à titre de fonctionnaire, et quels postes a-t-il occupés au ministère du Commerce, à quels endroits, et que reçoit-il en traitement et autres allocations?

4. A-t-il déjà été secrétaire de la Commission en charge des départs de navires des ports de l'Atlantique et du Pacifique?

5. A-t-il quelque parenté avec M. Ristelhueber, qui était ministre du gouvernement de Vichy au Canada? Si oui, quelle est cette parenté?

6. Quels sont les divers postes qu'a occupés M. MacDonald au ministère depuis le commencement de la guerre?

7. Est-il un ancien combattant, et a-t-il quelque expérience ou quelque connaissance des problèmes de la marine marchande ou militaire?

164. Etat montrant:

1. Le gouvernement s'est-il porté acquéreur de terrains à Matsqui, à Delta et à Sea Island en Colombie-Britannique?

2. Si oui, quelle est (*a*) la description, (*b*) l'étendue et (*c*) l'évaluation de chacun de ces terrains?

3. Quel prix a-t-on payé pour chaque terrain, et de qui en a-t-on fait l'achat?

4. Relativement au terrain de Matsqui, quelle en était l'évaluation en avril 1942?

165. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il acheté de sociétés ou compagnies, depuis 1940, quelque édifice ou édifices situés dans la ville d'Ottawa?

2. Si oui, (*a*) de qui, (*b*) à quelles conditions et (*c*) à quel prix ont-ils été achetés, (*d*) quels sont ces édifices et où se trouvent-ils situés, et (*e*) à quelle fin chacun a-t-il été acheté?

165a. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il acheté de particuliers, depuis 1940, des maisons situées dans la ville d'Ottawa?

2. Si oui, (*a*) à quelles conditions et (*b*) à quel prix chacune, (*c*) de qui, (*d*) sur quelles rues et à quels numéros se trouvent ces maisons et (*e*) à quelle fin chacune a-t-elle été affectée?

165b. Etat montrant:

1. Le gouvernement se propose-t-il d'ériger quelque nouvel édifice temporaire dans Ottawa ou Hull ou dans les environs de ces deux villes?

2. Si oui, (*a*) quelle est l'estimation du coût du terrain et de l'édifice, et (*b*) l'usage spécial auquel sera affecté cet édifice?

165c. Etat montrant:

1. Quels édifices le gouvernement a-t-il construits dans la ville d'Ottawa depuis le 1er janvier 1941?

2. Quel a été le total du coût de chacun de ces édifices?

3. Quelle a été l'estimation première du coût de construction de chacun de ces édifices?

4. Quel est le nom de l'entrepreneur qui a construit chacun de ces édifices?

5. A-t-on fait un appel de soumissions avant d'accorder le contrat de construction de chacun de ces édifices?

6. Si oui, quels ont été les soumissionnaires éliminés dans chaque cas et quel était le montant de leur soumission?

165d. Etat montrant:

1. Quelle est l'estimation du coût, (*a*) de la propriété immobilière, (*b*) de la construction, (*c*) de l'ameublement du nouvel édifice temporaire que doit ériger la Commission des prix et du commerce en temps de guerre dans la ville d'Ottawa?

2. Installera-t-on un extincteur automatique d'incendie dans cet édifice, et quelle est l'estimation du coût de l'assurance contre les incendies?

3. Combien en coûtera-t-il au gouvernement pour résilier les baux des autres édifices qu'occupent actuellement les divers départements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre?

4. L'économie réalisée sur les montants versés en loyer et la centralisation des bureaux légitiment-elles la dépense de l'érection d'un nouvel édifice?

5. Résultera-t-il quelque diminution du personnel de la centralisation et de la réunion dans un même édifice de toutes les divisions de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre établies à Ottawa?

165e. Etat montrant:

1. Combien d'immeubles ou de propriétés le gouvernement a-t-il achetés dans la ville d'Ottawa depuis le commencement de la guerre jusqu'à la fin de février 1943?

2. Pour quelle division spéciale du gouvernement ou d'un ministère de guerre a-t-on fait l'acquisition de ces immeubles ou propriétés?

3. Quelle somme d'argent a-t-on payée pour chaque immeuble ou propriété?

4. Combien d'immeubles ou de propriétés, à l'exception d'aéroports ou de camps militaires, a-t-on achetés dans chaque province depuis septembre 1939 jusqu'à la fin de février 1943? *(a)* Quel est le total du coût de tous ces immeubles ou propriétés?

165f. Etat montrant:

1. Une liste de tous les immeubles achetés, depuis le commencement de la guerre, par le gouvernement ou ses agences, dans la ville d'Ottawa et dans un rayon de vingt milles, ainsi que les renseignements suivants dans chaque cas: *(a)* le nom du vendeur, *(b)* le prix de vente, *(c)* la description complète de la propriété acquise, *(d)* la fin à laquelle servait la propriété immédiatement avant qu'elle soit achetée, *(e)* l'évaluation de l'immeuble fixée par la ville d'Ottawa et *(f)* la fin à laquelle chacun de ces immeubles sert actuellement.

2. Une liste de tous les immeubles et de tout autre espace actuellement loués par le gouvernement ou ses agences, dans la ville d'Ottawa et dans un rayon de vingt milles, avec les renseignements suivants: *(a)* le nom du propriétaire, *(b)* le but pour lequel chaque immeuble et tout espace sont actuellement utilisés, *(c)* la date du premier bail signé par le gouvernement ou ses agences, *(d)* le montant du loyer annuel, *(e)* la description complète de la propriété, *(f)* l'évaluation de la propriété et *(g)* la durée du bail, et, s'il y a lieu, la clause relative à l'expiration du bail.

166. Etat montrant:

1. Quel a été le coût total de l'aéroport de Shepard, près de Calgary?
2. De qui a-t-on acheté ce terrain?
3. Combien l'a-t-on payé l'arpent?
4. Combien de puits a-t-on creusés sur cette propriété?
5. S'est-on servi de quelques-uns de ces puits, et si non, pourquoi?
6. A-t-on construit des conduites d'eau pour faire venir l'eau de Calgary?
7. Si oui, *(a)* à quel prix et *(b)* combien en coûte-t-il par année pour ce service?
8. Quel a été le coût du canal d'écoulement des égouts?
9. Quel est le propriétaire du terrain sur lequel passe ce canal?
10. Qu'en coûte-t-il pour le loyer ou pour l'achat de ce terrain?

167. Etat montrant:

1. Quel a été, de 1935 à 1942, le nombre des immigrants venus au Canada en provenance *(a)* de l'Angleterre, *(b)* de l'Irlande, *(c)* de l'Ecosse, *(d)* du pays de Galles, *(e)* des Etats-Unis et *(f)* du continent européen?

2. Combien de Canadiens ont émigré aux Etats-Unis depuis 1935?

3. De 1900 à 1942 combien de Canadiens ont émigré aux Etats-Unis, d'après les chiffres du Bureau de la Statistique?

4. Le gouvernement a-t-il pris quelques mesures pour encourager l'immigration en provenance de la Grande-Bretagne, après la guerre et pour y donner son appui financier?

168. Rapport du Bureau des commissaires du Transport du Canada, en date du 17 février 1943, à Ottawa, sur le tamponnement survenu à Almonte, Ontario, le 27 décembre 1942, alors qu'un train spécial de passagers portant le numéro 2802 du Pacifique Canadien entra en collision avec l'arrière du train de passagers régulier portant le numéro 550 du Pacifique-Canadien, pendant que ce dernier stationnait en face de la gare d'Almonte et qui eut comme résultat la mort de trente-six personnes et des blessures graves infligées à deux cent sept autres.

169. Etat montrant:

1. Quelle était la population de Halifax, Nouvelle-Ecosse, aux recensements de 1931 et 1941?

2. A combien estimait-on la population de Halifax pour les années 1939 et 1942?

3. Cette augmentation dans la population est-elle principalement causée par la concentration de personnes affectées à des services essentiels de guerre?

4. Le gouvernement est-il au courant du rapport sensationnel sur les conditions hygiéniques dans Halifax présenté par le Dr D. Bruce Wilson et le Dr W. A. McIntosh, de l'Institut Rockefeller?

5. Si oui, le gouvernement étudiera-t-il l'opportunité de se prévaloir des pouvoirs que lui confère la Loi des mesures de guerre pour assurer une protection suffisante aux personnes postées à cet endroit pour y accomplir des devoirs essentiels de guerre?

170. Etat montrant:

1. Quel a été le coût total du dernier Emprunt de la Victoire de 1942?

2. Quelles sommes a-t-on dépensées pour annonces, solliciteurs, employés à salaire, émissions radiophoniques, pavoisement, commissions, frais d'hôtel loyer, frais de déplacement, spectacles, banquets et pour toutes autres fins?

3. Le ministre pourrait-il donner un fractionnement du coût de cet emprunt?

170a. Etat montrant:

1. Quel a été le montant total souscrit lors du dernier emprunt de la Victoire?

2. De ce montant, quelle somme a été souscrite (*a*) par des particuliers, (*b*) par des compagnies?

3. Quel a été le coût total de la campagne du dernier emprunt de la Victoire?

4. De ce montant, combien a-t-on dépensé (*a*) en commissions, (*b*) en réclame, (*c*) en programmes radiophoniques, (*d*) en salaires, allocations de subsistance et frais de déplacement, (*e*) en loyer de locaux et (*f*) pour les réunions publiques ou les autres démonstrations publiques tenues en faveur de l'emprunt?

170b. Etat montrant:

1. Quel a été le coût du dernier emprunt de la victoire, en 1942, dans les comtés de Lotbinière et de Nicolet-Yamaska?

2. Quelles sommes ont été payées dans chaque comté respectif pour annonces, commissions, salaires, frais d'hôtels, frais de voyages et réunions publiques?

170c. Etat montrant:—Quels sont les détails ou quel est le fractionnement des item suivants fournis dans le rapport parlementaire No 170, présenté le 1er mars 1943, relatifs au dernier emprunt de la Victoire: (*a*) salaires, (*b*) frais de déplacement, y compris les frais d'hôtels, (*c*) dépenses des séances d'organisation, y compris les montants dépensés pour les réceptions et les banquets,

(*d*) réclame et publicité, y compris les sommes dépensées pour les émissions radiophoniques et pour le pavoisement, (*e*) commission aux solliciteurs, et (*f*) rémunération aux vendeurs autorisés?

171. Etat montrant:

1. Le gouvernement fédéral possède-t-il quelques pépinières?
2. Si oui, où sont-elles situées?
3. Fournissent-elles des arbres aux cultivateurs pour servir de brise-vent, etc.?
4. Combien d'arbres le gouvernement fédéral a-t-il plantés en reboisement au cours des années 1939, 1940, 1941 et 1942?

172. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il acheté de M. Harvey quelque partie du verger Glen Lawrence à Kingston?
2. Si oui, quel en a été le prix?
3. Combien d'arpents a-t-on achetés?

173. Etat montrant:

1. Le bac transbordeur "Caribou", torpillé le 16 octobre 1942, se rendait-il à Terre-Neuve en service régulier?
2. Quelle escorte accordait-on à ce bateau au moment où il a été torpillé?
3. Avait-on éteint les lumières sur le "Caribou" au moment où il a été torpillé?
4. Quelles mesures de précaution avait-on prises pour que les canots et les radeaux de sauvetage soient prêts en cas de désastre?

174. Copie de toute la correspondance échangée, du 1er janvier 1937 jusqu'aujourd'hui, entre le ministère des Postes ou l'un de ses fonctionnaires et les propriétaires directeurs ou représentants du "London Echo".

175. Etat montrant:

1. Quel est le plan de nutrition élaboré par le gouvernement pour le temps de la guerre?
2. Quelle est, par personne, la ration de bœuf, de bacon, d'œufs, de lait, de beurre et de fromage dans les forces armées postées au Canada?
3. A-t-on dressé des plans pour assurer un approvisionnement ininterrompu de ces produits alimentaires aux civils comme aux membres des forces armées?
4. Dans l'affirmative, quels sont ces plans?
5. Existe-t-il un plafond des prix pour les légumes frais importés?
6. Si non, le gouvernement a-t-il pris quelque mesure pour empêcher qu'on ne charge un prix exorbitant au consommateur?

175a. Etat montrant:

1. L'administration a-t-elle fait une étude du besoin des facilités d'alimentation pour le personnel supplémentaire travaillant pour le gouvernement à Ottawa pour la durée de la guerre?
2. A-t-on attiré l'attention du gouvernement sur les avantages qu'offre l'exploitation de grands restaurants au point de vue (*a*) d'une meilleure nutrition pour les employés, (*b*) d'une plus grande propreté de service due à l'outillage moderne, (*c*) d'une économie du temps des employés et, (*d*) d'une plus grande économie de combustible et d'approvisionnements?
3. Le gouvernement a-t-il établi des restaurants ou caféterias à l'usage des employés dans les divers édifices du gouvernement à Ottawa?
4. Quelles mesures prend-on à ce sujet à l'heure actuelle?

175b. Etat montrant:

1. Quelle est, pour les forces armées postées au Canada, la ration alimentaire quotidienne et complète allouée à chaque homme?

2. Quelle est, pour les forces auxiliaires postées au Canada, la ration alimentaire quotidienne et complète allouée à chaque femme?

176. Etat montrant:

1. Quels sont les noms des membres de la Commission d'information en temps de guerre?

2. Quelle est la profession ordinaire de chaque membre de la Commission, et quelle partie de son temps, à peu près, chaque membre de la Commission consacre-t-il à l'exercice de ses fonctions?

3. Quelle expérience chaque membre de la Commission possède-t-il dans le domaine du journalisme, de la radio, de la réclame ou de tout autre organe de publicité?

4. Combien de séances la commission a-t-elle tenues depuis sa création?

5. A combien de séances de la commission chacun des membres a-t-il assisté?

6. Combien chaque membre de la commission a-t-il reçu, depuis sa nominatoin, en salaire, honoraires, allocations de subsistance ou autres?

7. Combien chaque membre de la commission a-t-il reçu, depuis sa nomination, en frais de déplacement?

8. Quels sont les noms de tous les particuliers attachés au personnel de la commission?

9. Quelle était l'occupation antérieure de chacun de ces particuliers et quelle expérience chacun a-t-il dans le domaine du journalisme, de la radio, de la réclame ou de tout autre organe de publicité?

10. Quels salaires, honoraires, allocations de subsistance ou autre verse-t-on à chacun de ces particuliers? Lorsque le versement est effectué en devises étrangères, faire connaître le montant en argent canadien?

11. Combien a-t-on payé en frais de déplacement à chacun de ces particuliers depuis sa nomination?

12. Quelles sont les fonctions exigées de chacun de ces particuliers?

13. Quelques particuliers nommés à des charges administratives de la Commission ont-ils donné leur démission?

14. Le cas échéant, quels sont leurs noms, quels postes occupaient-ils, et que recevaient-ils en salaires, honoraires ou allocations de subsistance?

15. Quelles raisons chacun de ces particuliers a-t-il données pour sa démission?

16. Quel est le total des dépenses de la commission d'information en temps de guerre, depuis sa création, en: (*a*) salaires, honoraires et allocations de subsistance, (*b*) frais de déplacement, (*c*) impressions, (*d*) réclame, (*e*) émissions radiophoniques, (*f*) loyer de bureaux ou d'autres locaux et (*g*) pour tous autres frais?

17. Quels bureaux la commission dirige-t-elle à l'extérieur du Canada?

18. Où sont-ils situés?

19. Quels ont été les dépenses totales pour chacun de ces bureaux depuis leur établissement?

20. La commission se charge-t-elle de faire la distribution d'exemplaires des discours prononcés par le premier ministre et les membres du gouvernement?

21. Le cas échéant, quels discours a-t-on distribués et à combien d'exemplaires chacun?

177. Copie de tous les documents que possède le gouvernement et échangés entre quelque particulier ou particuliers et la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou le ministère des Munitions et approvisionnements relativement à la perte de pneus lors de l'incendie du garage Einarson à Wynyard, Saskatchewan.

178. Etat montrant:

1. Quel est le montant de la rémunération mensuelle ou annuelle accordée aux membres de la Garde des Vétérans du Canada, (*a*) en solde et en allocations, (*b*) de logement, (*c*) d'entretien, (*d*) de vêtements?

2. Ces allocations sont-elles versées régulièrement à chaque quinzaine ou chaque mois?

3. Les membres de la Garde des Vétérans ont-ils droit à l'augmentation de vingt cents octroyée aux autres soldats?

4. Si oui, pourquoi n'ont-ils pas reçu cette augmentation depuis le 1er janvier?

179. Etat montrant:

1. M. D. C. Mackenzie est-il au service de la division des contrats du ministère de la Défense nationale?

2. Si oui, (*a*) quelles sont ses fonctions, (*b*) qu'a-t-il reçu en salaire et en dépenses, (*c*) quand a-t-il été nommé, (*d*) quelle est sa compétence, (*e*) quels postes a-t-il occupés avant sa nomination au ministère, et (*f*) quelles recommandations le ministre a-t-il reçues relativement à sa nomination, et de la part de qui?

180. Etat montrant:

1. Depuis le commencement de la guerre, combien a-t-on embauché de gardes spéciaux à travers le Canada pour aider à la Royale Gendarmerie à cheval du Canada?

2. Quelle rétribution alloue-t-on à ces gardes?

3. Quelle rémunération accorde-t-on aux gendarmes de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada?

4. Quel est le nombre de ces gardes spéciaux qui portent l'uniforme?

5. Quel est le nombre de ceux qui, ne portant pas l'uniforme, reçoivent une allocation de vêtement?

6. De ces gardes spéciaux, quel est le nombre des anciens combattants, (*a*) de la première grande guerre, (*b*) de la guerre actuelle?

7. Accorde-t-on des billets de tramways à ces gardes spéciaux lorsqu'ils sont postés à une distance de plus d'un mille de leurs quartiers-généraux?

8. Lors de leur licenciement, ces gardes spéciaux reçoivent-ils quelques secours en vertu de la Loi de l'assurance-chômage?

182. Etat montrant:

1. Si l'on étudiera l'à-propos d'abroger le règlement restreignant à cinquante milles le trajet en autobus en tant qu'il s'applique aux soldats subissant l'instruction militaire au pays ou en congé dans leurs familles?

2. Quel est le texte de ce statut ou règlement, pour quelle raison a-t-il été promulgué et par qui?

3. A-t-on révoqué ou suspendu la défense faite aux soldats de solliciter leur transport le long de la route?

4. Si non, ce règlement s'applique-t-il aux trois divisions de nos forces armées?

5. Qui a émis ce règlement?

183. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il fait l'achat d'une propriété, connue sous le nom de "The Marketorium", dans la ville de Windsor?

2. Si oui, pour quelle fin a-t-il fait cet achat?

3. De qui a-t-il acheté cette propriété?

4. A quelle date?

5. Quel est le montant du prix d'achat de cette propriété?

6. A-t-on eu recours à quelque intermédiaire dans ce marché?

7. Si oui, quel est le nom de cet agent, et quelle somme lui a-t-on versée en rémunération?

8. Doit-on faire subir quelques transformations à cette propriété afin de la rendre propre au but pour laquelle elle a été achetée?

9. Si oui, quelle est l'évaluation du coût de ces transformations?

185. Etat montrant:

1. Combien de cultivateurs ont payé l'impôt sur le revenu chaque année depuis 1930 jusqu'aujourd'hui?

2. Quel est le montant de cet impôt versé chaque année au cours de ladite période?

3. Combien de cultivateurs ont exploité leurs fermes à perte au cours de la période de 1930 à 1942?

4. Combien de cultivateurs ont été obligés de louer leurs fermes au cours desdites années?

186. Etat montrant:

1. Combien de bureaux de rationnement a-t-on établis au Canada?

2. Où sont-ils situés?

3. De combien d'hommes et de femmes se compose le personnel de chaque bureau?

186a. Etat montrant:—Quels traitements accorde-t-on aux hommes et aux femmes qui travaillent dans chaque bureau de rationnement du Canada?

187. Etat montrant:

1. Quelles mesures de prévoyance, nécessitées par un très rigoureux hiver, le gouvernement a-t-il prises pour assurer la santé, le soin et le bien-être des hommes et des femmes qui font partie des forces armées de Sa Majesté et qui sont postés dans les centres d'instruction militaire au Canada?

2. A-t-on restreint, en conséquence du froid, les services des gardes de corvée ou de faction, ou des sentinelles, ainsi que les exercices de rassemblement ou les travaux en plein air?

3. Les camps possèdent-ils un personnel et un outillage médical et hospitalier suffisants?

4. A-t-on suspendu tous les congés jusqu'au 28 février en vertu d'une ordonnance du régisseur du transport ou d'autres particuliers?

5. Pourquoi, au cours de la même période de temps, met-on des trains, en fin de semaine, à la disposition des civils et non des soldats?

188. Etat montrant:

1. Quels sont les règlements adoptés par le gouvernement relativement à l'inscription des aubains ennemis dans les universités canadiennes?

2. Quels sont les termes ou conditions imposés pour suivre ces cours universitaires?

3. Les particuliers ainsi inscrits reçoivent-ils quelque instruction militaire et portent-ils l'uniforme du soldat canadien?

4. Si oui, en vertu de quels statuts et règlements?

188a. Etat montrant:

1. Combien y a-t-il d'étudiants qui sont des aubains ennemis dans les universités canadiennes?

2. Ces aubains ennemis sont-ils obligés de prêter le serment d'allégeance avant de faire partie du corps-école des officiers canadiens et de porter l'uniforme du Roi?

3. L'aubain ennemi qui a manqué aux termes de son élargissement conditionnel à Toronto et a été repris par les autorités suit-il encore les cours de l'Université de Toronto et porte-t-il encore l'uniforme du Roi?

4. Ces étudiants, qui sont des aubains ennemis, inscrits dans les universités canadiennes sont-ils autorisés à travailler dans les usines de munitions et sur les fermes durant leurs vacances?

5. Combien y a-t-il d'étudiants suivant le cours des arts dans chacune des universités canadiennes? Combien, parmi eux, sont âgés de dix-huit ans ou plus?

6. Les étudiants inscrits à ces cours reçoivent-ils des leçons qui leur permettent d'apporter un concours plus efficace à l'effort de guerre?

7. Ces étudiants sont-ils sujets à être appelés en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales et, si oui, reçoivent-ils quelques sursis?

8. Dans le cas où l'on accorde un sursis, pour quelle période de temps est-il octroyé?

188b. Etat montrant:

1. A-t-on libéré de l'internement quelque deux cent trente réfugiés étrangers pour leur permettre de suivre les cours dans les universités canadiennes?

2. Le cas échéant, à quelles conditions, pour combien de temps et qu'adviendra-t-il d'eux à la fin de l'année universitaire?

3. Qui a autorisé cet élargissement?

4. Retourneront-ils au camp de concentration?

5. Le gouvernement britannique a-t-il demandé une éducation universitaire pour ces particuliers?

6. Sinon, qui a fait cette demande?

7. A-t-on conféré avec les directeurs des universités canadiennes sur ce sujet?

8. Ces étudiants sont-ils assujettis à quelque surveillance publique ou à quelques règlements?

9. Fait-on la censure de leur courrier?

189. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il fait l'achat d'un bateau à gazoline, portant auparavant le nom de *"The Kawartha"*, et ayant son port d'attache à Bobcaygeon, Ontario?

2. Si oui, de qui en a-t-il fait l'achat?

3. Quel en a été le prix d'achat?

4. Quelles dépenses a-t-on faites pour réparer et restaurer ce bateau?

190. Etat montrant:

1. Les hommes embauchés sur les navires qui font du service transocéanique tombent-ils sous le coup de la loi sur les accidents de travail de la province dans laquelle leur navire est enregistré?

2. Le cas échéant, ces employés, sans tenir compte de leur nationalité, ont-ils droit à ces indemnités?

3. Qui s'acquitte des frais de leur hospitalisation en cas d'accident maritime?

4. Dans le cas d'accident, assure-t-on une pension aux dépendants?

5. L'assurance-chômage pourrait-elle être invoquée au lieu d'une pension dans le cas d'invalidité résultant d'un accident maritime?

191. Etat montrant:

1. M. Slocomb fait-il partie du personnel de la division du régisseur des huiles à Winnipeg? Si oui, à quel titre?

2. Si non, à quelle date a-t-il cessé d'en faire partie, et pour quelle raison?

3. Les régisseurs régionaux des huiles sont-ils autorisés à intenter des poursuites pour contraventions?

4. Combien de poursuites ce particulier a-t-il recommandées et combien en a-t-on intentées?

192. Etat montrant:

1. Impose-t-on aux membres du personnel naval en séjour dans un port et ayant à se faire soigner, l'obligation d'avoir recours au médecin du port?

2. Conduit-on les membres du services naval à ce médecin particulier et, si oui, qui accomplit ce service?

3. Qui fait la nomination de ce médecin de port ou particulier qui doit soigner les membres du service naval?

4. Pourquoi ne permet-on pas aux autres médecins résidant et faisant l'exercice de leur profession dans ces ports de prendre leur part de services de santé en temps de guerre?

5. Le médecin du port qui s'occupe de soigner les membres du personnel naval reçoit-il un traitement ou des honoraires, et quel est le montant et la base de cette rétribution?

6. A quel fonds ou crédit impute-t-on ces versements au compte du service naval, (*a*) canadien, (*b*) britannique et (*c*) américain?

193. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il fait l'achat de la propriété que détenait autrefois le Winter Club dans la ville de Winnipeg?

2. Si oui, à quelle date a-t-on fait cet achat, et quel en a été le prix d'achat?

3. A la date de l'achat, quel était le montant de l'évaluation de ce terrain et de ses améliorations?

4. Combien d'actions le Winter Club, de Winnipeg, a-t-il émises?

5. A la date de cet achat, quelle était la valeur marchande de cesdites actions?

194. Etat montrant:

1. Quel a été le montant de la production canadienne du papier-journal au cours des années 1938, 1939, 1940, 1941 et 1942?

2. Au cours des mêmes années, quel a été le montant de la production du papier-journal dans la province d'Ontario et dans la province de Québec?

3. Quelle a été, en tonnes, la réduction approximative dans la production du papier-journal dans la province d'Ontario et dans la province de Québec, à la suite de certaines ordonnances fédérales?

4. Quelles usines d'Ontario et de Québec ont été atteintes par cette réduction dans la production du papier-journal?

195. Etat montrant:

1. La société Harrison & Crosfield Ltd., du Canada, remplit-elle les fonctions de courtiers pour la commission de stabilisation des prix des denrées?

2. La corporation retient-elle les services de cette société à quelque autre titre?

3. Depuis combien de temps cette société remplit-elle ces fonctions ou quelques autres auprès de la corporation, et sur quelle recommandation a-t-elle été nommée?

4. Cette société est-elle le seul courtier de la corporation, et, si non, combien d'autres personnes ou de sociétés sont à son emploi à ce titre, et quels sont leurs noms et adresses?

5. Quelle rémunération cette société reçoit-elle de la corporation pour ses services, quels services lui a-t-elle rendus jusqu'aujourd'hui, et combien a-t-elle reçu dans chaque cas?

6. Quel est le total des montants versés à la société jusqu'aujourd'hui pour services rendus à la corporation?

7. Cette société est-elle, à quelque autre titre, à l'emploi du gouvernement ou de quelque commission ou de quelque autre corporation instituée par le gouvernement, et, le cas échéant, de quel ministère, commission ou autre corporation, et à quel titre, et combien a-t-elle reçu jusqu'aujourd'hui pour ses services?

196. Etat montrant:

1. De combien de maisons de rapports, d'hôtels et d'autres résidences le ministère de la Défense nationale a-t-il pris possession à Halifax du 1er novembre 1942 au 31 janvier 1943?

2. (*a*) Combien de ces édifices ont-ils été achetés sur le champ? (*b*) Dans combien de cas a-t-on fait des arrangements d'occupation pour la durée de la guerre?

3. Quel est le nombre de chaque catégorie d'édifices dont on a pris possession?

4. A quelles divisions du ministère de la Défense nationale ces édifices ont-ils été attribués?

5. Quel usage fera-t-on de chacun de ces édifices?

6. Combien de personnes ont dû chercher résidence ou refuge ailleurs à la suite de cette occupation?

7. Le gouvernement a-t-il dédommagé la ville de Halifax pour la perte de revenus provenant des taxes que lui a causée la prise de possession de ces édifices?

196a. Etat montrant:

1. Le gouvernement fédéral possède-t-il la propriété sise à l'angle des rues Gottingen et Prince-William, à Halifax, Nouvelle-Ecosse?

2. Si oui, (*a*) quand a-t-elle été achetée et pour quelle fin, (*b*) de qui, (*c*) combien a-t-on payé à chaque propriétaire, (*d*) quelles dépenses a-t-on faites pour cette propriété depuis son achat, et (*e*) quel en a été le coût total?

3. Quelle est la superficie de cette propriété?

4. Quels immeubles trouve-t-on sur cette propriété?

5. (*a*) A qui le gouvernement loue-t-il cette propriété, (*b*) quels loyers en retire-t-on chaque mois et (*c*) à qui le locataire paie-t-il loyer?

6. Le locataire jouit-il du privilège de sous-location? Si oui, (*a*) à qui a-t-il sous-loué, (*b*) quels loyers les sous-locataires paient-ils chaque mois?

7. Quelles taxes le gouvernement verse-t-il annuellement à la ville de Halifax pour cette propriété?

8. Le gouvernement a-t-il reçu des demandes à l'effet d'utiliser cette propriété pour les services de guerre? Si oui, quelle mesure a-t-on prise?

196b. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il acheté ou loué la propriété de l'hôtel Halifax, à Halifax, Nouvelle-Ecosse?

2. Le cas échéant, de qui a-t-on acquis cette propriété, et, s'il s'agit d'une compagnie, quels sont les noms des directeurs et du gérant?

3. Quand a-t-on fait l'acquisition de cette propriété, et dans quel but?

4. Quel a été le prix d'achat ou la compensation, (*a*) pour la propriété immobilière, (*b*) pour l'ameublement et l'outillage, (*c*) pour les agents et vendeurs, et à qui cette somme doit-elle être payée et quel en sera le montant à chacun?

5. A combien la propriété était-elle évaluée par la ville, (*a*) comme immeuble, (*b*) comme établissement commercial, (*c*) combien versait-on chaque année pour ces taxes et, (*d*) le gouvernement continuera-t-il à acquitter ces taxes?

6. A combien évalue-t-on le coût d'adapter cette propriété au but auquel le gouvernement la destine?

7. A combien évalue-t-on le coût annuel d'entretien et d'exploitation de cette propriété?

197. Etat montrant:

1. De 1930 à 1942 inclusivement, combien de soldats-colons, établis en vertu du plan de la commission d'établissement des soldats, ont signé des actes de renonciation?

2. Combien de terrains la commission d'établissement des soldats a-t-elle à vendre ou à louer à l'heure actuelle?

3. De 1930 à 1942 inclusivement, combien de soldats-colons ont obtenu le titre de propriété de leurs fermes?

4. Au cours de la même période, quelles sommes les soldats-colons ont-ils versées (*a*) en principal, (*b*) en intérêt?

5. Quel a été le montant des frais d'administration de la commission au cours de chacune des années dont il est parlé plus haut?

198. Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents, datés des trois dernières années et que possède le gouvernement, relatifs à l'octroi d'une pension aux membres survivants du corps expéditionnaire du Nord-Ouest (1885) ainsi que la copie de tous rapports et délibérations de tout comité sur ce sujet.

198a. Etat montrant:

1. Combien y a-t-il, au Canada, de vétérans de la Rébellion du Nord-Ouest?
2. Sont-ils assimilés aux vétérans de la Grande Guerre et reçoivent-ils une pension identique?
3. Sinon, prendra-t-on des mesures pour les assimiler aux vétérans de la Grande Guerre de 1914-1918 et de la présente guerre, avec les mêmes droits et privilèges?

199 et 199a. Etat montrant:

Quel est le montant total versé par le gouvernement fédéral à l'honorable J. G. Taggart *(a)* en traitement, *(b)* en frais de voyage et *(c)* en allocations de subsistance?

200. Etat montrant:

1. Au cours de chacun des mois suivants: août, septembre, octobre, novembre et décembre 1942, et janvier 1943, combien de particuliers se sont inscrits pour obtenir un emploi, y compris ceux dont l'avis de congé de travail avait été donné par leurs patrons, dans chacun des cinq bureaux régionaux de la division du service sélectif national?
2. Au cours de la même période de temps, combien de particuliers ont obtenu du travail par l'entremise de chacun de ces cinq bureaux régionaux?
3. Au cours de la même période de temps, parmi les particuliers qui ont obtenu du travail par l'entremise du bureau de Winnipeg, combien ont été assignés à un emploi dans la province du Manitoba, et combien à l'extérieur de la province?

201. Etat montrant:

1. Y a-t-il quelques aumôniers de l'Armée du Salut dans les forces armées?
2. Si non, pourquoi?

202. Etat montrant:

1. Depuis le 28 février 1942, quelles sommes le peuple canadien a-t-il placées mensuellement dans l'achat des timbres et des certificats d'épargne de guerre?
2. Quelle est la somme ainsi placée par les citoyens de chaque province?
3. Depuis le 28 février 1942, quel montant de certificats d'épargne de guerre a-t-on rachetés mensuellement?
4. Quel montant de timbres d'épargne de guerre non rachetés le public possède-t-il?

202a. Etat montrant:

1. Quels particuliers, dans chaque province du Canada, recevant un salaire mensuel du comité national des finances de guerre pour la vente des certificats d'épargne de guerre, des timbres d'épargne de guerre et ou des obligations de l'emprunt de la Victoire, sont engagés sur la base d'un service partiel et peuvent vaquer à quelque affaire ou à quelque occupation supplémentaire?
2. Quel salaire reçoit chacun de ces particuliers?

202b. Etat montrant:

1. Au 31 mars 1943, quel est le montant total prêté au gouvernement par l'achat de certificats nominatifs de la série A ne portant pas intérêt et tombant sous chacune des catégories suivantes ou s'en rapprochant: certificats de $5 ou moins; de $5.01 à $25; de $25.01 à $50; de $50.01 à $100; de $100.01 à $1,000; de $1,000.01 à $10.000; de plus de $10,000.

2. Combien a-t-on émis, en tout, de certificats de chacune des catégories susmentionnées?

3. A la même date, à quel montant total s'élève le remboursement des certificats relevant de chacune des catégories susmentionnées, et combien de certificats représentent ces rachats?

4. Au 31 mars 1943, quel est le montant total prêté au gourvernement par l'achat de certificats nominatifs de la série B ne portant pas intérêt et tombant sous chacune des catégories suivantes ou s'en rapprochant: certificats de $5 ou moins; de $5.01 à $25; de $25.01 à $50; de $50.01 à $100; de $100.01 à $1,000; de $1,000.01 à $10,000; de plus de $10,000?

5. Combien a-t-on émis, en tout, de certificats de chacune des catégories susmentionnées?

6. A la même date, à quel montant total s'élève le remboursement des certificats relevant de chacune des catégories susmentionnées, et combien de certificats représentent ces rachats?

203. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il fait l'achat de la propriété qu'occupait autrefois le Winter Club dans la ville de Montréal?

2. Si oui, à quelle date a-t-il fait cet achat, à quel prix et pour quelle fin?

3. A la date de l'achat de cette propriété, quelle était l'évaluation, (*a*) du terrain et (*b*) des améliorations?

4. Quel était le capital social émis par le Winter Club?

5. A la date de l'achat de cette propriété, lesdites actions avaient-elles quelque valeur marchande?

204. Etat montrant:

1. Le colonel John Thompson a-t-il été, (*a*) membre du bureau des commissaires des pensions, (*b*) président de ce bureau, (*c*) président de la commission canadienne des pensions?

2. Si oui, pour quelle période de temps a-t-il détenu chacune de ces charges?

3. Quelle somme lui a-t-on payée chaque année, (*a*) en traitement et (*b*) pour ses dépenses de voyage?

4. A-t-il aussi été nommé commissaire du cens électoral fédéral, et pour quelle période de temps? Si oui, quel traitement recevait-il par année, et quelle somme totale lui a-t-on payée pour ses dépenses de voyage?

5. Quel était le nombre des membres du personnel de son bureau et le montant total des traitements qui leur ont été versés au cours de la période de temps mentionnée à la question précédente?

6. Qu'en a-t-il coûté pour, (*a*) l'ameublement et (*b*) les fournitures, y compris la papeterie, des bureaux du colonel John Thompson, commissaire du cens électoral fédéral, et des membres de son personnel?

7. A titre de commissaire du cens électoral fédéral a-t-il présenté quelques rapports à l'Honorable Président de la Chambre des communes et, si oui, combien?

8. Quand ces rapports ont-ils été publiés dans les procès-verbaux de la Chambre, et quel nombre de pages couvrent ces rapports?

9. Avait-il droit à une pension, (*a*) comme membre ou comme président du bureau des commissaires des pensions, (*b*) comme président de la commission des pensions, (*c*) comme commissaire du cens électoral fédéral? Si oui, quel en était le montant en 1919, en 1933, et à la date de l'abolition du poste de commissaire du cens électoral fédéral?

10. Lui a-t-on octroyé une pension annuelle de $5,000? Si oui, quand, pourquoi et en vertu de quelle autorisation?

11. Quel est le total des sommes versées au colonel Thompson, (*a*) en divers traitements, (*b*) pour ses dépenses de voyage et (*c*) en pensions, depuis 1919?

12. A-t-il été nommé à un autre poste en 1942 ou en 1943? Si oui, à quel poste?

204a. Copie d'un arrêté en conseil C.P. 2198, approuvé le 18 mars 1943; acceptation de la démission du colonel John Thompson comme directeur de la division du contrôle des économies du gouvernement.

204b. Copie de toutes correspondances et réquisitions présentées au ministère des Travaux publics par le colonel John Thompson en sa qualité, (*a*) de président du bureau des commissions des pensions, et aussi, de la Commission canadienne des Pensions, de 1919 à 1934, et (*b*) de commissaire du cens électoral fédéral, premièrement pour ses bureaux et ceux de son personnel; deuxièmement, pour ses meubles et accessoires, papeterie, etc., depuis 1919, ainsi que la copie de toute la correspondance et des mémoires que possède le ministère de Travaux publics à ce sujet.

204c. Copie de tous arrêtés en conseil, correspondance et autres documents échangés entre le Premier ministre, et/ou tout membre du gouvernement, et le colonel John Thompson, avant et après la nomination de ce dernier comme directeur des économies du bureau de l'administration, et jusqu'au 20 mars 1943 inclusivement.

205. Etat montrant:

1. A quelles compagnies d'impressions l'Imprimeur du Roi ou quelque ministère du gouvernement ont-ils accordé des contrats dans la province du Manitoba entre le 1er avril 1941 et aujourd'hui?

2. Quels sont les montants de ces contrats et à quelles dates ont-ils été adjugés?

205a. Etat montrant:

Copie des modèles de soumission, ainsi que des ententes ou mémoires qui leur sont annexés ou qui en font partie, dont se sert le gouvernement ou l'un de ses ministères dans l'adjudication des contrats d'impression aux sociétés particulières.

206. Etat montrant:

1. Le ministère des Pêcheries a-t-il une division à Halifax portant le nom de laboratoire de pisciculture de la côte de l'Atlantique? Si oui, (*a*) où est-il situé, (*b*) quand a-t-il été construit, (*c*) quel en a été le coût de la construction, (*d*) de l'outillage, (*e*) le but pour lequel il a été construit, (*f*) depuis combien de temps fonctionne-t-il et (*g*) le considère-t-on comme essentiel au développement des pêcheries sur la côte de l'Atlantique?

2. Le ministère de la Défense nationale étudie-t-il quelque projet de prendre possession de cet édifice? Si oui, dans quel but?

3. Le ministère de la Défense nationale a-t-il (*a*) un terrain et des immeubles en bordure de la partie sud de l'édifice des Pêcheries, (*b*) un terrain libre et de vieux édifices inemployés sur la partie nord?

4. Quelles mesures a-t-on prises dans le but de tirer parti des terrains et des édifices libres situés au nord au lieu de prendre possession de la propriété du laboratoire de pisciculture?

5. Le ministère de la Défense nationale a-t-il demandé au ministère des Pêcheries l'autorisation d'utiliser la propriété du laboratoire de pisciculture? Si oui, le ministère des Pêcheries y a-t-il donné son approbation et son autorisation?

207. Copie des rapports des groupes d'inspecteurs qui ont travaillé sous la juridiction du ministère de l'Agriculture dans la vallée de la rivière Qu'Appelle au cours des années 1941 et 1942.

208. Etat montrant:

1. Combien d'arpents de tabac a-t-on cultivés au Canada l'an dernier?
2. Combien de tonnes d'engrais a-t-on utilisées pour cette culture?
3. Combien d'ouvriers a-t-on embauchés pour la production d'une telle récolte de tabac?
4. Les engrais employés dans la production du tabac auraient-ils pu servir pour la culture (*a*) des pommes de terre propres à la déshydratation et destinées à être expédiées en Angleterre, et (*b*) de la betterave à sucre?
5. A-t-on à faire face au Canada à une pénurie de pommes de terre propres à la déshydratation?
6. Y a-t-il eu au cours de 1942 une pénurie d'engrais pour la production des pommes de terre dans les provinces maritimes?

209. Etat montrant:—

1. Le gouvernement a-t-il fait l'achat de la propriété que possédait et occupait autrefois M. J. K. L. Ross, à Montréal?
2. Si oui, à quelle date a-t-il fait cet achat, à quel prix et pour quelle fin?
3. Quelle était l'évaluation, (*a*) du terrain et (*b*) des améliorations de cette propriété?
4. Cette propriété servait-elle à quelque fin avant qu'on en fasse l'achat, et si elle était inhabitée, depuis combien de temps l'était-elle?

210. Etat montrant:

1. Le service naval a-t-il pris possession d'une résidence sur le Crescent Road à Toronto?
2. Si oui, pour quelle fin et à quel prix?
3. Combien d'officiers et de matelots sont logés dans cette maison?
4. Quels sont les termes du bail, et quel est, pour la première année, le coût des réparations et de l'entretien de cette maison?
5. Quelle sorte de charbon y utilise-t-on, de qui l'a-t-on acheté, et a-t-on fait un appel de soumissions?
6. Qui a conduit les pourparlers pour le choix de cet emplacement?
7. Quel personnel y a-t-il dans cette maison, et combien d'entre eux ont fait du service en mer au cours de la guerre actuelle?
8. Combien d'offiiciers y reçoivent une solde, quel est leur âge et quel service naval possèdent-ils?

211. Etat montrant:

1. De combien de capitaux disposait la *Noorduyn Aircraft Corporation de* Montréal, lorsque le gouvernement lui a adjugé un premier contrat?
2. Quel est le propriétaire des établissements exploités par cette compagnie?
3. A-t-on versé quelque commission de vente ou quelque compensation à quelque particulier?
4. Le gouvernement a-t-il conclu quelque arrangement avec la *Noorduyn Company* approuvant le versement d'une commission de vente ou de quelque compensation à quelque particulier?
5. Si oui, quelle est cette entente?
6. Quelle aide financière le gouvernement a-t-il accordée à cette compagnie jusqu'aujourd'hui?

211a. Etat montrant:

1. Quelle aide financière, s'il en est, le gouvernement a-t-il accordée à la *Noorduyn Aircraft Corporation* pour lui permettre d'obtenir les emprunts à la banque ou ailleurs?

2. Quand a-t-on accordé cette aide financière? Ces emprunts ou créances ont-ils été acquittés?

3. Quelle somme le gouvernement a-t-il dépensée jusqu'aujourd'hui pour des outils, des machines et de l'outillage pour cette compagnie?

4. Quel capital d'exploitation le gouvernement a-t-il accordé à cette compagnie?

212. Etat montrant:

1. A quelle date le gouvernement fédéral a-t-il remplacé la *Dufferin Shipbuilding Company* à l'administration des établissements actuellement occupés par les *Toronto Shipbuilding Yards?*

2. Quel prix a-t-on payé à la *Toronto Shipbuilding Company?*

3. Quel montant a-t-on alloué pour (*a*) le titre de la propriété foncière des terrains, (*b*) les terrains loués à bail, (*c*) l'outillage, (*d*) l'achalandage, (*e*) les contrats du gouvernement actuellement en voie d'exécution et (*f*) l'usage de l'équipement au cours de 1941 et 1942?

4. A quelle société a-t-on accordé le contrat du pavage des chantiers?

5. M. Franceschini a-t-il quelque mise de fonds dans la société?

6. Quel est le montant du contrat?

7. Quand a-t-on exécuté les travaux prévus dans ce contrat?

8. Combien de navires la *Toronto Shipbuilding Company* a-t-elle contruits?

9. Combien de ces navires le gouvernement a-t-il reçus?

10. A quelles dates a-t-on livré ces navires?

11. Quels sont les salaires de plus de $30,000 par année que paie la *Toronto Shipbuilding Company,* et à quels particuliers?

213. Etat montrant:

1. Par province, depuis le 15 juillet 1942, (*a*) combien de poursuites pour contraventions aux règlements sur les huiles les régisseurs régionaux ou d'autres fonctionnaires ont-ils recommandées, (*b*) combien de poursuites a-t-on intentées?

2. Combien de condamnations a-t-on obtenues par province?

3. Quelles ont été les peines les plus élevées et les plus petites qui ont été imposées?

213a. Etat montrant:

1. Au cours des années 1939, 1940, 1941 et 1942, combien de gallons d'essence a-t-on utilisés en tout, dans chacune des neuf provinces, (*a*) pour les besoins de la population civile, (*b*) pour les besoins du commerce, pour les camions et les autobus?

2. Quelles sommes d'argent a-t-on versées, ou sont-elles dues, aux diverses provinces pour toutes les pertes subies dans leurs revenus par suite de l'imposition des taxes fédérales sur l'essence, en donnant la période de temps pour laquelle ces sommes sont dues ou payables aux diverses provinces?

214. Etat montrant:

1. En quelle quantité et sous quelle forme importe-t-on au Canada du Congo Belge et de la Rhodésie le cobalt destiné à l'affinage?

2. Combien existe-t-il d'établissements au Canada où l'on pratique l'affinage du cobalt?

3. Où sont-ils situés?

4. Quelles sociétés possèdent et exploitent ces établissements?

5. Le gouvernement canadien a-t-il reçu du gouvernement britannique une requête de recherche de gisements de cobalt au Canada?

6. Si oui, a-t-on entrepris ces recherches, et à quelle date?

7. Quelles mesures a-t-on prises pour s'assurer de l'existence de gisements de cobalt au Canada?

8. Quels efforts ne s'épargne-t-on pour faire l'exploitation du cobalt au Canada?

9. Dans quelle mesure le gouvernement canadien a-t-il tiré partie de l'aide du gouvernement des Etats-Unis dans l'exploitation du cobalt au Canada?

215. Etat montrant:

1. Quels sont les noms des employés du ministère des Finances dans les divers départements, y compris le Sénat et la Chambre des communes, et quelles sont les années de service de chacun?

2. Quel est le traitement de chacun?

216. Etat montrant:

1. Combien y a-t-il d'agents de presse ou d'officiers de liaison à l'emploi du gouvernement ou de quelques-unes de ses commissions ou de tout autre organisme qui en relève, dans chacun des ministères?

2. Où sont-ils, quelles sont leurs fonctions, qui leur donne leurs instructions, quel grade détiennent-ils et qui a recommandé leur nomination?

3. Combien chacun reçoit-il en salaires, frais de subsistance et de déplacement et autres dépenses?

4. Quel était leur emploi antérieur ou quel service militaire accomplissaient-ils et où ont-ils fait ce service militaire?

5. Portent-ils l'habit militaire et quelles allocations leur accorde-t-on à ce compte?

6. Leurs fonctions ne pourraient-elles pas être remplies par les femmes de l'armée ou par des civils inaptes au service actif?

216a. Etat montrant:

1. Combien y a-t-il d'agents de presse ou d'officiers de liaison à l'emploi du gouvernement ou de quelques-unes de ses commissions ou de tout autre organisme qui relève, dans chacun des ministères?

2. Où sont-ils, quelles sont leurs fonctions, qui leur donne leurs instructions, quel grade détiennent-ils et qui a recommandé leur nomination?

3. Combien chacun reçoit-il en salaires, frais de subsistance et de déplacements et autres dépenses?

4. Quel était leur emploi antérieur ou quel service militaire accomplissaient-ils et où ont-ils fait ce service militaire?

5. Portent-ils l'habit militaire et quelles allocations leurs accorde-t-on à ce compte?

6. Leurs fonctions ne pourraient-elles pas être remplies par les femmes de l'armée ou par des civils inaptes au service actif?

217. Copie de toute la correspondance échangée, au cours des années 1941 et 1942, entre M. A. S. Nicholson, qui a récemment abandonné le poste de régisseur du bois, et le Premier ministre, le ministre des Munitions et approvisionnements, le ministre des Finances, le sous-régisseur du bois ou ses successeurs comme régisseur du bois.

218. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il quelques renseignements sur les agissements de H. M. McMaster et de l'Association nationale des marins, dont il prétend être le directeur?

2. Combien de marins canadiens a-t-on internés sur l'île Riker à la suite de représentations faites par ladite association?

3. Le gouvernement fera-t-il une enquête sur les agissements de ce particulier et de cette association?

219. Etat montrant:

1. Le corps d'aviation royal canadien à Toronto a-t-il été mis en quarantaine?

2. Si oui, pour quelle raison, par qui et pour quelle période de temps?

3. Combien de particuliers sont en quarantaine?

4. A combien de reprises ce dépôt d'effectifs a-t-il été placé en quarantaine depuis le commencement de la guerre, et à quelles dates?

5. Quelles mesures a-t-on prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de santé dans ce dépôt?

220. Etat montrant:

1. Quels sont les noms de tous les particuliers servant à titre d'officiers dans la Marine royale canadienne au 1er septembre 1939, et quel grade détenaient-ils à cette même date?

2. Quel était le total de la solde et des allocations que recevait chacun de ces officiers à cette date?

3. Quel grade détient actuellement chacun de ces officiers?

4. Quel est le total de la solde et des allocations que reçoit actuellement chacun de ces officiers?

220a. Etat montrant:

1. Quels sont les commandants des divers postes de recrutement de la réserve des volontaires de la marine royale canadienne au Canada?

2. Quel grade détient chacun de ces commandants?

3. Que reçoit chacun d'entre eux, (*a*) en solde, (*b*) en allocation familiale et (*c*) en indemnité de logement?

221. Etat montrant:

1. A quels endroits sont situés chacun des centres de recrutement et d'instruction de la réserve des volontaires de la marine royale canadienne?

2. Quel est le total des enrôlements dans chacun de ces centres depuis le commencement de la guerre?

3. Quel est le total des contrats adjugés pour les fins suivantes, dans chacun de ces centres: (*a*) achat de terrains et d'édifices, (*b*) construction de nouveaux immeubles et (*c*) transformations aux anciens édifices?

4. Dans chaque centre quelles sommes a-t-on dépensées pour ces fins en plus de celles prévues dans chacun des contrats?

5. Quelles dépenses supplémentaires se propose-t-on de faire à ces fins, et dans quels centres?

221a. Etat montrant:

Quels sont tous les détails des contrats, se chiffrant à $34,723, adjugés pour des réparations aux édifices permanents servant au *H.M.C.S. Chippawa*, à Winnipeg, Manitoba, dont il est fait mention dans le document parlementaire N° 221 déposé en Chambre en 1943?

221b. Etat montrant:

1. A-t-on fait l'acquisition d'une propriété près de Deep Brook, Nouvelle-Ecosse, pour le compte du ministère de la Défense nationale pour le service naval?

2. Si oui, pour quelles fins a-t-on acquis cette propriété?

3. De qui a-t-on acquis cette propriété, quelle était la superficie des terrains et quels prix a-t-on versés ou offerts à chaque propriétaire?

4. A-t-on conclu des marchés pour les améliorations et les édifices et, si oui, quels sont les noms des particuliers ou des compagnies qui ont présenté des soumissions, et quels étaient les montants des diverses soumissions?

5. A qui a-t-on adjugé les contrats, quelles ont été les bases des contrats, la somme de ces contrats et la nature du travail de l'entreprise?

6. Quel est le total des dépenses au 1er mars 1943, ainsi que l'estimation du coût total de l'entreprise terminée imputable aux titres suivants: (*a*) terrains, (*b*) immeubles, (*c*) nivellement et chaussée, (*d*) écoulement et distribution des eaux, (*e*) services d'électricité, (*f*) quais, (*g*) dragage, (*h*) ameublements et fournitures, (*i*) autres dépenses, (*j*) total des dépenses?

7. Au 1er mars 1943, y avait-il des particuliers à l'instruction à Deep Brook, Nouvelle-Ecosse, et combien y en avait-il sur le personnel d'administration?

8. Combien de particuliers compte-t-on y mettre à l'instruction à un moment donné lorsque l'entreprise sera terminée, et de combien de particuliers se composera le personnel d'administration?

9. Quelle est l'estimation du coût annuel d'administration une fois l'entreprise terminée?

222. Etat montrant:

Quelle quantité de rebut de fer et/ou d'acier a-t-on expédiée de la province de l'Alberta au cours des années 1941 et 1942?

223. Etat montrant:

1. Le lieutenant Ian Eisenhardt a-t-il proposé un plan pour procéder à un programme de récréation?
2. Si oui, à quelle date?
3. Ce plan a-t-il été approuvé par le directeur du service sélectif?
4. Ce plan a-t-il été approuvé par le ministère des Pensions et de la Santé publique comme mesure d'hygiène?
5. Ce plan a-t-il été soumis à l'approbation du ministre du Travail?
6. Si oui, à quelle date, et le ministre y a-t-il donné son approbation?
7. Le ministre du Travail a-t-il pris quelque mesure pour donner suite à ce plan et, si oui, quelle mesure?
8. Le gouvernement a-t-il pris les mesures nécessaires pour permettre au directeur de la division de la récréation d'établir des services de santé et de nutrition pour les ouvriers de guerre?

224. Etat montrant:

1. Depuis le 31 octobre 1942, combien de cultivateurs et d'ouvriers agricoles ont été autorisés à accepter du travail dans des usines de guerre?
2. Combien parmi ceux qui ont reçu cette autorisation ont réellement pris du travail dans des usines de guerre?
3. Permettra-t-on à quelques-uns de ceux qui ont obtenu cette autorisation de continuer à travailler dans les usines après le 1er avril 1943?
4. Qui décidera en définitive si, oui ou non, un cultivateur ou un ouvrier agricole qui a été autorisé à accepter un emploi autre que le travail sur la ferme, est essentiel au travail qui s'accomplit dans une usine de guerre?
5. Combien d'applications a-t-on reçues de la part de ces ouvriers demandant l'autorisation de continuer à travailler dans les usines de guerre?
6. Combien d'applications a-t-on reçues de la part des patrons de ces ouvriers demandant de laisser ces employés à leur travail dans les usines de guerre?
7. Combien de cultivateurs ou d'ouvriers agricoles, qui ont pris du travail dans des usines de guerre depuis le 31 octobre 1942, ont été autorisés à continuer à travailler dans cesdites usines après le 1er avril 1943?

225. Etat montrant:

De quelles denrées tient-on compte en établissant le barème du prix de la vie qui sert à calculer le montant de l'indemnité de vie chère?

225a. Etat montrant:

1. Sur quels articles se base-t-on pour établir le barème du coût de la vie?
2. A quelles sources de renseignements a-t-on recours de temps à autre pour déterminer le prix de ces articles?
3. Combien de fois demande-t-on des renseignements à ces sources?

225b. Etat montrant:

1. Y a-t-il un bureau ou un représentant de la corporation de stabilisation du prix des denrées dans les territoires du Yukon?
2. A quels endroits trouve-t-on les bureaux de cette corporation au Canada?
3. Avec quel fonctionnaire de ladite corporation les vendeurs de bois du Yukon peuvent-ils communiquer, de plein droit, relativement à la subvention sur le bois, et où demeure ce fonctionnaire?
4. Accordera-t-on une subvention aux vendeurs qui sont également des producteurs de bois de chauffage et qui en font la vente comme d'un article produit par eux ou par leurs employés?

225c. Etat montrant:

1. Quel est, dans les industries privées, le salaire maximum pour lequel le paiement du boni de vie chère est obligatoire?
2. Quel est, dans les entreprises de l'Etat, le salaire maximum pour lequel le paiement du boni de vie chère est obligatoire?
3. Quel est, dans le service civil, le salaire maximum pour lequel le paiement du boni de vie chère est obligatoire?
4. Quelles sont les raisons de ces différences, s'il y a lieu?

226. Etat montrant:

1. Le ministre de la Justice a-t-il reçu des copies de résolutions adoptées par des conseils municipaux de la province de Québec, demandant la libération de Monsieur Camilien Houde d'un camp d'internement?
2. Dans l'affirmative, quels sont les conseils municipaux qui ont adopté de telles résolutions et quels sont ceux qui ont adressé copie desdites résolutions au ministre de la Justice?
3. Combien de conseils municipaux ont adressé copie de ces résolutions au ministre de la Justice?
4. Le ministre de la Justice a-t-il reçu d'autres requêtes ou résolutions semblables de la part de certaines associations ou corps publics de la province de Québec?
5. Dans l'affirmative, quelles sont ces associations ou corps publics, et quel en est le nombre?

226a. Etat montrant:

1. Le ministre de la Justice a-t-il frappé d'interdiction une assemblée qui devait être tenue à Longueuil, en faveur de la libération de M. Camilien Houde d'un camp d'internement?
2. Dans l'affirmative, le ministère avait-il reçu les textes des discours qui devaient être prononcés à cette réunion?
3. Dans le cas contraire, le ministre de la Justice ou les officiers de son départment possédaient-ils une connaissance officielle des allocutions qui devaient être prononcées à cette assemblée?

226b. Etat montrant:

1. La commission, nommée aux fins d'entendre les objections des internés, a-t-elle un pouvoir judiciaire ou est-elle simplement une commission d'enquête qui laisse au ministre le soin de juger en dernier ressort?
2. Le ministre a-t-il suivi les recommandations de cette commission dans les cas relatifs aux internés qui lui ont été soumis?

3. Au moment de son arrestation, a-t-on fait savoir à M. Camilien Houde en vertu de quelle mesure il a été arrêté?

4. Les agents, qui ont opéré l'arrestation de M. Camilien Houde, étaient-ils munis d'un mandat ou d'un ordre écrit quelconque?

5. Dans l'affirmative, qui avait signé ce mandat ou cet ordre?

6. M. Houde a-t-il formulé, lui-même ou par l'entremise de son épouse, le désir d'être détenu dans la province de Québec?

7. Pourquoi M. Houde n'est-il pas détenu dans la province de Québec?

8. La commission consultative accorde-t-elle aux internés-requérants le droit de faire entendre des témoins et de fournir des preuves légales par l'entremise de leurs avocats?

227.—Rapport sur le fonctionnement de la Monnaie royale du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1942.

228. Arrêté en conseil, C.P. 11693, approuvé le 31 décembre 1942, groupant certain accords conclus avec la *Steep Rock Iron Mines Limited* au sujet de l'exploitation de minerai de fer canadien.

229. Etat montrant:

Est-ce que les soldats, les matelots et les membres de l'aviation postés, (*a*) en Grande-Bretagne, (*b*) aux Bermudes, (*c*) dans les Antilles anglaises, (*d*) à Terre-Neuve, (*e*) en Islande, ou (*f*) en tout autre endroit à l'extérieur du Canada, doivent payer quelques droits ou quelques autres frais sur les colis qui leur sont envoyés affranchis du Canada?

230. Etat montrant:

1. Les officiers et soldats allemands et italiens retirent-ils quelque solde de notre gouvernement pendant qu'ils sont dans des camps de prisonniers au Canada?

2. Si oui, quel est le taux de la solde des soldats, des officiers non brevetés et des officiers brevetés?

3. Les gouvernements allemand, italien et japonais versent-ils quelque solde aux officiers et soldats canadiens prisonniers dans leurs pays?

4. Si oui, reçoivent-ils le taux de la solde ordinairement versée aux officiers et soldats canadiens?

231. Etat montrant:

Que représentent en placement de capital, en prêts ou en tout autre montant les redressements de taxes ou tout autre secours financier accordés aux industries canadiennes de guerre, qu'elles soient des entreprises nationales ou particulières, consentis ou convenus par (*a*) le Canada, (*b*) le Royaume-Uni, (*c*) les Etats-Unis et (*d*) d'autres gouvernements entre le 1er janvier 1938 et le 31 janvier 1943?

231c. Etat montrant:

1. Quel est, dans chaque province, le montant total que le ministère des Munitions et approvisionnements a accordé en aide financière, (*a*) aux industries privées, (*b*) aux corporations relevant entièrement du gouvernement depuis le commencement de la guerre?

2. Quel est le montant total des commandes accordées à toute l'industrie canadienne par le ministère des Munitions et approvisionnements?

3. Quel est le montant de toutes les commandes de guerre accordées à l'industrie privée dans chaque province?

231d. Etat montrant:

1. Quel est le total des sommes dépensées ou engagées par le gouvernement en mise de fonds dans les entreprises particulières?

2. Quel est le nom de chaque entreprise à laquelle le gouvernement a accordé une mise de fonds?

3. Quel est le montant total accordé à chacune de ces entreprises?

4. Quelle a été la destination de chacun de ces octrois?

6. Le gouvernement s'est-il engagé à accorder, à l'avenir, des octrois sous forme de mise de fonds à quelqu'une de ces entreprises?

7. Si oui, quelle est la somme supplémentaire ainsi engagée dans chaque cas, et quelle est la destination de cet octroi supplémentaire?

8. Le gouvernement a-t-il fait à quelque entreprise des versements autres que ces octrois de mise de fonds dans le but d'augmenter la production de cette entreprise ou pour quelque autre destination?

9. Si oui, quel sont les noms de ces entreprises à qui on a fait ces versements?

10. Quel a été le montant de chacun de ces versements?

11. Quelle a été la destination de chacun de ces versements?

232. Etat montrant:

1. Quels versements en argent le gouvernement fédéral a-t-il faits à chacune des provinces au cours de chacune des années 1940, 1941 et 1942?

2. A quels titres, et pour quels montants chacun de ces versements a-t-il été fait?

233. Etat montrant:

1. Quelle a été la production totale du lait condensé au Canada au cours de 1942?

2. Quelle part de la production canadienne de 1942 du lait condensé le gouvernement du Canada ou l'un de ses ministères a-t-il achetée à l'usage, (*a*) des forces armées, (*b*) d'autres que les forces armées?

3. Quelque partie de la production canadienne du lait condensé a-t-elle été exportée aux Etats-Unis au cours de 1942? Si oui, en quelle quantité?

4. Le gouvernement a-t-il pris quelque mesure pour favoriser l'augmentation de la production du lait condensé au Canada? Si oui, quelle a été la nature de ces mesures?

234. Etat montrant:

1. Le gouvernement canadien va-t-il acquérir ou a-t-il acquis, par achat, bail ou autrement, tout l'édifice Hamilton, situé à l'angle des rues Hamilton et Railway-sud, dans la ville de Regina, ou quelqu'une de ses parties?

2. Si oui, de quel ou quels particuliers?

3. De quelle superficie se porte-t-il acquéreur, et à quels termes?

4. Procède-t-on à quelques changements? Si oui, à quel coût et qui en acquitte les frais?

5. Quels changements y apporte-t-on, et si le gouvernement en acquitte une partie des frais en vertu du bail, quelle somme en sera recouvrable à l'expiration du bail?

6. M. L. Fitzgerald est-il à l'emploi de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Regina?

7. Si oui, quelles sont ses fonctions?

8. Qui l'a recommandé pour cette position?

9. Quel est le taux de sa rémunération?

10. Ledit M. L. Fitzgerald a-t-il déjà habité l'édifice mentionné plus haut?

11. A-t-il quelque parenté ou est-il associé avec quelques-uns des propriétaires de l'édifice que le gouvernement a acheté?

12. A quelle fin particulière a-t-on affecté cet édifice?

234a. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il fait l'acquisition de tout l'édifice Gilmour, situé sur la rue Scarth, dans la ville de Regina, ou de quelqu'une de ses parties?

2. Le gouvernement a-t-il loué cet édifice ou quelqu'une de ses parties? Si oui, à quels termes?

3. Pour quelle fin?

4. Sera-t-il nécessaire d'y faire quelques changements? Si oui, quel en sera le coût, et quel montant en sera recouvrable à l'expiration du bail?

5. Quelques locataires ont-ils dû déménager de l'édifice afin de permettre au gouvernement d'en prendre possession? Si, oui, combien d'entre eux?

6. A-t-on permis à un monsieur T. H. Wood, photographe, de continuer à occuper son atelier dans cet édifice?

7. Si oui, a-t-on agi avec lui autrement qu'avec les autres locataires, et pourquoi lui a-t-on permis de demeurer dans cet édifice?

8. T. H. Wood est-il dans une situation privilégiée pour vendre des accessoires pour la photographie au gouvernement canadien?

234b. Etat montrant:

1. Une liste de tous les immeubles achetés par le gouvernement ou ses agences dans la ville de Regina, depuis le commencement de la guerre, ainsi que les renseignements suivants dans chaque cas: (*a*) le nom du vendeur, (*b*) le prix de vente (*c*) la description complète de la propriété acquise, (*d*) la fin à laquelle servait la propriété acquise, (*e*) la fin à laquelle servait la propriété immédiatement avant qu'elle soit achetée, (*f*) l'évaluation de l'immeuble fixée par la ville de Regina et (*g*) la fin à laquelle chacun de ces immeubles sert actuellement.

2. Une liste de tous les immeubles et de tout autre espace actuellement loués par le gouvernement ou ses agences dans la ville de Regina, avec les renseignements suivants: (*a*) le nom du propriétaire, (*b*) le but pour lequel chaque immeuble et tout autre espace sont actuellement utilisés, (*c*) la date du premier bail signé par le gouvernement ou ses agences, (*d*) le montant du loyer annuel, (*e*) la description complète de la propriété, (*f*) l'évaluation fixée par la ville de Regina et (*g*) la durée du bail, et s'il y a une clause relative à l'expiration du bail?

235. Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses fonctionnaires et le gouvernement de la province de l'Alberta ou de quelque autre province ou l'un de leurs fonctionnaires relativement à la législation sur les dettes adoptées par la Législature de l'Alberta, ainsi que la copie de tous les dossiers soumis à la Cour Suprême du Canada et au comité judiciaire du Conseil privé et des jugements rendus sur ces mesures législatives.

235a. Copie de tous mémoires, plaidoyers et autres documents présentés au gouvernement fédéral, depuis le 30 juin 1942, par la conférence des gouvernements provinciaux de l'ouest sur les dettes.

235b. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2820, approuvé le 7 avril 1943: désavouant la Loi suivante passée par la législature de la province de l'Alberta:—

"Loi sur la prohibition de vendre des terrains" (Chapitre 16, 6 Georges VI).

Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre:

Arrêté en conseil C.P. 3243, approuvé le 20 avril 1943: autorisant certains règlements relatifs aux accords quant aux dettes dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

235c. Etat montrant:

1. Combien en a-t-il coûté en tout au gouvernement fédéral pour soumettre aux tribunaux la législation sur les dettes adoptée par la province de l'Alberta?

2. Quels honoraires a-t-on versés à chacun de ces avocats-conseils?

236. Etat montrant:

1. Combien d'heures les gardiens, (*a*) du pénitencier de Kingston, (*b*) du pénitencier de Saint-Vincent de Paul travaillent-ils par jour?

2. Quels sont les noms des gardiens employés à titre permanent au pénitencier de Saint-Vincent de Paul?

3. Depuis combien de temps chacun de ces gardiens permanents est-il employé?

4. Les gardiens du pénitencier de Saint-Vincent de Paul travaillent-ils les jours de fêtes religieuses et légales?

237. Etat montant:

1. Quel est le mémoire de frais spécifié pour les services juridiques rendus par MM. Pender & West approuvé par le conseil du Trésor en date du 5 février 1943, (décision T.202571B), et quel est le total du montant versé pour ces services?

2. Le gouvernement a-t-il nommé des conseillers juridiques pour aider au directeur général du plébiscite lors du plébiscite fédéral tenu en 1942?

3. Si oui, quels sont leurs noms et qu'ont-ils reçu en traitement ou autres émoluments?

238. Copie de toute la correspondance échangée, depuis le 16 décembre 1942, entre E. P. Taylor, des *Canadian Breweries Limited,* H. W. Molson, des *Molson's Breweries Limited*, Norman Dawes, des *National Breweries Limited*, et le Premier ministre relativement aux règlements sur les boissons alcooliques édictés par le gouvernement.

239. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il exproprié la réserve des pêcheurs située près du quai de Meteghan dans le canton de Clare, en Nouvelle-Ecosse?

2. Si oui, pour quelle fin?

3. S'il y a eu expropriation, a-t-on loué ou vendu cette propriété à la *Clark Shipbuilding Company Limited*? Si oui, à quels termes?

4. En est-on venu à quelque règlement avec les propriétaires de la région dont on a exproprié le terrain? Si oui, quels sont les termes de ce règlement?

5. Avec combien de propriétaires en est-on venu à un règlement, et combien en reste-t-il avec qui il faut en venir à un règlement?

6. Est-ce la politique du gouvernement de se servir de son pouvoir d'expropriation à l'égard de quelque particulier et de céder la propriété ainsi expropriée à quelque autre particulier ou corporation?

240. Etat montrant:

1. Combien a-t-on exporté de bois aux Etats-Unis, en quelle quantité et pour quelle valeur au cours de chaque mois depuis janvier 1942?

2. Existe-t-il à l'heure actuelle quelque ordonnance prohibant une telle exportation? Si oui, quand cette ordonnance a-t-elle été passée et quelle en est la nature et la portée?

3. A-t-on fait quelques exceptions à cette ordonnance afin de permettre à quelques corporations ou particuliers de faire des exportations et, si oui, quels sont les noms et les adresses de ces exportateurs et quelle est la valeur du bois qui a été ainsi exporté par chacun d'entre eux?

241. Etat montrant:

1. D. R. Townsend est-il l'administrateur des approvisionnements pour les navires à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre?

2. D. R. Townsend est-il un officier ou un actionnaire de *Townsend Company Limited*, de Montréal, marchands d'approvisionnements pour les navires?

3. *Townsend Company Limited* a-t-il fourni tous les approvisionnements, pour le pont, la chambre de chauffe et les stewards, aux six navires suédois qui sont partis de Saint-Jean à destination de la Grèce, cette année, chargés d'approvisionnements fournis par la Croix Rouge ?

4. L'agent de ces navires, à Saint-Jean, N.-B., a-t-il donné des instructions à l'effet qu'aucune firme ne devait présenter aux maîtres de ces navires de soumission pour les approvisionnements requis pour le navire et la division des stewards, pendant que les navires étaient au port, et si oui, en vertu de quelle autorisation a-t-on donné ces instructions?

5. *Townsend Company Limited* a-t-elle été la seule compagnie qui ait été autorisée à fournir les approvisionnements à ces navires pendant leurs séjours antérieurs à Montréal?

6. En vertu d'une décision du régisseur des métaux, *Townsend Company Limited* a-t-elle le privilège exclusif de la vente, à Montréal, des plaques de zinc utilisées dans les chaudières à vapeur servant dans le commerce et sur les navires?

242. Etat montrant:

1. De quelles mines le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes a-t-il pris possession depuis le 1er janvier 1942?

2. Où sont situées ces mines?

3. A quelles conditions a-t-on pris possession de ces mines?

4. Lesquelles de ces mines sont exploitées, et quelle sorte de produit obtient-on de chacune de ces mines?

243. Etat montrant:

Copie de tous télégrammes, applications, lettres, rapports et tous autres documents et correspondance, datés de janvier 1941 jusqu'aujourd'hui, que possède le ministère des Postes, la Commission du service civil, ou tout autre ministère du gouvernement relativement à la nomination d'un maître de postes à Wainwright, Alberta.

244. Etat montrant:

1. Quels est le montant total de l'aide financière accordée par le gouvernement, au cours de 1942, sous le régime d'une loi ou sous forme de subvention ou autre, à l'industrie des pêcheries, (y compris celle des coquillages), (*a*) sur la côte de l'Atlantique, (*b*) sur la côte du Pacifique, (*c*) à l'intérieur du pays, s'il y a lieu?

2. Quel a été le montant accordé à l'industrie de la pêche des coquillages?

244a. Etat montrant:—Quels ont été, au cours de chacune des années financières de 1937-38 à 1941-42 inclusivement, les subsides, se rapportant aux pêcheries, versés au gouvernement ainsi qu'aux individus, compagnies et sociétés de chaque province par le Gouvernement fédéral directement ou par l'entremise d'organismes fédéraux?

245. Etat montrant:

1. Quel était le nombre total des effectifs des forces canadiennes outre-mer au 1er décembre 1942?

2. Au 1er décembre 1942 combien d'hommes avait-on licenciés dans toutes les divisions des forces armées postées en service actif outre-mer?

3. Quel pourcentage de ces hommes a-t-on licenciés parce qu'ils étaient atteints de syphilis?

4. Au 1er décembre 1942, combien d'hommes prenaient du service: (*a*) dans l'armée active, (*b*) dans l'armée de réserve au Canada? Parmi ces derniers, combien sont passés à l'armée active et sont en disponibilité pour service en tout lieu?

5. Au 1er décembre 1942 combien a-t-on licencié de membres des forces armées en service au Canada seulement?

6. Quel pourcentage de ces hommes l'a été pour cause de syphilis?

7. Avant d'être admises dans les forces armées, les recrues doivent-elles subir le test de Wasserman ou tout autre test contre la syphilis? Si non, pourquoi n'a-t-on pas recours à ce test?

8. Combien parmi ceux qui se sont enrôlés dans les forces armées sont à terminer leurs études de science, de médecine et d'art dentaire?

245a. Etat montrant:

1. A-t-on accordé une attention spéciale à la lutte contre les maladies vénériennes parmi les membres de nos forces armées?

2. Donne-t-on à toutes les personnes qui se sont enrôlées des cours ou des renseignements de même nature sur ce sujet?

3. Si oui, prend-on des mesures pour s'assurer que toute personne qui s'enrôle reçoive un cours ou davantage sur ce sujet ou quelque autre renseignement?

4. Fournit-on des brochures sur ce sujet à toutes les personnes qui se sont enrôlées?

245b. Etat montrant:

1. Combien d'hommes, par province, district militaire et/ou division administrative, ont été réformés depuis le commencement de la guerre?

2. De ce nombre, combien ont fait du service (*a*) outre-mer, (*b*) au Canada?

3. De ce nombre combien, (*a*) appartenaient à l'armée active, (*b*) étaient des recrues appelées en vertu des dispositions de la Loi de mobilisation des ressources nationales?

4. (*a*) De ces particuliers ainsi licenciés combien reçoivent une pension? (*b*) Combien de cas sont encore à l'étude?

246. Etat montrant:

1. Combien a-t-on exploité de stations baleinières sur la côte du Pacifique, au cours de 1939, 1940, 1941 et 1942, où étaient-elles situées?

2. Combien de navires a-t-on affectés à la pêche de la baleine dans ces postes au cours de chacune de ces années?

3. Combien de baleines a-t-on tuées dans ces expéditions de pêche au cours de chacune de ces années?

4. Combien d'hommes a-t-on employés, (*a*) dans les stations baleinières, (*b*) sur les navires, au cours de chacune de ces années?

5. Le gouvernement étudie-t-il les moyens d'accroître l'industrie baleinière à cause de la valeur de la chair, du lard, de l'huile et de l'ossature que l'on en peut tirer?

247. Copie des contrats, correspondance et autres documents que possède le gouvernement relativement à la construction de cargos ou d'autres navires par la St. John Drydock Company, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; aussi, copie de toutes ententes relatives aux réparations conclues du 1er janvier 1940 au 1er janvier 1943.

248. Etat montrant:

1. Les vendeurs de bois de chauffage, au Yukon, recevront-ils une subvention pour la vente de chaque corde de bois de chauffage?

2. Si oui, quelle subvention, et pour le bois coupé jusqu'à quelle date?

3. Le gouvernement exigera-t-il le versement du droit de coupe pour le bois sujet à cette subvention et, si oui, quel sera le droit de coupe sur chaque corde de bois?

4. Quelle preuve exigera-t-on pour établir la quantité du bois et légitimer le paiement d'une subvention?

5. Par l'entremise de quels organismes versera-t-on cette subvention et quand?

249. Etat montrant:

1. Depuis septembre 1939 le ministère de la Défense nationale a-t-il fait l'acquisition de quelque propriété à ou près de Windsor, Nouvelle-Ecosse?

2. Si oui, pour quelles fins?

3. De qui a-t-on acquis cette propriété, en donnant l'étendue, la valeur estimative et le montant versé ou offert à chaque propriétaire?

4. A quelles dates et à qui a-t-on accordé les contrats premiers de construction et d'amélioration sur cette propriété, en donnant les noms des entrepreneurs, la description des travaux et des matériaux de l'entreprise et le montant total de chaque marché?

5. A-t-on autorisé des marchés supplémentaires ou des prolongations de contrats, en donnant le nom de l'entrepreneur, la description des travaux, et les dépenses totales ou estimatives engagées dans le marché supplémentaire ou la prolongation du contrat?

6. A-t-on conclu quelques marchés "en régie intéressée" ou basée sur "les jours de travail" ou de toute autre espèce, donnant le nom de l'entrepreneur, la description des travaux et le coût total du marché dans chaque cas?

7. Quelles ont été (1) les dépenses totales au 31 janvier 1943 et (2) l'estimation du coût total et final pour (*a*) le terrain, (*b*) le système d'écoulement des eaux et des égouts, (*c*) la distribution de l'eau (*d*) l'aménagement et le remblayage du terrain, (*e*) les travaux de chaussée, (*f*) les édifices, (*g*) le gravelage, (*h*) les autres travaux de construction et (*i*) l'équipement?

8. Quelles ont été (*a*) les dépenses totales faites pour cette entreprise au 31 janvier 1943, (*b*) quelle est l'estimation du coût total de l'entreprise lorsqu'elle sera terminée sans compter les frais d'administration?

250. Etat montrant:

1. Y a-t-il eu, au cours du mois de décembre, un certain nombre de soldats appartenant à la 7ème division et occupés à la construction d'un camp à Medicine Hat, Alberta, qui ont laissé le travail un dimanche matin, pour se rendre à l'église accomplir leur devoir religieux?

2. Si oui, (*a*) sont-ils retournés au travail au retour de l'office religieux, (*b*) y a-t-il eu des punitions imposées à la suite de cet incident, (*c*) quelles ont été ces punitions, (*d*) quels sont les noms des militaires concernés dans cette affaire, (*e*) quel officier commandait ces hommes à ce temps?

251. Etat montrant:

1. A-t-on fait quelque nomination à la position de gardien de phare, grade sept, à Burlington Beach, Ontario?

2. Si oui, à quelle date a-t-on fait cette nomination?

3. Quel est le nom du titulaire de cette position, et quelle expérience antérieure possède-t-il pour ce genre de travail

4. Sur quelle recommandation a-t-il été nommé?

5. A-t-on annoncé cette position et a-t-on tenu un examen de concours?

6. Quels étaient les noms des autres candidats?

7. Quelle expérience possédait chacun des autres candidats dans ce genre de travail?

253. Copie de l'ordre de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre autorisant les restaurants à augmenter le prix des breuvages.

253a. Certaines ordonnances de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, comme suit:

Ordonnance N° 247—Produits du porc.

Ordonnance N° 252—Bœuf.

Ordonnance N° 253—Prix maximum de détail pour les morceaux de bœuf dans les régions de Toronto et de Winnipeg.

Ordonnance de l'Administrateur N° A-650—Prix maximum de gros pour les morceaux de bœuf.

253b. Etat montrant:

Quel est le prix maximum imposé sur les récipients servant à empaqueter les fruits et les légumes, y compris les corbeilles, paniers, etc., et peut-on fabriquer et vendre ces récipients sans perte d'argent?

254. Etat montrant:

1. Quel est le nombre de personnes du sexe féminin actuellement en service, (*a*) dans l'Armée de terre, (*b*) dans l'Armée de mer, (*c*) dans l'Armée de l'air?

2. (*a*) Combien d'entre elles sont mariées, (*b*) combien sont célibataires?

3. Quel est, pour chaque province, le nombre de personnes du sexe féminin actuellement employées dans les usines de guerre, (*a*) combien d'entre elles sont mariées, (*b*) combien sont célibataires?

4. Quel est, pour chaque province, le nombre de personnes du sexe féminin embauchées par la Commission du Service civil depuis 1939 au 31 décembre 1942?

255. Etat montrant:

1. Quels bénéfices la *National Steel Company* a-t-elle réalisés jusqu'au moment où le gouvernement a assumé l'administration de ses usines?

2. Ce bénéfice comprend-il quelques montants des sommes allouées pour la dépréciation ou la dépréciation anticipée?

3. Quels arrangements le gouvernement a-t-il conclus relativement à l'utilisation ou à la liquidation que l'on fera après la guerre de l'usine de Malton?

4. Quels impôts la *National Steel Car* a-t-elle payés sur les surplus des bénéfices réalisés à son usine de Malton?

255a. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il pris possession de l'usine de la *National Steel Car Company* à Malton?

2. Si oui, quels arrangements le gouvernement canadien a-t-il conclus avec la *National Steel Car* à ce sujet?

3. Au cours des années 1940, 1941 et 1942, quel montant a-t-on alloué à la compagnie au compte de la dépréciation et de la dépréciation anticipée sur, (*a*) les immeubles, (*b*) l'outillage?

4. Quels montants a-t-on permis à la compagnie d'imputer, à ce titre, au coût de la production des avions qu'elle a construits et livrés?

255b. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il accordé quelque aide financière à la *National Steel Car Company* pour la construction, l'agrandissement ou l'outillage de l'usine de la compagnie à Malton avant de procéder à son expropriation? Si oui, pour quels montants, à quelles dates, pour quelles fins et à quelles conditions a-t-on accordé cette aide financière?

2. Le gouvernement avait-il fourni quelque machinerie ou quelque outillage à cette usine avant qu'elle soit expropriée? Si oui, quelle est la valeur de la machinerie ainsi fournie?

3. Qui solde les frais de la machinerie neuve posée depuis l'expropriation?

4. A qui revient le financement du programme de construction entrepris depuis l'expropriation?

5. Quelles dépenses de capital le gouvernement a-t-il entreprises pour la construction et l'outillage de cette usine depuis son expropriation?

6. Quels sont les termes et les conditions intervenus jusqu'aujourd'hui entre le gouvernement et la *National Steel Car Company* dans l'expropriation de l'usine et de l'outillage?

256. Etat montrant:

1. De combien de vaisseaux de guerre, de navires marchands, de chalands d'atterrissage ou d'autres bâtiments en bois a-t-on ordonné la construction au Canada pour le compte du gouvernement britannique?

2. Quels sont les noms des compagnies qui ont obtenu les contrats de construction, quel est l'emplacement des chantiers, le nombre, l'espèce ou la classe et la valeur des navires, chalands, etc., adjugés dans chaque contrat?

3. Quelles sont les dates de l'adjudication des contrats et de la livraison fixée dans les contrats?

4. A-t-on fait un appel de soumissions? Sinon, de quelle façon a-t-on procédé à l'adjudication des contrats?

5. De combien de navires de bois, de chalands ou d'autres bâtiments a-t-on ordonné la construction pour le compte du gouvernement canadien depuis le commencement de la guerre, en faisant connaître les détails?

257. Etat montrant:

1. Combien de particuliers, dans chaque district militaire, ont réclamé l'exemption du service militaire à titre d'objecteurs de conscience?

2. Combien de particuliers, dans chaque district militaire, a-t-on reconnus comme objecteurs de conscience?

3. Combien de particuliers, dans chaque district militaire, à qui on a accordé ce titre, accomplissent un service alternatif?

4. Parmi les particuliers, dans chaque district militaire, qui ont réclamé une exemption du service militaire comme objecteurs de conscience et à qui on n'a pas accordé ce titre, combien ont négligé de se présenter pour leur service militaire, et combien ont été mis en état d'arrestation par les autorités?

5. Combien de camps a-t-on établis au Canada pour les objecteurs de conscience accomplissant un service alternatif, et où sont situés ces camps?

6. Quel est le nombre total du personnel attaché à ces camps, au 31 décembre 1942, et quelle est la nature du travail accompli dans chacun de ces camps?

258. Etat montrant.

1. Combien de navires marchands ou autres appartenant à des particuliers le gouvernement a-t-il achetés depuis le commencement de la guerre?

2. Quel en a été le prix d'achat dans chaque cas et de qui a-t-on acheté ces navires?

259. Etat montrant:

1. Qui engage et paie les gardes à la raffinerie Eldorado à Port Hope?

2. Quel est le nombre de gardes que l'on emploie à cette usine?

3. Sont-ils tous des soldats licenciés?

4. Quelques-uns de ces gardes sont-ils sujets au service militaire actuel?

5. Le gouvernement a-t-il accordé quelques prêts ou donné quelque aide financière à cette compagnie pour construire quelque édifice ou pour l'achat d'outillage ou pour quelque autre fin?

260. Etat montrant:

1. Quelle est l'allocation de subsistance versée aux membres de chacune des divisions de l'armée, de la marine et de l'aviation, selon leurs rangs respectifs, et qui sont cantonnés dans la ville d'Ottawa?

2. Cette allocation est-elle la même dans toutes les parties du Canada?

260a. Etat montrant:

1. Un ordre a-t-il été émis ou un règlement a-t-il été passé permettant à un membre des forces armées d'obtenir une allocation d'assistance pour une femme qu'il entretien en outre de son épouse?

2. Si oui, quel est cet ordre ou ce règlement, et quand est-il entré en vigueur pour la première fois?

260b. Etat montrant:

Ordre de la Chambre—Copie de tous les règlements édictés depuis le 1er novembre 1942 et relatifs à l'octroi des augmentations de solde au personnel de l'armée canadienne.

261. Etat montrant:

1. Qu'est-ce que l'enquête dite *Gallup Poll,* et à quel contrôle public est-elle soumise?

2. Où est le siège de cette agence d'enquêtes et quels en sont les officiers?

262. Etat montrant:

1. Quand la Commission de recrutement du personnel médical a-t-elle été instituée?

2. Quels sont les membres de cette Commission?

3. Quelles sont les attributions de la Commission?

4. La Commission de recrutement du personnel médical a-t-elle fait un relevé national pour obtenir une idée exacte de la situation relativement au nombre et à la répartition du personnel médical?

5. Sinon, a-t-on confié ce relevé à quelque autre organisme?

6. Rendra-t-on public le résultat de ce relevé?

7. A-t-on dressé quelque plan dans le but d'immobiliser les médecins à leurs postes actuels et d'effectuer le transfert de médecins dans les centres qui en sont dépourvus?

8. Le gouvernement a-t-il étudié l'à-propos de faire un relevé du nombre et de la répartition des dentistes?

9. A-t-on adopté quelque plan pour faire face à la pénurie de dentistes dans quelques centres canadiens?

263. Etat montrant:—Combien d'exemplaires, et à quel coût total, le gouvernement a-t-il fait imprimer des discours et déclarations suivantes: (*a*) "Après trois années de guerre", discours prononcé à la radio par le Très Honorable W. L. Mackenzie King, M.P., (*b*) "Esclavage ou Liberté", discours prononcé devant les *Canadian Clubs* d'Ottawa par le Très Honorable W. L. Mackenzie King, M.P., (*c*) "Le Travail et la guerre", discours prononcé par le Très Honorable W. L. Mackenzie King, M.P., au congrès de la Fédération américaine du Travail tenu en 1942, (*d*) "Rien ne compte plus maintenant que la victoire", discours prononcé par le Très Honorable W. L. Mackenzie King, M.P., à l'occasion de l'ouverture de la campagne de 1942 pour l'emprunt de la Victoire, (*e*) déclarations faites par le Très Honorable W. L. Mackenzie King, M.P., sur "L'occupation militaire de l'Afrique septentrionale française" et sur "Le trait de la reconnaissance du gouvernement de Vichy", (*f*) "La défense de nos libertés communes", discours prononcé par le Très Honorable W. L. Mackenzie King, M.P., devant la société *The Pilgrims* des Etats-Unis, (*g*) "Un effort total de

guerre et la tempérance", discours prononcé par le Très Honorable W. L. Mackenzie King, M.P., et (*h*) les discours prononcés par le Très Honorable Sir George Henry Winkinson, le Très Honorable W. L. Mackenzie King, M.P., et le Très Honorable Winston Churchill, C.H., M.P., lors du déjeuner offert par le Lord-Maire en l'honneur du Premier ministre du Canada.

264. Dossier comprenant (*a*) une liste des noms des propriétaires des terrains, (*b*) les détails complets sur les prix d'achat des terrains acquis, (*c*) une copie du rapport de l'estimateur indépendant, J. J. Swanson & Company, de Winnipeg, (*d*) une copie du rapport soumis par le représentant de la division d'achats de terrains des Chemins de fer nationaux, de Winnipeg, transmettant ou accompagnant le rapport des estimateurs indépendants, et (*e*) une copie de toutes les attestations récemment obtenues des propriétaires particuliers des terrains, faisant voir le coût de ces terrains à leurs propriétaires, relativement à l'achat des terrains requis pour la construction de l'aéroport de Gimli, Manitoba.

264a. Etat montrant:

1. Quelle quantité de charbon a-t-on fourni à l'aéroport de Gimli avant le 15 mars 1943?
2. Quel a été le coût total de ces fournitures?
3. Quelle espèce de charbon a-t-on fourni?
4. A-t-on utilisé quelque autre sorte de combustible?
5. Si oui, en quelle quantité?

265. Etat montrant:

1. Quel montant a-t-on souscrit en assurance-vie au Canada dans (*a*) les compagnies canadiennes, (*b*) les compagnies britanniques, (*c*) les autres compagnies, au cours des années civiles 1937, 1938, 1939, 1940, 1941 et 1942?
2. Quel est le montant versé en primes pour ces contrats au cours de chacune de ces années?
3. Au cours de la même période, combien de polices d'assurances ont cessé d'être en vigueur ou ont été rachetées?
4. Quelle est la valeur de ces polices d'assurance qui ont cessé d'être en vigueur ou qui ont été rachetées?

265a. Etat montrant:

1. Les compagnies d'assurance, faisant affaires au Canada, mettent-elles fin aux polices prises par des particuliers sous le régime de l'assurance collective, lorsque ces particuliers, dans le but de s'enrôler dans les services armés, obtiennent un congé et laissent l'emploi qui leur avait permis de participer à cette assurance collective?
2. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour empêcher cette coutume?
3. Quelles dispositions le gouvernement a-t-il prises pour sauvegarder les intérêts des particuliers atteints par cette pratique?

266. Etat montrant:

1. Combien a-t-on installé de chauffeurs automatiques à l'aéroport d'Uplands?
2. Combien a coûté chacun de ces chauffeurs, et quel en a été le coût total, y compris l'installation?
3. De qui a-t-on acheté ces chauffeurs automatiques et qui en a fait l'installation?
4. A-t-on reçu quelques plaintes sur le rendement de ces chauffeurs automatiques?

267. Etat montrant:

1. Quelles sommes a-t-on payées en loyer pour l'espace requis par les bureaux des divers ministères du gouvernement au cours de 1942, en faisant voir les montants versés dans chaque province?

2. Quelles sommes a-t-on versé en loyer pour des bureaux, au cours de 1942, dans les villes de Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Fort-William, Regina, Moose-Jaw, Calgary, Edmonton et Vancouver?

3. Quel a été le total de l'espace requis pour les bureaux loués par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, ou en son nom, dans les villes ci-haut mentionnées pour l'année 1942, et quelles sommes a-t-on payées en loyer?

4. Quel a été le total des montants payés en loyer pour l'espace requis pour des bureaux dans la ville de Vancouver pour chacune des années 1939, 1940, 1941 et 1942?

5. Quelles sommes la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a-t-elle payées en loyers dans la ville de Vancouver pour chacune des années ci-haut mentionnées?

268. Etat montrant:

1. Au cours des mois de (*a*) janvier et (*b*) février 1943, a-t-on exporté du Canada de la graine de lin servant à la fabrication de l'huile de graine de lin et de produits destinés à l'alimentation des animaux?

2. Si oui, quelle quantité a-t-on exportée au cours de chaque mois?

3. Du 1er janvier au 15 mars de l'année 1943, y a-t-il eu quelque usine où l'on pratique la transformation du lin qui n'a pas fonctionné à cause du manque de graine de lin?

4. Si oui, pendant quelle ou quelles périodes de temps cette ou ces usines n'ont-elles pas fonctionné, et quels sont les noms et l'emplacement de chacune desdites usines?

5. Quelle était la raison de ce manque de graine de lin?

6. Quelle est l'estimation de la quantité totale de graine de lin au Canada?

7. Le gouvernement a-t-il reçu quelques représentations à l'effet qu'il y a un marché pour les tourteaux de lin et les autres produits servant à l'alimentation des animaux provenant de la transformation de la graine de lin, pour les besoins du bétail?

269. Etat montrant:

Combien de permis la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a-t-elle accordés pour l'importation de la machinerie agricole au cours de 1942, et quels sont les détails des diverses espèces de machines agricoles pour lesquelles on a accordé des permis, quels sont les noms des diverses compagnies de qui on a importé ces machines, et quel est le nombre et la valeur de ces machines achetées de chaque compagnie?

269a. Etat montrant:

1. Depuis son établissement, de combien d'articles devant servir, de toute nécessité, au cultivateur, pour les fins de la production, la Commission des prix et du commerce a-t-elle ordonnée l'augmentation des prix?

2. Au cours de la même période, sur quels produits de la ferme a-t-on élevé le plafond des prix?

270. Etat montrant:

1. Quels sont les noms de toutes les compagnies entièrement sous le contrôle de l'Etat constituées depuis le commencement de la guerre pour exécuter quelque programme du Gouvernement en rapport avec l'effort de guerre?

2. Quelles sont, en détail, les attributions de chacune de ces compagnies?

3. Quels sont les noms des directeurs et des officiers de chacune de ces compagnies, et combien chacun d'entre eux reçoit-il en salaire, honoraires, allocations ou autres appointements?

4. Quels sont les noms de tous les employés de chacune de ces compagnies recevant des salaires, honoraires, allocations ou autres appointements supérieurs à $5,000, et quel est le montant de leur salaire dans chaque cas?

270a. Etat montrant:

1. A-t-on institué des compagnies d'Etat depuis le 1er janvier 1943?

2. Le cas échéant, quelles sont-elles et quel est le but particulier assigné à chacune d'elles?

3. Quelles sont les adresses de leur bureau d'affaires et/ou de leur usine?

4. De quel ministère fédéral relève chacune d'entre elles?

5. Quels sont les noms et adresse des directeurs de chacune de ces compagnies?

271. Etat montrant:

1. Quels sont les noms de tous les régisseurs nommés par le gouvernement fédéral depuis le commencement de la guerre?

2. Où est le siège de chaque régisseur, sur quelles sources de la production ou de la consommation chacun exerce-t-il son contrôle, et où sont situées, dans tout le pays, les agences de chaque régisseur?

271a. Etat montrant:

1. Quel est le nombre de régisseurs au ministère des Munitions et approvisionnements?

2. Quels sont leurs noms?

3. Quels sont leurs titres officiels?

4. Pour qui travaillaient-ils avant d'avoir accepté des postes au ministère?

5. Combien d'entre eux occupent d'autres positions et avec quelles sociétés?

6. Quels salaires reçoivent-ils des sociétés qui leur ont permis d'offrir leurs services au gouvernement?

7. Quels salaires reçoivent-ils du gouvernement?

8. Quelles allocations de subsistance et de dépenses reçoivent-ils (*a*) du gouvernement, (*b*) de sociétés ou corporations?

9. Quelques-uns d'entre eux sont-ils membres de conseils d'administration de quelques corporations? Si oui, de quelles corporations?

271b. Etat montrant:

1. Combien y a-t-il de régisseurs au ministère des Munitions et approvisionnements, et qui sont-ils?

2. Quels de ces régisseurs ont institué des commissions ou des comités consultatifs?

3. Quels sont les noms des membres de chacun de ces comités ou commissions, et quelles rétributions chacun reçoit-il?

4. Combien de séances ces comités ou commissions ont-ils tenues au cours des douze derniers mois?

5. Quels de ces comités ou commissions jouissent, (*a*) de pouvoirs administratifs, (*b*) du pouvoir d'édicter des règlements et (*c*) du pouvoir de rendre des décisions?

6. Les personnes lésées peuvent-elles en appeler ou avoir recours aux tribunaux contre les décisions rendues par ces comités ou commissions?

272. Etat montrant:

1. Quelle somme d'argent le Canada a-t-il dépensé, au cours de 1942, pour l'effort de guerre? (*a*) Combien de marchés a-t-on adjugés pour des fournitures de guerre? (*b*) Combien a-t-on adjugés de marchés pour des fournitures de

guerre dans chacune des neuf provinces? (*c*) Quelle somme d'argent a-t-on dépensée en marchés de guerre dans chacune des neufs provinces? (*d*) A quelles sociétés principales a-t-on adjugé les marchés? (*e*) A quels sous-traitants ces sociétés ont-elles accordé des marchés? (*f*) Quel principe a présidé à l'octroi de ces marchés principaux et de seconde main?

2. Quelles mesures le gouvernement prend-il pour renseigner les contribuables canadiens sur l'affectation des impôts?

273. Copie de tous contrats, ententes, correspondance et autres documents que possèdent le gouvernement, datés du 1er septembre 1939 jusqu'aujourd'hui, se rapportant à quelques arrangements relatifs à l'érection de quelques nouvelles centrales hydrauliques nécessitées par la production de guerre dans les provinces d'Ontario, de Québec, d'Alberta et de la Colombie-Britannique, ainsi que tous arrêtés en conseil, contrats, ententes ou arrangements sur la dépréciation ou les remises allouées par le gouvernement sur les montants autrement dus en vertu de l'impôt sur les surplus de bénéfices ou de toute autre mesure fiscale. Aussi, copie de toutes ententes relatives à l'assistance financière accordée par le gouvernement dans l'érection de ces usines, et de tous contrats, ententes ou arrangements régissant les conditions ou termes de la vente de cette force motrice aux compagnies ou corporations au Canada ou destinée à être exportée aux Etats-Unis.

274. Copie de tous les contrats, ententes et autres documents que possède le gouvernement, et datés du 1er septembre 1939 jusqu'aujourd'hui, se rapportant aux engagements relatifs à l'érection de quelques nouvelles usines d'aluminium, ou d'agrandissements à ces usines au Canada, ainsi que de tous les arrêtés en conseil, contrats, ententes ou accords relatifs à la dépréciation ou au remboursement alloués par le gouvernement sur les montants autrement payables aux termes de la loi sur les surplus des bénéfices ou de toute autre mesure fiscale; aussi, copie de toutes ententes se rapportant à l'aide financière accordée, ou aux engagements pris, par le gouvernement du Canada pour l'érection desdites usines, ou de toute entente semblable, dont le gouvernement est au courant, conclue entre la compagnie et tout autre gouvernement.

274a. Etat montrant:

1. Est-ce que l'*Aluminium Limited* est constituée en société d'après les lois du Dominion du Canada? Le cas échéant, quand a-t-elle été constituée légalement?

2. Est-ce que ladite société remplit une fonction autre que celle de compagnie détentrice? Le cas échéant, quelles sont ces fontions?

3. Quelles sociétés, usines, etc., l'*Aluminium Limited* possède-t-elle au Canada ou y a-t-elle comme filiales?

4. Quelles sociétés, usines, etc., l'*Aluminium Limited* possède-t-elle à l'extérieur du Canada ou y a-t-elle comme filiales?

5. Quelles sont les relations entre l'*Aluminum Company of America* et l'*Aluminium Limited,* et entre l'*Aluminum Company of America* et l'*Aluminum Company of Canada?*

6. Quels sont les officiers et directeurs de l'*Aluminium Limited,* et quelle est l'adresse de chacun?

7. Quels sont les officiers et directeurs de l'*Aluminum Company of Canada?*

275. Copie des derniers rapports ou des enquêtes sur, (*a*) le plan de William Pearce sur l'emmagasinement des eaux, ou l'une de ses modifications, (*b*) l'exhaussement du niveau du Lac Buffalo et (*c*) l'emplacement d'un barrage sur la rivière Red Deer relativement à l'un ou l'autre de cesdits plans.

275a. Etat montrant:

1. Quel est le montant des sommes dépensées pour des travaux d'irrigation, d'asséchement et d'approvisionnement d'eau dans la province de l'Alberta depuis le début de ces entreprises?

2. Quel est le montant des sommes dépensées à ces fins au cours de chaque année financière depuis le début de ces travaux?

3. Quel est, par année financière, le montant des sommes dépensées (*a*) en travaux de construction et (*b*) en subventions ou autre aide financière semblable, en donnant dans chaque cas le nom de l'entreprise?

276. Copie de tous télégrammes, lettres, ententes et autres documents que possède le ministère de l'Agriculture relativement aux subsides versés, depuis 1939, à la *Trenton Cold Storage Limited,* de Trenton, Ontario.

277. Etat montrant:

1. Quel a été le prix moyen, la livre, payé pour la laine au producteur canadien au cours de chacune des années 1939, 1940, 1941 et 1942?

2. Quel sera le prix moyen pour la tonte de la saison de 1943?

3. Quel en a été le prix moyen au cours de la période de 1934 à 1939?

4. A qui incombe la responsabilité de fixer le prix de la laine pour le producteur canadien?

5. Qui fait la recommandation de ces prix?

278. Copie de tous les arrêtés en conseil relatifs à la nomination du major-général Vanier au poste nouveau qu'il détient à Londres.

279. Copie de toute la correspondance échangée entre tout membre du gouvernement et le greffier des Parlements relativement à l'établissement "de la coutume actuelle d'après laquelle le greffier des Parlements fait parvenir l'exemplaire visé des lois au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, qui la transmet au Secrétaire d'Etat aux Affaires des Dominions", nonobstant l'article six de la Loi de la publication des lois.

279a. Copie de tous les accusés de réception du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au greffier des Parlements pour les exemplaires visés et reliés des lois adoptées à chaque session du Parlement destinés au Secrétaire d'Etat pour les Affaires des Dominions, ainsi que la copie de tous les accusés de réception du Secrétaire d'Etat du Canada pour les Affaires extérieures, pour chaque exemplaire de ces lois, depuis le 1er juillet 1927.

279b. Copie de toute la correspondance échangée entre tout membre du gouvernement et le greffier des Parlements relativement à l'établissement "de la coutume actuelle d'après laquelle le greffier des Parlements fait parvenir l'exemplaire visé des lois au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, qui la transmet au Secrétaire d'Etat aux Affaires des Dominions", nonobstant l'article six de la Loi de la publication des lois.

280. Copie de tous documents ou correspondance échangés, depuis le commencement de la guerre actuelle, entre le gouvernement, ou l'un de ses ministères ou fonctionnaires, et le gouvernement du Manitoba, ou l'un de ses ministères ou fonctionnaires, les fonctionnaires de l'hôpital Deer Lodge, les fonctionnaires de l'hôpital Général de Winnipeg et les fonctionnaires du Collège des médecins du Manitoba, relativement au projet d'agrandissement de l'hôpital Deer Lodge et à tout autre moyen d'augmenter les installations des hôpitaux militaires dans Winnipeg et sa banlieue.

281. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il acheté l'Hôtel de Harrison Hot Springs, en Colombie-Britannique?

2. Si oui, quand, de qui et à quel prix?

282. Etat montrant:

1. Qui est l'officier recruteur en chef pour l'armée dans Ottawa?

2. A-t-il juridiction au delà des limites de la ville? Si oui, sur quels districts?

3. Quel grade détient-il et quelles sont la solde et les allocations attachées à ce grade?

4. Reçoit-il des frais de déplacement? Si oui, combien a-t-il reçu en frais de déplacement au cours de chaque mois de 1942?

5. Consacre-t-il tout son temps aux fonctions que requiert son grade d'officier? Sinon, quel autre travail accomplit-il, et reçoit-il quelque rémunération pour son travail?

6. A combien de formules d'enrôlement, (*a*) dans l'armée active, (*b*) dans l'armée de réserve, au cours de 1942, cet officier a-t-il apposé sa signature?

283. Etat montrant:

1. Combien de bétail a-t-on élevé au Canada au cours des années 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941 et 1942?

2. Combien de ces animaux a-t-on rapportés comme souffrant de la fièvre aphteuse au cours de chacune de ces années?

3. Combien de ces bêtes ont-elles été abattues, au cours de chacune de ces années, sur les ordres du ministère de l'Agriculture?

284. Etat montrant:

1. Combien a-t-on reçu de demandes, de la part de particuliers résidant au Manitoba, pour l'examen de concours No 42-1441, "Administrateurs de district—Hommes, Ministère des Pensions et de Santé nationale", tenu par la Commission du Service civil?

2. Quels sont les noms et adresses de ces particuliers?

3. Combien de ces candidats ont été appelés à un examen oral?

4. Quelles étaient les qualités requises des candidats appelés à l'examen oral?

5. Combien, parmi ces derniers, ont été candidats, (*a*) au poste de la classe 3, (*b*) au poste de la classe 2, (*c*) au poste de la classe 1, (*d*) aux postes des classes 1, 2 et 3?

6. Quels sont les noms des candidats reçus pour remplir les postes des classes 3, 2 et 1?

7. Qui a fait passer les examens oraux?

8. Où ces examens ont-ils été tenus?

285. Etat montrant:

1. Quels permis relatifs au bois et quelles étendues de bois et scieries de la Colombie-Britannique, ou quels intérêts dans l'un ou l'autre, le Séquestre des biens ennemis a-t-il vendus?

2. Quels sont les noms et adresses des divers acheteurs et quels ont été, dans chaque cas, le prix d'achat et les autres conditions de vente?

286. Etat montrant:

1. Qui est médecin du port à Lunenburg, Nouvelle-Ecosse?

2. Quels traitement, honoraires ou autres versements a-t-il reçus, au cours des années 1941 et 1942, pour services rendus relativement, (*a*) aux navires de commerce, de pêche et de cabotage, (*b*) aux navires de guerre?

3. Quels traitement, honoraires ou autres versements le docteur G. A. Barss, de Rose Bay, Nouvelle-Ecosse, a-t-il reçus, au cours des années 1941 et 1942, pour services rendus relativement, (*a*) aux navires de commerce, de pêche et de cabotage, (*b*) aux navires de guerre?

4. Quels traitement, honoraires ou autres versements a-t-on payés à d'autres médecins de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, au cours des années 1941 et 1942, pour services rendus relativement, (*a*) aux navires de commerce, de pêche ou de cabotage, (*b*) aux navires de guerre?

287. Etat montrant:

1. Quels étaient, durant les douze mois précédant le 1er septembre 1939, les pays avec lesquels le Canada entretenait des échanges commerciaux et quel a été le montant des exportations du Canada à chacun de ces pays, pendant la même période?

2. Quels étaient, durant les douze mois précédant le 1er mars 1943, les pays avec lesquels le Canada entretenait des échanges commerciaux, et quel a été le montant des exportations du Canada à chacun de ces pays, pendant la même période?

288. Etat montrant:

1. Y a-t-il quelques soldats attachés à la Légation du Canada à Washington?
2. Si oui, quel en est le nombre et quels grades détiennent-ils?
3. Quelles sont leurs fonctions?
4. Reçoivent-ils quelque rétribution supplémentaire à la solde attachée à leur grade?
5. Si oui, quelle somme reçoivent-ils?
6. Pratique-t-on quelques déductions sur cette rétribution supplémentaire? Si oui, pour quelle fin?

289. Arrêté en conseil C.P. 2899, approuvé le 8 avril 1943: déclaration de l'autorité et des pouvoirs exercés par le corps diplomatique et consulaire canadien à l'étranger.

Arrêté en conseil C.P. 2900, approuvé le 8 avril 1943: pourvoyant à l'établissement d'un consulat général canadien dans la ville de New-York, aux Etats-Unis d'Amérique.

Arrêté en conseil C.P. 2986, approuvé le 12 avril 1943: pourvoyant à la nomination de l'officier d'aviation Paul-Emile Morin, D.F.M., comme vice-consul du consulat général du Canada dans la ville de New-York.

290. Etat montrant:

1. Depuis décembre 1942, a-t-on accordé ou promis aux fabricants de salaison quelques versements d'indemnité ou de subvention pour le bœuf?

2. Quel prix l'armée, paie-t-elle, la livre, pour le bœuf acheté des fabricants de salaison, à Vancouver, à Regina, à Winnipeg, à Toronto et à Montréal?

291. Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre le Président du bureau des gouverneurs de Radio-Canada ou quelque membre du bureau ou quelque fonctionnaire de la corporation, et le Premier ministre ou quelque membre de son personnel, le Greffier du Conseil Privé, le ministre des Services nationaux de guerre ou quelque fonctionnaire de son ministère, le ministre des Munitions et approvisionnements ou quelque fonctionnaire de son ministère, le ministre des Transports ou quelque fonctionnaire de son ministère, relativement à la démission du major Gladstone Murray du poste de gérant-général de Radio-Canada, de sa nomination comme directeur des émissions radiophoniques de cette corporation, de la nomination du Révérend J. S. Thompson pour lui succéder comme gérant-général, et relativement aux traitements à verser à cesdites personnes et au gérant-général adjoint de ladite corporation.

292. Etat montrant: (du Sénat):

1. Combien de gallons d'huile de morue crue ou ordinaire ont été extraits de foies de poissons par des pêcheurs et autres, pour chacune des années 1939 à 1942 inclusivement?

2. Combien de gallons d'huile de morue crue ou ordinaire ont été importés au Canada durant chacune des années ci-haut mentionnées?

3. Combien de gallons de ladite huile ont été raffinés pour fins médicinales ou autres durant chacune desdites années?

4. Combien de gallons d'huile de hareng ont été extraits pour chacune des années 1939, 1940, 1941 et 1942?

5. Combien de gallons d'huile ou d'autres produits ont été extraits de foies de flétan durant chacune des années ci-haut mentionnées?

6. Combien de gallons d'huile de phoque ont été importés ou apportés au Canada durant chacune des dites années?

7. Combien de gallons d'huile de baleine ont été importés ou apportés au Canada durant chacune des années 1939, 1940, 1941 et 1942?

8. Après leur production ou leur importation au Canada, quelle quantité des huiles ci-haut mentionnées, savoir: huile de morue, de hareng, de flétan, de phoque et de baleine a été exportée, durant lesdites années, aux Etats-Unis d'Amérique ou à d'autres pays, et quels sont ces pays?

294. Etat montrant:

1. Y a-t-il quelques hôtels pour les employés du gouvernement à Ottawa?

2. Le cas échéant, combien y en a-t-il, et quel ministère en a l'administration?

3. Combien charge-t-on, (*a*) aux hommes, (*b*) aux femmes pour pension et chambre?

295. Précis d'un rapport intérimaire de la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada* sur l'enquête qu'elle a faite sur les sables bitumineux de l'Athabaska.—Travail accompli jusqu'au 31 janvier 1943.

295a. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il conclu quelque arrangement pour l'exploitation des sables bitumineux de la région de McMurray par la *Abasand Oils Limited?*

2. Dans l'affirmative, quels arrangements a-t-il conclus avec cette compagnie ou quelque autre pour l'exploitation de ces sables bitumineux?

295b. Mémoire sur un accord, en date du 1er avril 1943, entre le Dominion du Canada et l'*Abasand Oils Limited*, concernant l'agrandissement de l'usine pour le traitement des sables bitumineux, près de McMurray, Alberta.

296. Etat montrant:—Quelles sommes, autres que celles allouées comme traitement et en allocation pour automobile, a-t-on payées aux ministres du gouvernement au cours de l'année terminée le 31 décembre 1942, et quels services a-t-on rendus pour donner lieu à ces versements?

297. Etat montrant:

1. Le ministère des Travaux publics a-t-il fait l'achat de tapis pour des bureaux du gouvernement en 1942 et en 1943?

2. Si oui, (*a*) combien en a-t-il achetés, (*b*) de qui en a-t-il fait l'achat, (*c*) de quelles dimensions et de quelle marque étaient ces tapis, (*d*) combien a-t-il payé pour chacun d'entre eux et, (*e*) où se trouve à l'heure actuelle chacun de ces tapis?

298. Etat montrant:

1. Est-ce que les réductions apportées à la vente des billets spéciaux de fin de semaine pour les voyages en chemins de fer s'appliqueront aux soldats en permission?

2. Quel est le tarif actuel sur les chemins de fer canadiens pour les soldats de toutes classes voyageant en permission?

3. Quelle réduction dans le prix des repas a-t-on accordée aux soldats voyageant sur les chemins de fer au Canada ou mangeant dans les restaurants sur chemins de fer?

299. Etat montrant:

1. A quelle date l'honorable T. C. Davis a-t-il été nommé haut-commissaire canadien en Australie?

2. Quelle somme annuelle reçoit-il, à ce titre, (*a*) en traitement, (*b*) pour ses dépenses, (*c*) en autres allocations et pour le logement?

3. Est-il juge à la Cour d'appel de la Saskatchewan?

4. A quelle date a-t-il été nommé juge de cette cour?

5. Quel est le traitement annuel d'un membre de cette cour?

6. Combien de membres de cette cour remplissent leurs fonctions de juge à l'heure actuelle?

7. De combien de membres se compose cette cour?

8. L'honorable T. C. Davis a-t-il démissionné comme membre de cette cour?

9. L'honorable T. C. Davis a-t-il été pendant quelque temps président de la Commission d'appel pour la Saskatchewan?

10. Si oui, pour quelle période de temps, et quelles sommes a-t-il reçues en allocations quotidiennes pour ce travail, en plus de son traitement comme juge?

11. Quelles sommes supplémentaires a-t-il reçues en frais de déplacement et pour ses autres dépenses pendant qu'il occupait cette position?

12. L'honorable T. C. Davis a-t-il été sous-ministre des Services nationaux de guerre dans le gouvernement fédéral?

13. Si oui, pendant combien de temps a-t-il été sous-ministre et quelles sommes a-t-il reçues, à ce titre, en allocations quotidiennes en plus de son traitement comme juge?

14. Quelles sommes supplémentaires a-t-il reçues en frais de déplacement pendant qu'il occupait ce poste?

300. Etat montrant:

1. Accorde-t-on une permission, après six mois de service, aux hommes qui se sont enrôlés dans l'armée?

2. Permet-on d'ajouter la durée du trajet à ces permissions?

3. A quelles restrictions a-t-on assujetti l'octroi du congé d'embarquement ou de la permission accordée après six mois de service?

4. Les règlements et restrictions régissant le congé d'embarquement et les permissions accordées après six mois de service sont-il les mêmes dans chacune des trois armes des forces armées?

301. Etat montrant:

1. Où était postée la sixième division de l'intendance militaire royale canadienne avant le 4 novembre 1942?

2. Quels étaient les officiers à la tête de cette division?

3. Quels étaient les effectifs de cette division?

4. De quel équipement motorisé se servait-elle?

5. Cette division a-t-elle été déplacée vers le 4 novembre 1942, et pour quelles fins? Le cas échéant, dans quelle partie du Canada a-t-elle été envoyée?

6. Qui a ordonné ce déplacement?

7. Quel est le nombre d'officiers et/ou de soldats qui ont été déplacés?

8. De combien de wagons et de locomotives a-t-on eu besoin pour effectuer ce déplacement?

9. Pendant combien de temps cette division est-elle restée à ce nouveau poste?

10. Cette division a-t-elle été licenciée peu de temps après son arrivée à son nouveau poste et, le cas échéant, pourquoi?

11. Cette division a-t-elle été envoyée de nouveau, en corps ou en partie, au premier endroit où elle avait été postée?

12. Quel a été le coût total de tout ce déplacement?

302. Copie du mémoire, portant la date du 15 février 1943, adressé au ministère des Munitions et approvisionnements par un groupe de quarante-sept firmes et industries du Canada et portant sur la politique d'achat et d'établissement des prix de revient du ministère.

303. Copie de tous mémoires, correspondance, rapports et autres documents échangés entre M. M. M. Rosten et le ministre de l'Agriculture ou tous fonctionnaires de ce ministère ou tous fonctionnaires du ministère des Munitions et approvisionnements, relativement à l'utilisation du blé et d'autres produits agricoles dans la production de l'alcool pouvant servir de combustible, ou du caoutchouc synthétique, ou dans et pour la production de tout produit subséquemment utilisé dans la fabrication du caoutchouc.

303a. Copie de tous documents, mémoires, correspondance et arrêtés en conseil, datés depuis le commencement de la guerre, relatifs à l'établissement et/ou à la construction d'usines de caoutchouc synthétique au Canada.

303b. Etat montrant:

1. Quelle quantité d'alcool de grain a-t-on fabriquée au Canada au cours de chacune des années 1937, 1938, 1939, 1940, 1941 et 1942?

2. Au cours de chacune de ces années, quelle quantité d'alcool de grain a-t-on importée au Canada, et quelle quantité a-t-on exportée du Canada?

304. Etat montrant:

1. Quel est, dans chaque province, le nombre de personnes, (hommes et femmes), faisant partie des trois armes de la Défense nationale?

2. Quel est le nombre de familles dans chaque province d'après le recensement de 1941?

305. Mémoire relatif à un accord conclu entre le gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne et le gouvernement de Sa Majesté en Canada quant aux dispositions financières relatives au personnel de la force aérienne royale du Canada qui sert dans les rangs de la force aérienne royale ou qui collabore avec elle. (Versions anglaise et française).

306. Etat montrant:

1. A qui incombe la responsabilité de voir à l'entretien, l'hiver, des chemins et des trottoirs autour et aux abords des Chambres du Parlement?

2. A qui est confié ce soin, et quel en est le coût?

3. Qui est responsable du mauvais état de ces chemins et trottoirs?

4. Le Gouvernement ou la Couronne assument-ils la responsabilité des dommages envers les personnes qui ont été ou qui peuvent être l'objet d'accidents par suite de ce mauvais état?

307. Copie d'un arrêté en conseil C.P. 2819, approuvant un rapport du ministre de la Justice à son Excellence le Gouverneur général au sujet de la Loi sur la prohibition de vendre des terrains, Loi passée par la législature de la province de l'Alberta, le 19 mars 1942.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2820, approuvé le 7 avril 1943: désavouant la Loi suivante passée par la législature de la province de l'Alberta:—

"Loi sur la prohibition de vendre des terrains" (Chapitre 16, 6 Georges VI).

308. Etat montrant:

1. Le gouvernement paie-t-il à ceux généralement désignés sous le nom de "One dollar a year man", des allocations de subsistance ou de dépenses de voyages sur une base quotidienne ou autre?

2. Si oui, (*a*) quels sont les minimum et maximum de ces allocations, (*b*) sont-elles sujettes à impôt et depuis quand?

309. Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents que possède le gouvernement, datés des deux dernières années, relativement à la construction d'une route sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent entre Tadoussac et les postes militaires de l'Atlantique situés sur la côte du Labrador.

310. Arrêté en conseil C.P. 3167, approuvé le 19 avril 1943: décidant que la Couronne ne peut inscrire aucune réclamation dans le cas de blessures subies par des membres des forces armées lorsqu'ils voyagent gratuitement comme passagers à bord de véhicules automobiles.

Arrêté en conseil, C.P. 3168, approuvé le 19 avril 1943: établissant des règlements au sujet des réclamations contre la Couronne, causées par la négligence de membres des forces navales, aériennes ou militaires de Sa Majesté.

311. Etat montrant:

1. Quel est le montant total payé pour l'achat des terres ou terrains dont le gouvernement a eu besoin pour la construction de l'aéroport de l'Ancienne Lorette, près de Québec?

2. Quel est le montant payé à chacun de ces propriétaires et quel était également le montant de l'option obtenue de chaque propriétaire?

3. Quelle est la personne qui a été chargée par le gouvernement de prendre des options sur ces terrains?

4. Quelle est la personne qui a été chargée d'acheter ces propriétés?

312. Etat montrant:

1. Est-ce que les hommes qui prennent du service dans les forces armées sont renseignés avec précision, au moment de leur enrôlement, sur toutes les questions relatives à la délégation de la solde et aux allocations familiales?

2. Le cas échéant, par qui et de quelle façon?

3. Les hommes qui s'enrôlent sont-ils mis au courant, avec précision, que, pour avoir droit à une allocation familiale, il faut faire, chaque mois, sujet à certaines conditions déterminées dans les règlements relatifs à la délégation de la solde et aux allocations familiales—la délégation de la solde versée à chacun pour une période de pas moins de quinze jours?

4. Est-ce que l'on prévient avec précision les hommes qui s'enrôlent qu'aucune allocation familiale ne peut être accordée pour toute période de temps qui n'est pas comprise dans cette délégation de solde?

313. Etat montrant:

1. Est-ce que les particuliers qui sont internés sont sujets au rationnement du beurre, du sucre, du thé et du café?

2. Le cas échéant, la ration qui leur est accordée est-elle la même que celle des civils?

3. Sinon, à quelle ration ont-ils droit?

314. Etat montrant:—Quel est, pour chaque mois, du 1er janvier 1942 au 1er janvier 1943, le montant total des frais d'appels téléphoniques, (*a*) au quartier-général, (*b*) dans chaque quartier-général de district, au ministère de la Défense nationale?

315. Etat montrant:

1. Quels ministères du gouvernement ont acheté des exemplaires ou ont pris un abonnement au magazine publié par la *Canadian Geographical Society*, (*a*) au cours de l'année financière 1941-42, (*b*) au cours de l'année financière 1942-43?

2. Quel est le nombre global d'exemplaires de ce magazine achetés par tous les ministères, et quel en a été le coût total?

3. Comment et à quels endroits s'est faite la distribution de ces exemplaires par les divers ministères?

4. Les achats ou les abonnements ont-ils été effectués directement ou par l'entremise d'agents?

316. Copie de tous documents et correspondances échangés depuis le commencement de la guerre actuelle, entre le ministère du Travail, ou l'un de ses fonctionnaires, y compris le Conseil national du travail en temps de guerre ou l'un de ses fonctionnaires, ou, tout autre ministère du gouvernement ou d'un de ses fonctionnaires, et le ministère du Travail de chacune des provinces du Canada ou l'un de ses fonctionnaires, les conseils régionaux du travail en temps de guerre ou l'un de leurs fonctionnaires, ou tout autre ministère ou fonctionnaire des divers gouvernements provinciaux, relativement au statut du taux minimum des salaires dans les provinces et dans le Canada et aux règlements édictés à cet effet par l'arrêté ministériel C.P. 8253 du 24 octobre 1941, modifié par plusieurs arrêtés en conseil subséquents, y compris l'arrêté en conseil C.P. 5963, du 10 juillet 1942, et de toutes leurs modifications subséquentes, ainsi que de tout projet de modification destiné à changer le statut précité.

316a. Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés, du 1er novembre 1941 jusqu'aujourd'hui, entre le ministère du Travail ou l'un de ses fonctionnaires et le ministère du Travail de la province du Manitoba, le conseil régional du Travail en temps de guerre pour le Manitoba, le conseil national du Travail en temps de guerre, le ministère de la Justice et tous autres ministères ou l'un de leurs fonctionnaires, relativement à des taux inférieurs de salaires relevés et soulignés par le ministère du Travail de la province du Manitoba dans les entreprises suivantes ayant des contrats avec le gouvernement fédéral: *Claydon Company Limited, Rayner Construction Company Limited, Tomlinson Construction Company Limited* et *Duff Construction Company Limited.* Aussi, la copie de la correspondance et des documents, datés du 1er novembre 1942 jusqu'aujourd'hui, relativement à tout autre cas de taux inférieurs de salaires dans les entreprises ayant des contrats avec le gouvernement fédéral dont on aurait pu faire rapport au gouvernement.

317. Etat montrant:

1. Est-il vrai que—dans les trois districts militaires de Toronto, Kingston et Montréal—des recrues d'âge militaire, à l'emploi soit de l'un quelconque des trois ministères de la Défense nationale, soit du ministère du Commerce ou de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou de n'importe quelle autre commission, bureau ou mission sous le contrôle du ministère du Commerce, étant physiquement aptes à l'entraînement militaire, ont demandé à l'une quelconque des commissions de mobilisations un ajournement qui leur a été refusé, et, après ce refus, se sont enrôlés volontairement, et ont obtenu des autorités militaires un congé pour la durée de la guerre?

2. Dans l'affirmative, quel est (*a*) le nom, (*b*) le lieu de naissance, (*c*) l'âge, (*d*) le numéro régimentaire, (*e*) le régiment, (*f*) le salaire et (*g*) l'occupation dans chaque ministère, commission, bureau ou mission de chacun de ces soldats en congé?

318. Etat montrant:

1. Quelles mesures le gouvernement prend-il pour restreindre la publication des publications non-essentielles et essentielles émises par le gouvernement au Canada?

2. Quelles publications ont totalement cessé de paraître au cours de l'année 1942?

319. Copie de toutes les lettres, communications et des autres documents que possède le ministère relativement à la vente ou à l'utilisation du tout ou d'une partie des matériaux, propriété, machinerie, outillage ou de toute autre chose de quelque nature que ce soit provenant de la construction ou de la récupération entreprises à l'école d'instruction aérienne de Vulcan, Alberta, ainsi que la copie d'un relevé indiquant: 1. les noms de toutes les personnes, compagnies ou corporations ayant fait un offre d'achat de ces matériaux, propriété, etc., ainsi que le montant offert; 2. les noms de toutes les personnes, compagnies ou corporations à qui ces matériaux et propriété ont été vendus, ainsi que le prix déboursé; 3. les noms de tous les adjudicataires et sous-adjudicataires, ainsi que la nature du travail exécuté par chacun.

320. Etat montrant:

1. Combien y a-t-il d'inspecteurs dans chaque division de chacun des ministères?

2. Quel en est le nombre total?

321. Etat montrant:

1. Combien de nouveaux départements du gouvernement a-t-on fondés depuis juin 1939: (*a*) quels en sont les noms; (*b*) combien de nouveaux édifices a-t-on construits pour loger ces départements; (*c*) quel espace ces nouveaux édifices ont-ils fourni pour des bureaux; (*d*) quel a été le coût de ces édifices; (*e*) combien a-t-on acheté ou loué d'anciens immeubles pour loger ces départements et quel espace a-t-on fourni pour servir de bureaux à chacun de ces départements, et (*f*) quel a été le coût de chacun des édifices que l'on a achetés?

2. Vu l'encombrement du logement dans Ottawa, le gouvernement a-t-il effectué une décentralisation de quelques-uns de ces départements et, si oui, quels sont-ils?

3. Quelques-uns de ces départements de l'administration pourraient-ils fonctionner tout aussi bien dans quelque autre ville si on pouvait y trouver de l'espace pour des bureaux ou y ériger des immeubles?

4. Le gouvernement a-t-il songé à acquérir et à terminer l'immeuble situé à l'angle nord-ouest des rues Bay et Yonge à Toronto?

5. Cet immeuble ne pourrait-il pas être rapidement terminé, afin d'y loger quelque département de l'administration et diminuer l'encombrement qui existe à Ottawa?

6. Le gouvernement a-t-il étudié l'à-propos d'adopter le système de décentralisation des départements de l'administration qui prévaut à Washington et à Londres?

7. Si non, pourquoi?

322. Copie de toutes correspondances, avis de soumissions, soumissions, marchés ou ententes spéciales, datés au cours des années 1941, 1942 et 1943, relativement au transport du courrier entre Inverness et Margaree Harbour, et Margaree Harbour et Cheticamp, en Nouvelle-Ecosse, y compris la copie de toute la correspondance échangée entre l'inspecteur et les autres fonctionnaires des postes de Halifax, Nouvelle-Ecosse, et le ministère des Postes à Ottawa.

323. Copie de la correspondance et de tous les autres documents que possède, depuis juillet 1940, le ministère des Postes relativement à la nomination du maître de postes à Handsworth, Saskatchewan.

324. Copie du rapport soumis au ministère du Travail, en décembre 1942, par M. Bernard Rose, relativement au différend industriel survenu entre l'*Aluminum Company of Canada* et ses ouvriers d'Arvida, P.Q., ainsi que copie de la transcription des témoignages entendus au cours de cette enquête.

324a. Copie du rapport soumis au ministère du Travail, en décembre 1942, par M. Bernard Rose, relativement au différend industriel entre l'*Aluminum Company of Canada* et ses ouvriers d'Arvida, P.Q., ainsi que copie de la transcription des témoignages entendus au cours de cette enquête.

325. Etat montrant:

1. Quelques-uns des ouvriers mis en chômage forcé aux usines Ogden, de Calgary, au cours de 1942 et en 1943, jusqu'aujourd'hui, ont-ils reçu une prestation d'assurance contre le chômage?
2. Le cas échéant, combien d'ouvriers ont reçu une prestation, et combien chacun a-t-il reçu en payements?
3. A combien de ces ouvriers la Commission du service sélectif a-t-elle trouvé un emploi approprié à leur compétence?

326. Etat montrant:

1. Combien fonctionne-t-il d'écoles élémentaires d'aviation au Canada?
2. Où ces écoles sont-elles situées?
3. Le gouvernement ou le corps d'aviation royal canadien régissent-ils ou exploitent-ils quelques-unes de ces écoles?
4. Quelle est la mise de fonds de chacune des compagnies qui exploitent ces écoles?
5. Quand chacune de ces écoles a-t-elle été ouverte?
6. Qui est le gérant, le gérant adjoint et le secrétaire-trésorier, et/ou le trésorier de chacune de ces écoles, et quel traitement touchent-ils?
7. Combien chacune desdites compagnies a-t-elle touché en frais d'administration, et combien chacune a-t-elle dépensé, chaque mois lunaire, pour les mêmes fins, depuis le commencement de ses opérations jusqu'aujourd'hui?
8. Combien chacune desdites compagnies a-t-elle touché en frais d'exploitation et d'entretien, durant chaque période de 24 semaines, depuis le commencement de ses opérations, et combien chacune a-t-elle déboursé durant chaque dite période pour les mêmes fins?
9. Quel pourcentage des fonds en caisse sous la rubrique des "frais d'exploitation et d'entretien" la compagnie exploitante touche-t-elle à l'expiration de son contrat?
10. Quels ont été les bénéfices réalisés, avant le paiement des impôts, par chacune desdites sociétés, au cours de chaque période de 24 semaines, (*a*) en tenant compte des économies réalisées par chaque société au chapitre Exploitation et entretien, (*b*) en ne tenant pas compte de ces économies?
11. Quel est le bénéfice par heure de vol stipulé au contrat conclu entre le gouvernement et chacune desdites sociétés, (*a*) à l'heure actuelle, (*b*) au commencement de ses opérations; et a-t-on effectué quelque réduction de ce bénéfice, et depuis quand?
12. (a) Lesquelles desdites sociétés font remise de tous leurs bénéfices au gouvernement? (*b*) Lesquelles desdites sociétés versent un dividende à leurs actionnaires? (*c*) A qui doivent être versés les bénéfices réalisés par chacune des autres sociétés à l'expiration de son contrat ou à la fin de la guerre.

327. Etat montrant:

1. Sur le don d'un milliard de dollars à la Grande-Bretagne, quelle somme, s'il en est, a-t-on dépensée pour expédier de la bière en Egypte ou dans le Moyen-Orient?

2. Combien de caisses de bière a-t-on expédiées outre-mer pendant chacune des années 1941 et 1942?

3. Sur le don d'un milliard de dollars à la Grande-Bretagne, quelle somme, s'il en est, a-t-on dépensée pour l'achat de fournitures expédiées en Russie?

328. Etat montrant la situation financière, au 31 décembre 1942, (*a*) des cantines exploitées par les organisations des Services auxiliaires de l'armée, (*b*) des cantines exploitées par les unités et formations de l'armée, (*c*) des cantines exploitées par les organisations des Services auxiliaires de la marine, (d) des cantines exploitées par le corps d'aviation royal canadien.

329. Arrêté en consel C.P. 3758, approuvé le 6 mai 1943: nomination du brigadier W. W. Foster, D.S.O., V.D., comme commissaire spécial pour les travaux de défense dans le nord-ouest canadien.

330. Arrêté en conseil C.P. 3620, approuvé le 4 mai 1943: autorisant les accords conclus avec les provinces canadiennes au sujet de l'emploi plus efficace des ressources humaines au point de vue agricole dans chacune des provinces.

330a. Arrêté en conseil C.P. 2326, approuvé le 10 mai 1943: autorisant le ministre du Travail à utiliser les services des prisonniers de guerre, y compris les membres, internés au pays, des forces armées ou de la marine marchande de toute puissance en guerre avec le Canada, et des internés civils tels que décrits dans l'arrêté en conseil C.P. 36-500, en date du 20 janvier 1943, à des travaux agricoles ou autres occupations essentielles.

331. Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, mémoires et autres documents relatif à la vente et/ou à la livraison du lait à Saint-Jean, N.-B., et échangés du 1er janvier 1942 jusqu'aujourd'hui entre le gouvernement fédéral et la Commision de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick.

332. Rapport officiel des Procès-Verbaux de la Commission nationale du Travail en temps de guerre, sous la présidence de M. le juge C. P. McTague.—Vol. 1. (Séance préliminaire tenue à Ottawa, les 15 et 16 avril 1943).

332a. Rapport officiel des Procès-Verbaux de la Commission nationale du Travail en temps de guerre, sous la présidence du juge M. P. McTague, qui fait enquête sur les relations ouvrières et les échelles de salaires au Canada.—Vol. II. (Renseignements de statistiques; déclarations et mémoires), séances tenues à Ottawa, les 4 et 5 mai 1943.

333. Mémoire d'une convention conclue le 26 janvier 1943, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique pourvoyant à l'administration, au contrôle et à la disposition de tous les minéraux et des concessions minières dans, sur ou sous les terrains de toutes les réserves indiennes de la province de la Colombie-Britannique.

334. Etat montrant:

1. A quels membres des deux Chambres du Parlement la Commission canadienne de Radiodiffusion a-t-elle accordé des émissions gratuites du 1er janvier 1935 à la fin de janvier 1942, dans quel but et en vertu de quelle autorité, ou conformément à quels statuts ou règlements de la Commission?

2. A-t-on soumis ces discours à la censure?

3. La Commission leur a-t-elle accordé des émissions gratuites pour des comptes rendus de discours prononcés devant des clubs municipaux ou d'autres auditoires civils ou militaires?

4. Quel nombre de ces discours la Commission canadienne de Radiodiffusion a-t-elle imprimés et distribués et à quel coût?

335. Etat montrant (du Sénat) :—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes et ordres, de janvier 1942 à mars 1943 inclusivement échangés entre le gouvernement ou ses représentants et toutes personnes formulant des griefs contre l'administration des Abattoirs de Montréal et les traitements subis par les cultivateurs ou producteurs sur ces marchés publics.

336. Etat montrant:—Au 1er mars 1943, quelles quantités a-t-on importées des denrées suivantes, et quelles subventions a-t-on payées ou reste-t-il à payer sur ces importations: (*a*) oranges, (*b*) jus d'orange, (*c*) autres produits dérivés du jus d'orange, (*d*) pamplemousses, (*e*) jus de pamplemousse, (*f*) pruneaux et (*g*) tous autres fruits séchés?

336a. Etat montrant:

1. Quel est le total des sommes versées en subventions par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et/ou par la Corporation de stabilisation du prix de denrées?
2. A quelles denrées a-t-on accordé des subventions et quel est le total de la subvention versée pour chacune de ces denrées?

336b. Etat montrant:

1. Quelle somme d'argent la Commission de stabilisation des denrées a-t-elle payée depuis son établissement jusqu'aujourd'hui?
2. Pour quelles denrées a-t-elle accordé des subsides, et quelle somme a-t-elle versée pour chaque denrée?

336c. Etat montrant:

1. A quels produits agricoles, importés ou produits au Canada, le gouvernement s'est-il engagé à octroyer des subventions?
2. A quelles dates a-t-on commencé à payer ces subventions?
3. Quel est le taux de ces subventions?
4. A qui accorde-t-on ces subventions?
5. Quelle assurance le bénéficiaire possède-t-il de la durée de ces subventions?

336d. Précis de la Corporation de stabilisation des prix des denrées, Limitée, fournissant un exposé des subsides versés depuis sa fondation jusqu'au 31 mars 1943, pour le lait, les chaussures et les importations.

336e. Etat montrant:—Quels ont été, au cours de chacune des années financières de 1937-38 à 1941-42 inclusivement, les subsides, se rapportant à l'agriculture, versés au gouvernement ainsi qu'aux individus, compagnies et sociétés de chaque province, par le Gouvernement fédéral, directement ou par l'entremise d'organismes fédéraux.

337. Etat montrant:

1. Combien de nouveaux employés le gouvernement a-t-il pris à son service depuis qu'on a déposé le document parlementaire du 1er août 1942?
2. Quel est le chiffre total des employés actuellement au service du gouvernement? Combien y a-t-il d'hommes et combien de femmes?
3. Combien y a-t-il d'employés dans chaque ministère?
4. Combien y a-t-il d'employés à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre?

338. Etat montrant:

1. Qui a ordonné l'obscuration des édifices parlementaires pratiquée au cours de la soirée de vendredi dernier, le 9 avril?

2. A quel moment précis a-t-on pris une décision à ce sujet?

3. Par qui et de quelle façon le ministre des Munitions et approvisionnements a-t-il été prévenu de cette obscuration?

4. A quel moment précis, (*a*) a été rédigé, (*b*) a été signé un décret du conseil afin de permettre au ministère des Munitions et approvisionnements de continuer d'exister pendant toute la durée de la présente session parlementaire, et à quel endroit ce décret a-t-il été signé?

339. Etat montrant:—Quelles sommes d'argent le ministère des Travaux publics a-t-il dépensées en réparations ou en autres améliorations sur les bureaux de postes au cours de l'année 1942?

340. Etat montrant:

1. Quel est le pourcentage des membres des équipages de bord, diplômés du plan d'entraînement aérien du Commonwealth, à qui on n'a pas accordé un brevet d'officier au moment de la collation des diplômes?

2. Quel est le pourcentage des diplômés à qui on accorde, plus tard, un brevet d'officier?

3. Quel est le pourcentage des membres canadiens des équipages de bord, tués au feu, ou manquant à l'appel et considérés comme morts, qui n'ont pas reçu de brevet d'officier?

4. Parmi les membres du personnel de l'aviation faits prisonniers de guerre, accorde-t-on un traitement spécial aux officiers brevetés?

5. Quels sont les règlements sur l'octroi des brevets aux membres des équipages de bord actuellement engagés dans des opérations de vol en territoires ennemis?

6. L'octroi des brevets aux membres des équipages de bord du corps d'aviation royal canadien relève-t-il du ministère de la Défense nationale pour l'Air?

341. Copie des règlements de la censure empêchant le gouvernement de faire connaître les chiffres donnant, par pays, le commerce d'exportation du Canada.

342. Etat montrant:

1.Tiendra-t-on une enquête civile sur les désordres récemment survenus au camp militaire de Sussex, Nouveau-Brunswick?

2. Le gouvernement a-t-il invité le Procureur général du Nouveau-Brunswick ou les autorités municipales de l'endroit à tenir une enquête civile?

3. Les autorités civiles ont-elles été invitées à ne pas tenir d'enquête ou ont-elles été empêchées de le faire?

4. Les autorités provinciales ont-elles demandé, dans l'intérêt public, l'autorisation de tenir une enquête de préférence à l'enquête militaire à huis-clos?

5. Un soldat, en s'enrôlant, perd-il son statut et ses droits civils?

6. Depuis le commencement de la guerre, combien d'enquêtes civiles a-t-on tenues, au Canada, à la suite de la mort de membres des forces de Sa Majesté survenue pendant leur entraînement au pays?

7. Une enquête du coroner sera-t-elle tenue dans le cas de la mort de ce soldat survenue à Sussex; un coroner a-t-il fait l'examen du corps, et quelle action a été prise par celui-ci ou par toute autre autorité civile?

343. Etat montrant:

1. Quelle est, en détail, l'assistance financière accordée au cultivateur canadien par le gouvernement au cours des années 1941 et 1942?

2. Quelle est, en détail, l'assistance financière qui a été approuvée, jusqu'ici, pour l'année 1943?

3. Quelle est, en détail, l'estimation du montant total que l'on accordera en assistance financière aux cultivateurs canadiens au cours de 1943?

344. Etat montrant:

1. Quel a été le total des importations provenant de l'Angleterre pour les douze mois finissant le 1er avril 1943?
2. Ces importations ont-elles été payées?
3. Le cas échéant, de quelle façon?
4. Sinon, quels arrangements a-t-on conclus?

345. Etat montrant:

1. Du 1er septembre 1939 au 31 décembre 1942, quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il payées en redevances, droits sur les brevets, etc., sur le matériel de guerre fabriqué au Canada?
2. Quels sont les noms et adresses des sociétés qui ont reçu ces versements, et quel montant a-t-on payé à chacune?
3. Quel a été le montant total versé à des particuliers et à des compagnies à l'extérieur du Canada?
4. Que fait-on des redevances et droits sur les brevets, etc., dus à des particuliers et à des sociétés résidant en pays ennemis ou en pays occupés par l'ennemi?
5. Quel est le total du montant dû à des particuliers ou à des sociétés résidant en pays ennemis ou dans les pays occupés par l'ennemi?

346. Etat montrant:

1. Au cours de l'année financière 1942-43, le Canada a-t-il expédié quelques produits directement à l'Australie et à quelqu'autre pays?
2. Si oui, ces expéditions, en tout ou en partie, ont-elles été faites sous l'empire de la Loi George VI, chapitre 8, 1942, intitulée: "Loi accordant de l'aide à Sa Majesté pour le financement des besoins de guerre du Royaume-Uni au Canada et pour la défense et la sécurité nationales"?

347. Etat montrant:

1. En excluant, dans chaque cas, les céréales, est-ce que les stocks de denrées dont on dispose au Canada, tant ceux qui sont prêts à être expédiés que ceux que l'on est à préparer ou à transformer, sont suffisants aux besoins prévus que créeront l'ouverture d'un deuxième front et l'invasion imminente de l'Europe par les Nations Unies?
2. Sinon, quels sont ces denrées et ces produits alimentaires particuliers qui sont inférieurs au contingentement prévu, et quelle en est, en livres ou en tonnes, la quantité?
3. Est-ce que les stocks de denrées dont on dispose, et qui sont prêts à être expédiés ou sont actuellement en voie de préparation ou de transformation, sont supérieurs ou inférieurs aux stocks dont on disposait, (*a*) en mai 1942, (*b*) en mai 1941?
4. De mai 1942 à mai 1943, quel pourcentage des denrées et des produits alimentaires suivants, à savoir: viandes, beurre, bacon et produits du porc, œufs, fromage, saindoux et graisse animale, a-t-on consommée, au Canada, de plus ou de moins que la consommation des mêmes produits pendant la période de mai 1941 à mai 1942?

348. Copie de tous documents, correspondance, mémoires et arrêtés en conseil relatifs à la désignation de la *Winnipeg Electric Company* comme une entreprise périclitante, datés depuis le commencement de la guerre?

349. Etat montrant:

1. Est-ce que l'on emploie, (*a*) à Ottawa, (*b*) outre-mer, sur le personnel du quartier-général du ministère de la Défense nationale, des officiers ou des soldats en bonne santé et âgés de 30 à 35 ans?

2. Le cas échéant, quel en est le nombre?
3. Quels sont leurs noms et quel est leur grade?

350. Copie du rapport sur la Loi de coordination de l'enseignement professionnel, 1942, y copris le programme d'entraînement de la jeunesse sous le plan fédéral-provincial, et le programme d'entraînement d'urgence de guerre fédéral-provincial, pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1943.

351. Copie de toutes les conventions et ententes relatives aux routes aériennes ou au transport aérien en général conclues, depuis janvier 1936, entre le Canada et d'autres nations, qu'elles appartiennent à l'Empire britannique ou qu'elles y soient étrangères, ainsi que de toutes les notes, échangées entre le Canada et d'autres nations, concernant le contrôle des routes aériennes internationales ou l'exploitation des lignes aériennes internationales ou commerciales à l'heure actuelle ou à la suite de la fin des hostilités.

352. Copie de l'entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis, relative à l'embauchage de la main-d'œuvre canadienne par les entrepreneurs américains sur la route de l'Alaska et les entreprises américaines connexes.

353. Etat montrant:

1. De janvier 1939 au 1er mai 1943, quel est le montant total d'argent que tous les ministères du gouvernement fédéral ont payé à M. Gérald Fauteux, C.R., procureur de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal, pour ses services professionnels?

2. De janvier 1939 au 1er mai 1943, quel est le montant total d'argent que tous les ministères du gouvernement fédéral ont payé, pour ses services professionnels, à l'honorable Philippe Brais, C.R., de Montréal, et à quelque firme dont il est membre?

354. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il pris les mesures nécessaires pour empêcher la fermeture presque complète de la voie du fleuve St-Laurent à la navigation?

2. Dans le cas contraire, pour quelle raison la voie du St-Laurent serait-elle presque fermée à la navigation?

3. Au cours de la dernière saison de navigation, quel a été le pourcentage des pertes de transport, par mille tonnes, sur le St-Laurent?

4. Quelles ont été les pertes, par mille tonnes, concernant l'expédition par les autres ports du Canada?

5. Le Gouvernement a-t-il pris les mesures nécessaires pour employer à sa pleine capacité la navigation sur le St-Laurent, et pour faire usage des ports du St-Laurent, durant la prochaine saison de navigation?

355. Copie de tous télégrammes, demandes, lettres, rapports, pétitions et autres documents, que possèdent le ministère des Postes ou toute autre ministère du gouvernement, relatifs à la nomination d'un maître de postes à Halkirk, Alberta.

356. Etat montrant:—Quel est, jusqu'à la fin de 1942, et avec l'affiliation religieuse inscrite sur leurs certificats d'acceptation le nombre des officiers et soldats faisant partie des forces actives de l'armée, de la marine et de l'aviation?

357. Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents, que possède le gouvernement et datés du 1er janvier 1941 jusqu'aujourd'hui, relatifs à la construction de navires de pêche pour la côte de l'Atlantique en vertu de la subvention accordée par le gouvernement fédéral pour les navires de pêche ou de toute autre mesure.

357a. Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents, que possède le gouvernement et datés du 1er janvier 1941 jusqu'aujourd'hui, relatifs à la construction de navires de pêche pour la côte du Pacifique en vertu de la subvention accordée par le gouvernement fédéral pour les navires de pêche ou de toute autre mesure.

358. Etat montrant:

1. Le gouvernement a-t-il conclu quelque entente avec les représentants nationaux et internationaux du syndicat des *United Steel. Workers* le 22 janvier 1943?

2. Immédiatement avant cette date, le gouvernement avait-il fait une offre initiale de cinquante-cinq cents de l'heure, l'indemnité de vie chère comprise, aux représentants de ce syndicat?

3. Les représentants du syndicat avaient-ils rejeté cette offre?

4. Au cours de toutes ces négociations, M. Arthur MacNamara, alors sous-ministre du Travail et vice-président du Conseil national du Travail en temps de guerre, a-t-il représenté, au su et au gré du gouvernement, le Premier ministre, le ministre de la Justice et le ministre du Travail?

5. Dans le but d'en venir à un règlement de la grève dans les industries de l'acier, en janvier dernier, M. MacNamara a-t-il consenti, au nom du gouvernement, à considérer le paiement d'un salaire de cinquante-cinq cents de l'heure comme un taux minimum, et à faire déterminer le montant de l'indemnité de vie chère par le Conseil national du Travail en temps de guerre?

6. Le 22 janvier dernier, M. MacNamara en est-il venu à une entente avec les représentants du syndicat des *United Steel Workers* à l'effet que le Conseil national du Travail en temps de guerre désignerait comme industries nationales les usines de Sydney de la *Dominion Steel and Coal Corporation* et les usines de Sault Sainte-Marie de l'*Algoma Steel Corporation*?

7. En est-on venu à une entente, à la même date et entre les mêmes intéressés à l'effet que les instructions ou décisions du Conseil national du Travail en temps de guerre s'appliqueraient à une partie au moins des usines de Trenton?

8. A-t-on adopté un arrêté en conseil, le 26 janvier 1943, donnant pleine et entière autorité au ministre du Travail et au Conseil national du Travail en temps de guerre de donner suite à cette entente, nonobstant les dispositions contraires de tout autre règlement, ordonnance ou loi?

9. L'arrêté du Conseil national du Travail en temps de guerre, communiqué à la presse le 31 mars dernier, s'accorde-t-il avec les dispositions suivantes de l'entente intervenue entre le gouvernement et les représentants du syndicat des ouvriers des industries de l'acier le 22 janvier précédent: (*a*) la désignation de certaines sociétés de l'industrie de l'acier comme des industries nationales; (*b*) le taux minimum de cinquante-cinq cents de l'heure et, (*c*) l'application de certaines décisions aux usines de Trenton ou à quelques-unes de leurs parties.

10. Depuis qu'a été communiqué à la presse le 31 mars dernier, l'arrêté du Conseil national du Travail en temps de guerre, la *Steel Company of Canada* a-t-elle demandé au Comité régional ontarien du Travail en temps de guerre l'autorisation de payer un taux minimum de cinquante-cinq cents de l'heure avec l'indemnité régulière de vie chère?

359. Copie d'une décision rendue par le Conseil national du Travail en temps de guerre au sujet du cas des employés de la *Montreal Tramways Company,* en date du 18 mai 1943,—Statuts des pétitionnaires.

360. Etat montrant:

1. Y a-t-il des dispositions facultatives d'achat dans les contrats conclus par le gouvernement avec les sociétés privées relativement aux placements de capitaux dans quelque industrie ou quelque usine?

2. Le cas échéant, avec quelles compagnies le gouvernement a-t-il conclu de ces ententes comprenant des dispositions facultatives d'achat?

3. Quels sont les termes de toutes ces ententes intervenues avec le gouvernement?

4. Y a-t-il, de plus, quelques conventions ou ententes verbales relatives à l'utilisation des immeubles qui appartiennent au gouvernement?

361. Etat montrant:

1. Du 1er janvier 1940 jusqu'aujourd'hui, quel est le montant total des contrats adjugés et des matériaux fournis par *Eastern Woodworkers*, de New-Glasgow, pour la construction de maisons à demi montées d'avance, (*a*) à New-Glasgow, (*b*) à Pictou, (*c*) à Amherst, (*d*) à Dartmouth, (*e*) à Halifax?

2. Quel est, pour la même période, le montant total des contrats supplémentaires adjugés et des matériaux fournis par *Eastern Woodworkers*, de New-Glasgow, pour la construction de maisons de personnel, d'immeubles et pour d'autres travaux, (*a*) à New-Glasgow, (*b*) à Pictou, (*c*) à Amherst, (*d*) à Dartmouth, (*e*) à Halifax?

3. Quel est le montant total des contrats, en faisant connaître le nombre et la valeur de chacun, adjugés par *Eastern Woodworkers* pour la construction, (*a*) de chalands de débarquement, (*b*) d'autres navires pour la marine marchande et la marine de guerre?

4. Du 1er janvier 1940 jusqu'aujourd'hui, quelle quantité de bois et d'autres matériaux, et à quel prix l'unité et à quel coût, la *Eastern Woodworkers* a-t-elle fournis au gouvernement pour la construction du centre d'instruction militaire de New-Glasgow.

5. Quel est le montant total de tous les contrats adjugés et de tous les matériaux fournis par *Eastern Woodworkers*, (*a*) à la suite d'appel de soumissions, (*b*) sans un appel de soumissions, du 1er janvier 1940 jusqu'aujourd'hui?

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Tanner, du Comité permanent des bills privés, auquel a été renvoyé le bill (X-2), intitulé: "Loi constituant en corporation "l'Eglise de Dieu", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

1. Page 1, ligne 15. Aux mots "l'Eglise de Dieu", substituer "Bethel Full Gospel Assembly".

Au préambule

2. Page 1, lignes 1 à 3. Aux mots "de la part du recteur, des ministres et des congrégations de l'Eglise de Dieu, "demandant", substituer "pour demander".

Dans le titre

3. Aux mots "l'Eglise de Dieu", substituer "Bethel Full Gospel Assembly".

Lesdits amendements sont agréés, et
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel que modifié, est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel que modifié, sera adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son concours.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit.

Le JEUDI 10 juin 1943.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son deuxième rapport, comme suit:

Votre comité recommande:

1. Que la nomination de M. Thomas Green au personnel de reportage du Sénat soit continuée durant la présente session du Parlement aux termes et conditions indiqués dans le rapport du comité des Débats et des comptes rendus à la date du 3 juin 1913, et conformément à la recommandation subséquente adoptée par le Sénat le 30 juin 1938.

2. Que les services de M. Green soient continués durant la prochaine vacance du Parlement au taux de $25.00 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur White, du Comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 10 juin 1943.

Le Comité permanent de la Régie interne et des Dépenses imprévues a l'honneur de présenter son troisième rapport, comme suit:

Votre Comité recommande:

1. Que George McDonald soit nommé Serrurier et Ebéniste au taux de $5.00 par jour à compter du 1er avril 1943, en remplacement de W. Sotherton, décédé.

2. Que H. Facto soit nommé au service masculin du ménage continu à partir du 1er avril 1943, en remplacement de George McDonald.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie de l'arrêté ministériel C.P. 4496, en date du 1er juin 1943, modifiant les règlements civils du Service sélectif national.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Prévost: Que cette Chambre croit opportun d'attirer l'attention du gouvernement sur le sort des Canadiens incarcérés en France par les autorités allemandes, uniquement parce qu'ils sont des sujets britanniques, alors que les Allemands qui respectent les lois de notre pays, jouissent en paix de leur liberté, au Canada.

Que cette Chambre croit et espère que les autorités canadiennes pourront, par des démarches appropriées, obtenir la libération de nos malheureux compatriotes.

Après débat, et

Avec la permission du Sénat,

Ladite motion est retirée.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 38

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 15 juin 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bench, Black, Blais, Bourque, Buchanan, Calder, Campbell, Chapais (sir Thomas), Copp, Davies, Duffus, Euler, Fallis, Farris, Gouin, Haig, Hardy, Harmer, Horner, Howard, Hugessen, Hushion, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, Little, MacArthur, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McIntyre, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paterson, Prévost, Quinn, Riley, Robicheau, Robinson, St-Père, Sauvé, Smith (Victoria-Carleton), Smith (Wentworth), Stevenson, Sutherland, Tanner, Vien, Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 11 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Whitehead Casement, de la cité de Verdun, province de Québec, surintendant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Faith Catherine Collins Davies Casement, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 11 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elaine Alice McCormick Desrosiers, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Paul Hervé Desrosiers, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 11 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marion Mathilda Heversage Jost Hooper, de la cité de Montréal, province de Québec, commis-comptable, demandant

l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Watson Hooper, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE VENDREDI 11 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Phyllis Beatrice Barnett Woodham, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sidney James Valentine Woodham, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:—

Copie d'Ordonnances de la Marine 2822-2835, en date du 5 juin 1943.

Copies des arrêtés en conseil adoptés sous l'autorité de la Loi des Mesures de guerre durant les mois d'avril et de mai 1943. (Dactylographiées).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dix-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Jean Sylvia Murley, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gertrude Mantha Hore, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Claire MacLaren Hunter Barlow, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingtième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Constance Helena Keys Bates, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-et-unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Anne Richards Johnstone, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de la Régie interne et des comptes imprévus.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de la Régie interne et des comptes imprévus.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:—

Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Sylvia Murley".

Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mantha Hore".

Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire MacLaren Hunter Barlow".

Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Constance Helena Keys Bates".

Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Anne Richards Johnstone".

Lesdits bills sont, sur division, lus la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

No 39

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 16 juin 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Davies,
Duffus,
Euler,
Fallis,
Farris,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 15 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ethel Wendman Lebenstein, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Lebenstein, autrement connu sous le nom de Louis Levett, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 15 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Preble Macintosh, de la cité de Westmount, province de Québec, agent de change, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Agnes McCulloch Macintosh, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 15 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sonia Libenstein Kolber, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Kolber, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 15 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gilberte Piché Ouimet, de la cité de Montréal, province de Québec, coiffeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Georges Ouimet, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $150.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 15 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Irene Maud Pardellian Wright, de la cité de Toronto, province d'Ontario, commis de magasin, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Dron Wright, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 15 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de May Gertrude Russell McCarthy, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leonard David McCarthy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.
2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $150.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 15 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Geraldine Charlotte Wrangel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Cyrille Wrangel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le Comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:
Copie d'Ordonnances de la Marine 2836-2853, en date du 12 juin 1943.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de John Whitehead Casement, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Elaine Alice McCormick Desrosiers, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marion Mathilda Heversage Jost Hooper, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Phyllis Beatrice Barnett Woodham, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.
Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture des bills suivants:
Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Sylvia Murley".
Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mantha Hore".
Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire MacLaren Hunter Barlow".
Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Constance Helena Keys Bates".
Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Anne Richards Johnstone".
Il est Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:
Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Whitehead Casement".
Bill (I-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Elaine Alice McCormick Desrosiers".
Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Mathilda Heversage Jost Hooper".
Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Beatrice Barnett Woodham".

Lesdits bills sont, sur division, lus la première fois, et
Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 40

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 17 juin 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Copp,
Davies,
Euler,
Fallis,
Farris,
Haig,
Hardy,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Stevenson,
Sutherland.
Tanner.
Vien,
White.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, appuyé par l'honorable sénateur Ballantyne, il est

Ordonné: Que le discours de Madame Chiang Kai-shek, prononcé devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes, le 16 juin 1943, ainsi que le texte du procès-verbal, soient consignés aux Débats du Sénat et aux archives permanentes de cette Chambre.

L'honorable sénateur Beauregard, du comité permanent des Finances, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 16 juin 1943.

Le comité permanent des Finances demande la permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger durant les ajournements du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

ELIE BEAUREGARD,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ethel Wendman Lebenstein, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de John Preble Macintosh, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Sonia Libenstein Kolber, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gilberte Piché Ouimet, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Irene Maud Pardellian Wright, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de May Gertrude Russell McCarthy, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Geraldine Charlotte Wrangel, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus une deuxième fois:

Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Sylvia Murley".

Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mantha Hore".

Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire MacLaren Hunter Barlow".

Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Constance Helena Keys Bates".

Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Anne Richards Johnstone".

Ordonné: Que lesdits bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi le 29 juin, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 41

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 29 juin 1943

Huit heures du soir.

L'honorable CLIFFORD W. ROBINSON, Président suppléant.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Blais,
Buchanan,
Calder,
Davies,
Donnelly,
DuTremblay,
Fafard,
Foster,
Haig,
Harmer,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
White,
Wilson.

Le Greffier à la Table informe le Sénat que Son Honneur le Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur King propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen:—

Que durant l'absence de Son Honneur le Président, l'honorable sénateur Robinson le remplace au fauteuil de la présidence.

Etant posée la question d'agrément, le Greffier déclare que ladite motion est résolue par l'affirmative.

En conséquence, l'honorable sénateur Robinson prend le fauteuil.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 17 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter sont quatre-vingt-treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Anne Marie Garon Brown, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Miller Brown, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Aseltine, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le JEUDI 17 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter sont quatre-vingt-quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Theodore Panos, de la cité d'Outremont, province de Québec, gérant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Evelyn Frances Christian Field Panos, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Aseltine, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 29 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter sont quatre-vingt-quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Glendon Malcolm Robert McCallum, du village de Noyan Junction, dans le district de Bedford, province de Québec, camionneur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alma Elizabeth Bagsley McCallum, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Aseltine, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 29 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter sont quatre-vingt-seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Pierre Henri Honoré Paré, de la cité de Montréal, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Jeanne Simonne Durocher Paré, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Aseltine, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Le MARDI 29 juin 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter sont quatre-vingt-dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Usher Garson, de la cité de Montréal, province de Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec Benjamin Alexander Garson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:—

Copie des Ordonnances du Territoire du Yukon adoptées par le Conseil du Yukon durant l'année 1943. (Anglaise).

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4826, en date du 14 juin 1943, modifiant les règlements du Service sélectif national de la Mobilisation, article 28.

Copies de l'accord interaméricain des Radiocommunications, signé à Santiago du Chili le 26 février 1940. Avis d'adhésion du Canada déposé le 8 mai 1943. (Française).

Copies d'arrêtés en conseil C.P. 4860, 4861 et 4862 en date du 17 juin 1943 modifiant les règlements civils du Service national sélectif. (Anglaise).

Ordonnances de la Marine 2854-2870, en date du 19 juin 1943.

Ordonnances de la Marine 2871-2890, en date du 26 juin 1943.

L'honorable sénateur Aseltine, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:—

Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Wendman Lebenstein".

Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Preble MacIntosh".

Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Libenstein Kolber".

Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilberte Piché Ouimet".

Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Maud Pardellian Wright".

Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à May Gertrude Russell McCarthy".

Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Charlotte Wrangel".

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants, sur division, sont lus séparément la troisième fois:—

Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Sylvia Murley".

Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mantha Hore".

Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire MacLaren Hunter Barlow".

Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Constance Helena Keys Bates".

Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Anne Richards Johnstone".

Etant posée la question de savoir si ces bills sont adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rendre à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour

lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants, sur division, sont lus séparément la deuxième fois:—

Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Whitehead Casement".

Bill (I-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Elaine Alice McCormick Desrosiers".

Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Mathilda Heversage Jost Hooper".

Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Beatrice Barnett Woodham".

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

[illegible]

No 42

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 30 juin 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable CLIFFORD W. ROBINSON, Président suppléant

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Blais,
Buchanan,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Davies,
Donnelly,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
White,
Wilson.

72544—19

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants, sur division, sont lus séparément la troisième fois:—

Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Whitehead Casement".

Bill (I-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Elaine Alice McCormick Desrosiers".

Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Mathilda Heversage Jost Hooper".

Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Beatrice Barnett Woodham".

Etant posée la question de savoir si ces bills sont adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Anne Marie Garon Brown, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-quatorzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Theodore Panos, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Glendon Malcolm Robert MacCallum, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-seizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Pierre Henri Honoré Paré, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-dix-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ruth Usher Garson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable sénateur Aseltine, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:—

Bill (S-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Marie Garon Brown".

Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Panos".

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la première fois; et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants, sur division, sont lus séparément la deuxième fois:—

Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Wendman Lebenstein".

Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Preble MacIntosh".

Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Libenstein Kolber".

Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilberte Piché Ouimet".

Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Maud Pardellian Wright".

Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à May Gertrude Russell McCarthy".

Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Charlotte Wrangel".

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi le 6 juillet, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 43

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 6 juillet 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Chapais (sir Thomas),
Duffus,
DuTremblay,
Fallis,
Gouin,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt-dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 6 juillet 1943.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt-dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Beatrice Belodubrofsky Schiller, de la cité de Montréal, province de Québec, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Norman Schiller, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur King propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, à savoir:—

Considérant que les dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord exigent que, immédiatement après chaque recensement décennal, la représentation des provinces à la Chambre des communes soit répartie de nouveau; et,

Considérant que cette répartition nouvelle comporte, en fait, la détermination du nombre des représentants de chaque province et du nombre des divisions électorales au sein de chaque province ainsi que la délimitation de ces divisions électorales; et,

Considérant que l'état de guerre existe au Canada depuis le 10 septembre 1939, et que les hostilités peuvent se prolonger pendant une période indéterminée; et,

Considérant que le recensement de 1941 a été fait au cours des hostilités; et,

Considérant que l'enrôlement dans les forces armées du Canada et que le travail de production des munitions de guerre ont eu pour conséquences d'obliger des groupes nombreux de citoyens à s'éloigner de leurs foyers pour prendre du service dans et avec ces forces armées soit dans d'autres régions du Canada, soit outre-mer, ou pour aller habiter temporairement dans d'autres sections du pays; et,

Considérant que l'expérience a révélé que cette répartition nouvelle peut donner lieu à de vives divergences d'opinions sur la délimitation convenable des divisions électorales, divergences qu'il faut éviter à tout prix pendant que le Canada poursuit la guerre; et,

Considérant que, en tenant compte de ces circonstances, il ne semble pas opportun actuellement qu'une répartition nouvelle de la représentation parlementaire, établie sur le recensement de 1941, soit effectuée pendant la durée des hostilités auxquelles le Canada prend part,

Qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi:

Très Gracieux Souverain:

Nous, sujets très loyaux et très respectueux de Votre Majesté, le Sénat du Canada, réunis en Parlement, approchons humblement Votre Majesté, la priant qu'il lui plaise gracieusement de permettre qu'un projet de loi, conçu dans les termes suivants, soit présenté au Parlement du Royaume-Uni:

Loi ayant pour objet de rajuster la représentation des provinces à la Chambre des communes à la suite du recensement décennal fait en l'an mil neuf cent quarante et un.

Considérant que le Sénat et les Communes du Canada, réunis en Parlement, ont présenté une Adresse à Sa Majesté demandant humblement que Sa Majesté daigne faire soumettre un projet de loi au Parlement du Royaume-Uni pour l'établissement des dispositions ci-après énoncées:

Qu'il soit décrété ce qui suit par Sa Très Excellente Majesté le Roi, sur l'avis et du consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes, en ce présent Parlement assemblés, et par leur autorité;

1. Nonobstant toutes dispositions des Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1940, il ne sera pas nécessaire de rajuster la représentation des provinces à la Chambre des communes, en conséquence des résultats du recensement fait en l'an mil neuf cent quarante et un, avant la première session que le Parlement du Canada tiendra après la cessation des hostilités entre le Canada et le Reich Allemand, le Royaume d'Italie et l'Empire du Japon.

2. La présente loi peut être citée sous le titre: Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1943; et les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1940, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1907, et la présente loi peuvent être cités ensemble comme les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1943.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie du rapport annuel du Conseil des Ports Nationaux, pour l'année civile 1942. (Editions anglaise et française).

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:—

Bill (U-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Glendon Malcolm Robert MacCallum".

Bill (V-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre Henri Honoré Paré".

Bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Usher Garson".

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la première fois et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants, sur division, sont lus séparément la troisième fois:—

Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Wendman Lebenstein".

Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Preble MacIntosh".

Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Libenstein Kolber".

Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilberte Piché Ouimet".

Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Maud Pardellian Wright".

Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à May Gertrude Russell McCarthy".

Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Charlotte Wrangel".

Etant posée la question de savoir si ces bills sont adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que des pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants, sur division, sont lus séparément la deuxième fois:—

Bill (S-4), intitulé :"Loi pour faire droit à Anne-Marie Garon Brown".

Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Panos".

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 44

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 7 juillet 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Chapais (sir Thomas),
Davies,
Duffus,
DuTremblay,
Fallis,
Gouin,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la troisième fois:—

Bill (S-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne-Marie Garon Brown".

Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Panos".

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingt-dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Beatrice Belodubrofsky Schiller, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (X-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Belodubrofsky Schiller.

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, alors lu la deuxième et la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément, et pour communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants, sur division, sont lus séparément la deuxième fois.

Bill (U-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Glendon Malcolm Robert MacCallum".

Bill (V-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre Henri Honoré Paré".

Bill (W-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Usher Garson".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur King, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, à savoir:—

Considérant que les dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord exigent que, immédiatement après chaque recensement décennal, la représentation des provinces à la Chambre des communes soit répartie de nouveau; et,

Considérant que cette répartition nouvelle comporte, en fait, la détermination du nombre des représentants de chaque province et du nombre des divisions électorales au sein de chaque province ainsi que la délimitation de ces divisions électorales; et,

Considérant que l'état de guerre existe au Canada depuis le 10 septembre 1939, et que les hostilités peuvent se prolonger pendant une période indéterminée; et,

Considérant que le recensement de 1941 a été fait au cours des hostilités; et,

Considérant que l'enrôlement dans les forces armées du Canada et que le travail de production des munitions de guerre ont eu pour conséquences d'obliger des groupes nombreux de citoyens à s'éloigner de leurs foyers pour prendre du service dans et avec ces forces armées soit dans d'autres régions du Canada, soit outre-mer, ou pour aller habiter temporairement dans d'autres sections du pays; et,

Considérant que l'expérience a révélé que cette répartition nouvelle peut donner lieu à de vives divergences d'opinions sur la délimitation convenable des divisions électorales, divergences qu'il faut éviter à tout prix pendant que le Canada poursuit la guerre; et,

Considérant que, en tenant compte de ces circonstances, il ne semble pas opportun actuellement qu'une répartition nouvelle de la représentation parlementaire, établie sur le recensement de 1941, soit effectuée pendant la durée des hostilités auxquelles le Canada prend part,

Qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi:

Très Gracieux Souverain:

Nous, sujets très loyaux et très respectueux de Votre Majesté, le Sénat du Canada, réunis en Parlement, approchons humblement Votre Majesté, la priant qu'il lui plaise gracieusement de permettre qu'un projet de loi, conçu dans les termes suivants, soit présenté au Parlement du Royaume-Uni:

Loi ayant pour objet de rajuster la représentation des provinces à la Chambre des communes à la suite du recensement décennal fait en l'an mil neuf cent quarante et un.

Considérant que le Sénat et les Communes du Canada, réunis en Parlement, ont présenté une Adresse à Sa Majesté demandant humblement que Sa Majesté daigne faire soumettre un projet de loi au Parlement du Royaume-Uni pour l'établissement des dispositions ci-après énoncées:

Qu'il soit décrété ce qui suit par Sa Très Excellente Majesté le Roi, sur l'avis et du consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes, en ce présent Parlement assemblés, et par leur autorité;

1. Nonobstant toutes dispositions des Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1940, il ne sera pas nécessaire de rajuster la représentation des provinces à la Chambre des communes, en conséquence des résultats du recensement fait en l'an mil neuf cent quarante et un, avant la première session que le Parlement du Canada tiendra après la cessation des hostilités entre le Canada et le Reich Allemand, le Royaume d'Italie et l'Empire du Japon.

2. La présente loi peut être citée sous le titre: Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1943; et les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1940, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1907, et la présente loi peuvent être cités ensemble comme les Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1943.

Après plus ample débat, et

Etant posée la question d'agrément,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:—

Ont voté pour:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Blais,
Buchanan,
Davies,
Duffus,
DuTremblay,
Fallis,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Hugessen,
Hushion,
King,
Lacasse,
Lambert,
Little,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLennan,
Marcotte,
McIntyre,
McRae,
Molloy,
Murdock,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robinson,
St-Père,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Sutherland,
Tanner,
White—39.

Ont voté contre:

Les honorables sénateurs

Bourque,
Chapais (sir Thomas),
Moraud,
Paquet,
Robicheau,
Sauvé—6.

Elle est en conséquence résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:—
Copie des Ordonnances de la Marine 2891-2899, en date du 3 juillet 1943.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur King propose que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.
Après débat, et
Etant posée la question d'agrément sur ladite motion,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

No 45

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 13 juillet 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beauregard,
Black,
Blais,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
David,
Davies,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McIntyre,
McRae,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paterson,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Tanner,
Vien,
White.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Sauvé, appuyé par l'honorable sénateur Horner, propose:

Que, considérant que des plaintes sérieuses ont été adressées au Gouvernement, au Parlement et à la presse, concernant certaines opérations commerciales ou certains procédés en cours aux abattoirs publics de Montréal;

Considérant que, si ces plaintes étaient bien fondées, elles constitueraient une grande injustice et un abus intolérable;

Cette Chambre est d'avis qu'il est opportun que le Gouvernement considère la nécessité d'établir une enquête, si elle n'a pas été établie, sur lesdites opérations et lesdits procédés, sous la direction d'une commission représentant avec compétence le Gouvernement, le producteur et le marchand.

Ladite commission préparera, dans le plus bref délai possible, un rapport complet de ces enquêtes et le soumettra au Gouvernement et au Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que le débat subséquent sur ladite motion soit ajourné à demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie des ordonnances de la Marine 2900-2908, en date du 10 juillet 1943.

Copie de la correspondance échangée entre le Premier ministre de la province de Québec et le Premier ministre du Canada concernant l'ajournement du rajustement de la représentation des provinces à la Chambre des communes.

Le Sénat s'ajourne.

No 46

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 14 juillet 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Copp,	Lambert,	Molloy,
Aylesworth (sir Allen),	Donnelly,	Léger,	Moraud,
Ballantyne,	Duffus,	Little,	Murdock,
Beaubien (Montarville),	DuTremblay,	MacArthur,	Paterson,
Beauregard,	Euler,	Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),	Prévost,
Bench,	Fafard,	Macdonald (Cardigan),	Quinn,
Black,	Foster,	MacLennan,	Riley,
Blais,	Haig,	Marcotte,	Robicheau,
Bourque,	Harmer,	McDonald (Shédiac),	Robinson,
Buchanan,	Hayden,	McIntyre,	St-Père,
Calder,	Horner,	McRae,.	Sauvé,
Chapais (sir Thomas),	Howard,		Sinclair,
	Hushion,		Tanner,
	Jones,		Vien,
	King,		White.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Lambert, du Comité spécial nommé pour étudier les problèmes de l'après-guerre, particulièrement ceux concernant la restauration et le rétablissement, et un plan d'assurance sociale et d'assurance-maladie, et pour en faire rapport, a l'honneur de présenter le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

MARDI, le 13 juillet 1943.

Le Comité spécial nommé aux fins d'étudier les problèmes de l'après-guerre, particulièrement ceux concernant la restauration et le rétablissement et un projet national d'assurance sociale et d'assurance-maladie, et pour en faire rapport, a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

1. Votre Comité a tenu treize séances dont trois séances conjointes avec un semblable comité de la Chambre des communes, et il a entendu vingt-deux témoins.

2. Un certain nombre de témoins représentant l'industrie et les services sociaux particulièrement intéressés à résoudre les problèmes immédiats de l'après-guerre et qu'il avait semblé possible de faire comparaître devant le comité au cours de cette session, ont exprimé le désir d'ajourner leur comparution devant le comité afin de pouvoir disposer d'un plus long délai en vue de préparer leurs communications.

3. Parce que des témoins importants ont demandé que leur comparution soit ajournée, et vu l'étendue considérable du sujet, votre Comité recommande que le Sénat, au début de la prochaine session du Parlement, nomme de nouveau un comité spécial chargé de continuer cette enquête.

Le tout respectueusement soumis.

N. P. LAMBERT,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé, appuyé par l'honorable sénateur Horner:

Que, considérant que des plaintes sérieuses ont été adressées au Gouvernement, au Parlement et à la presse, concernant certaines opérations commerciales ou certains procédés en cours aux abattoirs publics de Montréal;

Considérant que, si ces plaintes étaient bien fondées, elles constitueraient une grande injustice et un abus intolérable;

Cette Chambre est d'avis qu'il est opportun que le Gouvernement considère la nécessité d'établir une enquête, si elle n'a pas été établie, sur lesdites opérations et lesdits procédés, sous la direction d'une commission représentant avec compétence le Gouvernement, le producteur et le marchand.

Ladite commission préparera, dans le plus bref délai possible, un rapport complet de ces enquêtes et le soumettra au Gouvernement et au Parlement.

Après débat, il est
Ordonné: Que le débat supplémentaire sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 47

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Mardi 20 juillet 1943

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Bench, Blais, Buchanan, Chapais (sir Thomas), Copp, Davies, Donnelly, Duffus, DuTremblay, Fafard, Fallis, Gouin, Haig, Harmer, Horner, Howard, Hugessen, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, Little, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Quinn, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sauvé, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Tanner, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie les bills suivants et informe le Sénat qu'elle a adopté lesdits bills, sans amendement:

Bill (D), intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Joan Milligan Hodgson".
Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à John Elliott Cockerline".
Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à James William McDonald".
Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Chafe".
Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Nettye Steinberg Litner".
Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Jaslow Mitnick".
Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanore Jeanne Lonn Yanofsky".
Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Lahn Corber".
Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard".
Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Catherine Bremner".
Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Feodor Karpenko'".
Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Platt Vaz".
Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Ellen Topp Doré".
Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Lazarowitz Cohen".
Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Hubert Fairbanks".
Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Maude May Frances Adlam Clare".
Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Mae Bond Jarvis".
Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Shulman".
Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Pestun, autrement connu sous le nom de Walter Preston".
Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Litvack Shalinsky".
Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Margaret Cooke Phippard".
Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Chapman Longmore".
Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Fernand St-Louis".
Bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Morgan".
Bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Mady Albert Chamandy".
Bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Clarkin".
Bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Rose Smith Gendron".
Bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Bernadette Choinière Horner".
Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Pearl Gilbert".
Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emma Cowsill Hill".
Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à David Joseph Kennedy".
Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Léopold Boucher".
Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Ashwell Dyson".
Bill (K-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Sybil Nibet Baldwin".
Bill (L-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Hadis".
Bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Carmen Hilda Olesker Gold".
Bill (N-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Léo René Doré".
Bill (O-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Sophia Viora St-Pierre Malhiot, autrement connue sous le nom de Mary Sophia Viora St-Pierre Mayotte".
Bill (P-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Victoria Green Auclair".

Bill (Q-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurette Jobin Lalumière".
Bill (R-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gunn Sparling".
Bill (S-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Lerner Efros".
Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Ena Ball Royer".
Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Heddrick Lieth Gauld".
Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis".
Bill (B-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Aloysius Lavigueur".
Bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Allisamon Wheeler Baker Macoun".
Bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Adèle LeRoy Fuller Hardy".
Bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Maxine Keating Noseworthy".
Bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvina Antoinette Bouchard Winterson".
Bill (G-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Evelyn Berman Sholomenko".
Bill (H-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Florence Gray Lever".
Bill (I-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Gordon Shaw".
Bill (K-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Uuno Ojalammi".
Bill (M-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Béatrice Arsenault Thériault".
Bill (N-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Varga Csabi".
Bill (O-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Shand Howell".
Bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Cardin".
Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Irene Harrison Mathers".
Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Grace Shearer Taylor".
Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Maitland Richardson Silvester".
Bill (T-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes May Jack Jackson".
Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Fernande Broca Taisne".
Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel William Simon".
Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Venning Prestt".
Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Scott Thacher".
Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elias Shapiro".
Bill (Z-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Fannie Rubin Segal".
Bill (A-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Mae Sangster Webster".
Bill (B-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles-Joseph-Wilfrid Rousseau".

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

LUNDI, le 19 juillet 1943.

Résolu,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions de Sheila Joan Milligan Hodgson, John Elliott Cockerline, James William McDonald, William James Chafe, Nettye Steinberg Litner, Mollie Jaslow Mitnick, Eleanore Jeanne Lonn Yanofsky, Ada Lahn Corber, Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard,

Marion Catherine Bremner, Feodor Karpenko, Dorothy Platt Vaz, Marion Ellen Topp Doré, Celia Lazarowitz Cohen, Frederick Hubert Fairbanks, Maude May Frances Adlam Clare, Gladys Mae Bond Jarvis, Max Shulman, Walter Pestun, autrement connu sous le nom de Walter Preston, Sonia Litvack Shalinsky, Evelyn Margaret Cooke Phippard, Muriel Anna Chapman Longmore, Joseph Fernand St-Louis, Alexander Morgan, Norma Mady Albert Chamandy, Gerald Clarkin, Edith Rose Smith Gendron, Alice Bernadette Choinière Horner, Eva Pearl Gilbert, Emma Cowsill Hill, David Joseph Kennedy, Léopold Boucher, Beatrice Ashwell Dyson, Freda Sybil Nisbet Baldwin, Sam Hadis, Carmen Hilda Clesker Gold, Léo René Doré, Mary Sophia Viora St-Pierre Malhiot, autrement connue sous le nom de Mary Sophia Viora St-Pierre Mayotte, Violet Victoria Green Auclair, Laurette Jobin Lalumière, Elizabeth Gunn Sparling, Bella Lerner Efros, Kathleen Ena Ball Royer, Margaret Heddrick Lieth Gauld, Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis, Joseph Aloysius Lavigueur, Helen Alissamon Wheeler Baker Macoun, Adele LeRoy Fuller Hardy, Constance Maxine Keating Noseworthy, Alvina Antoinette Bouchard Winterson, Bernice Evelyn Berman Sholomenko, Marjorie Florence Gray Lever, Robert Gordon Shaw, Uuno Ojalammi, Marie Béatrice Arsenault Thériault, Margaret Varga Csabi, Frances Helen Shand Howell, Charles Cardin, Gladys Irene Harrison Mathers, Eileen Grace Shearer Taylor, Maitland Richardson Silvester, Agnes May Jack Jackson, Marie Fernande Broca Taisne, Samuel William Simon, Vera Venning Prestt, Katherine Scott Thacher, Elias Shapiro, Fannie Rubin Segal, Doris Mae Sangster Webster et Charles Joseph Wilfrid Rousseau, respectivement, demandant l'adoption de bills de divorce, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Le greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Fondation hospitalière des Shriners de Montréal*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U-2), intitulé: "Loi concernant la *Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à responsabilité limitée*), et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V-2), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Société fraternelle Ukrainienne du Canada*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T-2), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Felician Sisters of Winnipeg*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, avec plusieurs amendements, auxquels elle sollicite l'agrément du Sénat.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 2. Après la ligne 15, insérer l'article suivant:

"4. L'entretien, l'administration et le fonctionnement des hôpitaux, écoles, couvents et autres institutions que la Corporation peut, à l'occasion, posséder, louer ou autrement acquérir, sont et demeurent assujettis aux lois de la province de Québec où ils sont situés."

2. Page 2. Renuméroter les articles 4, 5, 6, 7, 8 et 9 comme articles 5, 6, 7, 8, 9 et 10.

3. Page 3, lignes 5 à 14 inclusivement. Retrancher les articles 10 et 11 du Bill.

4. Page 3. Renuméroter l'article 12 comme article 11.

Ordonné: Que lesdits amendements soient pris en considération demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X-2), intitulé: "Loi constituant en corporation *Bethel Full Gospel Assembly*", et l'informe qu'elle a adopté ledit bill, avec plusieurs amendements, auxquels elle sollicite l'agrément du Sénat.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 2, ligne 5. Après le mot "anglais", insérer les mots ", en français".

2. Page 2, lignes 10 à 18 inclusivement. Retrancher l'article 5 du Bill.

3. Page 2, ligne 19. Renuméroter l'article 6 comme article 5.

4. Page 2, ligne 29. Après le mot "Corporation", remplacer le point et virgule par une virgule et ajouter ce qui suit:

"et la définition des pouvoirs de ces comités ou bureaux;"

5. Page 2, lignes 37 et 38. Retrancher les mots "de la croyance et du dogme de la Corporation" et ajouter

"et l'application des principes, de la doctrine et des idées religieuses de la Corporation;"

6. Page 2. Après la ligne 40, insérer l'article suivant:

"6. Sous réserve et en conformité des règlements édictés par la Corporation aux termes de l'article cinq de la présente loi, le bureau exécutif qui se compose de cinq membres en règle de la Corporation, savoir: le recteur, le recteur adjoint, le secrétaire général, le trésorier général et le trésorier adjoint, et le bureau de fiduciaires qui se compose de cinq membres en règle de la Corporation, administrent toutes les affaires temporelles de cette dernière."

Ordonné: Que lesdits amendements soient pris en considération demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (71), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission du district fédéral, 1927", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (74), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", auquel il sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (77), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (78), intitulé: "Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (107), intitulé: "Loi modifiant la Code criminel", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (108), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes tranmet, par son Greffier, un bill (119), intitulé: "Loi concernant une certaine Convention et un certain Protocole signés à Washington, Etats-Unis d'Amérique, le 4e jour de mars 1942, sur l'impôt entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (133), intitulé: "Loi confirmant le transfert de certains terrains aux provinces d'Ontario et de Québec", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (134), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (135), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1943, ainsi que la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (136), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:—

Copies d'arrêtés en conseil adoptés sous l'autorité de la Loi des Mesures de guerre, le 4 mai 1943, et durant le mois de juin 1943, sous forme dactylographiée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé, appuyé par l'honorable sénateur Horner:

Que, considérant que des plaintes sérieuses ont été adressées au Gouvernement, au Parlement et à la presse, concernant certaines opérations commerciales ou certains procédés en cours aux abattoirs publics de Montréal;

Considérant que, si ces plaintes étaient bien fondées, elles constitueraient une grande injustice et un abus intolérable;

Cette Chambre est d'avis qu'il est opportun que le Gouvernement considère la nécessité d'établir une enquête, si elle n'a pas été établie, sur lesdites opérations et lesdits procédés, sous la direction d'une commission représentant avec compétence le Gouvernement, le producteur et le marchand.

Ladite commission préparera, dans le plus bref délai possible, un rapport complet de ces enquêtes et le soumettra au Gouvernement et au Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

[illegible]

No 48

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 21 juillet 1943

Trois heures de l'après-midi

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beauregard,
Bench,
Blais,
Buchanan,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Davies,
Donnelly,
Duffus,
DuTremblay,
Fafard,
Fallis,
Gouin,
Haig,
Harmer,
Hayden,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Little,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sauvé,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Tanner,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Sauvé, du comité permanent des Débats et comptes rendus, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 21 juillet 1943.

Le comité permanent des Débats et comptes rendus a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:

1. Votre comité nomme M. Georges Langlois en vue de remplacer temporairement la vacance créée au personnel des Comptes rendus du Sénat par la mort de M. J. Fortier, jusqu'à ce qu'une décision définitive concernant cette affaire soit prise par le Sénat, le plus tôt possible après l'ouverture de la prochaine session du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR SAUVE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit renvoyé au comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

L'honorable sénateur Sauvé, du comité permanent des Débats et comptes rendus, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MERCREDI 21 juillet 1943.

Le comité permanent des Débats et comptes rendus a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

1. Votre comité recommande qu'une somme de $100.00 soit versée à M. H. P. Arsenault, une somme de $50.00 à M. Georges Langlois et une somme de $50.00 à M. Camille L'Heureux, à titre de rémunération pour les services de traduction qu'ils ont rendus à la section des Comptes rendus du Sénat, lesquels services étaient auparavant accomplis par feu M. J. Fortier.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR SAUVE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit renvoyé au comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est
Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera à la fin des affaires courantes de la Session, il demeurera ajourné jusqu'à mercredi, le 26 janvier 1944, à trois heures de l'après-midi.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude des amendement apportés par la Chambre des communes au bill (T-2), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Felician Sisters of Winnipeg*".
Lesdits amendements sont agréés.
Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat agrée, sans y en apporter d'autre, les amendements effectués par la Chambre des communes audit bill.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude des amendement apportés par la Chambre des communes au bill (X-2), intitulé: "Loi constituant en corporation *Bethel Full Gospel Assembly*".

Lesdits amendements sont agréés.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat agrée, sans y en apporter d'autre, les amendements effectués par la Chambre des communes audit bill.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (71), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission du district fédéral, 1927", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (74), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (77), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (78), intitulé: "Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (107), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (108), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (119), intitulé: "Loi concernant une certaine Convention et un certain Protocole signés à Washington, Etats-Unis d'Amérique, le 4e jour de mars 1942, sur l'impôt entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (133), intitulé: "Loi confirmant le transfert de certains terrains aux provinces d'Ontario et de Québec", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (134), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Echiquier", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (135), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1943, ainsi que la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (136), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé, appuyé par l'honorable sénateur Horner:

Que, considérant que des plaintes sérieuses ont été adressées au Gouvernement, au Parlement et à la presse, concernant certaines opérations commerciales ou certains procédés en cours aux abattoirs publics de Montréal;

Considérant que, si ces plaintes étaient bien fondées, elles constitueraient une grande injustice et un abus intolérable;

Cette Chambre est d'avis qu'il est opportun que le Gouvernement considère la nécessité d'établir une enquête, si elle n'a pas été établie, sur lesdites opérations et lesdits procédés, sous la direction d'une commission représentant avec compétence le Gouvernement, le producteur et le marchand.

Ladite commission préparera, dans le plus bref délai possible, un rapport complet de ces enquêtes et le soumettra au Gouvernement et au Parlement.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (137), intitulé: "Loi abrogeant la Loi du Traité japonais, 1913", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 49

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 22 juillet 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beauregard, Bench, Blais, Buchanan, Calder, Chapais (sir Thomas), Copp, Davies, Donnelly, Duffus, DuTremblay, Fafard, Fallis, Foster, Gouin, Haig, Harmer, Hayden, Horner, Howard, Hugessen, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, Little, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Prévost, Quinn, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sauvé, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Tanner, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est
Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera vendredi, le 23 juillet courant, il restera ajourné jusqu'à samedi, le 24 juillet courant, à onze heures du matin.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

LE JEUDI 22 juillet 1943.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Votre comité a vérifié les comptes et les pièces justificatives du Greffier du Sénat pour l'année financière 1941-1942, et les a trouvés exacts.

Votre comité a aussi examiné les comptes du Sénat pour la période du 1er avril au 31 décembre 1942, et il les a trouvés exacts.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

LE JEUDI 22 juillet 1943.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son cinquième rapport, comme suit:

1. Votre comité, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 21 juillet courant, a examiné le troisième rapport du comité permanent des Débats et comptes rendus, recommandant qu'une somme de $100.00 soit versée à M. H. P. Arsenault, une somme de $50.00 à M. Georges Langlois et une somme de $50.00 à M. Camille L'Heureux, à titre de rémunération pour les services de traduction qu'ils ont rendus à la section des Comptes rendus du Sénat, lesquels services étaient auparavant accomplis par feu M. J. Fortier.

2. Votre comité recommande que lesdits paiements soient autorisés par le Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (74), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 2, ligne 7. Aux mots "un fonctionnaire autorisé", substituer "une personne autorisée".

Ledit amendement est agréé.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est agréée par l'affirmative.
Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (107), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", rapporte que le comité a examiné ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 2, lignes 33 et 34. Retrancher les mots "de manière à être vraisemblablement employé".

2. Page 3, lignes 1 à 19 inclusivement. Retrancher la clause 8.

3. Page 12, lignes 21 et 22. Aux mots "dix-sept, vingt, vingt-neuf, trente et trente et un", substituer "seize, dix-neuf, vintg-huit, vingt-neuf et trente".

Lesdits amendements sont agréés.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.
Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, auxquels il sollicite son agrément.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est
Ordonné: Que la Règle 78 des Règlements du Sénat soit modifiée par la substitution de ce qui suit au paragraphe 17:—
17. Le comité des Finances, composé de vingt-cinq sénateurs.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (132), intitulé: "Loi facilitant des compromis et arrangements entre les cultivateurs insolvables et leurs créanciers", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.
Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur King propose que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.
Après débat, et
Etant posée la question sur ladite motion,
Elle est résolue par l'affirmative.
Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (138), intitulé: "Loi établissant un Conseil en vue de favoriser l'aptitude physique nationale", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur King propose que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, et—

Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et—

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (139), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales".

Ledit bill est lu la première fois, et—

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (136), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, et—

Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et—

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (137), intitulé: "Loi abrogeant la Loi du traité japonais, 1913" est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé, appuyé par l'honorable sénateur Horner:

Que, considérant que des plaintes sérieuses ont été adressées au Gouvernement, au Parlement et à la presse, concernant certaines opérations commerciales ou certains procédés en cours aux abattoirs publics de Montréal.

Considérant que, si ces plaintes étaient bien fondées, elles constitueraient une grande injustice et un abus intolérable;

Cette Chambre est d'avis qu'il est opportun que le Gouvernement considère la nécessité d'établir une enquête, si elle n'a pas été établie, sur lesdites opérations et lesdits procédés, sous la direction d'une commission représentant avec compétence le Gouvernement, le producteur et le marchand.

Ladite commission préparera, dans le plus bref délai possible, un rapport complet de ces enquêtes et le soumettra au Gouvernement et au Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 50

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 23 juillet 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	Little,	Paquet,
Aylesworth (sir Allen),	Gouin,	Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),	Prévost,
Ballantyne,	Haig,	Macdonald (Cardigan),	Quinn,
Blais,	Hardy,	MacLennan,	Riley,
Buchanan,	Harmer,	Marcotte,	Robertson,
Chapais (sir Thomas),	Hayden,	Marshall,	Robicheau,
Copp,	Horner,	McGuire,	Sinclair,
Davies,	Howard,	Molloy,	Smith (Victoria-Carleton),
Donnelly,	Hugessen,	Murdock,	Tanner,
Fallis,	Jones,		Vien,
	King,		White,
	Lambert,		Wilson.

Prières.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (74), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (107), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le vendredi 23 juillet 1943.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:

1. Votre comité, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 21 juillet courant, a examiné le deuxième rapport du comité permanent des Débats et comptes rendus, nommant M. Georges Langlois en vue de remplacer temporairement la vacance créée au personnel des comptes rendus du Sénat par la mort de M. J. Fortier.

2. Votre comité recommande que le Sénat agrée ledit rapport, et que M. Langlois soit rémunéré au taux de $10.00 par semaine durant la prochaine intersession du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit étudié à une période subséquente de la présente séance.

L'honorable sénateur Gouin, pour l'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (132), intitulé: "Loi facilitant des compromis et arrangements entre les cultivateurs insolvables et leurs créanciers", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Gouin, pour l'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (136), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage", rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Gouin, pour l'honorable sénateur McGuire, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (138), intitulé: "Loi établissant un Conseil en vue de favoriser l'aptitude physique nationale" rapporte que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier, comme suit:

1. Page 1, ligne 4. Un amendement apporté à la version anglaise ne concerne pas la version française du Bill.

2. Page 1, ligne 11. Un amendement apporté à la version anglaise ne concerne pas la version française du Bill.

3. Page 2, lignes 23 à 28. Retrancher tous les mots à partir du début de la clause 4 jusqu'au mot "autres" inclusivement, à la ligne 28, et substituer ce qui suit:

"4. (1) Le Conseil a le devoir de développer l'aptitude physique du peuple canadien et, dans l'exercice de ce devoir, il peut

(*a*) aider à l'extension de l'éducation physique dans toutes les institutions enseignantes et autres;"

4. Page 2, lignes 38 et 39. Retrancher l'alinéa (*e*) de la première sous-clause de la clause 4, et y substituer le suivant:

"(*e*) coopérer avec les organisations telles qu'indiquées à l'article sept et qui s'occupent de développer l'aptitude physique par le redressement des défauts physiques au moyen de la culture physique."

5. Page 2, ligne 41. Aux mots "ses règlements d'exécution", substituer "ou par les règlements établis sous son autorité".

6. Page 2, lignes 42 à 46. Retrancher la sous-clause (1) de la clause 5.

7. Page 3, ligne 4. Après le mot "peut", insérer ", si le Conseil l'y autorise,".

8. Page 3, ligne 4. Aux mots "au nom", substituer "de la part".

9. Page 3, lignes 7 et 8. Aux mots "meubles et immeubles", substituer "mobiliers".

10. Page 3, lignes 10 et 11. Aux mots "sauf avec l'autorisation préalable du", substituer "à moins d'y avoir été autorisé par le".

11. Page 3, lignes 12 à 14. A la sous-clause 2 de la clause 6, substituer la suivante:

"(2) Des biens immobiliers peuvent être acquis pour le compte de Sa Majesté en conformité de la présente loi, avec l'approbation du gouverneur en conseil".

12. Page 3, ligne 20. Aux mots "une province", substituer "cette province".

13. Page 3, ligne 33. Un amendement apporté à la version anglaise ne concerne pas la version française du Bill.

14. Page 13, lignes 35 à 38. Retrancher tous les mots qui suivent le mot "loi", jusqu'à la fin de la clause 8, et y substituer les suivants:

"et toutes les sommes d'argent reçues sous forme d'octroi, de legs, de don ou autrement pour les fins ou pour le compte du Conseil".

15. Page 3, lignes 44 à 46, et page 4, lignes 1 à 13. Retrancher les alinéas de (*a*) à (*f*) inclusivement, et y substituer les suivants:

"(*a*) Le payement des salaires de toutes les personnes nommées ou employées sous le régime ou en conformité des dispositions de la présente loi;

(*b*) Le payement de toutes les sommes d'argent requises par le Conseil pour l'exécution de ses devoirs et l'exercice de ses pouvoirs en vertu de la présente loi, ainsi que de tous les frais nécessaires occasionnés de ce chef;

(*c*) Tous autres payements que la présente loi peut autoriser".

16. Page 4, lignes 17 à 19. Après le mot "Ministre", retrancher tous les mots qui terminent la clause 10.

17. Page 4, lignes 20 à 24. A la clause 11, substituer la suivante:

11. Le Conseil doit, le ou avant le trentième jour d'avril de chaque année, soumettre au Ministre un rapport de toutes les activités du Conseil durant la dernière année financière précédente, et, lorsqu'il en est requis par le Ministre, lui fournir les renseignements et rapports qu'il peut exiger.

18. Page 4, lignes 27 à 35. A la clause 13, substituer la suivante:

"13. Le Ministre doit, aussitôt que possible, mais au plus tard trois mois après l'expiration de chaque année financière, présenter au Parlement un rapport annuel couvrant pour telle année financière les actes administratifs que prescrit la présente loi, et ce rapport doit contenir un relevé de tous les montants versés ou crédités à la Caisse, ainsi que de tous les déboursés en provenant, et il doit comprendre les règlements établis sous l'autorité de la présente loi".

19. Dans le titre.

Au titre "Loi établissant un Conseil en vue de favoriser l'aptitude physique nationale", substituer "Loi établissant un Conseil national en vue de développer l'aptitude physique".

Lesdits amendements sont agréés.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.
Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, auxquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:
Copie des Ordonnances de la Marine 2909-2912, en date du 17 juillet 1943.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (139), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat—

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le débat se continuant,
Après plus ample débat, et—
Etant posée la question sur la motion pour deuxième lecture de ce bill,
Elle est résolue par l'affirmative.
Ledit bill est alors lu la deuxième fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est lu la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.
Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes qour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du sixième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, il est
Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé, appuyé par l'honorable sénateur Horner:
Que, considérant que des plaintes sérieuses ont été adressées au Gouvernement, au Parlement et à la presse, concernant certaines opérations commerciales ou certains procédés en cours aux abattiors publics de Montréal;
Considérant que, si ces plaintes étaient bien fondées, elles constitueraient une grande injustice et un abus intolérable;
Cette Chambre est d'avis qu'il est opportun que le Gouvernement considère la nécessité d'établir une enquête, si elle n'a pas été établie, sur lesdites opérations et lesdits procédés, sous la direction d'une commission représentant avec compétence le Gouvernement, le producteur et le marchand.
Ladite commission préparera, dans le plus bref délai possible, un rapport complet de ces enquêtes et le soumettra au Gouvernement et au Parlement.
Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à onze heures de la matinée.

No 51

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Samedi 24 juillet 1943

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE

Onze heures de la matinée.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Ballantyne, Blais, Chapais (sir Thomas), Copp, Davies, Fallis, Foster, Gouin, Haig, Harmer, Horner, Hugessen, King, Lambert, Little, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Murdock, Paquet, Quinn, Robertson, Robicheau, Vien, White.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président présente au Sénat le premier et dernier rapport du comité conjoint de la Bibliothèque du Parlement.

Ledit rapport est lu par le Greffier, comme suit:

PREMIER ET DERNIER RAPPORT DU COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Votre Comité a l'honneur de présenter son premier et dernier rapport sur la Bibliothèque du Parlement.

Votre Comité a tenu une séance le 22 juillet 1943 et a reçu du Bibliothécaire général un rapport qui se lit comme suit:

"Les honorables membres du Comité désireraient sans doute savoir quelles mesures ont été prises à la suite des recommandations formulées à la dernière réunion. Le rapport fut présenté au Sénat le 31 mai 1939 (Journaux du Sénat, vol. 77, 1939, pp. 294-5) et fut agréé le 1er juin 1939 (p. 299). Il fut présenté à la Chambre des communes le 31 mai 1939 (Journaux de la Chambre des communes, vol. 77, 1939, pp. 579-80) mais ne fut jamais agréé. Certaines améliorations ont toutefois été réalisées:

1. *Eclairage:*
Les anciens réflecteurs de l'espace principal au-dessous du dôme ont été remplacés par d'autres plus modernes munis d'ampoules de 500 watts; rien n'a été fait pour les alcôves, et rien ne sera entrepris avant la fin de la guerre, selon un rapport que m'a présenté M. Hickey, ingénieur-surveillant de l'électricité, le 20 avril 1943.

2. *Parquets:*
Selon un rapport du 14 avril 1943, communiqué par M. C. D. Sutherland, l'architecte en chef, il ne sera pas touché aux parquets avant la fin de la guerre.

3. *Chauffage:*
Une partie du système de chauffage a été réparée. L'eau chaude a remplacé la vapeur dans tout le pourtour de la Bibliothèque; mais ce changement n'a pas encore été effectué dans la partie centrale du soubassement. Ce retard provient lui aussi des conditions amenées par la guerre, selon un rapport en date du 14 mai 1943, transmis par M. F.-O. Hamel, ingénieur-surveillant du chauffage.

4. *Matériel de prévention d'incendie:*
Le matériel démodé de prévention d'incendie a été remplacé par 16 extincteurs modernes. Il y a trois bouches d'incendie et 41 boîtes de sable dans la Bibliothèque.

5. *Bureau de distribution:*
Le chef du Bureau parlementaire conjoint de la distribution fournit maintenant à la Bibliothèque du Parlement deux exemplaires de chaque publication officielle dont la distribution est confiée à son service.

6. *Dimanches:*
Conformément aux instructions du Comité mixte, la Bibliothèque du Parlement continue d'être ouverte le dimanche, durant la session, de 4 à 6 heures de l'après-midi.

7. *Congestion de la Bibliothèque:*

Tous les ans, aux réunions du Comité mixte de la Bibliothèque et dans leurs rapports annuels, les bibliothécaires ont signalé la nécessité de locaux plus vastes.

Tout l'espace disponible à l'intérieur et à l'extérieur de la Bibliothèque a été utilisé. Les livres sont placés, sur les rayons, sur deux et quelquefois trois rangées en profondeur, ce qui fait le désespoir du personnel et des usagers de la Bibliothèque.

Il n'existe actuellement aucun moyen de se procurer de l'espace supplémentaire dans la Bibliothèque, ni dans aucun bâtiment placé sous la juridiction du ministère des Travaux publics, ainsi qu'en fait foi le rapport que m'a adressé M. C. D. Sutherland, architecte en chef, le 14 avril 1943.

Pour obtenir une organisation moderne et satisfaisante, il faudrait remplir bien des conditions, entre autres celles qui suivent:

(*a*) Préparation d'inventaires;
(*b*) Etablissement d'un nouveau catalogue de la collection actuelle;
(*c*) Reclassement, etc.;
(*d*) Etablissement d'un répertoire des rayons, etc.;
(*e*) Installation d'un matériel moderne; et
(*f*) Engagement d'un personnel suffisant, bien préparé à ces fonctions.

Un tel remaniement exigerait de la place pour le personnel supplémentaire requis et pour le déplacement constant des livres sur les rayons. Même pour loger convenablement le nombre de volumes que possède actuellement la Bibliothèque, il faudrait beaucoup plus d'espace que celui dont nous disposons, ainsi qu'il ressort d'un rapport qui m'a été adressé par M. C. D. Sutherland, architecte en chef, le 14 mai 1943.

"La Bibliothèque s'enrichit chaque année d'une moyenne de 5,000 volumes ordinaires et de 165 volumes de journaux reliés. Chaque volume de journaux reliés occupe autant d'espace que 30 livres ordinaires. La Bibliothèque possédant actuellement environ 12,000 volumes de journaux reliés, cette collection occupe l'espace de 360,000 livres ordinaires.

Le plan architectural de l'édifice rend impossible l'addition de nouveaux rayons dans la pièce, et absolument impossible l'agrandissement de l'édifice lui-même.

En 1916 fut suggéré le plan d'un édifice construit dans le flanc de la falaise, derrière la Bibliothèque parlementaire. D'après une évaluation qui m'a été soumise par M. C. D. Sutherland, architecte en chef, le 14 mai 1943, une telle construction ne coûterait aujourd'hui pas moins de $373,000, sans parler de l'ameublement, de l'ascenseur, et du système transporteur spécial indiqué sur les croquis, système qui paraît impracticable à l'architecte en chef. L'immeuble recevrait sa chaleur de la chambre de chauffe centrale; mais il faut bien comprendre que celle-ci est déjà surchargée et ne pourra plus chauffer de nouvel immeuble avant d'être agrandie, ce qui ne se fera qu'après la guerre. Le plan de 1916, tout en étant très coûteux, laisserait donc beaucoup à désirer.

Il y a une troisième solution. Que le Gouvernement se décide en faveur d'une Bibliothèque nationale; qu'il construise l'édifice de cette Bibliothèque à un endroit central; et qu'il transporte de la Bibliothèque du Parlement à la Bibliothèque nationale tous les livres et autres documents qui ont leur place toute désignée dans une telle institution, mais sont vraiment peu utiles dans une bibliothèque purement législative.

Sur les livres actuellement entassés dans la Bibliothèque du Parlement, les deux tiers pourraient probablement être transportés à la Bibliothèque nationale. Il resterait ainsi, à la Bibliothèque du Parlement, 150,000 volumes par exemple,

soit tous ceux qui ont une valeur réelle sous le rapport législatif. Tout autre ouvrage qu'il pourrait, à l'occasion, être nécessaire de consulter au point de vue parlementaire continuerait d'être d'accès facile à la Bibliothèque nationale. Ici même, nous aurions donc 350,000 volumes, constituant le noyau d'une Bibliothèque nationale du Canada, et autour de ce noyau nous pourrions ensuite, en quelques années, réunir une imposante collection de livres et procéder à la réorganisation complète de la Bibliothèque.

De cette manière, il serait également possible de faire face au problème que présentent les autres bibliothèques ministérielles actuellement soutenues par le Gouvernement fédéral du Canada. En tout, il y a environ, à Ottawa seulement, 35 bibliothèques ministérielles, avec un total d'environ 750,000 volumes.

Ces bibliothèques continueraient de servir leurs présentes fins législatives, judiciaires, ministérielles ou autres, mais elles devraient être agencées de manière à former parties intégrantes du projet d'une Bibliothèque nationale ou fédérale. Une copie de toutes les fiches serait déposée à la Bibliothèque nationale, qui se trouverait ainsi à posséder un catalogue général et centralisé de tous les livres appartenant au Gouvernement fédéral.

Je comprends que, à l'heure actuelle, nous devons penser avant tout à la victoire et aux œuvres de guerre. L'exécution des projets susmentionnés doit nécessairement être ajournée tant que la guerre n'aura pas été définitivement gagnée.

Cependant, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'appeler sur ces faits l'attention de votre Comité, qui adoptera ensuite, lorsque les circonstances le permettront, les mesures jugées opportunes.

Respectueusement soumis,

(Signé) FÉLIX DESROCHERS,
Bibliothécaire général."

Votre Comité a l'honneur de recommander ce qui suit:

(1) Dès que les circonstances le permettront, que le Gouvernement envisage l'opportunité de construire une bibliothèque nationale, et de maintenir l'institution existante à titre de bibliothèque parlementaire à l'usage des honorables sénateurs et députés.

(2) Que les Règlements de la Bibliothèque soient appliqués avec plus de rigueur; que les livres ne soient accessibles qu'aux personnes spécifiées dans les Règlements de la Bibliothèque; et que le bibliothécaire reçoive l'ordre de se conformer à ces Règlements. (Un exemplaire des Règlements est annexé au présent rapport.)

(3) Qu'il soit donné instructions au bibliothécaire de faire imprimer les Règlements de la bibliothèque et de les afficher dans un endroit en vue pour que le public en prenne connaissance facilement.

(4) Que le comité de la bibliothèque félicite le bibliothécaire de son rapport complet, et qu'il lui exprime, ainsi qu'au personnel de la bibliothèque son appréciation pour le splendide travail qu'ils accomplissent dans des conditions très difficiles, et la courtoisie avec laquelle ils accueillent tous ceux qui fréquentent notre bibliothèque du Parlement; que le comité adopte le rapport du bibliothécaire.

(5) Que le poste de bibliothécaire du Parlement laissé vacant par la mort de l'honorable Martin Burrell, soit rempli aussitôt que possible.

(6) Qu'en vue de diminuer l'encombrement dans la bibliothèque, le ministère des Travaux publics fournisse de l'espace dans un édifice central et à l'épreuve du feu, à Ottawa, afin d'y loger les 12,000 volumes reliés de journaux qui prennent beaucoup de place et qui sont rarement consultés, et que ces volumes soient enlevés de la bibliothèque le plus tôt possible.

(7) Que le règlement de la bibliothèque concernant le nombre de livres qu'une personne peut emprunter en même temps, et à propos de la période pendant laquelle elle peut les garder, soit strictement appliqué, et que le bibliothécaire reçoive des instructions en ce sens.

(8) Que les fonctionnaires temporaires qui le désirent soient titularisés lorsque le bibliothécaire le recommande, et que les mesures nécessaires à cet effet soient prises le plus tôt possible.

Le tout respectueusement soumis,

THOMAS VIEN,
Président du Sénat,
président conjoint.

RÈGLEMENTS DES DEUX CHAMBRES
concernant la
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Un catalogue des livres de la Bibliothèque est tenu par les Bibliothécaires qui en ont la garde et la responsabilité; ils doivent faire rapport aux Chambres, par l'entremise de M. l'Orateur, à l'ouverture de chaque session, de l'état dans lequel se trouve la Bibliothèque.

Aucune personne ne peut avoir accès à la Bibliothèque pendant les sessions du Parlement si ce n'est le Gouverneur général, les membres du Conseil privé, ceux du Sénat et de la Chambre des Communes, les Officiers des deux Chambres, et toute autre personne qui obtient un billet d'admission de l'Orateur de l'une ou de l'autre Chambre. Les membres peuvent en personne introduire des étrangers dans la Bibliothèque pendant le jour, mais non après sept heures p.m.

Pendant les sessions du Parlement, aucun livre de la Bibliothèque ne peut être emporté hors de l'édifice, excepté sur l'autorisation de l'Orateur ou lorsqu'un membre de l'une ou de l'autre Chambre en donne un reçu.

Durant les vacances du Parlement la Bibliothèque et la Chambre de Lecture sont ouvertes tous les jours de chaque semaine, excepté les dimanches et jours de fête, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, et la Bibliothèque est ouverte aux personnes introduites par un membre de la Législature, ou admises à la discrétion des Bibliothécaires, sujette aux règles qui sont jugées nécessaires pour la sûreté et la conservation des livres, mais il n'est permis à qui que ce soit, si ce n'est aux membres de la Législature et aux autres personnes ayant l'autorisation de l'Orateur de l'une ou de l'autre Chambre, d'emporter un livre hors de la Bibliothèque.

Pendant les vacances du Parlement, aucun membre de l'une ou de l'autre Chambre ne résidant pas au siège du gouvernement, n'aura le droit d'emprunter ou de garder en sa possession plus de trois ouvrages à la fois; de plus, il ne devra pas les garder plus d'un mois en sa possession.

Aucune des personnes ayant le privilège—sur la foi d'une carte du président de l'une ou de l'autre Chambre—d'emprunter des livres à la Bibliothèque, ne pourra avoir en sa possession plus de deux ouvrages à la fois ou les garder plus de trois semaines, et toutes ces personnes devront remettre les livres ainsi empruntés. lorsqu'elles en seront requises.

Aucun livre de référence, ourage de luxe et de prix ne pourra être emporté du siège du gouvernement pour aucune considération.

A chaque session du Parlement les Bibliothécaires devront, à la première assemblée du comité mixte de la Bibliothèque, soumettre une liste de tous les livres qui n'ont pas encore été remis au commencement de la Session, en spécifiant les noms des personnes qui auront retenu ces livres contrairement aux règles qui précèdent.

Outre les règles qui précèdent, le Comité de la Bibliothèque a recommandé l'adoption des règles suivantes, dont toutes personnes fréquentant la bibliothèque ou faisant usage des livres qui la composent, sont priées de prendre connaissance:

1. Il est strictement défendu de faire aucune marque, au crayon ou autrement, dans un livre appartenant à la Bibliothèque, d'en plier des feuilles ou de le défigurer d'aucune autre manière.
2. Personne, à l'exception des membres du Parlement, ne pourra monter dans les galeries sans la permission expresse du Bibliothécaire, ou sans être accompagné de quelque employé de la Bibliothèque.
3. Aucun visiteur ne pourra garder son chapeau sur sa tête; personne ne pourra fumer, ni cracher sur le parquet ou le tapis d'aucune des chambres de la Bibliothèque.
4. On ne pourra converser à haute voix dans la Chambre de lecture; on ne pourra non plus se permettre d'y manger. On ne laissera pas entrer de chiens dans la Bibliothèque.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie les bills suivants et informe le Sénat qu'elle a adopté lesdits bills, sans amendement:—

Bill (L-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Léo Guay".

Bill (C-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Sylvia Murley".

Bill (D-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mantha Hore".

Bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire MacLaren Hunter Barlow".

Bill (F-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Constance Helena Keys Bates".

Bill (G-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Anne Richards Johnstone".

Bill (H-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Whitehead Casement".

Bill (I-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Elaine Alice McCormick Desrosiers".

Bill (J-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Mathilda Heversage Jost Hooper".

Bill (K-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Beatrice Barnett Woodham".

Bill (L-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Wendman Lebenstein".

Bill (M-4), intitulé: "Loi pour faire droit à John Preble Macintosh".

Bill (N-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Libenstein Kolber".

Bill (O-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Gilberte Piché Ouimet".

Bill (P-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Maud Pardellian Wright".

Bill (Q-4), intitulé: "Loi pour faire droit à May Gertrude Russell McCarthy".

Bill (R-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Charlotte Wrangel".

Bill (S-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne-Marie Garon Brown".

Bill (T-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodore Panos".

Bill (U-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Glendon Malcolm Robert MacCallum".

Bill (V-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Pierre Henri Honoré Paré".

Bill (X-4), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Belodubrofsky Schiller".

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

VENDREDI, le 23 juillet 1943.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces, auquel ant été renvoyées les pétitions de Léo Guay, Jean Sylvia Murley, Gertrude Mantha Hore, Claire MacLaren Hunter Barlow, Mary Constance Helena Keys Bates, Margaret Anne Richards Johnstone, John Whitehead Casement, Elaine Alice McCormick Desrosiers, Marion Mathilda Heversage Jost Hooper, Phyllis Beatrice Barnett Woodham, Ethel Wendman Lebenstein, John Preble Macintosh, Sonia Libenstein Kolber, Gilberte Piché Ouimet, Irene Maud Pardellian Wright, May Gertrude Russell McCarthy, Geraldine Charlotte Wrangel, Anne-Marie Garon Brown, Theodore Panos, Glendon Malcolm Robert MacCallum, Pierre Henri Honoré Paré, Beatrice Belodubrofsky Schiller, respectivement, demandant l'adoption de bills de divorce, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du sixième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé, appuyé par l'honorable sénateur Horner:

Que, considérant que des plaintes sérieuses ont été adressées au Gouvernement, au Parlement et à la presse, concernant certaines opérations commerciales ou certains procédés en cours aux abattoirs publics de Montréal;

Considérant que, si ces plaintes étaient bien fondées, elles constitueraient une grande injustice et un abus intolérable;

Cette Chambre est d'avis qu'il est opportun que le Gouvernement considère la nécessité d'établir une enquête, si elle n'a pas été établie, sur lesdites opérations et lesdits procédés, sous la direction d'une commission représentant avec compétence le Gouvernement, le producteur et le marchand.

Ladite commission préparera, dans le plus bref délai possible, un rapport complet de ces enquêtes et le soumettra au Gouvernement et au Parlement.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera ce matin, il restera ajourné jusqu'à deux heures et demie de cet après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

DEUXIÈME SÉANCE DISTINCTE

Deux heures et demie de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Foster,	Little,	Murdock,
Ballantyne,	Gouin,	Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),	Quinn,
Bench,	Haig,	Macdonald (Cardigan),	Riley,
Chapais (sir Thomas),	Harmer,	MacLennan,	Robertson,
Copp,	Horner,	Molloy,	Robicheau,
Davies,	Hugessen,		Tanner,
Fallis,	King,		Vien,
	Lambert,		White,
			Wilson.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (138), intitulé: "Loi établissant un Conseil en vue de favoriser l'aptitude physique nationale", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

Huit heures P.M.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (140), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat ledit bill est alors lu la deuxième et la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
CANADA

OTTAWA, le 24 juillet 1943.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable sir Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, samedi, le 24 juillet, à 10.15 heures p.m. afin de donner la sanction royale à certains Bills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

L'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir du très honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue.

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:
Loi pour faire droit à Sheila Joan Milligan Hodgson.
Loi pour faire droit à John Elliott Cockerline.
Loi pour faire droit à James William McDonald.
Loi pour faire droit à William James Chafe.
Loi pour faire droit à Nettye Steinberg Litner.
Loi pour faire droit à Mollie Jaslow Mitnick.
Loi pour faire droit à Eleanore Jeanne Lonn Yanofsky.
Loi pour faire droit à Ada Lahn Corber.
Loi pour faire droit à Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard.
Loi pour faire droit à Marion Catherine Bremner.
Loi pour faire droit à Feodor Karpenko.
Loi pour faire droit à Dorothy Platt Vaz.
Loi pour faire droit à Marion Ellen Topp Doré.
Loi pour faire droit à Celia Lazarowitz Cohen.
Loi pour faire droit à Frederick Hubert Fairbanks.
Loi pour faire droit à Maude May Frances Adlam Clare.
Loi pour faire droit à Gladys Mae Bond Jarvis.
Loi pour faire droit à Max Shulman.
Loi pour faire droit à Walter Pestun, autrement connu sous le nom de Walter Preston.
Loi pour faire droit à Sonia Litvack Shalinsky.
Loi pour faire droit à Evelyn Margaret Cooke Phippard.
Loi pour faire droit à Muriel Anna Chapman Longmore.
Loi pour faire droit à Joseph Fernand St-Louis.
Loi pour faire droit à Alexander Morgan.
Loi pour faire droit à Norma Mady Albert Chamandy.
Loi pour faire droit à Gerald Clarkin.
Loi pour faire droit à Edith Rose Smith Gendron.
Loi pour faire droit à Alice Bernadette Choinière Horner.
Loi pour faire droit à Eva Pearl Gilbert.
Loi pour faire droit à Emma Cowsill Hill.
Loi pour faire droit à David Joseph Kennedy.
Loi pour faire droit à Léopold Boucher.
Loi pour faire droit à Beatrice Ashwell Dyson.
Loi pour faire droit à Freda Sybil Nisbet Baldwin.
Loi pour faire droit à Sam Hadis.
Loi pour faire droit à Carmen Hilda Olesker Gold.
Loi pour faire droit à Léo René Doré.
Loi pour faire droit à Mary Sophia Viora St-Pierre Malhiot, autrement connue sous le nom de Mary Sophia Viora St-Pierre Mayotte.
Loi pour faire droit à Violet Victoria Green Auclair.
Loi pour faire droit à Laurette Jobin Lalumière.
Loi pour faire droit à Elizabeth Gunn Sparling.

Loi pour faire droit à Bella Lerner Efros.
Loi pour faire droit à Kathleen Ena Ball Royer.
Loi pour faire droit à Margaret Heddrick Lieth Gauld.
Loi pour faire droit à Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis.
Loi pour faire droit à Joseph Aloysius Lavigueur.
Loi pour faire droit à Helen Alissamon Wheeler Baker Macoun.
Loi pour faire droit à Adèle LeRoy Fuller Hardy.
Loi pour faire droit à Constance Maxine Keating Noseworthy.
Loi pour faire droit à Alvina Antoinette Bouchard Winterson.
Loi pour faire droit à Bernice Evelyn Berman Sholomenko.
Loi pour faire droit à Marjorie Florence Gray Lever.
Loi pour faire droit à Robert Gordon Shaw.
Loi pour faire droit à Uuno Ojalammi.
Loi pour faire droit à Marie Béatrice Arsenault Thériault.
Loi pour faire droit à Margaret Varga Csabi.
Loi pour faire droit à Frances Helen Shand Howell.
Loi pour faire droit à Charles Cardin.
Loi pour faire droit à Gladys Irene Harrison Mathers.
Loi pour faire droit à Eileen Grace Shearer Taylor.
Loi pour faire droit à Maitland Richardson Silvester.
Loi pour faire droit à Agnes May Jack Jackson.
Loi pour faire droit à Marie Fernande Broca Taisne.
Loi pour faire droit à Samuel William Simon.
Loi pour faire droit à Vera Venning Prestt.
Loi pour faire droit à Katherine Scott Thacher.
Loi pour faire droit à Elias Shapiro.
Loi pour faire droit à Fannie Rubin Segal.
Loi pour faire droit à Doris Mae Sangster Webster.
Loi pour faire droit à Charles Joseph Wilfrid Rousseau.
Loi pour faire droit à Jean Sylvia Murley.
Loi pour faire droit à Gertrude Mantha Hore.
Loi pour faire droit à Claire MacLaren Hunter Barlow.
Loi pour faire droit à Mary Constance Helena Keys Bates.
Loi pour faire droit à Margaret Anne Richards Johnstone.
Loi pour faire droit à John Whitehead Casement.
Loi pour faire droit à Elaine Alice McCormick Desrosiers.
Loi pour faire droit à Marion Mathilda Heversage Jost Hooper.
Loi pour faire droit à Phyllis Beatrice Barnett Woodham.
Loi pour faire droit à Ethel Wendman Lebenstein.
Loi pour faire droit à John Preble Macintosh.
Loi pour faire droit à Sonia Libenstein Kolber.
Loi pour faire droit à Gilberte Piché Ouimet.
Loi pour faire droit à Irene Maud Pardellian Wright.
Loi pour faire droit à May Gertrude Russell McCarthy.
Loi pour faire droit à Geraldine Charlotte Wrangel.
Loi pour faire droit à Anne-Marie Garon Brown.
Loi pour faire droit à Theodore Panos.
Loi pour faire droit à Glendon Malcolm Robert MacCallum.
Loi pour faire droit à Pierre Henri Honoré Paré.
Loi pour faire droit à Beatrice Belodubrofsky Schiller.
Loi pour faire droit à Léo Guay.

Loi constituant en corporation la *Fondation hospitalière des Shriners de Montréal.*

Loi constituant en corporation la *Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne.*

Loi concernant la *Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada* (à responsabilité limitée.)

Loi constituant en corporation la *Société fraternelle Ukrainienne du Canada.*

Loi constituant en corporation *The Felician Sisters of Winnipeg.*

Loi constituant en corporation *Bethel Full Gospel Assembly.*

Loi modifiant la Loi de la Commission du district fédéral, 1927.

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux.

Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique.

Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national.

Loi concernant une certaine Convention et un certain Protocole signés à Washington, Etats-Unis d'Amérique, le 4e jour de mars 1942, sur l'impôt entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique.

Loi confirmant le transfert de certains terrains aux provinces d'Ontario et de Québec.

Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier.

Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1943, ainsi que la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada.

Loi abrogeant la Loi du traité japonais, 1913.

Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi facilitant des compromis et arrangements entre les cultivateurs insolvables et leurs créanciers.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage.

Loi établissant un Conseil national en vue de favoriser l'aptitude physique.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills".

Son Honneur le Président des Communes s'adresse alors au très honorable Député du Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté des crédits nécessaires pour permettre au Gouvernement de défrayer certaines dépenses du service public.

Au nom de la Chambre des communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1944.

A ces bills, je demande humblement la sanction de Votre Honneur."

Le Greffier ayant donné lecture du titre de ces bills.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Après quoi il a plu au très honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à mercredi le vingt-sixième jour de janvier **1944, à** trois heures de l'après-midi.

No 52

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 26 janvier 1944

Deux heures et demie de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,
Barnard,
Beaubien (St. Jean Baptiste),
Black,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Chapais (Sir Thomas),
Copp,
Davies,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Farris,
Gouin,
Green,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lambert,
Leger,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McIntyre,
Molloy,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Robertson,
Robinson,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Stevenson,
Tanner,
Vien,
White.

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint de Son Excellence le Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA

Ottawa, le 14 janvier 1944.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député du Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le mercredi 26 janvier, à trois heures de l'après-midi, en vue de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

L'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada un certificat attestant que John Frederick Johnston, écuyer, a été appelé au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat qu'un sénateur attend, à la porte, d'être présenté.

L'honorable John Frederick Johnston est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King et l'honorable sénateur Stevenson, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le Greffier comme suit:

CANADA

ATHLONE

(SCEAU)

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé John Frederick Johnston, de Bladworth, province de Saskatchewan, écuyer,

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au

Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, au Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre Cher Oncle, Notre très fidèle et bien-aimé Cousin et Conseiller, Alexander Augustus Frederick George, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce cinquième jour d'octobre en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-trois et la septième de Notre Règne.

Par Ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Johnston s'approche de la table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Johnston a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du Greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

Suivant l'Ordre du jour le Sénat passe à la prise en considération du premier et dernier rapport du comité conjoint de la Bibliothèque du Parlement.

Ledit rapport est adopté.

Sur motion de l'honorable sénateur King, appuyé par l'honorable sénateur Ballantyne, il est

Ordonné: Que le discours de l'honorable Franklin Delano Roosevelt, Président des Etats-Unis, prononcé sur la Colline du Parlement le 25 août 1943, soit consigné aux Débats du Sénat et fasse partie des archives permanentes de ce Parlement.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que "C'est le désir de l'honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue.

L'honorable Président du Sénat dit:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes, sous son seing manuel et son sceau d'armes, nommant l'honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, pour être son député, et remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent durant le bon plaisir de Son Excellence.

Lesdites lettres patentes sont alors lues par le Greffier comme suit:

CANADA

ATHLONE

[Sceau]

Par son Excellence le major-général, le Très Honorable Comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier Grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal de Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides de camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

A l'honorable THIBAUDEAU RINFRET, Juge en chef du Canada,

SALUT

Sachez que, étant assuré de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, Major-Général, très honorable comte d'Athlone, Gouverneur général du Dominion du Canada, en vertu et en conformité des pouvoirs et autorité qui m'ont été conférés par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi, me constituant et me nommant Gouverneur général de Sa Majesté dans et sur le Dominion du Canada, et par l'*Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867,* vous nomme, constitue et désigne, dit THIBAUDEAU RINFRET, pour être mon député dans le Dominion du Canada, et pour, en cette qualité, exercer, subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté, tous les pouvoirs, autorité et attributions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre le Parlement du Canada.

Vous, THIBAUDEAU RINFRET, aurez la possession, l'exercice et la jouissance de ladite charge de député de moi-même, Gouverneur général du Canada, comme susdit, ainsi que de tous les pouvoirs, autorités et attributions appartenant à ladite charge, et ce durant mon bon plaisir.

Pourvu toutefois que la nomination de mondit député ne préjudice pas à l'exercice de ces pouvoirs, autorité ou attributions par moi, dit Major-général très honorable comte d'Athlone, en personne.

Et pourvu toutefois que vous, dit THIBAUDEAU RINFRET, obéissiez, pendant toute la durée de ladite charge, à tous les ordres et instructions que vous recevrez de temps en temps de moi.

Donné sous mon seing et sceau d'armes, ce onzième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quarante-quatre et la huitième du règne de Sa Majesté.

D'ordre,

E. H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

Ordonné: Que lesdites lettres patentes soient inscrites aux journaux du Sénat.

C'est le plaisir de l'honorable Député Gouverneur général de clore la quatrième session du dix-neuxième Parlement du Dominion du Canada, par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Lors de l'ouverture de la présente session, il y a un an, l'initiative des opérations prise par les Nations Unies promettait des victoires éclatantes. Cette promesse s'est réalisée au cours de l'année.

Les forces de l'Axe ont été détruites en Afrique du Nord. L'Europe continentale a été envahie. L'Italie s'est rendue sans condition. Sur le long front russe, les armées de l'Union soviétique ont implacablement repoussé les envahisseurs nazis. Dans le sud-ouest du Pacifique, l'avance japonaise a été définitivement enrayée. On a fait disparaître les menaces d'invasion qui pesaient sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En Asie continentale, les armées et la population chinoises ont continué à contenir la vague japonaise. On a fait échec à la campagne destructrice des sous-marins ennemis dans le nord de l'Atlantique. Dans les deux hémisphères, les Nations Unies ont maintenu la suprématie maritime et atteint la maîtrise de l'air.

Malgré une résistance acharnée, les forces allemandes sont aujourd'hui contraintes de céder du terrain en Italie. En Russie, de grandes armées allemandes sont menacées d'une destruction inouïe. Au sud-est de l'Europe, l'agitation grandit dans les Etats satellites de l'Allemagne. Les populations des pays occupés attendent le signal de la résistance ouverte. Des bombardements aériens sans cesse croissants sont en train de détruire le potentiel de guerre allemand. Ils portent la guerre au peuple allemand sur son sol.

La marine canadienne a joué un rôle saillant dans la lutte contre les submersibles. Elle a contribué à maintenir sur l'Atlantique le pont de bateaux dont dépend l'offensive en Europe. Au cours de l'année, toutes les forces navales alliées du nord-ouest de l'Atlantique ont été placées sous la direction d'un commandant en chef canadien. Des unités de l'armée canadienne ont été parmi les premières à débarquer en Sicile et ensuite en Italie continentale. Dans des batailles acharnées, pendant la conquête de centaines de milles de terrain difficile, nos soldats ont obtenu leur bonne part des résultats de cette importante campagne. Ils ont accompli des exploits qui n'ont pas été surpassés par les autres combattants. De l'autre côté du globe, les forces canadiennes ont pris part, avec celles des Etats-Unis, à l'occupation de Kiska dans les Aléoutiennes. Un nombre croissant d'aviateurs canadiens continuent de prendre une part impression-

nante aux attaques contre les sous-marins ennemis, aux assauts aériens contre l'Allemagne et l'Europe occupée et aux opérations menées sur tous les théâtres de guerre du monde.

Au cours de l'automne, le ministre de la Défense nationale a visité les forces canadiennes d'outre-mer en Grande-Bretagne et en Italie. Le transport du courrier destiné aux forces d'outre-mer a été grandement amélioré par l'établissement de services postaux aériens.

Les dispositions prises en vue de fournir de l'aide à nos alliés ont continué d'être un des facteurs principaux de l'effort de guerre canadien. Des approvisionnements de guerre sont expédiés en Russie, en Chine, aux forces françaises de l'Afrique aussi bien qu'au Royaume-Uni et aux autres nations du Commonwealth. Ils sont fournis en vertu de la loi de l'aide mutuelle adoptée au cours de la présente session et l'Office de l'aide mutuelle en fait la répartition selon les besoins stratégiques. Une partie considérable des approvisionnements fournis par le Canada en vertu de la loi de l'aide mutuelle a été expédiée outre-mer dans des navires construits au Canada et montés par des équipages canadiens.

Depuis plus d'un an, le Canada expédie chaque mois du blé à la Grèce afin d'aider à secourir la population affamée de ce pays. En vue de participer à la lutte contre la famine qui sévit dans le Bengale, le Gouvernement a aussi pris des mesures pour expédier du blé canadien à l'Inde.

Pendant l'année, la production a été plus considérable qu'à aucune autre époque de l'histoire du Canada. Environ la moitié en a été affectée à des fins de guerre. Les cultivateurs et les pêcheurs ont magnifiquement maintenu la production de denrées alimentaires. Non moins loyaux ont été les services de ceux qui se livrent à l'exploitation forestière et minière, aux entreprises de transports et à tous les domaines de la fabrication et de la distribution des denrées. En dépit de certaines pénuries inévitables, le volontariat et le service sélectif national ont fourni les effectifs essentiels aux forces armées, à l'industrie et à l'agriculture. Cette tâche a été facilitée par le patriotisme et la compétence de la grande majorité des ouvriers et ouvrières, ainsi que par la collaboration des provinces, des autorités locales et des organismes bénévoles.

Lorsque le Parlement s'est ajourné en juillet, une mesure avait été édictée en vue d'instituer un conseil national chargé de favoriser l'aptitude physique. On avait étendu à de nouveaux groupes de travailleurs l'application de l'assurance-chômage, et des dispositions avaient été prises en vue d'augmenter le montant des pensions de vieillesse. On a aussi prévu la perception au fur et à mesure des impôts sur le revenu.

Au cours de la session qui vient de se terminer, des comités spéciaux des deux Chambres ont étudié attentivement les moyens de procurer du travail à tous après la guerre, et, en particulier, l'affectation à des emplois utiles et rémunérateurs des hommes et des femmes de nos forces armées et de nos industries de guerre. De même, des comités spéciaux de sécurité sociale ont étudié attentivement les mesures les plus pratiques d'assurances sociales ainsi que les dispositions requises pour les incorporer à un plan national qui comprendrait lui-même l'établissement d'un régime national d'assurance-santé. Mes ministres ont donné toute leur attention aux recommandations des comités spéciaux ainsi qu'à d'autres enquêtes portant sur la restauration d'après-guerre et la sécurité sociale.

Au cours de l'année, le plafond des prix s'est magnifiquement maintenu. Mes ministres ont réaffirmé leur détermination de mettre tout en œuvre pour prévenir l'inflation et conserver un niveau d'existence convenable. A cette fin, l'ordonnance relative au contrôle des salaires en temps de guerre a été simplifiée et renforcée. Le Conseil national du travail en temps de guerre continuera d'en surveiller l'application. Des consultations sont en cours avec plusieurs provinces relativement à l'adoption d'un code compréhensif de relations ouvrières dont l'application sera confiée à un Conseil de relations ouvrières en temps de guerre et qui reconnaît le principe des conventions collectives obligatoires.

L'expansion de nos services diplomatiques et consulaires et les ententes en vertu desquelles les missions canadiennes aux Etats-Unis, dans l'Union soviétique, en Chine, au Brésil et en Belgique ainsi que les légations de ces pays au Canada ont été élevées au rang d'ambassades, témoignent de l'influence grandissante du Canada dans les affaires internationales. Le Canada est maintenant en relations directes avec le Comité français de la libération nationale. Nous avons à Alger un représentant du Canada, qui a le rang d'ambassadeur. En outre, au cours de l'année, les représentants canadiens aux conférences internationales et dans les commissions internationales chargées d'étudier les problèmes du temps de guerre et de l'après-guerre, sont devenus plus nombreux.

Au mois d'août, le Gouvernement a reçu le Président des Etats-Unis et le premier ministre de la Grande-Bretagne ainsi que leurs conseillers, qui se sont réunis en conférence à Québec. Tout comme la conférence qui l'avait précédée, à Washington, et celles qui l'ont suivie, au Caire et à Téhéran, la Conférence de Québec a constitué un événement de première importance dans la préparation stratégique de la guerre. A la suite de la Conférence de Québec, Ottawa a eu l'honneur de recevoir la visite du Président. C'était la première fois qu'un président des Etats-Unis visitait la capitale du Canada.

Membres de la Chambre des communes, .

Je vous remercie des sommes que vous avez affectées à la poursuite de la guerre. Elles ont de nouveau atteint des proportions sans précédent.

Je me réjouis de ce que vous avez affecté un crédit spécial à la nomination d'adjoints parlementaires à certains ministres de la couronne. Je constate avec plaisir que les perspectives entrevues lors de cette innovation dans notre organisation parlementaire se sont pleinement réalisées.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous n'aurez pas été sans vous réjouir vivement de ce que, malgré le relèvement des impôts, le quatrième et le cinquième emprunts de la Victoire ont reçu du public un accueil sans précédent. Le peuple canadien n'aurait pu témoigner plus clairement sa résolution de faire tout son possible pour gagner la guerre.

En clôturant la présente session, je m'unis à vous pour remercier Dieu de sa miséricordieuse Providence et de l'espoir grandissant accordé aux Nations Unies durant cette année de guerre.

L'honorable Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est la volonté et le plaisir de l'honorable Député Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé jusqu'à demain, le vingt-septième jour de janvier, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement est en conséquence prorogé jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

INDEX

DU

QUATRE-VINGT TROISIÈME VOLUME

7-8 GEORGE VI, A.D. 1943-44

ABRÉVIATIONS

1re—Signifie lu la première fois.

2e—Signifie lu la deuxième fois.

3e—Signifie lu la troisième fois.

Coms.—Signifie Chambre des communes.

C.P.C.—Signifie Comité plénier de la Chambre.

Renv. B. et C.—Signifie renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Renv. B.P.—Signifie renvoyé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Renv. C.T. et H.—Signifie renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

S.R.—Signifie sanction royale.

Ch.—Signifie chapitre.

D

H

K

L

Lois adoptées au cours de la session:

LOIS D'INTÉRÊT PUBLIC

SANCTIONNÉE LE 5 FÉVRIER 1943

LOIS D'INTÉRÊT LOCAL ET PRIVÉ

SANCTIONNÉES LE 24 JUILLET 1943

Compagnie d'assurance

Autres compagnies

Lois adoptées au cours de la session:—Suite

DIVORCES

R

W

Y

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

LE 26 JANVIER 1944

L'HONORABLE THOMAS VIEN, PRÉSIDENT

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
Les honorables		
Rufus Henry Pope	Bedford	Cookshire, (P.Q.)
Ernest D. Smith	Wentworth	Winona, (Ont.)
James J. Donnelly	Bruce-Sud	Pinkerton, (Ont.)
Charles-Philippe Beaubien	Montarville	Montréal, (P.Q.)
Charles E. Tanner	Pictou	Pictou, (N.-É.)
Thomas-Jean Bourque	Richibouctou	Richibouctou, (N.-B.)
George Henry Barnard	Victoria	Victoria, (C.-B.)
Edward Michener	Red-Deer	Calgary, (Alb.)
William James Harmer	Edmonton	Edmonton, (Alb.)
Gerald Verner White, C.B.E.	Pembroke	Pembroke, (Ont.)
Sir Thomas Chapais, C.B.	Grandville	Québec, (P.Q.)
John Anthony McDonald	Shédiac	Shédiac, (N.-B.)
William A. Griesbach, C.B., C.M.G	Edmonton	Edmonton, (Alb.)
James A. Calder, C.P	Saltcoats	Regina, (Sask.)
Robert F. Green	Kootenay	Victoria, (C.-B.)
Frank B. Black	Westmorland	Sackville, (N.-B.)
Arthur C. Hardy, C.P	Leeds	Brockville, (Ont.)
Onésiphore Turgeon	Gloucester	Bathurst, (N.-B.)
Sir Allen Bristol Aylesworth, C.P., C.C.M.G	York-Nord	Toronto, (Ont.)
Clifford W. Robinson	Moncton	Moncton, (N.-B.)
William Ashbury Buchanan	Lethbridge	Lethbridge, (Alb.)
Arthur Bliss Copp, C.P	Westmorland	Sackville, (N.-B.)
John Patrick Molloy	Provencher	Winnipeg, (Man.)
Daniel E. Riley	High-River	High-River, (Alb.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
Les honorables		
William H. McGuire	York-Est	Toronto, (Ont.)
Donat Raymond	De la Vallière	Montréal, (P.Q.)
Gustave Lacasse	Essex	Tecumseh, (Ont.)
Walter E. Foster, C.P.	Saint-Jean	Saint-Jean, (N.-B.)
Hance J. Logan	Cumberland	Parrsboro, (N.-É.)
Cairine R. Wilson (Mme)	Rockcliffe	Ottawa, (Ont.)
James Murdock, C.P.	Parkdale	Ottawa, (Ont.)
John Ewen Sinclair, C.P.	Queen's	Emerald, (Î. P.-É.)
James H. King, C.P.	Kootenay-Est	Victoria, (C.-B.)
Arthur Marcotte	Ponteix	Ponteix, (Sask.)
Alexander D. McRae, C.B.	Vancouver	Vancouver, (C.-B.)
Charles Colquhoun Ballantyne, C. P.	Alma	Montréal, (P.Q.)
William Henry Dennis	Halifax	Halifax, (N.-É.)
John Alexander Macdonald	Richmond-Cap-Breton-Ouest.	St. Peters, Cap-Breton, (N.-É.)
Lucien Moraud	La Salle	Québec, (P.Q.)
Ralph Byron Horner	Saskatchewan-Nord	Blaine-Lake, (Sask.)
Walter Morley Aseltine	Saskatchewan-Ouest-Central.	Rosetown, (Sask.)
Thomas Cantley	New-Glasgow	New-Glasgow, (N.-É.)
Felix P. Quinn	Bedford-Halifax	Bedford, (N.-É.)
John L. P. Robicheau	Digby-Clare	Maxwellton, (N.-É.)
John A. Macdonald, C.P.	Cardigan	Cardigan, (Î. P.-É.)
Donald Sutherland, C.P.	Oxford	Ingersoll, (Ont.)
Iva Campbell Fallis (Mme)	Peterborough	R.r. nº 3, Peterborough, (Ont.)
George B. Jones, C.P.	Royal	Apohaqui, (N.-B.)
Arthur Sauvé, C.P.	Rigaud	Outremont, (P.Q.)
Antoine-J. Léger	L'Acadie	Moncton, (N.-B.)
Benjamin F. Smith	Victoria-Carleton	Florenceville-Est, (N.-B.)
Henry A. Mullins	Marquette	Winnipeg, (Man.)
John T. Haig	Winnipeg-Sud-Centre	Winnipeg, (Man.)
Eugène Paquet, C. P.	Lauzon	Saint-Romuald, (P.Q.)
William Duff	Lunenburg	Lunenburg, (N.-É.)
John W. de B. Farris	Vancouver-Sud	Vancouver, (C.-B.)
Adrian K. Hugessen	Inkerman	Montréal, (P.Q.)
Norman P. Lambert	Ottawa	Ottawa, (Ont.)
Duncan McL. Marshall	Peel	Toronto, (Ont.)
J.-Fernand Fafard	De la Durantaye	L'Islet, (P.Q.)
Arthur-Lucien Beaubien	Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste, (Man.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
JOHN J. STEVENSON	Prince-Albert	Regina, (Sask.)
ARISTIDE BLAIS	Saint-Albert	Edmonton, (Alb.)
DONALD MACLENNAN	Margaree-Forks	Margaree-Forks, (N.-É.)
CHARLES BENJAMIN HOWARD	Wellington	Sherbrooke, (P.Q.)
ÉLIE BEAUREGARD	Rougemont	Montréal, (P.Q.)
ATHANASE DAVID	Sorel	Montréal, (P.Q.)
ÉDOUARD-CHARLES ST-PÈRE	De Lanaudière	Montréal, (P.Q.)
SALTER ADRIAN HAYDEN	Toronto	Toronto, (Ont.)
NORMAN MCLEOD PATERSON	Thunder-Bay	Fort-William, (Ont.)
WILLIAM JAMES HUSHION	Victoria	Westmount, (P.Q.)
JOSEPH JAMES DUFFUS	Peterborough-Ouest	Peterborough, (Ont.)
WILLIAM DAUM EULER, C.P	Waterloo	Kitchener, (Ont.)
LÉON-MERCIER GOUIN	De Salaberry	Montréal, (P.Q.)
THOMAS VIEN, (PRÉSIDENT)	De Lorimier	Outremont, (P.Q.)
PAMPHILE-RÉAL DUTREMBLAY	Repentigny	Montréal, (P.Q.)
WILLIAM RUPERT DAVIES	Kingston	Kingston, (Ont.)
JOSEPH J. BENCH	Lincoln	St. Catharines, (Ont.)
JAMES PETER MCINTYRE	Mount Stewart	Mount Stewart, (I.P.-É.)
GORDON PETER CAMPBELL	Toronto	Toronto, (Ont.)
WISHART MCL. ROBERTSON	Shelburne	Halifax, (N.-É.)
JOHN FREDERICK JOHNSTON	Saskatchewan Centre	Bladworth, (Sask.)

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

LE 26 JANVIER 1944

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
ASELTINE (W. M)	Saskatchewan-Ouest-Centre	Rosetown, (Sask.)
AYLESWORTH (SIR ALLEN), C.P., C.C.M.G.	York-Nord	Toronto, (Ont.)
BALLANTYNE (C. C.), C.P.	Alma	Montréal, (P.Q.)
BARNARD (G. H.)	Victoria	Victoria, (C.-B.)
BEAUBIEN (A.-L.)	Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste, (Man.)
BEAUBIEN (C.-P.)	Montarville	Montréal, (P.Q.)
BEAUREGARD (É.)	Rougemont	Montréal, (P.Q.)
BENCH (J. J.)	Lincoln	St. Catharines, (Ont.)
BLACK (F. B.)	Westmorland	Sackville, (N.-B.)
BLAIS (A.)	Saint-Albert	Edmonton, (Alb.)
BOURQUE (T.-J.)	Richibouctou	Richibouctou, (N.-B.)
BUCHANAN (W. A.)	Lethbridge	Lethbridge, (Alb.)
CALDER (J. A.), C.P	Saltcoats	Regina, (Sask.)
CAMPBELL (G. P.)	Toronto	Toronto, (Ont.)
CANTLEY (T.)	New-Glasgow	New-Glasgow, (N.-É.)
CHAPAIS (SIR THOMAS), C.B	Grandville	Québec, (P.Q.)
COPP (A. B.), C.P.	Westmorland	Sackville, (N.-B.)
DAVID (A.)	Sorel	Montréal, (P.Q.)
DAVIES (W. R.)	Kingston	Kingston, (Ont.)
DENNIS (W. H.)	Halifax	Halifax, (N.-É.)
DONNELLY (J. J.)	Bruce-Sud	Pinkerton, (Ont.)
DUFF (W.)	Lunenburg	Lunenburg, (N.-É.)
DUFFUS (J. J.)	Peterborough-Ouest	Peterborough, (Ont.)
DUTREMBLAY (P.-R.)	Repentigny	Montréal, (P.Q.)
EULER (W. D.), C.P	Waterloo	Kitchener, (Ont.)
FAFARD (J.-F.)	De la Durantaye	L'Islet, (P.Q.)
FALLIS (MME IVA CAMPBELL)	Peterborough	R.r. nº 3, Peterborough, (Ont.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
FARRIS (J. W. de B.)	Vancouver-Sud	Vancouver, (C.-B.)
FOSTER (W. E.), C.P.	Saint-Jean	Saint-Jean, (N.-B.)
GOUIN (L.-M.)	De Salaberry	Montréal, (P.Q.)
GREEN (R. F.)	Kootenay	Victoria, (C.-B.)
GRIESBACH (W. A.), C.B., C.M.G.	Edmonton	Edmonton, (Alb.)
HAIG, (J. T.)	Winnipeg-Sud-Centre	Winnipeg, (Man.)
HARDY (A. C.), C.P.	Leeds	Brockville, (Ont.)
HARMER (W. J.)	Edmonton	Edmonton, (Alb.)
HAYDEN (S. A.)	Toronto	Toronto, (Ont.)
HORNER (R. B.)	Saskatchewan-Nord	Blaine-Lake, (Sask.)
HOWARD (C. B.)	Wellington	Sherbrooke, (P.Q.)
HUGESSEN (A. K.)	Inkerman	Montréal, (P.Q.)
HUSHION (W. J.)	Victoria	Westmount, (P.Q.)
JOHNSTON (J. F.)	Saskatchewan-Centre	Bladworth, (Sask.)
JONES (G. B.), C.P.	Royal	Apohaqui, (N.-B.)
KING (J. H.), C.P.	Kootenay-Est	Victoria, (C.-B.)
LACASSE (G.)	Essex	Tecumseh, (Ont.)
LAMBERT (N. P.)	Ottawa	Ottawa, (Ont.)
LÉGER (A.-J.)	L'Acadie	Moncton, (N.-B.)
LOGAN (H. J.)	Cumberland	Parrsboro, (N.-É.)
MACDONALD (J. A.)	Richmond-Cap-Breton-Ouest.	St. Peters, Cap-Breton, (N.-É.)
MACDONALD (J. A.), C.P.	Cardigan	Cardigan, (Î.P.-É.)
MACLENNAN (D.)	Margaree-Forks	Margaree-Forks, (N.-É.)
MARCOTTE (A.)	Ponteix	Ponteix, (Sask.)
MARSHALL (D. McL.)	Peel	Toronto, (Ont.)
McDONALD (J. A.)	Shédiac	Shédiac, (N.-B.)
McGUIRE (W. H.)	York-Est	Toronto, (Ont.)
McINTYRE (J. P.)	Mount-Stewart	Mount-Stewart, (I.P.-É.)
McRAE (A. D.), C.B.	Vancouver	Vancouver, (C.-B.)
MICHENER (E.)	Red-Deer	Calgary, (Alb.)
MOLLOY (J. P.)	Provencher	Winnipeg, (Man.)
MORAUD (L.)	La Salle	Québec, (P.Q.)
MULLINS (H. A.)	Marquette	Winnipeg, (Man.)
MURDOCK (J.), C.P.	Parkdale	Ottawa, (Ont.)
PAQUET (E.), C. P.	Lauzon	Saint-Romuald, (P.Q.)
PATERSON (N. McL.)	Thunder-Bay	Fort-William, (Ont.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
Les honorables		
Pope (R. H.)	Bedford	Cookshire, (P.Q.)
Quinn (F. P.)	Bedford-Halifax	Bedford, (N.-É.)
Raymond (D.)	De la Vallière	Montréal, (P.Q.)
Riley (D. E.)	High-River	High-River, (Alb.)
Robertson (W. McL.)	Shelburne	Halifax, (N.-É.)
Robicheau (J. L. P.)	Digby-Clare	Maxwellton, (N.-É.)
Robinson (C. W.)	Moncton	Moncton, (N.-B.)
Sauvé (A.), C.P.	Rigaud	Outremont, (P.Q.)
Sinclair (J. E.), C.P.	Queen's	Emerald, (Î. P.-É.)
Smith (B. F.)	Victoria-Carleton	Florenceville-Est, (N.-B.)
Smith (E. D.)	Wentworth	Winona, (Ont.)
Stevenson (J. J.)	Prince-Albert	Regina, (Sask.)
St-Père (É.-C.)	De Lanaudière	Montréal, (P.Q.)
Sutherland (D.), C.P.	Oxford	Ingersoll, (Ont.)
Tanner (C. E.)	Pictou	Pictou, (N.-É.)
Turgeon (O.)	Gloucester	Bathurst, (N.-B.)
Vien (T.), (président)	De Lorimier	Outremont, (P.Q.)
White (G. V.), C.B.E.	Pembroke	Pembroke, (Ont.)
Wilson (Mme Cairine R.)	Rockcliffe	Ottawa, (Ont.)

SÉNATEURS DU CANADA

PAR PROVINCES

LE 26 JANVIER 1944

ALBERTA,—6

	SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
	Les honorables	
1	Edward Michener	Calgary.
2	William James Harmer	Edmonton.
3	William A. Griesbach, C.B., C.M.G	Edmonton.
4	William Ashbury Buchanan	Lethbridge.
5	Daniel E. Riley	High-River.
6	Aristide Blais	Edmonton.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,—6

	Les honorables	
1	George Henry Barnard	Victoria.
2	Robert F. Green	Victoria.
3	James H. King, C.P.	Victoria.
4	Alexander D. McRae, C.B	Vancouver.
5	John W. deB. Farris	Vancouver.
6		

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD,—4

	Les honorables	
1	John Ewen Sinclair	Emerald.
2	John A. Macdonald, C.P.	Cardigan.
3	James Peter McIntyre	Mount-Stewart.
4		

MANITOBA,—6

	SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
	Les honorables	
1	John Patrick Molloy	Winnipeg.
2	Henry A. Mullins	Winnipeg.
3	John T. Haig	Winnipeg.
4	A.-L. Beaubien	Saint-Jean-Baptiste.
5		
6		

NOUVEAU-BRUNSWICK,—10

	Les honorables	
1	Thomas-Jean Bourque	Richibouctou.
2	John Anthony McDonald	Shédiac.
3	Frank B. Black	Sackville.
4	Onésiphore Turgeon	Bathurst.
5	Clifford W. Robinson	Moncton.
6	Arthur Bliss Copp, C.P.	Sackville.
7	Walter E. Foster, C.P.	Saint-Jean.
8	George B. Jones, C.P.	Apohaqui.
9	Antoine-J. Léger	Moncton.
10	Benjamin F. Smith	Florenceville-Est.

NOUVELLE-ÉCOSSE,—10

	Les honorables	
1	Charles E. Tanner	Pictou.
2	Hance J. Logan	Parrsboro.
3	William H. Dennis	Halifax.
4	John A. Macdonald	St.-Peters, Cap-Breton.
5	Thomas Cantley	New-Glasgow.
6	Felix P. Quinn	Bedford.
7	John L. P. Robicheau	Maxwellton.
8	William Duff	Lunenburg.
9	Donald MacLennan	Margaree-Forks
10	Wishart McL. Robertson	Halifax.

ONTARIO,—24

	SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
	Les honorables	
1	Ernest D. Smith	Winona.
2	James J. Donnelly	Pinkerton.
3	Gerald Verner White, C.B.E.	Pembroke.
4	Arthur C. Hardy, C.P.	Brockville.
5	Sir Allen Bristol Aylesworth, C.P., C.C.M.G.	Toronto.
6	William H. McGuire	Toronto.
7	Gustave Lacasse	Tecumseh
8	Cairine R. Wilson (Mme)	Ottawa.
9	James Murdock, C.P.	Ottawa.
10	Donald Sutherland, C.P.	Ingersoll.
11	Iva Campbell Fallis (Mme)	R.r. nº 3, Peterborough.
12	Norman P. Lambert	Ottawa.
13	Duncan McL. Marshall	Toronto.
14	Salter Adrian Hayden	Toronto.
15	Norman McLeod Paterson	Fort-William.
16	Joseph James Duffus	Peterborough.
17	William Daum Euler, C.P.	Kitchener.
18	William Rupert Davies	Kingston.
19	Joseph J. Bench	St. Catharines.
20	Gordon Peter Campbell	Toronto.
21		
22		
23		
24		

QUÉBEC,—24

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
Les honorables		
1 Rufus H. Pope	Bedford	Cookshire.
2 Charles-Philippe Beaubien	Montarville	Montréal.
3 Sir Thomas Chapais, C.B.	Grandville	Québec.
4 Donat Raymond	De la Vallière	Montréal.
5 Charles C. Ballantyne, C.P.	Alma	Montréal.
6 Lucien Moraud	La Salle	Québec.
7 Arthur Sauvé, C.P.	Rigaud	Outremont.
8 Eugène Paquet, C.P.	Lauzon	Saint-Romuald.
9 Adrian K. Hugessen	Inkerman	Montréal.
10 J.-Fernand Fafard	De la Durantaye	L'Islet.
11 Charles Benjamin Howard	Wellington	Sherbrooke.
12 Élie Beauregard	Rougemont	Montréal.
13 Athanase David	Sorel	Montréal.
14 Edouard-Charles St-Père	De Lanaudière	Montréal.
15 William James Hushion	Victoria	Westmount.
16 Léon-Mercier Gouin	De Salaberry	Montréal.
17 Thomas Vien, (président)	De Lorimier	Outremont.
18 Pamphile-Réal DuTremblay	Repentigny	Montréal.
19		
20		
21		
22		
23		
24		

SASKATCHEWAN,—6

Les honorables	
1 James A. Calder, C.P.	Regina.
2 Arthur Marcotte	Ponteix.
3 Ralph B. Horner	Blaine-Lake.
4 Walter M. Aseltine	Rosetown.
5 J. J. Stevenson	Regina.
6 J. Frederick Johnston	Bladworth.

COMITÉS PERMANENTS

DU

SÉNAT

4e SESSION, 19e, PARLEMENT, 7-8 GEORGE VI

1943-1944

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'honorable Orateur, Président

SÉNAT

L'honorable Orateur
Les hon. sénateurs Aseltine
Aylesworth, Sir Allen
Beaubien (*Montarville*)
Bench
Blais
Cantley
Chapais, Sir Thomas
David
Fallis
Gouin
Griesbach
Jones
Lambert
Logan
MacLennan
Wilson — 17

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS

SÉNAT

Les hon. sénateurs Beaubien (*St-Jean-Baptiste*)
Chapais, Sir Thomas
Davies
Dennis
Donnelly
Euler
Fallis
Foster
Green
Harmer
Lacasse
Macdonald (*Cardigan*)
McDonald (*Shédiac*)
Moraud
Mullins
Pope
Prévost
St-Père
Sinclair
Stevenson
White — 21.

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

L'honorable Orateur, Président

SÉNAT

L'honorable Orateur
Les hon. sénateurs Beaubien (*Montarville*)
Fallis
Haig
Hardy
King
Robinson — 7.

ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL

L'honorable Arthur Marcotte, C.R., Président

Les honorables sénateurs

Copp
Gouin
Griesbach
Marcotte
McRae
Prévost
Quinn
Robinson
Wilson — 9.

(Quorum 3)

AGRICULTURE ET FORÊTS

L'honorable J. J. Donnelly, Président

Les honorables sénateurs

Black
Donnelly
Marshall
Raymond
Riley
Sinclair
Smith (*Wentworth*)
Stevenson
Sutherland — 9.

(Quorum 3)

BANQUES ET COMMERCE

L'honorable F. B. Black, Président

Les honorables sénateurs

Aylesworth, Sir Allen
Ballantyne
Barnard
Beaubien (*Montarville*)
Beauregard
Black
Blondin
Buchanan
Copp
David
Donnelly
DuTremblay
Euler
Farris
Foster
Gouin
Griesback
Haig
Hardy
Howard
Hugessen
King
Léger
Little
MacArthur
Macdonald (*Cardigan*)
Marcotte
McGuire
McRae
Michener
Molloy
Moraud
Murdock
Paterson
Quinn
Raymond
Riley
Robinson
Sinclair
Tanner
White
Wilson — 42.

(Quorum 9)

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

L'honorable CHAS. E. TANNER, C.R., Président

Les honorables sénateurs

AYLESWORTH, SIR ALLEN
BARNARD
BEAUBIEN (*St-Jean-Baptiste*)
BEAUREGARD
BLACK
CANTLEY
DAVID
DUFF
DUFFUS
EULER
FAFARD
GRIESBACH
HARMER
HAYDEN
HOWARD
HUSHION
LAMBERT
LÉGER
MARSHALL
MCRAE
MULLINS
QUINN
SAUVÉ
SMITH (*Victoria-Carleton*)
TANNER—25.

(Quorum 7)

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES

L'honorable A. B. COPP, C.P., C.R., Président

Les honorables sénateurs

BALLANTYNE
BARNARD
BEAUBIEN (*Montarville*)
BENCH
BLACK
BLAIS
BOURQUE
CALDER
CANTLEY
COPP
DENNIS
DUFF
DUFFUS
FAFARD
FARRIS
GOUIN
GREEN
GRIESBACH
HARDY
HARMER
HAYDEN
HORNER
HUGESSEN
HUSHION
JONES
KING
LACASSE
LAMBERT
MACARTHUR
MACDONALD (*St-Peters*)
MACLENNAN
MARCOTTE
MARSHALL
MCDONALD (*Shédiac*)
MCGUIRE
MCRAE
MICHENER
MOLLOY
MORAUD
MURDOCK
PATERSON
ROBICHEAU
RAYMOND
ROBINSON
SAUVÉ
SINCLAIR
SMITH (*Victoria-Carleton*)
STEVENSON
SUTHERLAND
TURGEON—50.

(Quorum 9)

COMMERCE ET RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA

L'honorable W. D. EULER, C.P., Président

Les honorables sénateurs

EULER
GOUIN
HAIG
MACDONALD (*Cardigan*)
MACLENNAN
MORAUD
PATERSON
RILEY
ROBICHEAU—9.

(Quorum 3)

DÉBATS ET COMPTES RENDUS

L'honorable ARTHUR SAUVÉ, C.P., Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BEAUREGARD
CHAPAIS, SIR THOMAS
FALLIS
HOWARD
LACASSE
PRÉVOST
ST-PÈRE
SAUVÉ — 9.

(Quorum 3)

DIVORCES

L'honorable C. W. ROBINSON, C.R., Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
COPP
EULER
HAIG
HOWARD
KING
ROBINSON
SINCLAIR
STEVENSON — 9

(Quorum 3)

ÉDIFICES ET TERRAINS PUBLICS

L'honorable CAIRINE R. WILSON, Présidente

Les honorables sénateurs

BLACK
FALLIS
HARMER
LAMBERT
MCGUIRE
SINCLAIR
SMITH (*Victoria-Carleton*)
SMITH (*Wentworth*)
WILSON — 9.

(Quorum 3)

FINANCES

L'honorable ÉLIE BEAUREGARD, C.R., Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE
BALLANTYNE
BEAUREGARD
BLACK
BUCHANAN
DAVIES
DUFF
DUTREMBLAY
FARRIS
FOSTER
HAYDEN
HOWARD
HUGESSEN
HUSHION
KING
LACASSE
MACARTHUR
MCRAE
MICHENER
MORAUD
PATERSON
PRÉVOST
ROBICHEAU
SMITH (*Wentworth*)
TURGEON — 25.

(Quorum 7)

IMMIGRATION ET TRAVAIL

L'honorable JAMES MURDOCK, C.P., Président

Les honorables sénateurs

BLAIS
BOURQUE
CALDER
DONNELLY
HUSHION
MCDONALD (*Shédiac*)
MOLLOY
MURDOCK
TURGEON—9.

(Quorum 3)

ORDRES PERMANENTS

L'honorable W. A. BUCHANAN, Président

Les honorables sénateurs

BEAUBIEN (*Saint-Jean-Baptiste*)
BUCHANAN
DUFF
DUTREMBLAY
HAYDEN
JONES
MACDONALD (*St. Peters*)
ST-PÈRE
WHITE — 9.

(Quorum 3)

RÉGIE INTERNE ET DÉPENSES IMPRÉVUES

L'honorable G. V. WHITE, C.B.E., Président

Les honorables sénateurs

BALLANTYNE
BEAUBIEN (*St-Jean-Baptiste*)
BLONDIN
CANTLEY
CHAPAIS, SIR THOMAS
COPP
FAFARD
FALLIS
FOSTER
HAIG
HAYDEN
HOWARD
KING
LAMBERT
LITTLE
LOGAN
MACLENNAN
MARCOTTE
MCRAE
MICHENER
MURDOCK
PRÉVOST
QUINN
VIEN (*Président*)
WHITE — 25.

(Quorum 7)

RELATIONS EXTÉRIEURES

L'honorable A. D. McRae, C.B., Président

Les honorables sénateurs

Aylesworth, Sir Allen
Beaubien (*Montarville*)
Black
Buchanan
Calder
Chapais, Sir Thomas
Copp
David
Donnelly
Fafard
Farris
Gouin
Griesbach
Hardy
Hugessen
King
Lambert
Léger
Little
MacArthur
McGuire
McRae
Prévost
Tanner
White — 25.

(Quorum 7)

SANTÉ PUBLIQUE ET INSPECTION DES ALIMENTS

L'honorable T. J. Bourque, M.D., Président

Les honorables sénateurs

Blais
Bourque
King
Lacasse
Léger
Macdonald (*St. Peters*)
Molloy
Paquet
Wilson — 9.

(Quorum 3)

TOURISME

L'honorable W. H. Dennis, Président

Les honorables sénateurs

Buchanan
Davies
Dennis
Duffus
DuTremblay
Green
Horner
MacArthur
Marshall
Murdock
Paquet
St-Père — 12

(Quorum 5)

4E SESSION, 19E PARLEMENT, 7-8 GEORGE VI, 1943-44

LISTE DE RÉPARTITION DES SÉNATEURS
DANS
LES COMITÉS PERMANENTS

ASELTINE, L'hon. W. M. — Divorce, Finances, Débats, Bibliothèque.
AYLESWORTH, L'hon. Sir Allen — Banques, Bibliothèque, Bills privés, Relations extérieures.
BALLANTYNE, L'hon. C. C. — Banques, Chemins de fer, Régie interne, Finances.
BARNARD, L'hon. G. H. — Chemins de fer, Bills privés, Banques.
BEAUBIEN, L'hon. A. L. (*Man.*) — Ordres permanents, Impressions, Bills privés, Régie interne.
BEAUBIEN, L'hon. C. P. (*Qué.*) — Banques, Chemins de fer, Bibliothèque, Restaurant, Relations extérieures.
BEAUREGARD, L'hon. E. — Banques, Finances, Débats, Bills privés.
BENCH, L'hon. J. J. — Bibliothèque, Chemins de fer.
BLACK, L'hon. F. B. — Bills privés, Agriculture, Banques, Edifices publics, Chemins de fer, Relations extérieures, Finances.
BLAIS, L'hon. A. — Bibliothèque, Immigration, Santé publique, Chemins de fer.
BOURQUE, L'hon. T. J. — Chemins de fer, Santé publique, Immigration.
BUCHANAN, L'hon. W. A. — Ordres permanents, Tourisme, Finances, Relations extérieures, Banques.
CALDER, L'hon. J. A. — Chemins de fer, Immigration, Relations extérieures.
CANTLEY, L'hon. T. — Bibliothèque, Régie interne, Bills privés, Chemins de fer.
CHAPAIS, L'hon. Sir Thomas — Bibliothèque, Régie interne, Impressions, Débats, Relations extérieures.
COPP, L'hon. A. B. — Divorce, Chemins de fer, Service civil, Relations extérieures, Banques, Régie interne.
DAVID, L'hon. L. A. — Relations extérieures, Bibliothèque, Bills privés, Banques.
DAVIES, L'hon. W. R. — Impressions, Finances, Tourisme.
DENNIS, L'hon. W. H. — Impressions, Chemins de fer, Tourisme.
DONNELLY, L'hon. J. J. — Impressions, Agriculture, Immigration, Banques, Relations extérieures.
DUFF, L'hon. W. — Ordres permanents, Bills privés, Chemins de fer, Finances.
DUFFUS, L'hon. J. J.—Bills privés, Tourisme, Chemins de fer.
DUTREMBLAY, L'hon. P. R. — Ordres permanents, Banques, Tourisme, Finances.
EULER, L'hon. W. D. — Banques, Commerce, Impressions, Bills privés, Divorces.
FAFARD, L'hon. J. F. — Chemins de fer, Bills privés, Régie interne, Relations extérieures.
FALLIS, L'hon. I. C. — Impressions, Débats, Edifices publics, Bibliothèque, Restaurant, Régie interne.
FARRIS, L'hon. J. W. de B. — Chemins de fer, Finances, Banques, Relations extérieures.
FOSTER, L'hon. W. E. — Régie interne, Impressions, Banques, Finances.
GOUIN, L'hon. L. M. — Bibliothèque, Relations extérieures, Commerce, Banques, Service civil, Chemins de fer.
GREEN, L'hon. R. F. — Impressions, Chemins de fer, Tourisme.
GRIESBACH, L'hon. W. A. — Bibliothèque, Bills privés, Service civil, Chemins de fer, Banques, Relations extérieures.
HAIG, L'hon. J. T. — Commerce, Divorce, Régie interne, Banques, Restaurant.
HARDY, L'hon. A. C. — Restaurant, Chemins de fer, Banques, Relations extérieures.
HARMER, L'hon. W. J. — Bills privés, Edifices publics, Impressions, Chemins de fer.
HAYDEN, L'hon. S. A. — Ordres permanents, Bills privés, Régie interne, Chemins de fer, Finances.
HORNER, L'hon. R. B. — Chemins de fer, Tourisme.
HOWARD, L'hon. C. B. — Divorce, Bills privés, Débats, Régie interne, Banques, Finances.
HUGESSEN, L'hon. A. K. — Finances, Banques, Chemins de fer, Relations extérieures.
HUSHION, L'hon. W. J. — Bills privés, Finances, Chemins de fer, Immigration.
JONES, L'hon. G. B. — Ordres permanents, Chemins de fer, Bibliothèque.
KING, L'hon. J. H. — Régie interne, Santé publique, Banques, Divorce, Relations extérieures, Restaurant, Chemins de fer, Finances.

LACASSE, L'hon. G. — Débats, Santé publique, Finances, Chemins de fer, Impressions.
LAMBERT, L'hon. N. P. — Bibliothèque, Bills privés, Chemins de fer, Edifices publics, Régie interne, Relations extérieures.
LÉGER, L'hon. A. J. — Bills privés, Santé publique, Relations extérieures, Banques.
LITTLE, L'hon. E. S. — Régie interne, Banques, Relations extérieures.
LOGAN, L'hon. H. J. — Bibliothèque, Régie interne.
MACARTHUR, L'hon. C. — Finances, Chemins de fer, Tourisme, Relations extérieures, Banques.
MACDONALD, L'hon. J. A. (*N.-É.*) — Ordres permanents, Santé publique, Chemins de fer.
MACDONALD, L'hon. J. A. (*Î.-P.-É*) — Impressions, Commerce, Banques.
MACLENNAN, L'hon. D. — Commerce, Bibliothèque, Chemins de fer, Régie interne.
MARCOTTE, L'hon. A. — Chemins de fer, Régie interne, Service civil, Banques.
MARSHALL, L'hon. D. M. — Bills privés, Tourisme, Agriculture, Chemins de fer.
MCDONALD, L'hon. J. A. (*N.-B.*) — Impressions, Immigration, Chemins de fer.
MCGUIRE, L'hon. W. H. — Banques, Edifices publics, Chemins de fer, Relations extérieures, Finances.
MCINTYRE, L'hon. J. P. — Relations extérieures.
MCRAE, L'hon. A. D. — Banques, Régie interne, Service civil, Chemins de fer, Bills privés, Relations extérieures, Finances.
MICHENER, L'hon. E. — Chemins de fer, Finances, Banques, Régie interne.
MOLLOY, L'hon. J. P. — Chemins de fer, Santé publique, Immigration, Banques.
MORAUD, L'hon. L. — Impressions, Chemins de fer, Commerce, Banques, Finances.
MULLINS, L'hon. H. A. — Impressions, Bills privés.
MURDOCK, L'hon. J. — Régie interne, Immigration, Chemins de fer, Tourisme, Banques.
PAQUET, L'hon. E. — Tourisme, Santé publique.
PATERSON, L'hon. N. McL. — Commerce, Finances, Chemins de fer, Banques.
POPE, L'hon. R. H. — Impressions.
PRÉVOST, L'hon. J. E. — Service civil, Régie interne, Impressions, Débats, Relations extérieures, Finances.
QUINN, L'hon. F. P. — Bills privés, Service civil, Régie interne, Banques.
RAYMOND, L'hon. D. — Agriculture, Chemins de fer, Banques.
RILEY, L'hon. D. E. — Commerce, Agriculture, Banques.
ROBICHEAU, L'hon. J. L. P.—Finances, Commerce, Chemins de fer.
ROBINSON, L'hon. C. W. — Service civil, Chemins de fer, Divorce, Restaurant, Banques.
ST-PÈRE, L'hon. E. C. — Impressions, Ordres permanents, Tourisme, Débats.
SAUVÉ, L'hon. A. — Bills privés, Débats, Chemins de fer.
SINCLAIR, L'hon. J. E. — Agriculture, Edifices publics, Banques, Impressions, Chemins de fer, Divorce.
SMITH, L'hon. B. F. (*N.-B.*) — Bills privés, Edifices publics, Chemins de fer.
SMITH, L'hon. E. D. (*Ont.*.)—Agriculture, Finances, Edifices publics.
STEVENSON, L'hon. J. J. — Impressions, Chemins de fer, Agriculture, Divorce.
SUTHERLAND, L'hon. D. — Chemins de fer, Agriculture.
TANNER, L'hon. C. E. — Banques, Bills privés, Relations extérieures.
TURGEON, L'hon. O. — Chemins de fer, Finances, Immigration.
VIEN, L'hon. T.—*Président*—Bibliothèque, Restaurant, Régie interne.
WHITE, L'hon. G. V.—Impressions, Banques, Régie interne, Ordres permanents, Relations extérieures, Finances.
WILSON, L'hon. C. R.—Bibliothèque, Santé publique, Edifices publics, Service civil, Banques.




GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart